

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9413 — 48 PAGES — MARDI 22 AVRIL 1975

Impliquant un alignement sur la technologie américaine

Le projet de fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull divise le gouvernement

LIRE PAGE 45 L'ARTICLE DE JEAN-MICHEL QUATREPOINT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Liban face aux Palestiniens

Le calme est revenu à Beyrouth après huit jours de heurts sanglants entre Libanais et Palestiniens, dont le bilan provisoire s'élève à cent cinquante morts et trois cents blessés. Les dirigeants des deux camps n'ont pu encore établir les responsabilités de l'incident qui, le dimanche 13 avril, déclencha les combats.

L'affrontement avait mis aux prises, au départ, des militants chrétiens d'extrême droite, les Phalanges dirigées par M. Pierre Gemayel, et des fedayin appartenant au « front du refus », c'est-à-dire aux organisations, minoritaires au sein de l'O.L.P., qui prônent une lutte armée « jusqu'au-boutiste » contre Israël. Mais il s'étendit rapidement à d'autres catégories de chrétiens libanais et de Palestiniens. Il risquait de remettre en cause non seulement les accords qui régissent les rapports entre l'Etat et l'O.L.P., mais aussi l'équilibre interconfessionnel au Liban. D'autant plus que le récent accord conclu entre la résistance et le gouvernement syrien en vue de la création d'un commandement militaire conjoint n'a pas manqué d'inquiéter nombre de citoyens chrétiens, qui redoutent les conséquences pour leur pays d'une intensification de la guérilla contre Israël.

M. Pierre Gemayel souhaite que l'« autorité de l'Etat » soit imposée aux fedayin, que leurs activités soient strictement contrôlées, voire réduites à leur plus simple expression, et — dit-on — que les réfugiés palestiniens, installés dans des camps autour de la capitale, soient transférés dans une sorte de « ghetto » au sud du Liban. De l'autre côté, certaines organisations de la résistance ont sans doute voulu profiter de l'occasion pour « liquider » les Phalanges, accusées de faire le jeu des services de renseignements israéliens et américains.

L'ordre a été rétabli grâce à la volonté commune du président Frangié et de M. Arafat, soutenus par divers pays arabes, de circonscrire le conflit. Le leader de l'O.L.P. s'est rendu aussitôt à Damas pour demander au gouvernement syrien d'exercer une influence apaisante sur les dirigeants du Front populaire de M. Ahmed Jibril, dont les camps d'entraînement sont situés précisément en Syrie. Le chef de l'Etat libanais, encouragé notamment par l'Egypte, s'est abstenu de faire appel à l'armée, évitant ainsi d'alimenter les querelles interconfessionnelles, tandis que les leaders de divers partis chrétiens de droite, en particulier M. Raymond Edde, président du Bloc national, multipliaient les efforts pour empêcher l'extension des combats. En dehors des groupes extrémistes dans les deux camps, personne n'avait intérêt à poursuivre une épreuve de force qui aurait compromis, pour les uns, la position privilégiée qu'occupe la résistance palestinienne au Liban et, pour les autres, la stabilité politique et économique de ce pays.

Il n'en demeure pas moins que le problème reste entier et que les tensions persistent. Pour prévenir de nouveaux affrontements, soixante-dix-sept personnalités politiques, religieuses, du monde des affaires et de la presse se sont réunies samedi pour rechercher des « solutions radicales aux problèmes sociaux du Liban ». Il s'agirait, en réalité, de trouver une formule de coopération durable entre l'Etat et la résistance. A cet effet, le leader du « front de la gauche », M. Kamal Joumblatt, serait favorable à la convocation d'un congrès national chargé de rédiger une nouvelle « charte ».

On voit mal, cependant, comment il serait possible de concilier les vues et les intérêts des parties en cause. Ecartelé par des influences contradictoires, le Liban ne pourra retrouver un climat de sérénité que le jour où l'on ébauchera, à Genève ou ailleurs, une solution du problème palestinien avec le concours actif des dirigeants modérés de l'O.L.P.

(Lire nos autres informations page 2.)

APRÈS LA CHUTE DE NOUVELLES POSITIONS GOUVERNEMENTALES

Le président Thieu aurait décidé de donner sa démission

Toutes les communications demeurent coupées avec Phnom-Penh

Le président Thieu devait prononcer un discours, lundi 21 avril, en début d'après-midi, après avoir reçu les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat. Des parlementaires, cités par l'A.F.-P., ont déclaré savoir de source sûre que le président avait décidé d'annoncer son départ. On pouvait s'attendre, selon eux, qu'il quitterait Saigon dans les heures qui viennent.

Certaines sources font état, d'autre part, d'une tentative sud-vietnamienne pour mettre un terme aux combats et installer le conseil de réconciliation nationale, prévu par les accords de Paris. Selon l'agence Reuter, la France aurait servi d'intermédiaire à cet effet entre Saigon et le G.R.P. Aucune confirmation toutefois ne pouvait être obtenue à Paris.

Les forces gouvernementales sud-vietnamiennes ont dû abandonner Xuan-Loc, autour de laquelle une bataille considérée décisive pour la défense de la capitale était engagée depuis une semaine. Leur situation paraît critique à Ham-Tan, capitale de la province de Binh-Tuy, que les révolutionnaires ont également attaquée lundi. L'importante base aérienne de Bien-Hoa est menacée.

● AU CAMBODGE, *Phnom-Penh est de plus en plus coupée du reste du monde, et notre envoyé spécial n'a pu nous joindre depuis quarante-huit heures. La Croix-Rouge internationale a perdu tout contact avec ses représentants. A Pékin, le prince Sihanouk a démenti que les Khmers rouges rencontrent des poches de résistance en province et il a accusé* « un pays voisin du Cambodge » *d'abriter un émetteur radio de la C.I.A. qui propage des informations alarmistes sur son pays. Les observateurs dans la capitale chinoise relèvent toutefois que l'entourage du prince ne paraît disposer d'aucune information plausible et détaillée sur ce qui se passe réellement au Cambodge.*

● A WASHINGTON, *on confirme que cinq porte-avions participeront à l'évacuation des ressortissants américains au Vietnam du Sud et, peut-être, d'un certain nombre de Sud-Vietnamiens. Lundi, M. Kissinger défendait devant la commission d'affectation des crédits de la Chambre des représentants les demandes d'aide militaire et humanitaire présentées par son gouvernement.*

Dans le Delta, un adversaire invisible...

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

My-Tho. — Sur la nationale 4, qui relie Saigon au Delta, les camions militaires pleins d'obus avertissent à grands coups de trompe les autobus chargés de civils qu'ils doivent leur laisser le passage. Une fois encore, la guerre se réinstalle dans l'ancienne Cochinchine. Peu avant Tan-An, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Saigon, les canons de 105 installés au bord de la route tirent à feu continu.

C'est ici que les révolutionnaires ont coupé « la route du riz » pendant quelques heures, la semaine dernière. Les gouvernementaux ont repris le contrôle du principal axe routier du Vietnam du Sud, mais l'ennemi n'est pas loin. A quelques kilomètres de là, il vient de s'emparer de sept petits postes tenus par des unités des forces régionales. Sous une tente, un capitaine calcule les angles de tir à partir de renseignements qu'il reçoit par radio. Ses hommes portent les obus jusqu'aux culasses des canons en plaisantant, comme s'ils chargeaient des sacs de pommes de terre. La guerre contre un adversaire invisible a un caractère abstrait, peut-être plus inquiétant encore que le franc corps à corps.

S'ils veulent détruire les concentrations d'artillerie, les révolutionnaires envoient quelques hommes qui se rapprochent suffisamment de l'objectif pour pouvoir utiliser un mortier ou un lance-roquettes. Pour prévenir une telle incursion, des fantassins, déployés alentour, arpentent la rizière, le fusil-mitrailleur à la main. C'est l'image éternelle et banale du Vietnam : un soldat en patrouille devant un paysan qui continue son travail sans même lever les yeux.

(Lire la suite page 2.)

La visite en France du président de la République fédérale

Une décision pour l'union de l'Europe rencontrerait un soutien unanime auprès de l'opinion allemande

NOUS DÉCLARE M. WALTER SCHEEL

M. Walter Scheel, président de la République fédérale d'Allemagne, commence à Paris, ce lundi après-midi 21 avril, son premier voyage à l'étranger depuis son élection. Après s'être entretenu avec M. Giscard d'Estaing, il partira mercredi en province. La visite qu'il devait faire, pendant cette tournée, dans le département du Gard a été annulée en raison d'une menace de manifestations des viticulteurs. Avant de quitter Bonn, M. Scheel a dit au « Monde » l'importance qu'il attache à la construction européenne : une décision en faveur de l'union de l'Europe rencontrerait en Allemagne, estime-t-il, une approbation unanime.

De notre envoyé spécial

Bonn. — Une grande maison blanche, au fond d'un parc humide, baigné dans la grisaille du plus mélancolique des printemps. De celle de Washington, elle a les proportions, mais non, certes, l'agitation ni l'aménagement ultra-conventionnel. Face aux grandes baies qui donnent sur le Rhin, les fauteuils profonds, le nombre et la variété des tableaux et des sculptures, où l'abstrait côtoie le trop figuratif, expriment l'aisance et le plaisir de vivre. C'est là que réside M. Walter Scheel et qu'il nous a reçu à la veille de son voyage en France.

Le ministre des affaires étrangères de la détente

Devenu, il y a un an, président de la République fédérale d'Allemagne, il est le quatrième à occuper ce poste que chacun de ses prédécesseurs, depuis Theodore Heuss, belle figure d'intellectuel libéral et courageux, a marqué de sa personnalité propre. Le président Scheel, s'il entend, comme la Constitution lui en donne le devoir, rappeler à ses concitoyens et plus spécialement aux parlementaires, les valeurs démocratiques qui leur sont communes, ne peut oublier qu'il a été, aux côtés du chancelier Brandt, le ministre des affaires étrangères de la détente avec l'Est et de l'élargissement de l'Europe. Aussi bien est-ce surtout de politique étrangère qu'il va nous parler, avant sa première « visite d'Etat » à l'étranger. S'il l'a réservée à la France c'est bien parce que notre pays est, à ses yeux, le voisin et l'allié auquel l'Allemagne fédérale se trouve le plus étroitement liée, le seul, de toute façon, avec lequel elle ait conclu un traité d'amitié et de coopération.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

L'acompte

Quiconque a l'expérience du combat, sait qu'il est beaucoup plus coûteux de « décrocher » que d'accrocher l'ennemi.

Cette règle semble contredite par le montant des crédits que le Congrès vient d'accorder au président Ford pour la liquidation de l'affaire indochinoise. Quelques centaines de millions de dollars, ce n'est même pas ce qu'il a fallu, il y a quelques années, aux premiers détachements de marines pour amorcer la « pacification ».

Il est vrai que certaines notes ne se règlent pas seulement en argent. Une bonne partie de celles-là a été payée par les Vietnamiens en sang et en larmes. Quant au reste, les Américains ne peuvent-ils craindre que les crédits du Congrès ne soient qu'un acompte ?

ROBERT ESCARPIT.

La Corée du Sud « revitalisée »

Au moment où le maréchal chef de l'Etat nord-coréen Kim Il Sung, en visite à Pékin, réclame avec une insistance renouvelée l'éviction, au Sud, du régime du président Park Chung Hee (« le Monde » daté 20-21 avril), celui-ci, à Séoul, poursuit une reprise en main autoritaire et brutale de la vie politique dans son pays.

Huit membres de l'opposition ont été pendus le 9 avril, nombre de ceux qui avaient été libérés au lendemain du référendum de février sont de nouveau en prison ou assignés à résidence, les universités sont fermées à la suite d'affrontements entre étudiants et policiers.

Après l'écroulement cambodgien et la déroute au Vietnam des armées du président Thieu, M. Park Chung Hee est en Extrême-Orient l'un des derniers « fidèles alliés » des Etats-Unis.

Robert Guillain expose, dans les articles dont nous commençons la publication, les moyens que le président sud-coréen peut opposer à la vague anti-américaine qui déferle aujourd'hui sur l'Asie orientale et l'évolution de son régime.

I. — La fuite en avant du président Park

De notre envoyé spécial ROBERT GUILLAIN

Séoul. — Des acclamations et des larmes de joie ont accueilli, devant la prison d'Anyang, à Séoul, et devant bien d'autres prisons à travers la Corée du Sud, les prisonniers politiques remis en liberté après le référendum du 12 février. Le président Park Chung Hee venait de proclamer que, fort de la victoire que lui a donnée, dit-il, la consultation populaire, il offrait à ses adversaires la réconciliation.

On a donc vu reparaître quelque cent cinquante personnalités de l'opposition que le chef de l'Etat avait fait arrêter au début de 1974, quand il avait décrété l'état d'urgence et fait adopter quatre décrets-lois, en janvier et en avril, qui interdisaient toute forme d'opposition, sous peine de condamnations pouvant aller jusqu'au verdict suprême.

Parmi les libérés se trouvaient le poète Kim Chi Ha, condamné pour avoir fustigé le régime de ses poèmes satiriques ; le théologien Kim Chan Kook ; le professeur Kim Dong Kil et plusieurs autres personnalités protestantes ; l'ancien député Kim Chu Muk ; Mᵉ Kang Shin Ok, condamné pour avoir attaqué le gouvernement en plaidant pour un détenu politique ; des prêtres catholiques, et même un évêque, Mgr Daniel Chi, coupables d'avoir protesté contre les atteintes de la C.I.A. sud-coréenne aux droits de l'homme ; enfin, plus de quatre-vingt-dix étudiants de diverses universités.

Peu après, Mgr Chi faisait un retour triomphal dans sa bonne ville de Wonju (à une centaine de kilomètres de Séoul), dont il est l'évêque. Les catholiques y sont nombreux, et c'est au milieu des acclamations, des fanfares et des fleurs qu'il a parcouru la longue rue principale avant de célébrer à la cathédrale une messe d'actions de grâce. Il y avait tant de monde que le service eut lieu en plein air, par un froid de moins 6 degrés. Ces scènes, et l'attitude des personnes libérées, dont beaucoup ont proclamé à leur sortie de prison qu'elles allaient continuer la lutte, ne laissent pas présager la réconciliation souhaitée par le chef de l'Etat.

Parmi ceux qui bénéficièrent de la clémence du gouvernement, plusieurs ont d'ailleurs été à nouveau arrêtés — comme M. Kim Chi Ha — ou assignés à résidence. De plus, beaucoup de condamnés n'ont pas été libérés en février, notamment ceux qui étaient accusés d'activités communistes ou procommunistes, soit une cinquantaine de personnes. Il y a, d'autre part, d'autres prisonniers politiques en Corée du Sud que ceux qui ont été arrêtés en 1974. D'après un rapport de l'organisation Amnesty International, on comptait, en juillet dernier, onze cents détenus dans les prisons civiles et militaires.

(Lire la suite page 4.)

Lire page 23 :

UN ARTICLE DE M. JOSÉ BIDEGAIN ET UNE INTERVIEW DE M. JÉROME MONOD

...et pages 31 à 40 :

LES BANQUES ET LA CONJONCTURE

La page

ÉVÉNEMENT

dont « LE MONDE » reprend la publication dans son numéro de mardi (daté du 23 avril) aura pour thème :

« Les Françaises dans la vie politique et économique »

HENRI MICHAUX JOUÉ RUE DESCARTES

Le théâtre à Polytechnique

Les étudiants qui présentent dans un amphithéâtre de l'Ecole polytechnique l' « adaptation scénique » d'une page d'Henri Michaux prouvent d'abord qu'ils ont réfléchi à la situation du théâtre, à son insertion dans la vie privée (et publique).

Une infirmité du théâtre résulte d'un fait bien simple : il est en rupture avec la vie courante. Il demande à l'homme de la rue de changer d'état, brusquement, deux fois dans une soirée.

Indiquons une comparaison saugrenue, mais qui peut servir de référence, d'image : le passage de l'état liquide à l'état gazeux.

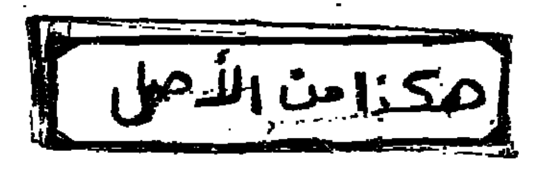
Le passage de l'état scénique à l'état vaseux, c'est-à-dire la sortie du théâtre après la représentation, ne pose pas d'empêchement de principe. L'acte théâtral qui vient d'avoir lieu renvoie simplement chaque spectateur à ses facultés de réadaptation.

Si la pièce vaut quelque chose, le spectateur est « incubé ». Un effet-retard est enclenché, qui va altérer pendant un certain temps les données immédiates de la vie. Il appartient à chaque spectateur de colmater sa rupture, petit à petit. Il serait intéressant d'étudier par exemple jusqu'à quel point le regard ou la démarche des gens sont changés lorsqu'ils viennent d'être traités par Sobel ou Bisson, puis comment ils « se retrouvent ».

On dit « la sortie des théâtres ». C'est impropre. Il faudrait dire : « la rentrée dans la ville », ou « le retour », chaque spectateur revenant à soi comme l'enfant prodigue. Il y a un désarroi dans ce retour ? Tant mieux. Pensons plutôt aux acteurs : ce sont eux qui, à cet instant, paient les pots cassés. Il va leur falloir, soir après soir, des heures pour regagner la côte.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 19.)



PROCHE-ORIENT

Tandis que les présidents Sadate et Assad se concertent à Ryad avec le roi Khaled

La préparation de la conférence de Genève domine les entretiens de M. Fahmi à Moscou

M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, est arrivé le samedi 19 avril à Moscou pour une visite de trois jours. Il s'est entretenu avec son collègue, M. Gromyko. Dans une déclaration faite dimanche à l'agence du Moyen-Orient, M. Fahmi a affirmé que « l'Union soviétique considérait que le mois de juin constituait la période appropriée pour la reprise de la conférence de Genève ». *Moscou recevra, mercredi, la visite du ministre syrien des affaires étrangères.*

Après l'échec de la diplomatie des « petits pas » *chère à M. Kissinger, les consultations se poursuivent activement entre pays arabes. C'est ainsi que le conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe se réunit ce lundi au Caire. A l'ordre du jour de cette conférence, la fixation de la date du prochain « sommet » arabe et la préparation d'un « sommet » arabo-africain.*

La capitale de l'Arabie Saoudite, Ryad, est également le siège d'une importante activité diplomatique. Après avoir reçu durant trois jours le roi Hussein de Jordanie, qui est reparti dimanche, le roi Khaled s'entretient ce lundi avec les présidents Sadate d'Egypte et Assad de Syrie. M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, ne participe pas à ces conversations, mais a fait parvenir dimanche au souverain « un important message ».

De notre correspondant

Moscou. — Au fur et à mesure que s'estompe, grâce au Congrès américain, la crainte d'une intervention militaire massive au Vietnam, le Proche-Orient revient au premier plan des préoccupations des dirigeants soviétiques. C'est *ainsi qu'en une semaine Moscou* aura accueilli deux importants responsable arabes : M. Saddam Hussein, le numéro deux irakien, au début de la semaine dernière, et M. Ismaïl Fahmi, le ministre des affaires étrangères d'Egypte, arrivé le samedi 19 avril.

S'il n'a guère été question de la *conférence de Genève au cours* des entretiens soviéto-irakiens — l'Irak est toujours hostile à cette procédure et n'a d'ailleurs pas accepté d'y faire référence dans le communiqué commun publié à l'issue de la brève visite de M. Hussein, — il en va différemment des discussions soviéto-égyptiennes qui se poursuivent ce lundi 21 avril. Pour Moscou, en effet, il est plus que temps d'essayer de mettre au point une stratégie soviéto-arabe et c'est parce qu'on jugeait, une fois de plus, la position égyptienne fort ambiguë que M. Fahmi a été de nouveau invité à se rendre en U.R.S.S.

La réunion immédiate ne servirait à rien

La conférence de Genève doit-être selon les Soviétiques, soigneusement préparée si l'on veut éviter un échec et, qui sait, de nouveaux affrontements. La réunion en elle-même ne peut rien avoir de magique. En réclamer la convocation immédiate, comme le fait le président Sadate, ne sert à rien si l'on ne sait pas ce que l'on va y faire exactement et avec qui. La première question qu'on se posait à Moscou avant l'arrivée de M. Fahmi concerne la mission de M. Kissinger. Peut-on parler à ce sujet d'un échec définitif ? Le président Sadate ne songerait-il pas à relancer sous une forme ou une autre les discussions avec Israël ?

Les reproches soviétiques

M. Gromyko a évoqué ces doutes dans ses discussions avec M. Fahmi. Il a également reproché au ministre égyptien un grave manque de concertation entre Le Caire et Moscou. Pour que les choses soient claires, le ministre soviétique a même fait allusion à ces griefs samedi soir, dans un discours prononcé à l'issue d'un dîner offert en l'honneur du ministre égyptien. Établissant une sorte de parallèle entre la politique soviétique et les zigzags de la diplomatie égyptienne, M. Gromyko a notamment affirmé : *« Personne n'a pu et ne peut reprocher à l'U.R.S.S. de fonder sa politique sur des facteurs conjoncturels. (...) Il est indispensable de souligner encore une fois que, au Proche-Orient, l'U.R.S.S. préconise la concertation des actions de toutes les parties intéressées, et s'oppose à toute démarche qui mettrait en cause l'unité et la concertation. Cela concerne également la conférence de Genève. »*

M. Fahmi se serait attaché à rassurer ses interlocuteurs soviétiques. Il aurait notamment affirmé à M. Gromyko que Le Caire est maintenant opposé à la relance, d'une manière ou d'une autre, de la diplomatie des « petits pas », et que *« la conférence de Genève est le seul lieu où le problème du Proche-Orient peut être résolu ».*

Dans sa réponse au discours de M. Gromyko, M. Fahmi a d'ailleurs reconnu *« une responsabilité particulière à l'U.R.S.S. en tant que coprésident de la conférence de Genève. (...) Nous pensons,* a-t-il ajouté, *qu'une solution juste et définitive du problème du Proche-Orient ne peut être obtenue qu'avec la participation active et efficace de l'Union soviétique ».* Pour faire bonne mesure, M. Fahmi a décerné à M. Brejnev le titre de *« plus proche ami de l'Egypte ».*

Plusieurs points d'interrogation

Selon certaines informations d'origine égyptienne, l'U.R.S.S. envisagerait de réclamer la convocation de la conférence de Genève *pour le mois de juin* prochain. Il faut accueillir avec prudence ces rumeurs, même si M. Gromyko a affirmé que *« la convocation rapide de la conférence et sa préparation sérieuse sont des données parfaitement compatibles ».* Il est clair que si l'U.R.S.S. avait à choisir entre la rapidité et des préparatifs sérieux, elle choisirait ces derniers. Or ces préparatifs nécessiteront beaucoup de temps et encore de nombreux contacts.

Qui, par exemple, va participer aux travaux de Genève ? Le président Sadate a demandé d'inviter la France et certains pays non alignés, comme la Yougoslavie; mais M. Gromyko a clairement affirmé le samedi 19 avril que les participants aux travaux devraient être limités aux *« parties à propos desquelles un accord avait été conclu lors de la création de ce forum »,* ainsi qu'aux Palestiniens. M. Fahmi s'est-il engagé à abandonner l'idée d'une augmentation des participants à la *conférence* ?

Le problème de la représentation palestinienne risque également d'être long à résoudre. Les Soviétiques n'ont encore avancé aucune idée et devront eux aussi manœuvrer avec précaution. On parle d'ailleurs de plus en plus à Moscou d'une nouvelle visite dans la capitale soviétique de M. Yasser Arafat.

Une concertation avec les États-Unis et Israël ?

Pour les Soviétiques, la conférence de Genève ne devrait reprendre ses travaux que lorsque pourra être soumise aux participants une ébauche de solution ayant des chances d'être approuvée. Il est évident que la mise au point d'une telle ébauche implique une concertation avec les États-Unis, qui ont, en ce moment, bien d'autres préoccupations. Pourquoi celle-ci ne pourrait-elle être étendue à Israël ? Cette idée fait de plus en plus son chemin ici. Plusieurs commentateurs soviétiques ont fait récemment remarquer en privé qu'il est absurde d'abandonner aux Etats-Unis le privilège de pouvoir entretenir des rapports aussi bien avec les pays arabes qu'avec Israël. Officiellement cependant, aucune décision n'a été prise quant au rétablissement des relations diplomatiques avec Israël, même si l'on ne dément pas que deux émissaires soviétiques s'y soient récemment rendus.

JACQUES AMALRIC.

Liban

INCENDIE DANS LA ZONE PORTUAIRE DE BEYROUTH

Beyrouth (A.F.P.). — M. Rachid Solh, premier ministre libanais, a affirmé, dimanche, que l'incendie ***qui s'est déclaré, samedi soir 19 avril,*** **au port de Beyrouth, n'était pas d'origine criminelle. « Il s'agit d'un accident », a-t-il dit. Cependant, certains journaux n'excluent pas l'hypothèse d'un sabotage.**

Les dégâts provoqués par le sinistre sont estimés à 5 millions de livres libanaises (environ 2,2 millions de dollars), a indiqué M. Philippe ***Tawile,*** **directeur du port. Il a ajouté que l'incendie s'est développé sur environ 4 000 mètres carrés.**

Les marchandises détruites par le sinistre sont principalement des pneus, des conserves diverses, et du papier.

République arabe du Yémen

LE « DROIT AU RETOUR » EST ACCORDÉ AUX JUIFS QUI ONT ÉMIGRÉ EN ISRAËL

Sanaa *(A.F.P.). — La République arabe du Yémen invite les juifs yéménites ayant émigré en* « Palestine occupée » *à retourner au Yémen,* « pour y vivre en sécurité et en paix, et jouir de tous les droits de citoyenneté », *annonce un communiqué du ministère nord-yéménite des affaires étrangères.*

Le communiqué affirme que « les Juifs yéménites auront les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres citoyens, conformément à la Constitution. Toutes les demandes de retour seront étudiées avec attention. »

[La population juive du Yémen, forte de cinquante mille à soixante mille personnes, émigra en Israël entre 1948 et 1951, au cours d'une opération baptisée « Tapis volant ». Les émigrants furent transportés par la voie des aire en Israël.]

Iran

Neuf prisonniers politiques sont tués au cours d'une « tentative d'évasion »

De notre correspondant

Téhéran. — Selon un communiqué paru dans la presse locale, neuf prisonniers politiques ont été tués, à une date non précisée, alors qu'ils tentaient de s'évader. ***D'après le*** **communiqué, ces prisonniers, qualifiés « d'aventuriers », auraient provoqué d'autres détenus à l'intérieur du pénitencier. Leur transfert aurait alors été décidé, et c'est au cours de celui-ci qu'ils auraient attaqué deux de leurs gardiens et tenté de s'enfuir.**

Des policiers, **qui avaient pris place dans deux voitures d'escorte, ont alors ouvert le feu sur eux et les ont tous abattus. Il s'agit de MM. Abbas Sourki, Bijan, Djazani, Ahmed Djalil-Afchar, Aziz Sarmadi, Mach'ouf Kalantari, Mohamed Tchoupanzazadeh, Hassan Zia-Zarifi, Djavan Khochdel, Kazem Zolnalar.**

La plupart de ces prisonniers, dont le procès avait été longuement rapporté, en 1969, par la presse étrangère (« le Monde » des 7, 9, 17 janvier et 1er mars 1969), purgeaient ***des peines de*** **travaux forcés.**

Au cours de leur procès, les accusés étaient revenus sur leurs aveux, affirmant que ceux-ci leur avaient été arrachés sous la torture. Accusés de ***complot contre la sûreté de l'Etat,*** **ils avaient été jugés aux termes de l'article premier de la législation militaire iranienne. Le procureur général militaire de l'époque, le général Farsiou, tué plus tard sous** ***les balles d'un opposant,*** **était venu personnellement à la barre pour réfuter les affirmations des accusés relatives aux tortures. — D. A.**

* * *

La Confédération des étudiants iraniens, Union nationale (1), nous a adressé un communiqué au sujet de la mort des neuf détenus iraniens, dans lequel elle affirme : « Ces révolutionnaires ont été froidement assassinés par la dictature, et la rocambolesque histoire de l'évasion collective vise à maquiller ce crime. De plus, une trentaine d'autres militants connus, actuellement détenus, sont menacés par ***cette politique de liquidation.*** **Nous attirons l'attention de tous les démocrates du monde sur le grave danger qui menace ces militants, et leur demandons d'agir par tous les moyens susceptibles de sauver leur vie »**

(1) 6, Francfort-sur-le-Main, 116, *Boîte postale* 16 347, République fédérale d'Allemagne.

ASIE

LA SITUATION DANS LA PÉNINSULE

Dans le Delta, un adversaire invisible...

(Suite de la première page.)

Les pensées sous le casque sont-elles les mêmes que sous le chapeau conique des civils ? *Selon l'analyse traditionnelle des* « experts », le Delta, avec sa population dolente et habituée à une vie relativement facile, sera *« le morceau le plus difficile à digérer par les communistes »,* si ceux-ci décident de pousser leur avantage jusqu'au bout. L'esprit de discipline, les méthodes contraignantes des gens du Nord, auraient peu de chances de s'imposer ici. Des Vietnamiens, qui ont de la famille sur place assurent néanmoins que, une fois la nuit tombée, quand les gouvernementaux se sont retirés dans leurs postes, les révolutionnaires collectent vivres et impôts, et rassemblent la population par petits groupes pour lui expliquer le sens de leur combat. Comme à Saigon, des commandos constitués clandestinement par le Vietcong seraient prêts à passer à l'action si les Vietnamiens du Nord engagent l'offensive générale.

Selon le Pentagone, les 4e, 5e et 8e divisions nord-vietnamiennes sont maintenant implantées dans le Delta. Les gouvernementaux y disposent également de trois divisions. La nationale 4 est jalonnée de camps retranchés. Chaque pont, sur les nombreux bras d'eau de cette région, est gardé par un char ou par de hauts miradors. Vestiges des ouvrages détruits avant le « cessez-le-feu » de 1973, des poutrelles métalliques tordues achèvent de rouiller dans l'air moite.

Au rythme oriental

Cependant, même la guerre peut être menée au rythme oriental. A Ben-Tranh, localité près de laquelle deux avions de l'armée sud-vietnamienne viennent d'être abattus par des missiles Sam-7, il est difficile de trouver un officier supérieur au P.C. du 15e régiment d'infanterie. Dans ce qui semble être la salle des cartes, des lieutenants, manifestement dépassés par les événements, essaient de suivre les péripéties d'un engagement dont on leur rend compte par radio. Quand nous entrons, avec un adjoint du chef de province, dans le « bureau » de l'officier d'action psychologique, celui-ci, surpris en plein sommeil, enfile précipitamment son pantalon. Il est vrai que l'offensive communiste a lieu au moment le plus pénible de l'année, quand les vêtements collent à la peau dans la *chaleur orageuse* qui précède l'arrivée des pluies.

Pour trouver la base de Dong-Tam, où est situé le P.C. de la 7e division, il suffit de suivre un camion chargé de deux cercueils recouverts du drapeau sud-vietnamien, qui part *« en livraison ».* Les journalistes doivent présenter une lettre de recommandation des services de l'action psychologique s'ils veulent pénétrer sur la base. Mais de nombreux civils entrent et sortent librement. Dans certaines unités, les soldats vivent avec leur famille. Sans doute a-t-on pensé que c'était le seul moyen de conserver le moral des troupes enrôlées *« jusqu'à la fin des hostilités ».* Cette politique a aussi des inconvénients. Quand l'ordre d'évacuation des villes du Nord est arrivé, les militaires ont d'abord pensé à faire fuir leurs femmes et leurs enfants, provoquant la panique parmi la population.

Autre chef-lieu de province, à *l'embouchure du Mékong,* My-Tho, est encombré par les véhicules blindés, les ambulances et les convois de munitions. On y trouve cependant le seul havre de paix du Delta. Pour y accéder, il faut faire quelques kilomètres sur les eaux boueuses d'un bras du Mékong, bordé par une forêt épaisse et mystérieuse. A la pointe d'une petite île, le bateau aborde dans une espèce de luna-park étrange, où un « bonze » chevelu frappe à intervalles réguliers sur un gong.

C'est ici que Nguyen Than Nam, *« le bonze aux cocotiers »,* âgé de soixante ans, vit avec sa secte, qui vénère à la fois le Christ et le Bouddha. Depuis 1964, six mille fidèles l'accompagnent dans ses prières pour la réunification du Vietnam, tout en se tenant à l'écart du conflit. Allongés sur des hamacs, des déserteurs attendent à l'ombre des jours meilleurs. Il y a quelques semaines, le président Thieu a voulu faire fermer ce foyer d'insoumission. L'affaire a tourné court en raison *de la popularité de Nguyen* Than Nam parmi la population locale.

Siégeant sur une estrade, entre une statue de Bouddha et une image saint-sulpicienne du Sacré-Cœur, le maître reçoit en audience. Diplômé de l'Ecole des mines de Paris, selon son « hagiographie », il peut s'exprimer couramment en français, mais, depuis quelques jours, il ne veut plus communiquer avec le genre humain autrement que par écrit. Pour meubler le silence, des fidèles exhibent un exemplaire de *Paris-Match* et des revues américaines où il est question de la communauté. Trois hélicoptères se sont mis à tourner en rond dans le ciel. Deux vedettes, à l'avant desquelles est pointée une mitrailleuse, foncent soudain sur le fleuve. Impassible, Nguyen Than Nam observe de ses yeux de rat le visiteur qui prend congé pour aller voir ce qui se passe chez les gens « sérieux ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Phnom-Penh demeure coupée du reste du monde

Cinq jours après l'effondrement du régime républicain et la prise de la ville par les Khmers rouges, Phnom-Penh demeure coupée du reste du monde. Même à Pékin, où se trouve le prince Sihanouk, *il a été rigoureusement impossible,* indiquait lundi matin l'A.F.P., d'obtenir depuis samedi la moindre information sur ce qui se passe actuellement à Phnom-*Penh et dans le reste du pays.*

Samedi, dans une dépêche datée de Pékin, l'agence yougoslave Tanyoug rapportait que le prince Sihanouk avait démenti les informations selon lesquelles quelques poches de résistance subsistaient au Cambodge. Le même jour, cependant, la radio du FUNC annonçait, selon une dépêche U.P.I. en provenance de Saigon, que quatre provinces — Siem Reap et Pursat, au nord-ouest, Prey-Veng au sud-est, et Koh-Kong, au sud-ouest — échappaient encore au contrôle des révolutionnaires. En revanche, selon cette radio, citée par Chine nouvelle, neuf capitales provinciales ont été *« libérées »*; il s'agit de Kompong-Som (Sihanoukville), Kompong-Cham, Battambang — seconde ville du pays — Kompong-Speu, Svay-Rieng, Kampot, Takeo, Kompong-Thom et Kompong-Chhnang. Les Khmers rouges ont également pris possession du poste frontalier de Poipet, en bordure de la Thaïlande.

Environ dix mille réfugiés cambodgiens sont arrivés en Thaïlande, après la chute de Phnom-Penh, a déclaré samedi le premier ministre *thaïlandais.* Il a précisé que des soldats, ainsi que plusieurs généraux — parmi lesquels l'ancien commandant en chef de l'armée républicaine et président de l'éphémère « comité suprême », le général Sat Suthsakhan — figuraient parmi les *réfugiés. Les autorités thaïlandaises* ont d'autre part révélé que la famille de M. In Tam, ancien premier ministre du Cambodge, et l'un des « sept traîtres » condamnés à mort par les Khmers rouges, s'est également réfugié dans le district d'Aranyaprathet.

M. Khieu Samphan est-il dans la capitale ?

Devant le silence de Phnom-*Penh, de plus en plus de gouvernements* — même les mieux disposés à l'égard du GRUNC — s'interrogent sur l'étendue de l'autorité de ses membres, souligne *l'A.F.P., dans un câble de Bangkok.* C'est ainsi que, parmi les pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique qui avaient, à l'unanimité, reconnu dès vendredi le GRUNC, l'Indonésie a décidé de retarder sa décision définitive.

Bien que M. Khieu Samphan soit généralement considéré comme le détenteur de pouvoirs politiques et militaires étendus, on ignore toujours s'il est arrivé dans la capitale cambodgienne. Selon l'A.F.P., la seule autorité à Phnom-Penh, pour le moment, est un état-major militaire installé au lycée Descartes. Le prince Sihanouk a, en tout cas, adressé vendredi à M. Samphan un message, cité samedi par Chine nouvelle, qui stigmatise *« l'horrible guerre que les Etats-Unis ont injustement imposée au peuple cambodgien ». « Grâce aux forces armées populaires de libération nationale du Cambodge,* poursuit le message, *notre patrie s'est hissée au rang du peuple le plus héroïque de l'histoire humaine et est devenue le premier pays dans le monde à remporter une victoire à 100 % sur l'impérialisme le plus riche le plus puissant, le plus cruel, le plus perfide, le plus entêté, le plus chauvin de tous les temps, c'est-à-dire l'impérialisme américain. »*

Une grande manifestation populaire, à laquelle ont assisté plus de dix mille personnes, avait été organisée samedi à Pékin, dans la vaste salle du Palais du peuple, pour marquer la victoire des Khmers rouges. Le prince Sihanouk, cependant, n'assistait pas à ces festivités. Il était retenu au chevet de sa mère — la reine Sisiwath Kossamak — mourante, à *laquelle* a également rendu visite le président Kim Il Sung, de Corée du Nord.

Le prince Sihanouk a reçu des messages de félicitations des présidents de la Haute-Volta, de la Pologne, de la Tunisie et du roi du Maroc. Le gouvernement provisoire d'union nationale laotien a décidé de reconnaître le GRUNC. Enfin, le pape Paul VI, dans son message dominical, a invité les nouveaux dirigeants du Cambodge à faire preuve de clémence. *« Nous avons à présent le cœur tremblant pour les populations du Cambodge où, une fois les combats terminés, nous voudrions que vengeances et représailles leur soient épargnées »,* a-t-il dit notamment.

M. KISSINGER : ce qui s'est passé brise le cœur.

« Ce qui s'est passé au Cambodge brise le cœur. Nos adversaires politiques parlent de notre intervention au Cambodge comme si nous n'avions pas eu assez d'une guerre sur les bras et y avions entraîné un pays neutre pour le plaisir », a déclaré M. Kissinger à *l'Express* dans une interview publiée par cet hebdomadaire dans son numéro du 21 avril.

Précisant les raisons de l'intervention américaine au Cambodge, le secrétaire d'Etat ajoute : *« En fait, nous sommes entrés au Cambodge parce qu'il y avait soixante mille soldats nord-vietnamiens dans des sanctuaires tout le long de la frontière. Nous en avons capturé quinze mille et nous avons saisi 20 000 tonnes de matériel de guerre. Après cela, nos pertes au Vietnam sont tombées de cent à cinquante par semaine, et finalement à dix. Nos opérations au Cambodge ont empêché les Nord-Vietnamiens de lancer des offensives prévues dans les régions 3 et 4, à Saigon et dans le Delta. Nous l'avons fait pour protéger l'évacuation de nos troupes du Vietnam et, de ce point de vue, le Cambodge a été un succès. »*

A ceux qui reprochent aux Etats-Unis de n'avoir pas fait les efforts nécessaires pour obtenir un règlement politique au Vietnam et au Cambodge après les accords de Paris de 1973, M. Kissinger répond : *« L'expérience m'a appris qu'il est impossible d'obtenir un règlement politique sans un équilibre sur le plan militaire. L'été 1973, par exemple, nous n'avons jamais été aussi proches d'un accord politique au Cambodge, mais cet espoir s'est évanoui le jour où il n'a plus été possible d'avoir recours aux bombardements. Nous avons perdu la possibilité d'échanger l'arrêt des bombardements contre des concessions politiques. »*

M. Kissinger déclare, d'autre part, à propos de son avenir personnel : *« Si mon analyse de la situation est correcte, s'il nous faut, comme je le crois, rallier les autres pays et notre peuple aux tâches qui nous attendent, alors ce n'est pas le moment de m'en aller. A moins que le président ne me le demande, ce qu'il n'a pas fait. Je crois donc que je suis là encore pour quelque temps. »*

Philippines

● TROIS EVEQUES ont fait appel au pape Paul VI pour que celui-ci intervienne en faveur du leader de l'opposition emprisonné, M. Benigno Aquino, qui en est au dix-septième jour de sa grève de la faim, a révélé l'épouse de celui-ci. M. Aquino, secrétaire général du parti libéral dissous, a été emprisonné peu après l'instauration de la loi martiale, il y a trente mois. Il a posé comme condition de l'arrêt de sa grève de la faim la levée de la loi martiale. — *(A.F.P.)*

INDOCHINOISE APRÈS LA CHUTE DE PHNOM-PENH ET DE DA-NANG

Cinq porte-avions américains participeront aux opérations d'évacuation

De notre correspondant

Washington. — M. Kissinger devait déposer de nouveau lundi après-midi 21 avril, probablement pour la dernière fois, devant la commission des appropriations de la Chambre, pour y livrer l'ultime combat de la « bataille des crédits », pratiquement perdue par la Maison Blanche. En effet, après une semaine de discussions en commissions, il est clair que le président Ford a subi un double échec. Le Congrès, d'une part, a ignoré le délai limite du 19 avril, recommandé par le chef de l'exécutif ; d'autre part, il se refuse à approuver les crédits d'aide militaire, malgré les appels pressants du secrétaire d'Etat et du général weyand, et la réduction, pratiquement acceptée, de la demande initiale de 722 millions de dollars. En revanche, le Congrès approuvera probablement 200 millions de dollars de crédits pour l'aide « humanitaire », mais, là encore, le président Ford a dû accepter de donner des garanties sur l'évacuation rapide des ressortissants américains de Saigon.

En fait, l'évacuation est maintenant la préoccupation majeure de la Maison Blanche et du Capitole. Le Congrès s'intéresse essentiellement au départ des nationaux américains, et accessoirement à celui des Sud-Vietnamiens dont la vie est considérée en danger. Le mouvement des forces navales américaines, confirmé samedi matin, annonce une évacuation plus rapide que prévue. La situation militaire a été jugée assez compromise pour que soit déclenchée une opération d'évacuation superviée et coordonnée par l'ambassadeur Dean Brown, nommé à la tête d'une « force spéciale » opérant à partir du département d'Etat, le Pentagone gardant le contrôle des opérations militaires proprement dites. A vrai dire, un léger désaccord est apparu entre M. Schlesinger, secrétaire à la défense, et M. Kissinger. Le premier estime qu'il n'y a maintenant plus de temps à perdre pour évacuer les nationaux américains, alors que le secrétaire d'Etat, sur les conseils de l'ambassadeur à Saigon, M. Martin, recommande de ne pas forcer le rythme de l'évacuation afin d'éviter la panique et l'affondrement des forces sud-vietnamiennes — dont les derniers ressortissants américains risqueraient d'être les victimes.

Compte tenu de la dégradation accélérée de la situation militaire et de l'attitude du Congrès, le président Ford semble avoir arbitré en faveur du Pentagone, en décidant de mettre en marche le processus d'évacuation. L'ampleur de la protection militaire pose cependant des problèmes. Le départ de quelque trois mille nationaux américains justifie-t-il la participation de cinq porte-avions, dont deux, le *Hancock* et l'*Okinawa*, disposent d'hélicoptères lourds utilisés par les « marines » pour l'évacuation réussie de Phnom-Penh ? Ce déploiement pourrait indiquer que le gouvernement américain est décidé, malgré les réserves du Congrès, à évacuer un maximum de Sud-Vietnamiens menacés, en restant cependant très en deçà du nombre — cent soixante-quinze mille — des personnes officiellement portées sur les listes d'évacuation. Il est concevable également que cette imposente démonstration de force ait pour objectif d'intimider tant les Nord-Vietnamiens que les Sud-Vietnamiens et de les dissuader d'intervenir et de gêner l'opération d'évacuation. Le Pentagone, en fait, paraît craindre davantage des incidents sérieux avec les forces sud-vietnamiennes en déroute que le risque d'un bombardement par les Nord-Vietnamiens. Néanmoins, compte tenu des réserves clairement exprimées au Capitole sur l'emploi éventuel de la force pour assurer l'évacuation de ressortissants d'un pays tiers — en l'occurrence de Sud-Vietnamiens, — le gouvernement entend agir avec prudence. Au Pentagone, on pense que l'évacuation sous la protection de quatre mille « marines » d'un certain nombre de Sud-Vietnamiens avec des nationaux américains ne devrait pas soulever de difficultés avec le Congrès — qui a déjà gardé le silence sur l'évacuation des Cambodgiens, effectuée sans autorisation expresse du pouvoir législatif. Les milieux du Pentagone estiment toutefois que le Congrès n'acceptera pas que, pour évacuer des Sud-Vietnamiens après le départ des Américains, il soit fait appel à des effectifs supérieurs à ceux employés pour l'évacuation des ressortissants américains. Ces mêmes milieux restent discrets sur les consignes qui seront données aux troupes engagées dans une opération d'évacuation d'urgence. Ils laissent seulement entendre que si celles-ci étaient attaquées en cours d'opération, les forces aériennes et terrestres ne seraient soumises à aucune restriction concernant l'emploi de leurs armes.

HENRI PIERRE.

(Dessin de KONK.)

Recul des forces gouvernementales à Xuan-Loc et Ham-Tan

La chute de la ville de Xuan-Loc, à 70 kilomètres à l'est de Saigon, a été annoncée de source militaire sud-vietnamienne, lundi matin, 21 avril. Soumises dès l'aube à un intense bombardement d'artillerie, les forces gouvernementales ont dû abandonner les dernières positions qu'elles tenaient dans le secteur, ainsi que la localité elle-même — qui a été aussitôt occupée par les forces révolutionnaires.

Plus à l'est, la ville de Ham-Tan, capitale de la province de Binh-Tuy, a été attaquée lundi matin par des unités d'infanterie appuyées par des blindés. Selon certaines dépêches, le commandement de Saigon aurait perdu le contact radio avec la ville, et les forces révolutionnaires, qui avaient conquis deux positions gouvernementales depuis samedi, à proximité de Ham-Tan, y auraient déjà pénétré.

La base de Bien-Hoa menacée

Le recul des forces sud-vietnamiennes dans les secteurs de Xuan-Loc et de Ham-Tan risque d'être lourd de conséquences. L'Agence France-Presse signale qu'une « *grande confusion* » règne dans le port de Vung-Tau, où des scènes de panique commencent à se produire. Mais la menace la plus grave pèse sur la base aérienne de Bien-Hoa, une trentaine de kilomètres au nord-est de Saigon. La base a déjà subi les bombardements de l'artillerie lourde des révolutionnaires, et l'on apprend à Saigon que les chasseurs-bombardiers de l'aviation gouvernemente ont dû renoncer à l'utiliser la nuit. La population de Bien-Hoa, qui était autrefois de 93 000 habitants, s'est considérablement gonflée avec l'afflux des réfugiés. Si, comme on s'y attend, la pression des forces révolutionnaires se précise contre Bien-Hoa, un flot humain se dirigera nécessairement vers Saigon, où l'on craint qu'il ne sème la panique.

On n'exclut pas que, face à cette situation, le haut-commandement sud-vietnamien fasse appel aux divisions dont il dispose encore dans le delta. Mais, note l'agence France-Presse, les éléments des forces révolutionnaires qui se trouvent déjà dans cette région auraient dès lors le champ libre pour déclencher par le sud des attaques en direction de Saigon.

Les intentions des forces du G.R.P. en ce qui concerne la capitale sud-vietnamienne font cependant l'objet de spéculations diverses. Il n'est pas sûr, en effet, qu'elles envisagent un assaut contre une ville actuellement surpeuplée et encore bien défendue. C'est en particulier l'opinion qu'auraient exprimée des diplomates soviétiques, cités de Moscou par le *New York Times*, et qui se fondent sur de récentes conversations avec des responsables nord-vietnamiens et du G.R.P.

A Saigon, le président Thieu devait prononcer lundi un discours radiodiffusé, et recevoir auparavant les membres de l'Asssemblée nationale et du Sénat. Toutes sortes de rumeurs circulent dans la capitale sud-vietnamienne, tant sur les intentions du chef de l'Etat que sur les activités de l'opposition. Citant des sources officieuses, l'Agence France-Presse fait état de l'assignation à résidence de onze officiers supérieurs — dont cinq généraux — afin, dit-on, de faciliter l'enquête en cours dans les responsabilités encourues dans les revers des forces gouvernementales. D'autres sources rapportent qu'une compagnie gouvernementale s'est mutinée samedi dans un secteur du delta.

LE F.N.L. EXHORTE LES HABITANTS A RESTER OU ILS SONT

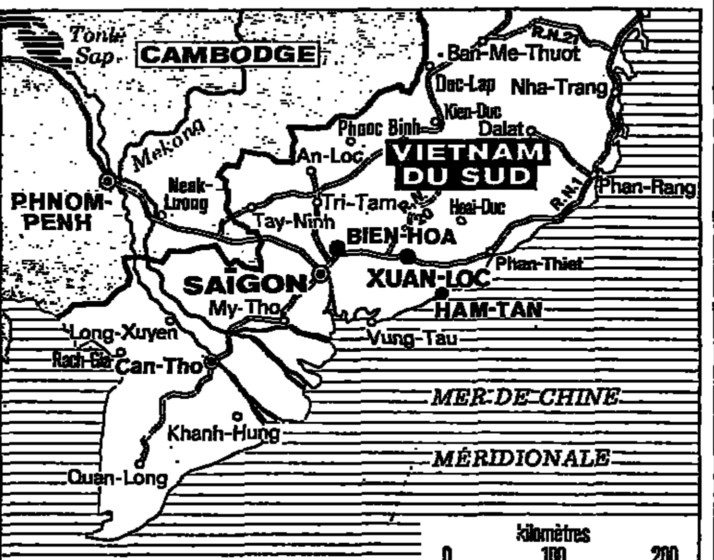
La radio du Front national de libération du Vietnam du Sud, captée à Bangkok, diffuse d'heure en heure depuis lundi matin 21 avril un appel à tout le peuple vietnamien et particulièrement à ceux qui travaillent avec les Américains pour les inviter à ne pas quiter le pays et les assurer qu'ils n'ont rien à craindre pour leur sécurité.

L'appel exhorte les Vietnamiens à refuser d'être évacués et à rester où ils sont.

La radio diffuse également de nouveaux appels aux soldats et officiers de l'air, de terre et de mer afin qu'ils rejoignent les zones sous contrôle du G.R.P. Elle invite les unités chargées de la garde des magasins et des dépôts d'armes et de munitions à le protéger pour empêcher l'administration de Saigon de les faire sauter avant de se replier.

L'agence de presse du G.R.P. a démenti le 20 avril, à Hanoï, les allégations de Washington selon lesquelles des « *représailles sanglantes* » seraient exercées dans les zones récemment occupées par les forces révolutionnaires au Vietnam du Sud. L'agence affirme que le G.R.P. pratique, au contraire, une politique visant à « *réaliser la réconciliation et la concorde nationales et à éliminer la haine et la suspicion semées par les impérialistes américains et par Nguyen Van Thieu parmi les Vietnamiens* ».

Enfin, le G.R.P. — qui proteste, en même temps que le Vietnam du Nord, contre l'envoi de bâtiments de guerre américains dans les eaux territoriales sud-vietnamiennes — affirme que, sans avoir proposé une trêve pour l'évacuation des Américains demeurant au Vietnam du Sud, il ne désire faire aucun obstacle à leur départ. — (*A.F.P.*)



UN NOUVEAU VIETNAM...

Dans un premier article (le Monde daté 20-21 avril), notre envoyé spécial Jacques Decornoy a rendu compte de ses premières impressions à Da-Nang, désormais sous l'autorité du G.R.P. sud-vietnamien. Il poursuit la description de la situation dans cette ville.

De notre envoyé spécial

Da-Nang. — Si les cinémas font encore recette, les films projetés sont désormais des films révolutionnaires vietnamiens. Dans une école bourrée de bambins, nous avons également constaté que les tout-petits ont rapidement appris la fort martiale chanson *Libérons le Sud*. Bien des établissements scolaires demeurent fermés, mais les réouvertures s'organisent dans le primaire surtout. L'invasion des classes par les réfugiés explique le retard pris, mais il faut aussi « recycler » les instituteurs et les professeurs, leur apprendre la nouvelle foi, leur montrer comment expliquer aux jeunes les bouleversements révolutionnaires. Les voici dans un lycée tous et toutes venus sur leur scooter, notant les diverses phases de la guerre de libération. Sont en passe d'être modifiés les programmes d'histoire, de littérature et de sciences humaines.

Parmi ces « recyclés », un groupe de religieuses, francophones d'ailleurs. L'une d'elles, parfaitement à l'aise au milieu d'un groupe de gens ne croyant guère en un au-delà, affirme qu'actuellement elle n'a aucune raison de se plaindre. Elle est restée avec les autres religieuses, les prêtres, l'évêque : « *Notre place est au milieu des pauvres*... » Nous voici loin du Vietnam du Nord de 1954 et de la fuite vers le sud de nombreux catholiques.

Il y a bien eu affolement pourtant — et fuite de ceux qui auraient eu à rendre des comptes. Il y a aussi des retours parfois, depuis le lointain Cam Ranh, bien plus au sud. Quand Bien-Hoa est sous le tir des canons, autant rentrer chez soi. Un bilan objectif de ces départs, de ces rentrées, est impossible à présenter honnêtement et les calculs ont encore été brouillés par l'arrivée des réfugiés de Hué. Mais enfin Da-Nang est une ville très peuplée.

La meilleure heure pour le constater est celle du marché. Tôt le matin il y a foule et les produits abondent. Pour la première fois ici, comme à Hué, comme dans toutes les villes de la côte et dans celles des Hauts-Plateaux, les révolutionnaires se trouvent aux prises avec les délicats problèmes de la gestion de masses urbaines (des millions de gens) au mode de vie et souvent de pensée tout différent du leur. Toute question d'encadrement politique mise à part il faut nourrir cette population, lui fournir du travail, la payer. La question est d'autant plus difficile à régler que la façade saigonnaise s'est écroulée sans préavis. On s'attendait à un long siège et le fruit tombe tout de suite.

Sans doute pour des questions de maintien de l'ordre ou d'efficacité, la ville est encore dirigée par un comité révolutionnaire militaire de neuf membres. Outre son chef, Ho Nghinh, membre du comité central du Front national de libération, il comprend notamment les deux généraux Nguyen Chan et Nguyen Ba Phat. Pour l'instant les fonctionnaires sont payés cent piastres par jour, plus des allocations de riz mensuelles, par personne adulte, de dix-huit kilos. « *Une différence avec le passé* », constate une enseignante qui recevait vingt-trois mille piastres par mois. La vie est donc plus dure, du moins pour ceux qui avaient un métier assez bien rémunéré. Mais pour l'instant, en tout cas, on ne constate aucune frénésie d'achats. Dans quelque temps, l'approvisionnement en denrées de base sera une question de production à la campagne, d'organisation, d'intendance, bureaucratique ou non. On verra bien, mais la mutation interviendra lorsqu'il faudra constater que l'essence ne coule plus à flot pour les motos, lorsque les pièces de rechange deviendront rares et que le vêtement se fera moins multicolore parce que le tissu ne reflétera plus les vogues en cours un peu partout en Asie du Sud-Est.

L'austérité des cadres et combattants révolutionnaires n'a pas fini d'étonner les jolies adolescentes et les fils de fonctionnaires et de commerçants. Pour le moment, elle frappe les anciens soldats saigonnais coincés dans Da-Nang.

L'évacuation ordonnée

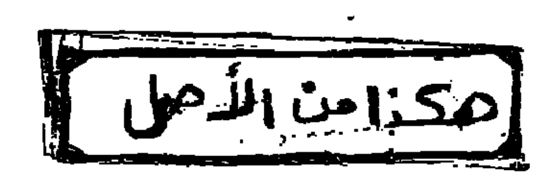
Il y a eu, bien sûr, de nombreux prisonniers, mais aussi une foule de militaires troquant l'uniforme pour l'habit civil. Des dizaines de milliers de ces hommes se trouvaient à Da-Nang, et un appel fut lancé dans la région. Il fallait se faire enregistrer tout de suite. Les officiers, dit-on, seraient actuellement repris en main idéologiquement quelque part dans la province. Les autres, semble-t-il, dans leur majorité, se sont vu confier une sorte de carte d'identité et vivent en ville, qui chez des parents, qui chez des amis. Leur sort ne pourra sans doute pas être réglé tout de suite, mais il faut bien constater que, trois semaines seulement après la défaite, l'affaire n'a pris aucune proportion catastrophique. Et trois semaines c'est peu quand on sait que cette question n'est qu'une de celles que doivent régler les nouveaux « patrons ». Pour ces soldats, l'affaire de Da-Nang scelle un triste destin sans que le sang ait été versé. Pour toute la population, elle signifie le retour définitif à la paix, ou plutôt sa découverte pour la plupart des habitants.

Da-Nang, à la fin du mois de mars, a reçu un grand coup de bambou sur la tête. Ce n'était pas une offensive parmi d'autres mais la dernière. Les premiers à le comprendre furent sans doute les quelque cinq cents mille réfugiés, ces foules pour qui prendre la route, baluchon sur la charrette ou le camion, était devenu une triste habitude. Or, que constate-t-on aujourd'hui. Ils sont tous repartis : cinq cent mille personnes regagnant leur ville d'origine ou leurs villages. Les révolutionnaires, comprenant que la situation était intenable et interdisait toute mise en place sérieuse de leur administration, ordonnèrent un départ immédiat. Mais un tel ordre était-il nécessaire ? Pour la première fois il a été possible de reprendre la route sans craindre une balle perdue, une roquette, un raid aérien. Souvent, tous les biens ont été perdus lors de cet ultime exode de mars. Mais cette fois c'est la paix totale, sûre. L'avenir, on verra bien. Déjà il ne faut plus payer le fonctionnaire pour avoir un papier, déjà on sait que les douteux espoirs des mille bricolages autour de bases militaires ou de cabarets, tout cela c'est fini. Da-Nang découvre qu'elle a en grande partie dû son éphémère existence à une guerre avide de faux citadins, de paysans déracinés, ces objets de la « *politique d'urbanisation forcée* » chère à certains idéologues américains. Et ces vietnamiens-là regagnent leur terroir.

Da-Nang, ancienne quintessence de tous les ingrédients de la guerre, est moins aujourd'hui à l'heure de Hanoï qu'à celle du nouveau Vietnam qui, ancré dans la tradition nationale, surgit avec une rapidité stupéfiante.

JACQUES DECORNOY.

● *Le Vietnam du Nord* a démenti le dimanche 20 avril une accusation lancée vendredi par le ministre laotien de la défense selon laquelle les forces nord-vietnamiennes et le Pathet-Lao auraient lancé une offensive contre plusieurs positions militaires tenues par la partie de Vientiane. — (*Reuter.*)



ASIE

LA CORÉE DU SUD « REVITALISÉE »

(Suite de la première page.)

L'opposition conteste fortement l'interprétation triomphale que le régime donne des résultats du référendum de février : 80 % des électeurs inscrits ont participé au scrutin, et 73 % des votants ont *approuvé la politique* du président Park. Mais si l'électorat rural a suivi, apparemment du moins, les consignes du gouvernement, celui des grandes villes s'est comporté très différemment. A Séoul, les abstentions ont représenté près de 40 % des inscrits, et la proportion réelle des « oui » dépasse à peine un tiers. A Pusan, le grand port du Sud, plus d'un quart des inscrits ont voté « non ». Au total, on constate que, sur un peu plus de seize millions sept cent mille électeurs, plus de sept millions n'ont pas donné au président Park l'approbation qu'il demandait. Compte tenu de la manière dont la consultation avait été organisée (*le Monde* du 12 février 1975), ce chiffre est impressionnant.

L'épisode du référendum n'a d'ailleurs pas changé grand-chose au climat politique sud-coréen. Bâillonnée pendant la consultation, l'opposition n'a fait que se durcir et s'élargir dans le combat.

La vraie question qui se pose maintenant est de savoir ce que va faire le président. Des bureaux de la Maison Bleue, sa résidence, d'où émanèrent déjà, en 1972, la Constitution autoritaire, en 1973 quelque trois cents décrets-lois, en 1974 les quatre « mesures d'urgence » — lisez les décrets répressifs, — devraient maintenant sortir les plans du système politique « *au-dessus des partis* » fondé sur l'« *harmonie nationale* », qu'il a annoncés en vue de réaliser une « *fusion* » de tous les éléments du pays.

Ses adversaires *objectent* que l'harmonie nationale est en réalité un but plus inaccessible que jamais après tout ce qui vient de se passer. Malgré cela, le président entend faire franchir une nouvelle étape à son programme de « *revitalisation* ». Il veut aller de l'avant, plus loin dans ce *yushin* (mot coréen pour « *revitalisation* »), qui est, a-t-il dit, « *une nécessité historique et inévitable, le seul chemin de survie* », et que ses adversaires, pour leur part, fustigent d'un seul mot : c'est le fascisme, disent-ils, sous un nouveau nom.

La politique du président Park donne l'impression, depuis 1972, d'une fuite en avant : il n'a d'autre issue que d'aller toujours plus loin dans la voie du pouvoir personnel, du totalitarisme, c'est-à-dire à l'opposé du système de libertés dont la Corée du Sud *s'était proposé d'être le modèle* et le bastion, face au « totalitarisme » communiste de la Corée du Nord et du président Kim Il Sung.

Un état de « semi-guerre »

Cherchons à comprendre les motifs politiques et psychologiques du président : cela peut éclairer les événements futurs dans ce pays, qui risque fort de rester non pas celui des matins calmes, mais celui des jours turbulents. On peut reconnaître au *président Park* ce que les Japonais appellent la « *sincérité* », mot d'ailleurs dangereux dans le sens qu'ils lui donnent, car il justifie aussi bien l'entêtement convaincu dans l'erreur que la pureté des intentions dans la re*cherche du bien. Il y a chez lui* la conviction profonde d'être investi d'une mission, celle de défenseur et de sauveur de la bien-aimée patrie coréenne. Cette sincérité n'est-elle plus aujourd'hui, comme l'en accusent ses ennemis, qu'une soif du pouvoir ? En tout cas, en gouvernant depuis bientôt quinze années, il a *acquis* la *conviction, ses actes le prouvent*, que sa mission ne peut être léguée à aucun autre, qu'il doit rester au pouvoir, que sans lui son œuvre, donc son pays, s'écroulerait. D'où la Constitution préfabriquée de 1972, qui lui conféra le droit, *et les moyens*, de *se faire* indéfiniment réélire.

Sa justification — et sa hantise — est que la Corée du Sud se trouve, selon son expression, en état de « *semi-guerre* ». On peut en effet lui concéder que le Nord communiste exerce sur le Sud une redoutable pression politique, diplomatique et militaire, pour ne *pas employer le mot controversé* de « menace ». Mais le Nord peut en dire autant, quand par exemple il voit pointée sur lui l'artillerie nucléaire américaine. La politique du président Park n'est pas précisément faite pour arrêter cette « semi-guerre », pas plus d'ailleurs que ne l'est celle du président Kim Il Sung.

Est-ce à dire que, quand il a ouvert le dialogue avec le Nord, le président sud-coréen n'avait pas l'intention d'aboutir ? Laissons au jugement de l'histoire cette question discutée. Mais il y a des raisons de penser que, paradoxalement, ce contact avec le Nord a été un motif décisif de l'étranglement, au Sud, des libertés démocratiques, qui jusque-là étaient restées assez vivantes.

Le dialogue avec le Nord est proposé en août 1971. En mai 1972, M. Lee Hu Rak, alors chef de la C.I.A., séjourne secrètement à Pyongyang, et, en novembre, il *y retourne* et s'entretient avec M. Kim Il Sung lui-même. Le rapport qu'il fait en revenant alarme le président Park, en lui donnant à penser qu'entre le Sud et le Nord le jeu est plus que jamais stratégiquement inégal. En *face, c'est l'unité totalitaire*, l'organisation rigide, la discipline impitoyable, l'effort. Pas de presse, d'Assemblée ni de parti d'opposition. Le chef est tout-puissant, et son nom même ne peut être prononcé sans une rallonge obligatoire de louanges.

Il faut donc réformer, reconstruire le Sud. La solution aurait *pu être d'en faire* une démocratie plus juste, plus intègre et plus libre. Le président Park s'engage dans une tout autre direction, celle du régime autoritaire, et il lance à la fin de 1972 son plan de « *revitalisation* » *(yushin)*. Il ne réussira que *trop bien* à *équilibrer* la dictature d'en face par la sienne, le projet de dialogue ayant, incidemment, sombré dans l'intervalle.

Désormais, la contradiction n'est *plus supportée, et* tout opposant doit être considéré comme un traître à la patrie : quinze ans de prison, et même la prison à vie, ou la mort, s'il est procommuniste. Dans tout cela apparaît encore un trait de son caractère, la marque indélébile qu'il a reçue dans sa jeunesse comme cadet et gradué de l'Académie militaire nippone, *puis comme officier* modèle de l'armée impériale. Certes, il a été de tout temps un patriote coréen passionnément attaché à servir son pays. Mais toute son action a gardé l'inspiration et le style acquis pendant ses années d'apprentissage : une rigueur froide, l'exigence d'une discipline totale, l'allergie à toute opposition, et l'aversion pour les partis politiques, gênants et bavards.

L'arsenal législatif et la répression

Telle est probablement la psy*chologie qui sous-tend sa fuite* en avant. A la fin de 1972 et dans la première moitié de 1973, le système est mis en place : annonce du *yushin*, loi martiale débouchant sur le référendum de décembre 1972, nouvelle Consti*tution, élection du président non* plus par le peuple mais par un corps de notables, élection d'une Assemblée domestiquée dont un tiers est nommé par le président. En août 1973 enfin, celui-ci fait enlever M. Kim Dae Jong, son *seul rival sérieux, principal leader* de la gauche. Les étudiants entrent les premiers en lutte contre le nouveau système au mois d'octobre, entraînant un large mouvement d'opposition. C'est alors, au début de 1974, la pro*clamation de l'état d'urgence et* la vague d'arrestations et de condamnations. L'attentat du 15 août dernier contre le président, qui coûta la vie à son épouse, déclenche, à titre de diversion, des manifestations *anti-japonaises organisées*. Après la venue du président Ford à Séoul (décembre 1974), le référendum de février 1975 ouvre la nouvelle phase de la « *revitalisation* ».

Face aux résistances qu'il rencontre, le chef de l'Etat renforce l'arsenal législatif dont il dispose. C'est un deuxième trait de sa stratégie, qui l'amène à pratiquer ce que les Américains appellent *l'overkill*, l'accumulation de moyens permettant de tuer plusieurs fois l'ennemi. Déjà la Constitution de 1972 faisait de lui le dictateur probablement le mieux armé du monde : l'article 53 lui donne le droit, en cas *de menace contre l'ordre public*, « *ou si l'on s'attend à pareille menace* » *(sic)*, de « *suspendre la liberté et les droits du peuple inscrits dans cette Constitution* ». Mais ce n'est pas assez, et le président y a superposé l'état d'urgence, avec *ses terribles décrets. Quand* il rapporte ceux-ci, il les remplace par le blanc-seing, qu'il obtient du référendum, superposé lui-même à l'état d'urgence, qui, nous l'avons dit, demeure en vigueur.

La complète abolition des garanties des droits du citoyen a *déchaîné sur le pays une répression* qui est allée en s'aggravant. Sa police, il est vrai, a l'habileté de laisser au peuple ses menues libertés, sans *sévir* contre les combines et petits trafics qui font partie d'une certaine anarchie quotidienne, chère *aux Coréens*. Mais les éléments évolués de la société ne bénéficient pas de cette indulgence s'ils essayent d'échapper aux contraintes politiques et policières : toute la rigueur du système se fait alors sentir.

La C.I.A. sud-coréenne reste l'instrument principal — certains disent même le moteur — du régime. En *dépit* des promesses présidentielles faites au départ de M. Lee Hu Rak, elle n'a été ni réformée ni mise au pas. Les libertés fondamentales et les droits de l'homme sont constamment et cruellement bafoués par la C.I.A. et par les diverses polices parallèles, dont la police militaire. La C.I.A. contrôle en fait les procureurs et les juges, qui sont entièrement aux ordres du gouvernement.

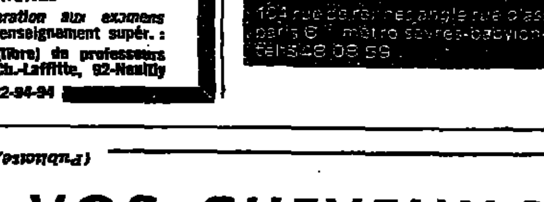
Les six premiers mois de 1974 ont probablement été décisifs pour susciter à l'encontre du président Park des haines définitives. Ils *ont été marqués par des centaines* d'arrestations (toutes n'ont pas *été* maintenues) et par une longue série de condamnations — plus de deux cent cinquante, — dont beaucoup furent prononcées après la révocation des décrets au nom desquels les peines avaient été requises. Le fait que cette répression ait frappé un nombre important de personnalités respectées de l'élite libérale, qui se sont vu infliger, pour des motifs purement politiques, des peines très sévères, a creusé entre l'opposition et le président un fossé que les huit pendaisons de Séoul, le 9 avril, ont encore élargi. Si l'on ajoute le recours aux violences et même à la torture, sur lesquelles *les détenus libérés ont apporté des* témoignages retentissants, on comprendra que, pour l'opposition, le point de non-retour soit dépassé.

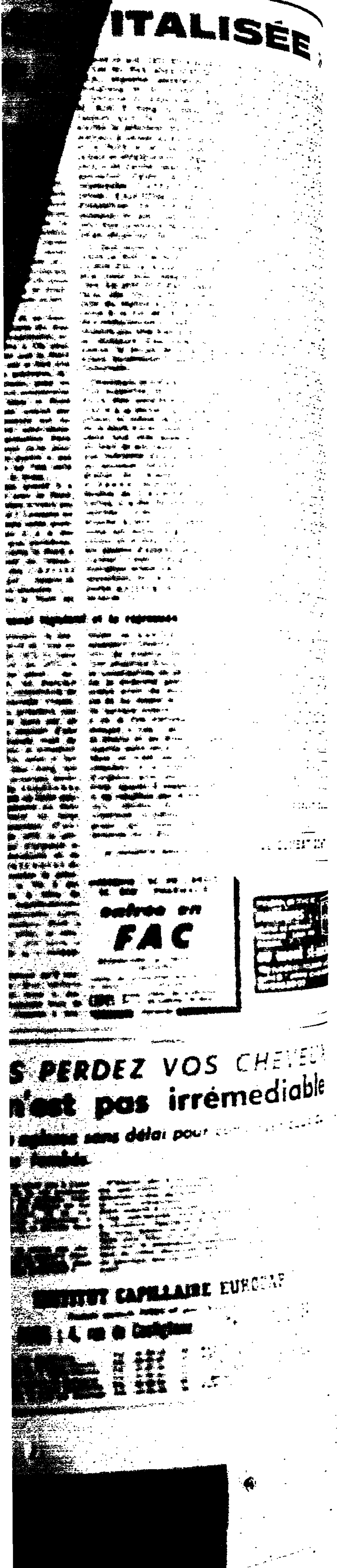
Reste à savoir si cette opposition sera de taille à provoquer la démission ou la chute du président. En plus des forces de sécurité et de police, celui-ci dispose du soutien de tous ceux qui, au nom de la sécurité et de l'anticommunisme, sont prêts à fermer les yeux sur les excès du régime : le parti gouvernemental, la bureaucratie, les cadres provinciaux et locaux, les propriétaires terriens et gros possédants, les ruraux ; enfin, les milieux industriels et commerciaux plus ou moins réticents mais soucieux d'ordre avant tout. Jusqu'à quand le président Park continuera-t-il à assurer cet ordre ?

ROBERT GUILLAIN.

Prochain article :

« LE COMBAT CONTINUE »





EUROPE

Italie

La violence politique a contraint les grands partis à élaborer un front commun

De notre correspondant

Rome. — L'Italie célèbre cette semaine le trentième anniversaire de la chute du fascisme dans un climat de malaise et d'inquiétude. Succédant à quatre journées de désordes, qui ont coûté la vie à trois jeunes gens, de nombreuses autres personnes étant blessées, la grève générale de mardi 22 avril vient ajouter un peu plus à la confusion des esprits. Déjà difficile à faire admettre dans un pays convalescent, où l'arrêt de travail — local ou sectoriel — est quotidien, elle a pris une dimension qui était pas prévue au départ : envisagée d'abord pour défendre l'emploi et le pouvoir d'achat, elle se veut maintenant, selon la C.G.I.L., *« une grande preuve de la fermeté de l'engagement antifasciste »*.

Le fascisme lui-même apparaît-il aux différentes familles politiques comme le péril le plus urgent ? On peut en douter, malgré les belles professions de foi et les cris indignés entendus à gauche comme à droite ces derniers jours. S'il paraît acquis que la plupart des attentats — et ils sont nombreux en cette période préélectorale — sont dus à des extrémistes de droite, si les néofascistes ne perdent pas une occasion de provoquer des désordres, force est de constater que les graves incidents de la semaine dernière, susceptibles de se reproduire n'importe où, n'importe quand, ont eu pour acteurs des groupes d'extrême gauche. Ce sont eux qui ont brisé des vitrines dans plusieurs grandes villes, donné l'assaut à des sièges de partis politiques ou à des journaux. On a beau parler de « provocations », soupçonner des infiltrations, dans ces groupes, de fascistes ou de policiers, la réalité est là. Pour être motivée par l'assassinat d'un militant à Milan, pour être moins lâche que la pose de bombes anonymes dans des bâtiments publics ou sur des voies ferrées, cette forme d'expression politique n'en contient pas moins quelques germes du « fascisme » que l'on cherche précisément à extirper. Les formations de gauche et les syndicats le savent, sans pouvoir le dire aussi clairement, d'où leur embarras. Le parti communiste, notamment, dont un militant a perdu la vie samedi à Florence, pèse chacun de ses mots : il condamne toute violence sans pour autant renvoyer dos à dos les extrémismes opposés, comme la droite s'évertue à le faire dans un but électoral évident.

Rares cependant sont les hommes politiques, de quelque bord que ce soit, qui dépassent le stade du slogan pour s'interroger sur les raisons profondes pour lesquelles des jeunes descendent dans la rue, armés de barres de fer et de cocktails Molotov. Sans doute ce genre de question n'est-il pas de mise à deux mois des élections régionales. Car les réponses, aussi tâtonnantes soient-elles, conduiraient à des mises en question bien plus fondamentales que la composition de la coalition de centre gauche ou même la participation des communistes au pouvoir. La société politique italienne apparaît à beaucoup de jeunes terriblement bloqués. Ils n'espèrent rien des élections et n'attendent plus grand-chose de dirigeants à la moyenne d'âge élevée, dont beaucoup s'accrochent — depuis près de trente ans, justement, — aux mêmes fonctions.

Il est significatif qu'au-delà des polémiques, les événements des derniers jours aient rapproché les grandes forces politiques. On ne s'est guère étonné de voir M. Enrico Berlinguer, secrétaire du P.C.I., se faire recevoir le 18 avril par le président du conseil. En d'autres temps, une telle entrevue aurait suscité bien des commentaires et des spéculations. Hormis une petite frange de droite, tout le monde, au contraire, l'a trouvé normale et nécessaire. Quand, le lendemain, dans un communiqué, M. Berlinguer a condamné tout acte de violence et notamment l'attaque de sièges de partis politiques nul n'a songé à lui faire un procès d'intention. Les communistes ne sont-ils pas en Italie les meilleurs défenseurs de l'ordre public ? Bien qu'ils n'aient pas voulu proclamer cette évidence, eux-mêmes ne l'empêchent pas de faire du chemin.

Une police dépassée

Cela fait des mois que des mesures décisives sont annoncées pour lutter à la fois contre la violence politique et la criminalité. On les attend toujours. La lecture quotidienne du, journal en Italie est un exercice qui nécessite des nerfs solides ou une bonne dose d'indifférence : le nombre de vols, d'attentats, d'explosions, voire d'enlèvements et d'assassinats semble effarant. Or cette impression serait trompeuse. Citant des statistiques, le ministre de l'intérieur affirmait devant nous il y a quelques semaines que l'Italie était moins affectée par la criminalité que dans des pays plus anciennement industrialisés comme la France. Elle ne connaît pas, par exemple, de prises d'otages lors d'attaques à main armée. Mais la progression de la plupart des autres formes de criminalité, depuis quelques années, est spectaculaire. A ce rythme, l'Italie battra des records, comme c'est déjà le cas pour les enlèvements avec extorsion de rançons.

Contre ce fléau, devenu quasiment hebdomadaire, la police ne peut grand-chose : elle se heurte à l'opposition des familles elles-mêmes qui s'empressent de traiter avec les ravisseurs et demandent le secret. Mais elle n'intervient pas davantage pour prévenir des vols plus modestes, dont les auteurs sont parfaitement connus des commissariats de quartier. Et pourquoi cette passivité dans la poursuite d'agitateurs notoires de droite, alors que la découverte de locaux gauchistes clandestins — vite baptisés de *« centrales subversives »* — emplit le journal télévisé du soir ? La magistrature, de son côté, fait preuve d'une lenteur remarquable dans son exploration sur la *« piste noire »*.

Les partis de gauche ont mille raisons de soupçonner la violence politique d'être exploitée par le camp opposé, dans le but, non pas d'instaurer le fascisme — la menace n'est pas actuelle, — mais d'effrayer les électeurs et de déplacer le pouvoir un peu plus sur la droite. Hormis des groupes extrémistes, qui sont les auteurs mais non les bénéficiaires de cette violence, tout le monde se rend compte cependant des dangers de jouer avec le feu. Une explosion, quelles qu'en soient ses causes, peut avoir des conséquences incalculables. Ni les communistes ni les socialistes ni les démocrates-chrétiens ne la veulent. C'est pourquoi ils sont contraints de se rapprocher les uns des autres, malgré les prochaines élections, tout en donnant l'impression de se tourner le dos et de hausser le ton.

ROBERT SOLÉ.

● *Les représentants des partis communistes et ouvriers européens*, réunis à Rome, ont achevé, le dimanche 20 avril, l'examen de la situation des possibilités et des perspectives de la coopération économique en Europe. A l'issue de ce colloque préparatoire d'un « sommet » communiste européen, le communiqué affirme que *« tous les pays devront donner leur apport autonome actif dans la garantie du respect total de leur indépendance et de leurs choix »*.

Chypre

La «marche des femmes» sur Famagouste a mis en lumière la grande détresse des réfugiés grecs

De notre envoyé spécial

Nicosie. — Une quinzaine de milliers de femmes chypriotes grecques ont entrepris, dimanche 20 avril, une marche pacifique sur Famagouste pour attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur le sort des quelque quatre-vingt mille de leurs compatriotes qui ont perdu leur foyer à la suite de l'occupation de la partie septentrionale de Chypre par les troupes turques. Plusieurs centaines de femmes étrangères venues d'une trentaine de pays avaient pris la tête de l'imposant cortège qui mit près d'une heure et demie pour franchir, dans un silence quasi religieux, les quelque deux kilomètres séparant le petit village de Dyhrenia de la partie grecque de Famagouste.

De multiples mesures de sécurité avaient été prises : les casques bleus de l'ONU avaient établi à la sortie de Dyhrenia une sorte de corridor « neutre » où ne furent admises qu'une centaine de femmes grecques. Du côté turc, où un millier de femmes avaient organisé une contre-manifestation, cinq déléguées, dont Mme Denktash, épouse du chef de la communauté turque de l'île, se présentèrent en territoire *« onusien »* portant trois pancartes, sur lesquelles on pouvait lire : *« Nous attendons des nouvelles de nos hommes portés manquants depuis 1963 » : « La seule solution est la formation d'une fédération birégionale » ; « Jamais plus nous ne vivrons aux côtés des Grecs. »*

Le ton était ainsi donné et les optimistes impénitents qui, à la faveur de cette initiative, espéraient amorcer un dialogue devaient rapidement déchanter. Deux heures de discussion serrée, de multiples navettes entre les deux groupes stationnant aux deux extrémités du corridor « neutre » sous l'égide des officiers de l'ONU, ne purent que confirmer l'incompatibilité des thèses en présence. Comment concilier, en effet, la demande des femmes chypriotes grecques qui réclamaient l'application de la résolution 3212 de l'Assemblée générale de l'ONU sur Chypre, prévoyant le retour des réfugiés dans leurs foyers et les mots d'ordre des femmes chypriotes turques en faveur d'un fait accompli, entretenu par la présence sur l'île d'environ quatre mille soldats venant de la *« mère patrie »* turque ?

La pluie qui s'abattit en trombe sur les cortèges eut finalement raison de l'obstination touchante de certaines des manifestantes qui multipliaient à l'envi les tentatives en vue de remettre aux autorités militaires turques le mémorandum dans lequel elles exposaient leur point de vue. Les larmes aux yeux, les déléguées durent battre en retraite, abandonnant sur place les drapeaux de cinquante nations plantés en signe de défi face à Famagouste, devenue depuis neuf mois une cité fantôme, alors que ses soixante mille habitants qui ont tout perdu vivent dans des conditions déplorables, parfois sous la tente, souvent à quelques kilomètres de leurs anciennes demeures.

Le mur de haine et d'incompréhension que la guerre a érigé autour de Famagouste ne s'est pas effondré sous le simple effet d'une manifestation publique, mais une vérité qui était sur le point d'être oubliée est maintenant clairement établie. Aucun règlement entre les deux communautés de l'île n'est concevable aussi longtemps que le principe du retour des réfugiés grecs dans leurs foyers ne sera pas reconnu par les Turcs. La grande détresse des réfugiés grecs, que les observateurs étrangers ont pu mesurer dimanche, porte en elle le ferment d'une « palestinisation » du conflit chypriote. La marche sur Famagouste constitue à cet égard un cri d'alarme.

JEAN GUEYRAS.

Grande-Bretagne

Cinq ministres travaillistes publient le «calendrier» du retrait du pays de la C.E.E.

De notre correspondant

Londres. — Les membres du gouvernement travailliste hostiles au Marché commun proposent le 1er janvier 1976 comme *« Jour de l'indépendance »* pour la Grande-Bretagne. Telle est la conclusion d'un manifeste intitulé *« Stratégie du retrait »*, qui a été présenté, dimanche 20 avril, par cinq membres anti-européens du cabinet de M. Wilson. Leur but est de convaincre les citoyens qu'une rupture avec les Huit pourrait se faire *« d'une façon ordonnée et sans difficulté majeure »*.

Les cinq signataires de ce document sont M. Foot, ministre du travail, Mme Castle, ministre des affaires sociales, MM. Benn, ministre de l'industrie, Shore, ministre du commerce et Silkin, ministre de la planification.

Au cours d'une conférence de presse, les cinq n'ont pas manqué d'exploiter un discours assez maladroit prononcé la veille par M. Whitelaw. Le leader adjoint du parti conservateur avait déclaré qu'un référendum négatif sur l'Europe risquerait de provoquer une *« crise constitutionnelle sans précédent »*, car beaucoup de députés se verraient alors contraints de choisir entre *« leur propre engagement et celui des électeurs »*.

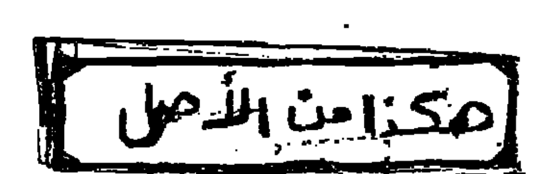
Comme on pouvait s'y attendre, de tels propos ont été dénoncés comme significatifs du caractère *« antidémocratique »* du Marché commun et de ceux qui le défendent. M. Benn a laissé entrevoir une nouvelle grande bataille historique *« du peuple contre les lords »*...

La stratégie proposée par les partisans de l'*« indépendance britannique »* n'a, en fait, rien de très original. Le document reconnaît qu'une victoire du « non » au référendum ne suffirait pas à consommer la rupture entre la Grande-Bretagne et les Huit. Après l'annulation — qui serait immédiate — de l'acte d'adhésion à la C.E.E. par le Parlement, de nouvelles négociations devraient être engagées d'ici à la fin de l'année avec la Communauté elle-même ainsi qu'avec le Commonwealth et les pays n'appartenant à aucune des deux organisations. L'objectif essentiel serait, pour le gouvernement britannique, de reprendre le contrôle de sa politique économique et industrielle, ainsi que de rétablir la liberté de son commerce avec tous les pays du monde.

Les auteurs du manifeste s'appliquent à dissiper deux craintes assez largement répandues : ils assurent que les Huit seraient contraints de conclure de nouveaux accords commerciaux avec Londres, car leurs exportations vers la Grande-Bretagne sont bien supérieures à leurs importations en provenance de ce pays ; et ils affirment que la convention de Lomé, passée entre le Marché commun et quarante-six pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ne serait nullement compromise. Il deviendrait même possible à la Grande-Bretagne d'étendre les bénéfices de cette convention à beaucoup d'autres nations en voie de développement.

JEAN WETZ.

● *M. Gaston Thorn*, ministre d'Etat luxembourgeois, a estimé, le dimanche 20 avril, dans une interview à la radio de Sarrebruck : *« Si les Britanniques ne veulent pas coopérer à la construction d'une Europe politique, ou n'y participent qu'avec des réserves, alors — et il me peine de devoir le dire — il vaut mieux que nous continuions sans eux. »* — *(A.F.P.)*



EUROPE

Portugal

RASSEMBLEMENT COMMUNISTE A EVORA

M. Alvaro Cunhal accuse les socialistes de compromission avec le général Spinola

De notre envoyé spécial

Evora. — Les socialistes ont envahi Lisbonne. Les communistes ont, dimanche, mis la main sur Evora, dans l'Alentejo.

Visages de cuivre à demi cachés sous un chapeau plat à larges bords, longues capes de peau ou vestons sombres élimés, l'épaule galonnée d'autocollants à l'emblème du parti, les paysans sont venus tôt le matin, par cars entiers ou entassés dans des charrettes, tirées par des tracteurs, bâchées de quelques branches de palmiers pour donner un peu d'ombre, accrocher drapeaux rouges et banderoles. Les femmes ont suivi, drapées de noir, ridées avant l'âge.

Tous se sont mêlés à ceux qui sortaient de l'église, se sont fait lire le bulletin paroissial : *« Il n'y a pas de parti de l'église, mais les chrétiens ne peuvent voter pour des partis qui nient Dieu et la transcendance de l'homme*, car *ce serait un contresens. »*

A midi, ils ont pris place, certains dans les arbres, au plus près d'un podium installé sur le parvis d'un castelet médiéval. A la tribune, M. Pedro Soares, membre du comité central, donne le ton : *« La sainte alliance anticommuniste espère obtenir une victoire électorale. Elle s'imagine qu'ainsi elle pourra battre le P.C. Mais le P.C., c'est le peuple en lutte, ce peuple qui, uni, ne sera jamais vaincu. Le C.D.S. et le P.P.D. ne sont pas seuls à jouer de l'anticommunisme : d'autres aussi veulent cueillir la moisson ensemencée par Salazar et Caetano. Mais ils peuvent se tromper. Les fascistes ont joué ce jeu et ont perdu. Nous sommes convaincus que ceux qui s'y prêtent aujourd'hui n'auront pas de meilleurs résultats. »*

M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti, va renchérir et se faire plus précis. Sans cesse interrompu par une foule qui brandit poings et drapeaux, le leader du P.C. sacrifie d'abord à la gloire du Mouvement des forces armées, pointant du doigt les quelques dizaines de soldats en uniforme qu'on a pris soin d'installer au premier rang. Mais l'essentiel dans cette capitale du riche Alentejo, c'est la réforme agraire. Alvaro Cunhal, venu pour en parler, lance, face aux milliers d'ouvriers agricoles, le seul slogan qu'ils attendent vraiment : *« A terra a quem a trabalha. »* (la terre à qui la travaille.)

Le masque crispé, le secrétaire général du P.C.P. s'en prend aux socialistes : *« Certains partis*, lance-t-il, *crient aujourd'hui « socialisme oui, dictature non », insinuant ainsi que les communistes veulent installer une nouvelle dictature. Mais nous, nous pouvons dire que nous n'avons pas soutenu le général Spinola dans ses conspirations et ses tentatives de coup d'Etat. Ce n'est pas nous qui avons lutté contre le M.F.A. et exigé l'éloignement des héroïques capitaines du mouvement du 25 avril. Ce sont d'autres qui maintenaient des rapports avec ceux qui se trouvent aujourd'hui au Brésil ou dans les prisons de Caxias. Ce n'est pas nous qui nous sommes liés aux forces réactionnaires mais bien d'autres qui se disent démocrates et qui, présents dans la coalition gouvernementale, se sont joints à la réaction pour combattre le P.C.P. »*

L'attaque est rude. Les socialistes ont été souvent accusés d'avoir eu plus ou moins partie liée avec les comploteurs maladroits du 11 mars. Jamais pourtant les communistes n'avaient publiquement repris ces attaques à leur compte. Des rumeurs — alimentées par les confidences de membres importants du M.F.A. — se sont amplifiées à la fin de la semaine dernière, annonçant que des dirigeants socialistes seraient nommément désignés dans un rapport sur la tentative avortée du 11 mars qui devrait être publié avant les élections. « L'opération » est-elle encore possible après la démonstration de force du P.S. dimanche à Lisbonne ?

« Depuis l'ouverture de la campagne, affirme un militant socialiste, *Mario ne cesse de flirter avec le M.F.A. On en dira bientôt plus que le P.C. ! »* Le leader du P.S. se sent-il plus fort à mesure qu'approche une échéance électorale qui devrait assurer à son parti une place confortable à l'Assemblée constituante ?

Les militaires suivent très attentivement l'évolution du rapport des forces. Ils ont voulu, en imposant une véritable « pré-Constitution », se garder de *toute* remise en cause radicale de « leur révolution », mais ils n'ignorent pas que ces élections conservent une grande importance et agiront comme un révélateur. Certains changements d'attitude, l'affirmation de plus en plus nette d'hommes neufs au sein du mouvement traduisent cette adaptation à une nouvelle situation. Samedi déjà, un responsable du P.S. publiait, dans le quotidien *Republica*, une tribune qu'il titrait : « Un nouveau M.F.A. » C'est bien ce M.F.A., revenu d'une alliance trop étroite avec le P.C., s'affirmant nationaliste, socialiste et tiers-mondiste, rejetant — selon l'expression de l'amiral Coutinho — les « *deux impérialismes* », que le P.S. appelle de ses vœux et que son secrétaire général loue maintenant avec force conviction. Mais rien ne permet d'assurer que ces militaires trouveront, eux, dans l'actuelle direction socialiste, le « relais civil » dont ils affirment avoir besoin.

DOMINIQUE POUCHIN.

UN MEETING DU C.D.S. EST PERTURBÉ A GUIMARAES

Lisbonne (A.F.P.). — Des incidents se sont produits dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 avril à Guimaraes, dans le nord du Portugal, à l'occasion d'un meeting électoral du parti du Centre démocratique et social (C.D.S.). Vingt personnes environ ont été blessées parmi lesquelles trois ont dû être hospitalisées.

Une foule de manifestants non identifiés, hostiles au C.D.S., s'était massée devant le théâtre où se déroulait le meeting. Des pierres ont été lancées contre l'édifice et des bagarres se sont produites entre membres et sympathisants du parti de droite et les manifestants. L'armée a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

● *La « Pravda »*, dans un article publié le dimanche 20 avril, s'élève contre les insinuations de la « propagande occidentale », selon lesquelles l'U.R.S.S. serait « préoccupée » par l'évolution de la situation au Portugal. Le quotidien paraît ainsi démentir les informations parues récemment dans divers journaux européens, selon lesquelles les dirigeants soviétiques auraient manifesté aux communistes portugais leur désir de ne pas voir la situation évoluer au Portugal d'une manière susceptible de remettre en cause le *statu quo* européen.

Quatre-vingt mille personnes au meeting du P.S. à Lisbonne

« Notre projet politique est celui du M.F.A. » déclare M. Mario Soares

De notre correspondant

Lisbonne. — Les socialistes ont voulu montrer leur *force* : ils étaient quatre-vingt mille au stade du 1er-Mai, dimanche *20 avril. Profitant d'une journée* ensoleillée, des milliers de militants et de sympathisants ont *occupé dès le matin* les pelouses de la capitale. Quelques sandwichs, une bouteille de vin et un drapeau rouge du parti, c'était l'équipement des groupes joyeux de paysans qui, débarqués des autobus, chantaient et dansaient dans les rues. On agitait des drapeaux, on actionnait les avertisseurs et l'on croyait à la victoire : *« Le peuple votera, le P.S. vaincra. »*

Les rencontres de football Benfica-Sporting mobilisaient, il n'y a pas si longtemps, la population de Lisbonne. Maintenant, c'est la politique, et même les marchands ont dû se reconvertir : pour 1 franc, on achète des chapeaux en papier frappés aux couleurs du parti, des autocollants, des emblèmes, des affiches.

Tous les leaders du P.S. étaient au rendez-vous. Très applaudi, M. Salgado Zenha, ministre de la justice, a salué les mesures économiques du Conseil de la révolution. Selon lui, celles-ci faisaient partie du programme socialiste présenté au gouvernement en 1974. Mais elles auraient été refusées alors *« par ceux qui maintenant les glorifient »*. M. Mario Soares a ensuite annoncé *« une marche pacifique d'hommage au M.F.A. »*. Mais avant que la foule quitte le stade, le secrétaire général du P.S. a *répondu à deux* accusations : *« Le P.S. n'est pas un « parti bourgeois » et il n'a pas de contentieux avec le M.F.A. » « Nous ne voulons pas reproduire le modèle soviétique, ni le chinois, ni le cubain, ni le suédois*, a-t-il déclaré. *Nous voulons construire un socialisme portugais indépendant. Ainsi, notre projet politique est celui du M.F.A. »*

Dans la soirée, sur la place de Rossio, M. Soares a encore déclaré : *« Dans cinq jours, nous saurons qui sont les socialistes populaires et qui sont les socialistes impopulaires. »*

JOSE REBELO.

Allemagne fédérale

LE PROGRAMME DE LA VISITE DE M. SCHEEL EN FRANCE

M. Scheel est accueilli ce lundi après-midi 21 avril à Orly par M. Giscard d'Estaing. Puis après s'être fait présenter au quai d'Orsay les membres du corps diplomatique, le président de la République fédérale qui résidera à l'hôtel Marigny recevra les groupes parlementaires d'amitié France-République fédérale. Le soir, il sera l'hôte à dîner du président de la Républiqu avant d'assister à l'Opéra à une représentation de gala d' « Elektra », de Richard Strauss.

Mardi matin, M. Scheel déposera une gerbe à l'Arc de triomphe et s'entretiendra avec M. Giscard d'Estaing. Il sera reçu à l'Hôtel de Ville et le conseil municipal de Paris offrira un déjeuner en son honneur à l'hôtel de Lauzun. Le président donnera l'après-midi une réception à l'ambassade d'Allemagne et partira dans la soirée pour Lyon où il sera reçu mercredi matin par le maire. Mercredi après-midi, M. Scheel se rendra à Fos-sur-Mer. La visite du complexe sidérurgique remplacera celle que le président allemand devait faire dans le département du Gard et qui a été annulée en raison des menaces de manifestations des viticulteurs. Jeudi, M. Scheel visitera Vence et Saint-Paul-de-Vence et, de retour à Paris il donnera un dîner en l'honneur de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République fédérale d'Allemagne regagnera Bonn vendredi matin.

Amnesty International a tenu un symposium sur les internements psychiatriques en U.R.S.S.

De notre correspondante

Genève. — Des membres d'Amnesty International ont été arrêtés en Union soviétique et en Corée du Sud. Dans d'autres pays, les délégués de cet organisme apolitique ont pu faire leur travail. Ainsi, *dansle cadre de la* campagne mondiale contre la torture, une enquête sérieuse, illustrée par le *Livre blanc sur l'internement psychiatrique de dissidents sains d'esprit en U.R.S.S.*, d'Anthony de Meeûs, *a été menée*, et un symposium s'est tenu à Genève le 19 avril sur « L'éthique médi*cale face aux abus de la psychia*trie à des fin politiques ».

Parmi la soixantaine de personnalités réunies sous la présidence du professeur Yves de Saussure, directeur de l'Institut d'études sociales de Genève, on a relevé le nom de l'écrivain Victor Nekrassov, de Victor Sainberg, qui a passé plus de cinq ans dans un hôpital psychiatrique de Leningrad pour avoir pris part à une manifestation sur la Place rouge à Moscou, le jour de l'invasion de la Tchécoslovaquie, et celui de la psychiatre Marina Voitkhanskaya, épouse du précédent. Mme Sainberg a longuement exposé les effets dramatiques d'un traitement intensif à l'amizanine, qui ôte aux internés sains d'esprit leurs *facultés* mentales. *Elle* a cité nombre de cas : ainsi, un de ses patients, selon le dossier qui lui avait été transmis, ne souffrait d'aucun trouble mental mais avait été interné parce que sa maison se trouvait sur le parcours du président Nixon, lors de la visite officielle de ce dernier en Union soviétique. Les cas les plus alarmants sont ceux des personnes internées dont on est sans nouvelles, comme celui d'une avocate qui a critiqué, dans un télégramme à M. Brejnev, les ordres qu'elle *recevait* et qu'elle *jugeait* contraires aux normes juridiques.

Furent souvent cités les cas de *Vladimir Boukovsky*, *qui*, pour avoir réussi à *faire* parvenir en Occident des documents sur les pratiques *psychiatriques en* U.R.S.S., a été condamné à douze ans de réclusion, et, bien que gravement malade, est détenu dans la prison de Vladimir *« sans recevoir d'assistance médicale »*, du mathématicien Leonid Pliouchtch, *« victime absolue »*, selon Nekrassov, et du psychiatre Simon Glouzman, *dont le sort provoque* de vives inquiétudes.

Le symposium a adopté la résolution *suivante* :

« Demander aux associations et conférences médicales de ne plus hésiter, en dépit des menaces de retrait des pays membres, à condamner expressément, où qu'ils se produisent, les abus de la psychiatrie et de boycotter les médecins qui s'y prêtent et les organisations qui refusent les enquêtes nécessaires. » (...)

ISABELLE VICHNIAC.

UNE JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LEONID PLIOUCHTCH

Lors de son apparition, le 11 avril dernier, à la télévision française, Alexandre Soljenitsyne a tenu à lancer un appel particulier en faveur de ceux des dissidents soviétiques qui sont internés dans des asiles psychiatriques. « Pensez, a dit l'auteur du « Chêne et du Veau », que quelque sept mille personnes, dont le crime est de ne pas penser la même chose que les dirigeants, sont enfermés en U.R.S.S. dans des maisons de fous où on leur injecte des substances qui provoquent la souffrance et détruisent peu à peu leur cerveau. »

M. Jean Daniel, directeur du « Nouvel Observateur », cita à ce propos le nom de Léonid Pliouchtch. Aucune intervention n'a permis d'améliorer le sort de ce mathématicien. La section française du Comité international des mathématiciens créé pour sa défense (c/o M. Broué, 18, rue du Général-Pajol, 77130 Montereau) et le groupe français d'Amnesty International organisent, dans le cadre de la journée internationale Léonid Pliouchtch, une conférence de presse, le mercredi 23 avril, à 17 h. 30, à l'Institut Henri-Poincaré (salle 116), rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.

Tchécoslovaquie

La situation de M. Dubcek

L'ANCIEN CHEF DU P.C. EST « SUR LA VOIE DE LA TRAHISON » écrit « Rude Pravo »

Prague *(A.F.P.)*. — Sous le *titre* : « *Sur la voie de la trahison* », *Rude Pravo*, organe du parti communiste tchécoslovaque, *a consacré le samedi 19 avril*, une demi-page à la poursuite des attaques déclenchées par M. Husak contre M. Dubcek.

Après avoir mis l'accent sur *« l'indignation légitime des citoyens honnêtes »* devant la *« trahison » « des Dubcek, Smrkovsky, Kriegel, Mlynar, Pelikan, Sik et autres »*, *Rude Pravo* situe la publication, dans la presse occidentale, de la lettre de l'ancien chef du P.C. tchécoslovaque à l'Assemblée fédérale dans le contexte des *« efforts des ennemis de la coexistence pacifique, chassés (...) par la détente vers une impasse d'où ils tentent de lancer une contre-attaque »*.

« Quels que soient les motifs de la rédaction de « lettres » ou de *« mémoires »* (de M. Smrkovski), *(...) les conséquences de tels actes sont objectivement identiques : c'est une trahison civique et politique. Trahison non pas naïve ou inconsciente, mais consciente et effectuée à dessein »*, affirme encore *Rude Pravo*.

M. Mitterrand : la liberté ne se divise pas

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a évoqué, samedi 19 avril, au *micro de R.T.L.* (Il était le rédacteur en chef du Journal inattendu), le cas de M. Alexandre Dubcek. Il a déclaré : *« Je veux tout d'abord souligner que l'on ne me parle jamais des personnes emprisonnées dans les pays de droite ou fascistes, comme si cela allait de soi quand la liberté est perdue dans un pays fasciste. En revanche, dès qu'il y a une menace, ici ou là, réelle — c'est le cas d'Alexandre Dubcek, — supposée, hypothétique, virtuelle — c'était le cas du Portugal, — alors la gauche est assaillie de questions. Il y a là un postulat, une sorte de suspicion à l'égard de la gauche qui ne sont pas supportables. (...)*

» En ce qui concerne la Tchécoslovaquie, ce qui était vrai en 1968 (...) est vrai en 1975 : on ne peut pas diviser la liberté. Ce n'est pas un socialiste qui défendra durement ou mollement — selon l'opportunité — les principes qui inspirent son action. J'ai donc exactement en 1975 la même position qu'en 1968 à l'égard d'Alexandre Dubcek.

» Je remarque, cependant, que, si l'on a pu craindre pendant longtemps des menaces pour la vie ou, le cas échéant, pour la liberté (la liberté comprise comme la situation d'un individu entre quatre murs de prison), le problème se pose dans des termes différents de ceux dans lesquels il se posait autrefois, au moment des graves crises du stalinisme.

» J'ajoute qu'il y a une règle d'or pour un socialiste : jamais le débat politique ne doit se situer au niveau de la répression, mais toujours au niveau de l'argument. Ce n'est pas une façon de faire avancer un peuple vers les formes de progrès, de liberté, que de menacer d'expulsion l'adversaire qui voudrait s'exprimer, qui commence à s'exprimer. (...)

» Si un gouvernement français dont j'aurais la charge — ou dont un autre socialiste aurait la charge — se trouvait dans une situation de ce genre, jamais il n'adopterait — à l'égard d'un adversaire politique — un comportement semblable » [à celui du gouvernement tchécoslovaque].

Espagne

L'épiscopat demande que les travailleurs puissent défendre leurs droits

De notre correspondant

Madrid. — L'épiscopat espagnol a publié le samedi 19 avril une lettre pastorale sur la réconciliation ecclésiastique et civile. Ce texte, résultat de deux années de travaux, a été approuvé par soixante-dix voix contre onze. En 1937 en pleine guerre civile, les évêques avaient affirmé que celle-ci était une « *croisade* ». L'évolution est spectaculaire. *Dans le document*, la « *croisade* » est cette fois qualifiée de « *lutte civile* » dont les « *effets nocifs* » doivent être « *surmontés* », car elle a divisé « *les citoyens en vainqueurs et vaincus* » et elle « *continue d'être un obstacle sérieux à une pleine réconciliation* ».

L'épiscopat se prononce également en faveur d'une garantie des droits de réunion, d'expression et d'association. Il demande que les travailleurs puissent défendre leurs droits et leurs justes aspirations « *sans crainte de représailles* » : pour ce faire, il demande la révision de la législation actuelle sur la grève et sur les droits politiques et syndicaux.

Les évêques soulignent, néanmoins, qu'une « *attitude critique devant la réalité sociale ou les projets et actes du gouvernement ne doit pas être interprétée comme une position d'inimitié* ». En fait, le document n'a plu ni à la droite — on suppose que les onze votes négatifs sont ceux des évêques qui défendent encore le national-catholicisme — ni aux progressistes.

Le chanoine José-Maria Gonzalez Ruiz, théologien de renom et maître à penser de l'avant-garde chrétienne espagnole, nous a déclaré à ce propos : *« Ce document est un compromis où l'on trouve plus d'eau que de vin. Comment l'Eglise peut-elle parler de réconciliation après la guerre civile si elle ne fait pas son autocritique sur son attitude pendant la lutte et sur le triomphalisme catholique de l'après-guerre ? L'autocritique en langage chrétien s'appelle examen de conscience ; c'est la condition indispensable pour la conversion. Quant à la centaine de prêtres qui ont été sanctionnés par le pouvoir civil pour avoir prêché des sermons temporels, je ne crois pas que le ton de leur prédication coïncide avec celui de cette lettre pastorale collective. »* Le théologien conclut : *« Si l'on tient compte que, pour la plupart, les évêques qui ont rédigé ce document ont accédé à l'épiscopat sur proposition du général Franco, ce texte n'est pas si mauvais. Au plan politique, il représente une idéologie démocrate-chrétienne camouflée ; pratiquement, c'est une tentative pour sortir du bunker où l'extrême droite du franquisme veut s'enfermer. »*

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● SIX EXTREMISTES DE GAUCHE ont été tués le 20 avril près de Salta, à 1 500 kilomètres au nord-ouest de la capitale, lors d'un engagement avec les forces de l'ordre. Selon la police, une centaine de *guérilleros* — membres de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) ou du mouvement péroniste de gauche les Montoneros — auraient été tués au cours d'affrontements avec l'armée ou la police depuis le début de l'année. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Chili

● LE GOUVERNEMENT A DISTRIBUE 160 000 HECTARES DE TERRE à six mille agriculteurs qui les exploitaient jusqu'alors pour le compte de l'Etat. La junte militaire envisage de rendre environ cinquante mille paysans propriétaires des terrains qu'ils cultivent dans les prochaines années. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● UNE PURGE SERAIT EN COURS à Kampala, écrivait le 19 avril le quotidien kenyan *Standard*. Parmi les personnalités récemment arrêtées figureraient MM. Georges Magezi et Semei Nyanzi, respectivement ancien ministre du commerce, et président de la société de développement de l'Ouganda. — *(A.P., U.P.I.)*

Pakistan

● LE VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS, M. Li Shien-nien, est arrivé, le dimanche 20 avril, à Islamabad pour une visite officielle de six jours au Pakistan. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● PLUSIEURS MILLIERS DE PERSONNES faisaient partie de délégations étrangères ont participé samedi à un « meeting international » devant le mémorial élevé à l'emplacement de l'ancien camp de concentration nazi de Sachsenhausen, près d'Oranienburg, en R.D.A. Cette cérémonie était organisée à l'occasion du 30e anniversaire de la libération du camp par les troupes soviétiques, le 22 avril 1945. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● M. SONNY LEON, chef de la fraction travailliste au Parlement métis de l'Afrique du Sud, a été nommé dimanche 20 avril par Pretoria chef du gouvernement de la communauté métisse, qui groupe deux millions de personnes. Cette nomination était attendue à la suite de la victoire de l'opposition travailliste aux élections de mars dernier. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● MM. TANGUNGARA ET CHINGOE, respectivement commandant en chef de l'armée de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) et chef des services de sécurité de ce mouvement, ont été arrêtés, l'un au Mozambique, l'autre en Tanzanie, et extradés en Zambie, où se poursuit l'enquête sur le meurtre de Herbert Chitepo, le n° 2 du mouvement, a-t-on appris samedi 19 avril, à Dar-es-Salaam. — *(Reuter.)*

Zambie

● LE PRESIDENT KAUNDA a demandé, samedi 19 avril, au cours d'un dîner offert en son honneur par le président Ford à la Maison Blanche, que les Etats-Unis participent aux efforts des Etats africains pour que soit instauré en Rhodésie et en Namibie « *un gouvernement de la majorité* », et pour que *la politique d'apartheid soit supprimée en Afrique du Sud* ». — *(A.P.)*

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE

(Suite de la première page.)

La conversation vient tout d'abord naturellement sur l'Europe. M. Scheel demeure aussi persuadé qu'il y a dix ou vingt ans qu'il faut tout tenter pour faire avancer l'unification de l'Europe, et que celle-ci est impossible si la France et la République fédérale ne la conçoivent pas de la même manière. Il est certes conscient des différences existant dans l'évolution des deux pays, comme dans les conditions politiques et psychologiques prévalant de part et d'autre du Rhin. Il reconnaît qu'il est plus facile pour un Allemand, plus conforme à sa nature historique, de désirer une union politique de l'Europe. Mais il fait confiance au nationalisme français pour tirer d'une analyse objective de la situation la conclusion qu'il faut balayer les obstacles.

« La conviction européenne n'a pas diminué »

Il n'est pas besoin cependant de séjourner longtemps à Bonn pour se rendre compte que le climat européen n'est plus du tout ce qu'il était autrefois. Les propos qu'on peut entendre à ce sujet dans l'entourage du chancelier sont bien loin de corroborer la profession de foi du chef de l'État et de ses collaborateurs. Mais M. Scheel pense qu'il ne faut pas laisser un « climat », par définition changeant, dicter aux hommes d'État leur ligne politique.

« *Il est vrai*, nous dit-il, *que le grand élan des années 50 n'est plus le même. Mais la raison n'en est pas une diminution de la conviction que l'Europe doit se faire. Il s'agit plutôt d'une certaine paralysie, née du sentiment des citoyens que la politique européenne se présente davantage aujourd'hui comme une défense acharnée des intérêts prétendument nationaux. Mais si vous parlez à un Allemand quel qu'il soit, vous verrez qu'il n'est pas de conviction politique plus fermement ancrée chez lui que celle qu'il est nécessaire de faire l'Europe. Une décision dans ce sens rencontrerait une approbation unanime aussi bien au Parlement que dans l'opinion. Et si les sondages ne font pas apparaître une priorité donnée à la création de l'Europe, c'est seulement le signe que les responsables politiques ne traitent pas actuellement la question comme ils devraient le faire pour mobiliser l'opinion.*

— Mais ne croyez-vous pas que la Grande-Bretagne pose un sérieux problème sur la route européenne ? Ou bien, en effet, elle se retire, ce qui brise l'élan de la Communauté, ou bien elle y reste avec un gouvernement qui a clairement montré son hostilité à toute union politique.

— *On peut espérer aujourd'hui, d'après les derniers sondages, grâce à l'action du gouvernement, des grandes organisations britanniques et de la presse, un résultat nettement positif au référendum. Quant à la recherche de l'unité politique, il faut reconnaître franchement que la Grande-Bretagne constitue pour ainsi dire un élément du problème.* »

Nous interrogeons alors le président sur les répercussions des événements du Sud-Est asiatique sur la sécurité de l'Europe. Il faut dire que règne actuellement à Bonn, où l'on a tout misé, comme on sait, sur l'alliance avec les États-Unis, une inquiétude latente, née aussi bien de l'écroulement de la politique américaine en Indochine et de l'évolution du Portugal que du développement constant des armements soviétiques. La conclusion unanime qu'on en tire est d'ailleurs qu'il faut plus que jamais renforcer l'OTAN. M. Scheel estime, quant à lui, que l'atmosphère prévalant au sein du pacte atlantique ayant été alourdie par l'engagement américain en Asie, un règlement entre Washington et les pays de cette partie du monde améliorerait plutôt la qualité de la coopération entre les alliés occidentaux.

« *De toute façon*, poursuit-il, *il est inévitable que ces événements aient des répercussions dans d'autres domaines de la politique mondiale. Les Américains poursuivent en effet une politique mondiale de détente et, de toute façon, une politique de détente n'est possible que si elle est globale. Lorsque des perturbations se font sentir à un endroit, elles se répercutent naturellement sur les rapports entre les deux superpuissances.*

» *Dans cette phase de l'évolution, il me semble que les décisions prises par les Européens et les opinions qu'ils émettent auront une importance croissante. Mais une chose est certaine : la coopération avec l'Europe dans le domaine de la sécurité est, pour les États-Unis, aussi importante que pour les Européens la coopération dans le domaine de la sécurité avec les États-Unis. Ils dépendront longtemps les uns des autres. On devrait dire dès maintenant, parce que cela contribuerait à l'apaisement, que, même s'il y a une communauté politique européenne — qui développe naturellement une politique étrangère commune et donc une politique de défense commune, — elle ne pourra pas assurer sa propre sécurité durant un temps plus ou moins long, sans l'alliance avec les États-Unis. Certes, rien n'est durable, rien n'est éternel, mais dans l'avenir prévisible, il est impossible d'abandonner l'alliance avec les États-Unis ou de l'amoindrir dans sa qualité.*

— Vous ne croyez donc guère à la possibilité d'une force européenne indépendante ?

— *Je crois qu'à la longue les Européens ne devraient pas toujours s'appuyer sur les Américains, mais prendre la responsabilité de leur sécurité entre leurs propres mains. Il serait réaliste de tirer les conséquences d'une telle conclusion et de mettre les Européens en état de garantir leur propre sécurité. Ils ne pourront le faire que lorsqu'ils présenteront un certain degré d'unité politique. Dans une telle construction, la France aura, en coopération avec la Grande-Bretagne, un rôle particulier à jouer. Une union politique européenne serait* ipso facto *une puissance nucléaire où la composante nucléaire serait représentée par la France et la Grande-Bretagne. Pour l'avenir prévisible, même une union politique européenne avec sa propre défense ne serait pas en mesure de garantir la sécurité sans alliance avec les États-Unis. Mais je mets l'accent sur « temps prévisible ». Une telle construction aspirera, en effet, à assurer elle-même la garantie de la sécurité de son propre territoire. Rien n'est plus certain. La question se poserait donc de l'évolution politique d'une telle union européenne.*

— Une telle conception soulève, me semble-t-il, trois questions fondamentales : la réaction de l'U.R.S.S., le rôle de la République fédérale, le degré de participation des États-Unis.

— *Sur le premier point, je suis convaincu que l'Union soviétique observe toujours l'évolution de la Communauté européenne sous tous ses aspects. La formation d'une union politique de l'Europe devra donc être accompagnée d'une diplomatie extrêmement active à l'égard de l'autre partie de l'Europe. Cela va de soi, mais les membres de la Communauté européenne ont toujours exprimé clairement que ni l'union économique ni l'union politique qu'ils envisagent ne sont dirigées contre qui que ce soit et qu'elles doivent servir au maintien de la paix. Ce principe devra être à la base d'une activité diplomatique tous azimuts de l'Europe.*

» *Quant au rôle de la République fédérale, celle-ci se comporte en partenaire loyal de l'union politique européenne, mais elle apporte un problème : celui de l'unité de la nation. Dans nos règlements contractuels avec l'Union soviétique et notre lettre relative à l'unité allemande, nous avons expliqué clairement que non seulement un peuple ne peut jamais renoncer à favoriser d'une manière abstraite l'unité de la nation, mais qu'il fera tout pour donner à la nation une forme d'État homogène. Mais nous n'avons jamais laissé le moindre doute quant au fait que cette aspiration compréhensible pour le monde entier, et qui deviendra de plus en plus compréhensible, est subordonnée au maintien de la paix dans le monde.*

» *Cela veut dire pratiquement que, dans les circonstances actuelles, le « toit » (Dach) de la nation allemande, en droit international, ne peut être conçu que sous la forme d'une construction européenne. Toute forme de coopération de droit international entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, tout traité entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, tous les règlements qui pourraient intervenir en Europe à la suite de la conférence de Genève ou de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, constituent naturellement le début d'un tissu fragile qui se développe progressivement au-dessus des deux parties de l'Allemagne ; et cette manière de construction commune progressive est la seule manière réaliste de discuter de l'union de la nation dans les formes du droit international et du droit constitutionnel. Je crois que nous avons prouvé, au cours de ces dernières vingt-cinq années, que nous prenions très au sérieux toutes les parties de cette position globale.*

» *Si nous en venons enfin au rôle que devraient jouer les États-Unis dans la décision nucléaire européenne, c'est là une question très compliquée et très difficile et je ne peux certainement y répondre que de façon très incomplète. Dans une Europe future, la France et la Grande-Bretagne étant des puissances nucléaires, il faudra mettre en marche une coopération entre ces puissances, et c'est là que nous rencontrons la masse des règlements qui existent actuellement entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Il faut bien en tenir compte. Je suis convaincu qu'une évolution progressive et organique dans ce domaine est compliquée, mais qu'elle sera facilitée du fait que l'union politique européenne aussi cherchera sa sécurité dans une alliance avec les États-Unis.* »

Interrogé ensuite sur l'état des relations entre Bonn et ses voisins de l'Est, M. Scheel rappelle que, depuis la conclusion des accords avec Moscou, Varsovie, Berlin-Est et Prague, ces relations se sont améliorées dans la pratique. Mais il y a toujours des problèmes extraordinaires, des retards, de nouvelles difficultés. Il faut lutter âprement pour arriver à la solution de certains problèmes, il y a eu des déceptions parce qu'on l'avait peut-être nourri de trop grands espoirs. Malgré tout, il n'y a personne, ni du côté de l'Allemagne fédérale ni de celui des États du pacte de Varsovie, qui mette en doute le bien-fondé de la voie choisie. Cette voie doit donc être poursuivie, et, quand les difficultés surgissent, on doit s'efforcer des deux côtés de les surmonter.

« *Nous avons commencé cette politique*, poursuit le président, *par la consolidation de nos propres relations avec les alliés occidentaux. Je veux dire par là qu'il n'y a pas de possibilités d'évolution politique entre la République fédérale et l'Europe de l'Est sans une consolidation — à poursuivre parallèlement à cette évolution — de notre intégration dans le monde européen occidental et de notre alliance avec les États-Unis, soit d'une manière bilatérale, soit par l'intermédiaire de la Communauté européenne.*

« Le souci de la réunification ne doit jamais constituer un risque pour nos relations avec le monde où nous nous sommes intégrés »

— Que signifie pour vous le mot « réunification » ?

— *J'ai déjà dit que la réunification de l'Allemagne ou la tentative de placer les deux parties de l'Allemagne sous un toit (Dach) commun de droit international est une préoccupation permanente de la politique allemande. Chaque fois qu'une décision est prise, les hommes politiques doivent en tenir compte, quand ce ne serait que parce que notre Constitution l'exige. Mais les perspectives d'une telle politique sont des perspectives à longue haleine qui doivent tenir compte du maintien et de la consolidation de la paix. Il est évident, et tout Allemand le sait clairement, que cette politique ne peut se faire qu'avec nos alliés et partenaires dans l'Europe naissante.*

» *Dans une première phase, nous nous sommes efforcés de raffermir les contacts entre les deux parties de l'Allemagne afin que la conscience qu'ont les hommes qui y vivent d'appartenir à une seule nation ne s'étiole pas, mais soit soutenue au moins dans le cadre de son évolution possible. Le risque qu'on en vienne à penser ici, en République fédérale, que ce but politique est inutile ne s'est pas réalisé. Pour l'Allemand, il va de soi que ses pensées vont dans cette direction. Mais il va tout autant de soi que chaque homme politique responsable doit veiller à ce que ce grave problème que nous traînons avec nous ne constitue jamais un risque pour nos relations avec le monde dans lequel nous nous sommes intégrés progressivement.* »

A propos de la situation économique, le président fait remarquer que les pronostics diffèrent : « *Le gouvernement, pour des raisons faciles à comprendre, est d'avis qu'une reprise plus prononcée s'annonce déjà et se réalisera. Les milieux de l'économie sont en partie un peu plus réservés dans leur jugement ; mais ils acquièrent, eux aussi, la conviction que les mesures convenues peuvent mener, au plus tard à l'automne de cette année, à une reprise plus forte, dans la mesure où cela dépend de nos propres décisions. Mais tout comme la France, la République fédérale fait partie d'un marché mondial aux enchevêtrements très compliqués. Les perturbations de ce marché la touchent plus fortement que les autres partenaires européens, parce que la quote-part de son produit national allant à l'exportation est plus grande.* »

Avant de clore l'entretien, M. Scheel nous redit combien il est heureux que sa première visite d'État soit pour la France. Durant plus d'un quart de siècle, et notamment dans la période où il était ministre des affaires étrangères, il a coopéré avec ses collègues français de la meilleure façon qui soit. Il s'est fait un grand nombre d'amis en France et, comme tous ceux qui y viennent, il a appris à estimer notre pays, non seulement du point de vue du ministre, mais aussi du point de vue du visiteur allemand en France. « *Vous savez comment nous sommes, un peu sentimentaux, moi comme les autres...* »

ANDRÉ FONTAINE.

Un homme d'État très populaire

A peine entré en fonctions en juillet 1974, M. Scheel s'enquit du cérémonial employé à l'étranger pour la remise des lettres de créance par les ambassadeurs. Il fit immédiatement rétablir les tambours et les titres que son prédécesseur avait supprimés. Les honneurs ne lui déplaisent pas, alors que M. Heinemann supportait mal le poids du protocole. L'État allemand doit de nouveau « en imposer », *non par une pompe qui éloigne l'État des citoyens, mais par un apparat qui suscite le respect.*

Ce goût pour la représentation n'exclut pas la simplicité. M. Walter Scheel paraît aussi à l'aise en habit, lors des réceptions officielles, qu'en culotte de cuir dans sa maison de campagne autrichienne. Ministre de la coopération sous les chanceliers Adenauer et Erhard, puis ministre des affaires étrangères et vice-chancelier dans les deux premiers gouvernements libéraux-socialistes, M. Scheel est un des hommes politiques les plus aimés d'Allemagne fédérale pour son charme, son humour, sa bonhomie toute rhénane.

Quand il dut subir, en décembre 1973, pour la quatrième fois, une délicate opération des reins, ses médecins lui conseillèrent d'abandonner la charge trop astreignante de ministre des affaires étrangères pour le poste plus représentatif de président de la République. Ses amis assurent cependant que, depuis longtemps, il voulait devenir chef de l'État « un peu comme tout le monde a un jour rêvé de devenir conducteur de locomotive », *ajoute l'ancien secrétaire général de son parti. Après l'élection en 1969 de M. Heinemann, M. Scheel déclare à ses proches :* « Le prochain président, ce sera moi. »

Né le 8 juillet 1919 à Solingen, il avait souhaité devenir journaliste, mais il aurait dû continuer des études que son père, un modeste charron, ne pouvait payer. Il est employé de banque l'année où éclate la guerre. Lieutenant d'aviation, il est fait prisonnier par les Anglais, puis libéré en 1945. Il se souvient alors des idées libérales professées jadis par son maître d'histoire et entre au F.D.P. Conseiller municipal, puis député à la Diète de Düsseldorf, il accueille chez lui les « jeunes turcs » *du parti libéral qui en 1956 préparent leur révolte.*

Ils font tomber le gouvernement régional C.D.U.-F.D.P. de Rhénanie-Westphalie et forment — déjà — une coalition avec le parti social-démocrate. M. Walter Scheel qui est trésorier général du parti apprendra ce qu'il en coûte : les industriels coupent les vivres au F.D.P. et il se voit contraint de jouer, selon sa propre expression, « les moines mendiants ».

Treize ans plus tard, à Bonn, il sera l'un des pères de la coalition libérale-socialiste. Au printemps de 1969, il pose le premier jalon en faisant voter ses amis pour M. Heinemann, le candidat social-démocrate à la présidence de la République, contre le candidat de la démocratie chrétienne. Il prend le risque de provoquer une crise grave au sein de son parti dont il est président depuis 1968 — la crise se produira effectivement l'année suivante — mais il sait que l'alliance avec le S.P.D. est le seul moyen de sauver les libéraux du naufrage. « Ce parti libéral, petit et courageux, battu et injurié, souvent tenu pour mort, mais toujours debout, s'est montré plus actif, *a-t-il déclaré un jour*, que sa seule force numérique aurait pu le laisser croire. »

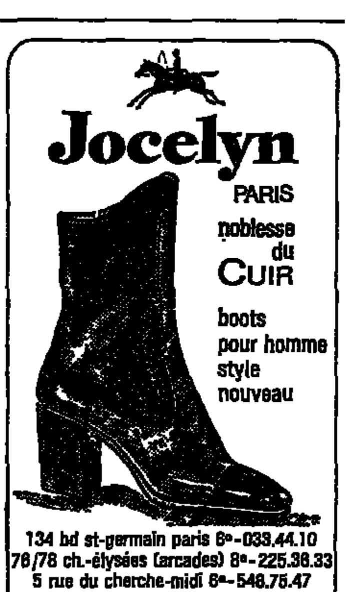
Voie libre pour l'Ostpolitik

Très tôt aussi, M. Scheel a été partisan d'une politique ouverte en direction des pays de l'Est. Après l'offre soviétique de réunification de l'Allemagne en 1952, qu'Adenauer repoussa sans chercher à en sonder le sérieux, il se prononça contre le maintien du parti libéral dans la coalition gouvernementale et ne cessa de critiquer une politique étrangère uniquement fondée sur l'alliance avec les pays occidentaux. Cela ne l'empêcha pas, quelques années plus tard, d'accepter un portefeuille, mais quand, en 1966, le chancelier Erhard voulu augmenter les impôts, M. Scheel fut le premier ministre libéral à démissionner, entraînant ses amis et provoquant la chute du gouvernement.

Au cours de l'été 1969, quelques semaines avant les élections législatives, M. Scheel se rend à Moscou avec ses deux adjoints, à l'invitation de M. Kossyguine, pour sonder les intentions des Soviétiques. La voie est libre pour l'Ostpolitik du chancelier Brandt, à laquelle il sera étroitement associé. A son arrivée au ministère des affaires étrangères, il éprouve quelques difficultés à s'imposer aux côtés d'un « patron », *qui ne cache pas son goût pour la politique extérieure, mais il y parvient, sans que les relations personnelles avec M. Brandt, véritable ciment de la coalition libérale-socialiste, aient à en souffrir.*

En passant du ministère des affaires étrangères à la villa Hammerschmidt, résidence du président de la République, M. Scheel n'avait pas l'intention d'abandonner la vie politique active pour « inaugurer les chrysanthèmes », *il voulait user de toutes les prérogatives de sa charge, alors que la Constitution est relativement vague sur les compétences du chef de l'État.* « Le président fédéral allemand sera un président en Europe... il sera un président politique », *écrit-il quelque temps avant son élection, pour le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance de Theodor Heuss, premier président de la République fédérale. Bien qu'il se défendît de remettre en cause l'équilibre des pouvoirs entre le chancelier et le président, son article provoqua des remous dans le petit monde politique de Bonn et indisposa ses alliés sociaux-démocrates. Depuis, M. Scheel est plus prudent, mais il n'a pas renoncé à représenter à l'extérieur l'engagement de son pays pour une Europe unie et le large consensus existant surtout en politique étrangère entre les trois grands partis de l'Allemagne fédérale.*

DANIEL VERNET.





AMÉRIQUES

Loin des capitales

RECIFE OU LA GAUCHE SANS CESSE RECOMMENCÉE

RECIFE, capitale du Nord-Est, est appelée quelquefois — par les optimistes — la « *Venise brésilienne* ». De Venise, en fait, elle n'a que les marécages. L'eau la pénètre partout. Mais ce n'est pas une eau qui coule, qui court, qui retient la lumière et la rêverie. Plutôt un lourd magma irisé de pétrole et immobilisé dans sa vase.

La ville semble n'avoir que mépris, ou indifférence, pour cette onde où elle est née, et qui lui sert de dépotoir. Les Hollandais, qui l'ont occupée pendant un quart de siècle, avaient éprouvé une certaine intimité écologique avec ce monde amphibie. C'est aux Flamands du dix-septième siècle qu'on doit le premier pont, les premiers canaux, certaines des forteresses. « *Maurice de Nassau a été notre dernier urbaniste* », dit un sociologue.

Depuis, c'est l'anarchie. Trottoirs défoncés, rues inondées à la moindre averse, électricité défaillante, immeubles construits au hasard des terrains vagues, baraques improvisées sur des eaux puantes, téléphone en panne, vieillards, enfants, infirmes vivant de la rue, dans la rue, étalant leurs hardes ou soignant leurs plaies au vu de tous : Recife est une ville cruelle.

Chassés par la voracité des planteurs de canne à sucre, qui leur volent jusqu'à leurs parcelles de subsistance, les paysans du Pernambouc, d'Alagoas, de la Paraiba, l'ont enflée d'un contingent de misère qui fait éclater les hôpitaux, les écoles, les autobus, surpeuple les bidonvilles, crie famine aux portes des usines, consommatrices de beaucoup de capital et de machines mais de peu de main-d'œuvre. Les plus démunis s'installent sur les *mangues*. Le *mangue* est un endroit ni chair ni poisson, ni terre ni eau, un mélange de boue et d'excréments où toute une humanité en sursis vit sur pilotis. C'est du *mangue* que partent les enfants nus, au ventre ballonné, à la recherche des crabes cueillis dans la fange, à marée basse. Repaire traditionnel des marginaux, des déclassés, le *mangue* abrite depuis peu les « *cols blancs* » rejetés par l'expansion. En langage sociologique, les « *classes moyennes inférieures* » ont rejoint, dans leurs marais à maladies et charognards, le lumpenproletariat.

Recife, capitale de la « *plus grande poche de misère* » d'Amérique latine : deux cent vingt-deux enfants sur mille meurent avant un an. Un quart de la force de travail est en chômage partiel ou total. Trente enfants sur cent ne vont jamais à l'école dans le primaire ; cette proportion atteint 90 % dans le secondaire. Un habitant sur deux est atteint de verminose. Entre le citadin des *mocambos* (bidonvilles) et celui de Boa-Viagem, beau quartier du front de mer, la différence de revenu est de 1 à 30 : 50 dollars par tête et par an d'un côté, 1 500 dollars de l'autre.

POUR affronter le méli-mélo urbain, le guêpier social de Recife, il aurait fallu des administrateurs à poigne. C'est Topaze qui est arrivé. Au début de l'année, tout le Brésil se passionnait pour le « *Watergate du Pernambouc* » : un industriel affirmait avoir été la victime d'une tentative d'extorsion de fonds de la part d'un sénateur gouvernemental, M. Wilson Campos. Il impliquait dans la tentative le directeur de la Banque de développement du Pernambouc, M. Romero de Rego Barros, dénonçait la passivité du gouverneur, qu'il avait mis au courant, et apportait une bande magnétique à l'appui de ses affirmations.

A entendre le bruit provoqué par l'affaire, on s'interrogeait : le pot-de-vin ne ferait-il pas partie de la tradition locale ? Réponse : « *Non, Recife a toujours connu un certain moralisme administratif. Aussi loin qu'on se souvienne, gouverneurs, maires, techniciens de la ville n'ont jamais été pris la main dans le sac.* » Et nos interlocuteurs d'ajouter que c'est en raison de la censure et de la répression que de mauvaises habitudes ont été prises. Les personnages du scandale sont d'ailleurs d'ardents militants de la « révolution » de 1964.

En 1964, M. Wilson Campos est un commerçant *dont certains disent qu'il collecte des fonds*, d'autres qu'il organise des mouvements de protestation contre le gouvernement de M. Miguel Arrais, élu de la gauche, et jugé dangereusement populiste. Le Nord-Est vit alors à l'heure des brasiers. Les *ligues paysannes de Francisco Juliao enflamment* les campagnes. Les militaires craignent l'éclosion d'une guérilla. La C.I.A. aussi. Les Américains font entrer des hommes et des armes dans la région, organisent des groupes d' « *action patriotique* », *montent des polices parallèles* avec l'aide des planteurs de canne à sucre et des industriels.

Les journalistes de la ville disent que le chef d'une de ces polices parallèles était M. Romero de Rego Barros, compromis dans le scandale. Après avoir participé activement aux purges qui ont suivi le coup d'Etat militaire, et qui, dans le Nord-Est, ont été sanglantes, M. Romero de Rego Barros a fait carrière dans le sillage de son ami Wilson Campos, à la tête de syndicats patronaux et de clubs de football, jusqu'à tomber dans des combinaisons financières tellement louches que la justice a fini par s'émouvoir.

« *Comparé au racket opéré par les multinationales, c'est une affaire médiocre* », disent certains hommes politiques. Mais elle éclaire assez bien l'inertie et l'incompétence de l'administration en place pendant quatre ans — jusqu'au 15 mars dernier — et choisie par les militaires suivant les impératifs — sacro-saints — de la « *sécurité nationale* ». Quel homme était plus sûr, à leurs yeux, pour diriger l'ancien Etat « *rouge* » du pays, qu'un procureur général auprès du tribunal militaire supérieur ? En 1971, M. Eraldo Gueiros quitte sa charge de procureur pour le palais des Princesses, joli nom de l'édifice colonial qui sert de résidence au gouverneur, à Recife. Et c'est la catastrophe.

CERTES, personne ne dira de M. Gueiros que c'est un vindicatif. On lui reproche bien d'avoir placé beaucoup de ses parents au gouvernement, et d'en avoir logé plusieurs au palais, mais c'est un grief mineur. En fait, il est surtout critiqué pour sa passivité devant le pouvoir central.

Mais la politique finit toujours par se venger. Surtout au Pernambouc, où elle est conduite par quelques familles. Autoritaire, centralisateur, technocratique, le régime militaire n'a pas réussi à briser l'influence des vieux caciques qui « *font* » encore les élections.

Ainsi M. Paulo Guerra. Sénateur, grand *fazendeiro* (c'est l'un des plus riches éleveurs du pays). Il domine tout le *sertao* (l'intérieur), « *tient* » 80 % des sections municipales du parti gouvernemental, *fait élire, à chaque scrutin, deux députés* fédéraux et six députés régionaux. Ainsi M. Nilo Coelho, ancien gouverneur comme M. Guerra, qui domine la vallée du Sao Francisco (région de cultures vivrières) et « *fait* » quatre députés à l'assemblée *législative du Pernambouc*.

Ce sont les chefs traditionnels qui « *font* » les juges, les commissaires de police, remplissent les bureaux de leurs clientèles. Quand M. Paulo Guerra a quitté son poste de gouverneur, en 1967, on dit qu'il a signé tellement de nominations qu'il a fallu deux éditions entières du *Journal officiel* pour les publier. Comment douter, après cela, de son assise électorale ?

Jusqu'en 1965, MM. Paulo Guerra et Nilo Coelho ont appartenu au parti social-démocratique (P.S.D.), qui a été un peu, au Brésil, notre parti radical-socialiste : formé essentiellement de notables urbains et ruraux, le P.S.D. était maître dans l'art de louvoyer et de s'incruster au pouvoir. Puis l'un et l'autre se sont intégrés au parti gouvernemental créé par les militaires, l'ARENA. Mais ils n'ont pas oublié pour autant les anciens clivages.

ON l'a bien vu aux *dernières élections* législatives du 15 novembre 1974. Le candidat du gouvernement au poste de sénateur était un « *sucrier* » âgé de soixante-quinze ans, M. Joao Cleofas. M. Cleofas aurait dû recevoir l'appui des *deux « caciques », inscrits eux aussi au parti de la « révolution »*. Il n'en a rien été. Membre jusqu'à 1965 de l'Union démocratique nationale (U.D.N.), parti qui a participé au coup d'Etat militaire, n'avait-il pas été l'adversaire du P.S.D. ? En outre, n'était-il pas *le candidat d'un système qui méprisait* trop ouvertement les familles politiques traditionnelles ?

M. Paulo Guerra n'a donc pas appuyé M. Cleofas. M. Nilo Coelho non plus. Spectacle politique digne d'une « troisième république » : après avoir participé au gouvernement de gauche de M. Miguel Arrais, dont il était le vice-gouverneur, M. Guerra se retrouve très vite dans l'antigauche en 1964, quand ses intérêts de propriétaire se trouvent menacés. Dix ans après, il oublie que la « révolution » a sauvé les oligarchies agraires et favorise, par son abstention, la victoire d'un opposant au régime, M. Marcos Freire.

En quelques mois de campagne pour le siège de sénateur, M. Marcos Freire ressuscite la gauche. Il lui suffit de parler des bidonvilles, du chômage rural, de la sous-alimentation et des épidémies chroniques, de l'injustice grandissante, de la suppression des libertés. A Recife et dans l'intérieur, ce sont des thèmes que chacun ressent dans sa chair. Le gouvernement laisse l'opposition se battre librement. Les étudiants sortent du « nihilisme » où la répression les avait acculés, et font cortège à Marcos Freire. Le parti communiste, sans cesse persécuté et sans cesse renaissant de ses cendres, bat la campagne en faveur du M.D.B. Le parti d'opposition envoie à la Chambre des députés, avec MM. Fernando Lyra, Fernando Coelho, Jarbas Vasconcelos, quelques « ténors » de grande classe.

Libérés de la censure, les journaux, tels le *Diario de Pernambuco*, un des plus anciens d'Amérique latine, recommencent à publier les dénonciations, faites à Brasilia, de la répression. A Recife, depuis plusieurs mois, aucun détenu n'est venu s'ajouter aux trente-cinq prisonniers politiques (dont trois condamnés à la détention perpétuelle), qui ont fait plusieurs grèves de la faim pour protester contre leurs conditions d'incarcération. Les journalistes ont créé un club des reporters politiques, qui prolonge les débats de la campagne.

On se demande pourtant si le régime ne rééditera pas à Recife ce qu'il a déjà fait à Rio, Sao-Paulo et Porto-Alegre : *c'est-à-dire s'il ne* « punira » pas le P.C.B. pour sa participation à la campagne électorale en arrêtant certains de ses dirigeants. On se demande aussi si l'alliance entre le M.D.B. et le P.C.B. va durer. Certains vieux routiers disent, à propos des *nouveaux élus* de l'opposition, qu'ils ont toujours fait partie de la « gauche positive » — démocratique et légaliste, — par rapport à la « gauche négative » représentée par le P.C.B. Ils en concluent que la collaboration du M.D.B. avec les communistes est temporaire, mais s'interrogent sur ses futures chances de succès s'il se prive de l'appareil de celui qu'on appelle au Brésil le *partidao*, le grand parti.

Onze ans après l'extinction des ligues paysannes, le Pernambouc n'a donc pas changé. C'est sur le terreau des problèmes non résolus, de la misère criante, de l'anarchie urbaine, de l'injustice agraire, que la gauche a repris racine et se bat avec un réalisme qui, hier encore, lui faisait défaut.

CHARLES VANHECKE.

POLITIQUE

AVANT SON DÉPART POUR MOSCOU

M. Mitterrand rend hommage au « rôle historique » de M. Brejnev

M. François Mitterrand, qui était, samedi 19 avril, à 13 heures, le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., a déclaré, à propos des contretemps qui ont retardé son voyage en U.R.S.S. : « *Ce renvoi que de quelques jours pouvait paraître franchement désagréable (...), les raisons invoquées pouvaient paraître manquer de dimension (...). Tout ceci a été vite balayé dans la mesure où il ne s'est pas passé trente-six heures avant que nous recevions un nouveau message, extrêmement précis et amical, dans lequel nous étions priés de bien vouloir examiner la possibilité d'un voyage qui, au fond, n'était retardé que de neuf ou dix jours. (...)*

» *Sur les explications politiques, je n'en sais pas plus que ce qui a été dit. Pourquoi mettrais-je en doute ce qui a été dit ? (...) Si nous avions été à Moscou pendant la même crise (je ne sais si je dois appeler cela ainsi), en tout cas la discussion qui a amené l'éviction de l'un des principaux dirigeants soviétiques, je pense que c'eût été un embarras pour eux comme pour nous. (...)*

» *Nous abordons ce voyage avec le sentiment d'une importante conversation, d'une rencontre utile qui s'inscrit dans une longue histoire des relations des communistes et des socialistes, des Russes et des Français. (...) Je pense qu'une conception très juste des intérêts de la France et de l'Union soviétique passe par une rencontre entre le parti communiste russe et le parti socialiste français.* »

Le premier secrétaire du parti socialiste a encore souligné : « *Pour nous, l'Union soviétique est un facteur de paix. Le rôle historique de Leonid Brejnev dans la paix apparaîtra comme un rôle immense, et les dernières justifications qu'il vient d'obtenir des dirigeants soviétiques me paraissent un événement considérable. L'effort si admirable d'un peuple qui, depuis cinquante ans, peu à peu, reconstruit sa façon de vivre nous intéresse, nous passionne. Surtout que sa révolution s'est faite à partir d'analyses qui sont proches des nôtres. Je voudrais vous faire ressentir à quel point ce grand peuple, pacifique, constructeur, si proche de nous et si nécessaire à l'équilibre du monde (en particulier à l'équilibre de l'Europe), nous avons envie de le connaître, de le voir et aussi de discuter des choses qui nous concernent, socialistes et communistes, avec les dirigeants actuels de l'Union soviétique.* »

M. François Mitterrand a évoqué les rapports entre son parti et le P.C.F. en ces termes : « *Il faut que le temps, encore « variable » avec, dans le ciel, des nuages plus ou moins gros, aille en s'améliorant. Il y a, à l'horizon, davantage de ciel bleu. Il faut que ce ciel bleu gagne. (...) Le « beau fixe » ne sera là que lorsque les dirigeants des partis socialiste et communiste et du Mouvement des radicaux de gauche seront en mesure de se rencontrer.* »

En rendant visite à M. Giscard d'Estaing

M. CAILLAVET A LE SENTIMENT D'AVOIR FAIT AVANCER LA DÉMOCRATIE

M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne, vice-président du mouvement des radicaux de gauche, s'est étonné, samedi 19 avril, au micro de Radio Monte-Carlo, des réactions suscitées par sa visite à M. Giscard d'Estaing (*le Monde* des 17, 18, 20-21 avril). « *J'ai passé l'âge des mises en garde*, a-t-il souligné (...). *J'ai le sentiment d'avoir été fidèle à mon mandat de parlementaire. Je ne me suis pas étonné que d'autres se rendent chez M. Durafour ou que d'autres encore reçoivent le président de la République.* » (1.)

Dans une interview publiée lundi 21 avril par *Nice-Matin*, M. Caillavet précise : « *J'ai exprimé au président de la République mon opinion et mes critiques. Je n'ai en rien trahi ma fidélité aux options fondamentales du programme commun (...).*

» *Ce que je crois, c'est qu'un représentant authentique de l'opposition a pu donner son avis sur des problèmes aussi fondamentaux à l'heure actuelle que ceux de l'emploi et de l'énergie. En acceptant ce dialogue, j'ai le sentiment d'avoir fait avancer la démocratie (...).*

» *Je sui convaincu que la gauche doit changer de tactique, en fonction de la personnalité de M. Giscard d'Estaing. Avec le général de Gaulle, c'était la guerre de tranchées. Avec l'actuel président de la République, ce doit être la guerre de mouvement...* »

(1) M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., a été reçu le 7 avril par M. Michel Durafour, ministre du travail (*le Monde* du 8 avril) ; M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de Marseille, a accueilli dans sa ville, le 27 février, M. Giscard d'Estaing, venu rendre visite à des travailleurs immigrés (*le Monde* du 28 février).

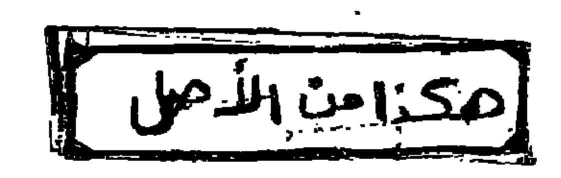
Le Centre républicain envisage de reconsidérer son adhésion à la Fédération des réformateurs

La commission exécutive du Centre républicain s'est réunie jeudi 17 avril, à Paris, sous la présidence de M. André Morice, sénateur, maire de Nantes, et en présence de MM. Michel Durafour, ministre du travail, et André Rossi, secrétaire d'Etat (tous deux vice-présidents de la formation). Dans la déclaration rendue publique au terme de cette réunion, les dirigeants du Centre républicain évoquent la création de la Fédération des réformateurs, à laquelle adhère leur parti, aux côtés, notamment, du Centre démocrate de M. Lecanuet, du parti radical de M. Servan-Schreiber et du C.D.P. de M. Jacques Duhamel : ils rappellent leur « *attachement à la réalisation rapide d'un mouvement réformateur unitaire* » et soulignent qu'« *il conviendrait de doter la fédération projetée de compétences et d'organes de décision et d'exécution tels que l'unité de pensée et d'action de tous ses membres ressorte clairement devant l'opinion publique* ».

MM. Michel Durafour, André Rossi et leurs amis — qui, d'autre part, ont lancé, avec le Mouvement de la gauche réformatrice, leur propre tentative de regroupement centriste — mettent en doute les capacités de la Fédération des réformateurs à progresser vers une unité réelle. Des propositions, avancées récemment par le secrétariat provisoire de la fédération et visant à donner à celle-ci une organisation plus unitaire (notamment par des délégations de pouvoir à un exécutif), semblent devoir se heurter à des oppositions de la part du conseil fédéral, où siègent les présidents des partis constituants. Ainsi s'explique sans doute la mise en garde des dirigeants du Centre républicain : « *Si ce mouvement réformateur unitaire devait de nouveau se disperser à travers des structures fédérales, sans pouvoir et sans représentativité, le Centre républicain reconsidérerait sa participation à de telles tentatives.* »

● *M. Edgar Faure*, dans une interview à *Sud-Ouest* du 21 avril revient sur le projet de fédération présidentielle qu'il avait esquissé le 19 mars dans un prélude à la réunion du colloque du Nouveau Contrat social (*le Monde* du 21 mars 1975). Il indique : « *L'axe de la politique passe par le chef de l'Etat. Je n'ai pas dit que les partis et les groupements devaient se perdre ou se diluer dans une fédération ou une confédération. J'ai souhaité une fédération où chacun conserverait sa personnalité. Cette fédération soutiendrait les idées généreuses de Valéry Giscard d'Estaing aussi bien dans le domaine de l'économie libérale avancée que pour une politique sociale. Je reprendrai, un jour, cette idée de rassemblement. Une idée gaullienne.* »





POLITIQUE

M. Chirac veut faire de l'U.D.R. le seul grand mouvement d'expression populaire

A trois reprises durant le week-end, M. Jacques Chirac s'est adressé à des responsables de l'U.D.R. : devant une cinquantaine de stagiaires du « centre de perfectionnement », sorte d'école des cadres pour secrétaires fédéraux et de circonscription, devant quelque cent cinquante animateurs des « sections jeunes », récemment créées, et enfin devant les cent vingt membres du comité central de l'U.D.R. Le premier ministre montre donc bien qu'il n'entend pas, pour le moment, négliger ses fonctions de secrétaire général du mouvement gaulliste, et il n'a pas révélé — personne ne l'a d'ailleurs interrogé — s'il souhaitait se démettre de celles-ci lors des assises nationales de juin.

Sous son autorité et sur ses directives précises et personnelles, les assises sont préparées avec minutie. Elles doivent constituer, dans l'esprit de M. Chirac, la preuve que le mouvement gaulliste est en expansion et que, six ans après le départ du général de Gaulle et un an après la disparition de Georges Pompidou, il a pu surmonter son échec des dernières élections présidentielles pour demeurer non seulement la première formation de la majorité nouvelle, mais surtout le moteur de cette dernière.

Habitués depuis l'aube de la V° République à « réagir avec leurs tripes », les gaullistes d'aujourd'hui doivent « raisonner avec leur tête » : telle est l'obligation que M. Chirac assigne à ses amis. L'inspiration ne leur venant plus d'en haut, les militants de l'U.D.R. doivent à la fois se rattacher aux quelques grands principes légués par leur fondateur et accompagner, voire précéder, le « changement » souhaité par l'actuel chef de l'Etat. Comme l'a affirmé à plusieurs reprises et avec conviction le chef du parti gaulliste, il n'y a aucune contradiction entre les premiers et la politique suivie par le second. A en juger par l'accueil que les diverses instances leur ont réservé pendant le week-end, ces perspectives ont été reçues avec enthousiasme, et M. Chirac n'a pu qu'en retirer un surcroît d'audience. Il est vrai que les querelles de chapelles, les luttes de tendances et les rivalités de personnalités ne se manifestent plus guère au sein de l'U.D.R. Dans le huis-clos des réunions, M. Chirac a longuement répondu aux questions et mieux ressenti les aspirations et quelques-unes des inquiétudes de ses amis.

Ces réunions ont permis de définir trois principes, de révéler deux aspirations et de préciser un objectif. Au titre des principes, M. Chirac assigne un retour aux sources des grandes options du gaullisme que sont les institutions, l'indépendance nationale en matière diplomatique et militaire, et la politique de coopération. Il assure, par exemple, que, pour la politique européenne, M. Giscard d'Estaing est revenu à une conception plus gaulliste que celle des dernières années en substituant au pouvoir technocratique de la Commission de Bruxelles, qui allait grandissant, le conseil politique des chefs de gouvernement, véritables responsables des Etats de l'Europe, c'est-à-dire de l'Europe des patries.

Les aspirations exprimées par tous les cadres de l'U.D.R. consistent en une soif extraordinaire de responsabilités. Depuis l'arrivée, le 14 décembre dernier, de M. Chirac au secrétariat général, l'encadrement local du mouvement a été rajeuni assez sensiblement. Ses nouveaux responsables veulent maintenant avoir davantage de moyens matériels et être mieux armés pour les combats politiques futurs. Les stages de l'école des cadres leur permettront de se perfectionner, mais ils voudraient que leurs chances électorales soient accrues. Ils ont été incités à insister dans leur propagande sur les divergences actuelles de la gauche et à souligner

Le centre de perfectionnement des cadres de l'U.D.R., fondé par M. Peyrefitte, alors secrétaire général, permet aux secrétaires de fédération et de circonscription d'effectuer chaque année un stage de deux jours à Paris, tandis que les animateurs des écoles de cadres régionales, au nombre de quatorze, y sont formés en des sessions de quinze jours. Animé par M. Boursin, professeur agrégé de mathématiques et par des enseignants et des fonctionnaires bénévoles, membres de l'U.D.R. Le centre dispense des cours sur les sujets politiques et organise des débats simulés. Les stagiaires jouent ainsi les rôles de communistes, de socialistes, de délégués syndicaux pour donner la réplique à ceux d'entre eux qui défendent l'U.D.R. dans des séances de psychodrames télévisées. Une critique de l'enregistrement permet de perfectionner les arguments et l'expression.

L'origine professionnelle de ces cadres de l'U.D.R. est variée. Si l'on compte parmi eux beaucoup d'enseignants et de membres des professions libérales, on a pu y voir se côtoyer un énarque et un cordonnier. Des stages spéciaux seront organisés pour préparer les candidats aux élections, qui, de surcroît, reçoivent régulièrement des cours par correspondance.

M. Chirac, qui, pour la première fois, assistait samedi 19 avril à un stage, a notamment invité ses auditeurs à *« travailler dans trois axes de réflexion et d'action »*, qu'il a ainsi définis : *« Il n'y a aucune contradiction entre les options fondamentales du gaullisme et la politique pratiquée par M. Giscard d'Estaing depuis son élection. Nous devons approfondir l'étude de ces options. L'exercice du pouvoir au cours des dernières années a pu amener à certaines compromissions et à une moindre perception de l'essentiel. Nous devons retourner aux sources. La politique européenne de M. Giscard d'Estaing constitue un retour aux sources dans la mesure où elle prend ses distances envers une certaine conception technocratique de la Commission européenne pour en revenir à une commission politique située au niveau des véritables responsabilités. »*

M. Chirac a ajouté : *« Il est nécessaire d'adapter en permanence la société aux changements du monde moderne. L'U.D.R. est en prise directe avec la pensée et les orientations du président de la République. Elle est apte à jouer un rôle moteur essentiel pour la politique de M. Giscard d'Estaing.*

» L'U.D.R. doit prôner le rassemblement et être capable d'accueillir tous ceux qui adhèrent aux principes fondamentaux. On a reproché à l'U.D.R. d'avoir jadis un comportement qui tendait à en faire un clan. Il faut maintenant en faire le moyen d'un grand rassemblement des citoyens. Il faut avoir avec les autres mouvements de la majorité une attitude systématiquement amicale et fraternelle. »

« Rajeunir » les candidats

Aux responsables des sections « jeunes » de l'U.D.R. rassemblés par M. Robert Grossmann, délégué national à la jeunesse, ancien président de l'Union des jeunes pour le progrès, M. Chirac a déclaré :

« Il n'y a pas de différence entre les jeunes et les moins jeunes pour l'action politique. Au sein de l'U.D.R., les jeunes partageront toutes les responsabilités, mais ils auront une organisation qui leur permettra de faire face aux problèmes spécifiques de leur tranche d'âge. Nous rajeunirons les candidats aux élections dans la mesure du possible, car entre un bon ancien et un mauvais jeune, je choisirai le premier. Toutefois, à qualités égales, je prendrai le second. »

M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint, s'adressant aux jeunes U.D.R., a souligné : *« Il n'y a pas la nation et sa jeunesse, mais la jeunesse dans la nation. Elle ne doit pas être traitée en corps étranger. Ceux qui s'éloignent de la collectivité se condamnent à devenir avant l'âge des petits vieux de la politique. »* Il a invité les *« compagnons qui ont eu jadis de hautes fonctions nationales »* à *« transmettre aux jeunes leurs certitudes, car le meilleur arbre n'est pas celui qui porte seulement son ombre, c'est celui qui donne aussi des fruits »*.

Au cours du débat qui a suivi, les jeunes U.D.R. ont tous souhaité une aide matérielle accrue du secrétariat général et ont émis l'espoir d'être investis pour les élections locales ou nationales. Ce sont en somme les mêmes revendications que celles présentées jadis par l'Union des jeunes pour le progrès, mais celles d'aujourd'hui n'ont pas encore été déçues.

Un mouvement uni et puissant

Dimanche 20 avril, devant les membres du comité central, M. Chirac a affirmé que *« l'U.D.R. est désormais un mouvement uni et puissant et qu'elle doit être capable de donner une impulsion dynamique à la majorité »*. Incitant ses amis à pratiquer *« la fraternité et l'amitié »* avec les autres mouvement de la majorité, M. Chirac a ajouté : *« S'il existe entre nous une certaine émulation, la cohésion est cependant assurée par un double phénomène : tous sont d'accord sur les mêmes options fondamentales concernant la liberté de l'homme et ils portent la même adhésion à l'action du président de la République. »*

En réponse à des questions, il a dit que l'U.D.R. *« n'avait strictement aucun problème avec les républicains indépendants »* et, à propos de la visite de M. Mitterrand à Moscou, il a déclaré : *« Il*

● *M. Roland Leroy*, membre du secrétariat du P.C., a déclaré, dimanche 20 avril à Nice, à l'occasion de la fête annuelle de l'hebdomadaire communiste local *le Patriote-Côte d'Azur* : *« C'est parce qu'il ne peut pas avouer que toute sa politique est subordonnée à la seule recherche du profit capitaliste que le gouvernement se lance dans une démagogie effrénée allant jusqu'au mensonge. (...) Nous ne nous laisserons pas intimider par les menaces et pressions voilées du premier ministre. Sa politique de soutien des grands monopoles est inséparable du mécontentement. »*

● *M. Charles Hernu*, membre du comité directeur du P.S., a relevé, dimanche 20 avril à Tulle, comme *« l'indice d'une intéressante évolution »* dans l'attitude communiste à l'égard de la « force de frappe » le fait que le P.C. reproche désormais à l'arme nucléaire, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, son *« rôle de provocation »* et non plus de *« dissuasion »*. *« Dénoncer l'arme de provocation*, a-t-il précisé, *ne remet pas forcément en cause le principe de dissuasion nucléaire. »*

A propos de l'OTAN, M. Hernu a estimé : *« En réalité, la France n'a pas rejoint l'OTAN, mais elle appartient à l'alliance atlantique, qui est en train d'évoluer. »*

ON AMUSE LE TAPIS

Commentant mercredi 16 avril les travaux du comité central de son parti, M. Georges Marchais avait notamment déclaré : « Le premier ministre dit n'importe quoi... c'est proprement ridicule... Aujourd'hui la pratique de la duplicité, du mensonge, est devenue courante. Non seulement à l'échelon gouvernemental, mais même présidentiel. »

Il y aurait eu lieu de s'émouvoir d'aussi graves accusations si le ton du secrétaire général du P.C.F. avait correspondu à ses propos, mais tous les téléspectateurs avaient pu constater, au contraire, que M. Marchais affichait un large sourire, comme s'il ne croyait pas vraiment à sa propre indignation, et avait presque des accents et des mimiques de chansonnier, ce qui n'est guère dans sa manière.

M. Chirac, qui avait sans doute fort bien compris, ne s'était pas ému outre mesure des accusations communistes. On s'étonne d'autant plus qu'il ait cru bon de répliquer dimanche, c'est-à-dire avec un retard de quatre jours, aux « coups de gueule » de M. Marchais.

Le premier ministre n'est pas beau joueur (c'est le cas d'employer le terme) et il devrait se rappeler qu'il avait pris les devants dans le débat de haute qualité qui consiste à se lancer du menteur à la figure, puisqu'il avait déclaré dès le 9 avril devant l'Assemblée nationale, à propos de l'attitude du P.C. dans l'affaire de l'OTAN. « La France n'est pas rentrée *(dans l'OTAN)*. Elle n'y rentre pas, elle n'y rentrera pas. Quiconque affirme le contraire dit un mensonge et sait qu'il ment. »

Quant à prétendre, comme le fait le chef de l'U.D.R., que « la tactique de M. Marchais est le recours à la violence », *c'est prendre l'exact contrepied de ce qu'affirmait le même M. Marchais devant le comité central du 15 avril :* « Ni l'illégalité ni la violence ne viennent et ne viendront jamais de nous. »

Grave - querelle, affrontement dramatique ? Point du tout. Il ne s'agit que de se jouer la comédie. Dans une période où les difficultés économiques et sociales font passer à l'arrière-plan la « politique politicienne », MM. Marchais et Chirac s'emploient à qui mieux mieux à « amuser le tapis ». — R. B.

« L'HUMANITÉ » : les vrais responsables des conflits sociaux siègent au gouvernement.

René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, commente, dans le quotidien communiste daté du lundi 21 avril la déclaration du premier ministre. Après avoir noté que ce dernier a eu besoin de *« trois jours de laborieuse réflexion »* pour répondre aux propos de M. Georges Marchais, tenus mercredi 16 et jeudi 17 avril derniers, et que *« M. Chirac a l'esprit de l'escalier »* il écrit notamment : *« Le parti communiste est solidaire des travailleurs en lutte. (...) M. Chirac en tire la conclusion qu'il veut utiliser la violence pour faire éclater artificiellement des conflits, espérant sans doute par cette diversion jeter la confusion sur la nature des luttes et effrayer une partie de l'opinion. Mais il faut, pour cela, beaucoup de mauvaise foi, car la violence et l'illégalité ne sont pas de notre côté.*

» En vérité, même si le parti communiste en avait le désir, il ne serait pas en son pouvoir de déclencher artificiellement un conflit. Il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton pour que les ouvriers se mettent en grève.

» Si ceux de chez Renault sont entrés en action, c'est parce qu'ils en avaient décidé eux-mêmes ainsi et parce que leurs intérêts se heurtaient à la politique du gouvernement. C'est celui-ci le fauteur de grève, et c'est lui qui donne en maintes circonstances l'exemple de la violence.

» L'attaque du premier ministre contre le parti communiste vise, à l'évidence, à faire oublier les véritables responsables des conflits actuels. Ces responsables, ils siègent au gouvernement. »

● *M. Edgard Pisani*, sénateur de la Haute-Marne, ancien ministre de l'agriculture puis de l'équipement dans les cabinets Debré et Pompidou (1961-1967), est désormais membre à part entière du parti socialiste. M. Pisani n'était jusqu'ici que membre apparenté à son groupe sénatorial. Sa demande d'adhésion a été approuvée par la section de Chaumont du P.S. M. Pisani avait pris part, comme invité, aux assises du socialisme qui avaient eu lieu à Paris les 12 et 13 octobre 1974.

● *Un groupe parlementaire d'amitié France-Iran* a été constitué au Sénat. Au cours de leur première réunion, les membres de ce groupe ont procédé à l'élection de leur bureau. M. Henri Caillavet (gauche dém.), sénateur du Lot-et-Garonne, a été élu président et M. Jean Collery (Union centr.), sénateur de Marne, vice-président.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES...

ISERE : Péage-de-Roussillon (2e tour).

Inscrits, 3 356 ; votants, 2 090 ; suffrages exprimés, 2 048. M. Maurice Chevallier, cand. de l'union de la gauche, P.C., 1 088 voix, *ELU* ; M. René Vitoz, soutenu par le conseil municipal, div. mod., 960.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal — dont un siège était vacant à la suite du décès d'un conseiller municipal, Léon Clavel, — pour élire un nouveau maire, M. Jean-Baptiste Dufeu, anc. sén., gauche dém., maire sortant, a, en effet, renoncé à ses fonctions de premier magistrat municipal tout en restant membre du conseil municipal.

Lors du premier tour, M. Vitoz était arrivé en tête avec 649 voix contre 647 à M. Chevallier, 335 à M. Pierre Hautson, P.S. et 151 à M. Pierre Fichet, sans étiq. Le candidat socialiste s'était désisté en faveur du candidat communiste lequel obtient au second tour un nombre de voix supérieur au total des voix de gauche du premier tour. M. Chevallier sera le seul conseiller communiste dans une municipalité dont les vingt-deux autres membres sont des modérés.]

NIEVRE : Varennes-Vauzelles (1er tour).

Inscrits, 5 265 ; votants, 3 013 ; suffrages exprimés, 2 897. MM. Camille Martin, P.S., 1 557 voix, et Gérard Laboureau, P.S., 1 556 voix, *ELUS* ; Mme Liliane Dard, P.C., 1 340, et M. Jean-Pierre Lucier, P.C., 1 338.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal dont deux sièges étaient vacants à la suite du décès du maire, Camille Dagonneau, P.C., et de celui d'un conseiller, M. Idate, P.C.

En mars 1971, la liste communiste conduite par le maire sortant, Camille Dagonneau, avait été élu dès le premier tour avec 2 185 voix de moyenne sur 4 500 inscrits et 3 264 suffrages exprimés contre 1 294 voix de moyenne à la liste d'union démocrate et socialiste, conduite par M. Pesson, P.S.

Le conseil municipal qui comprenait vingt-trois communistes est ainsi composé : vingt et un communistes et deux socialistes.]

M. BOUTET EST ÉLU MAIRE DE BRESSUIRE

M. Claude Boutet, qui était adjoint au maire, a été élu maire de Bressuire (Deux-Sèvres) dès le premier tour de scrutin, par 26 voix, contre 16 à M. Simon Lefèvre, sans étiq. maj., 7 à M. Emile Bacle, maj., tendance reformatrice, et 1 à M. Paynot, sans étiq. M. Boutet, directeur adjoint du C.E.S. de Bressuire, avait donné sa démission de président de la fédération radicale des Deux-Sèvres à la suite des prises de position de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qu'il jugeait trop favorables à la majorité.

[Cette élection faisait suite aux élections municipales complémentaires provoquées par le décès du maire Alain Métayer, sans étiq., fav. à la maj., et la démission d'un conseiller M. Jubel, sans étiq., dont le second tour avait vu le succès des deux candidats de la liste socialiste (« le Monde » du 16 avril).]

...ET CANTONALES

CORREZE : canton d'Eygurande (1er tour).

Inscr., 2 322 ; vot., 1 785 ; suffr. expr., 1 619.

M. Paul Couzelas, ind., 1 059 voix, *ELU* ; Mme Denise Lhéritier, P.C., 560.

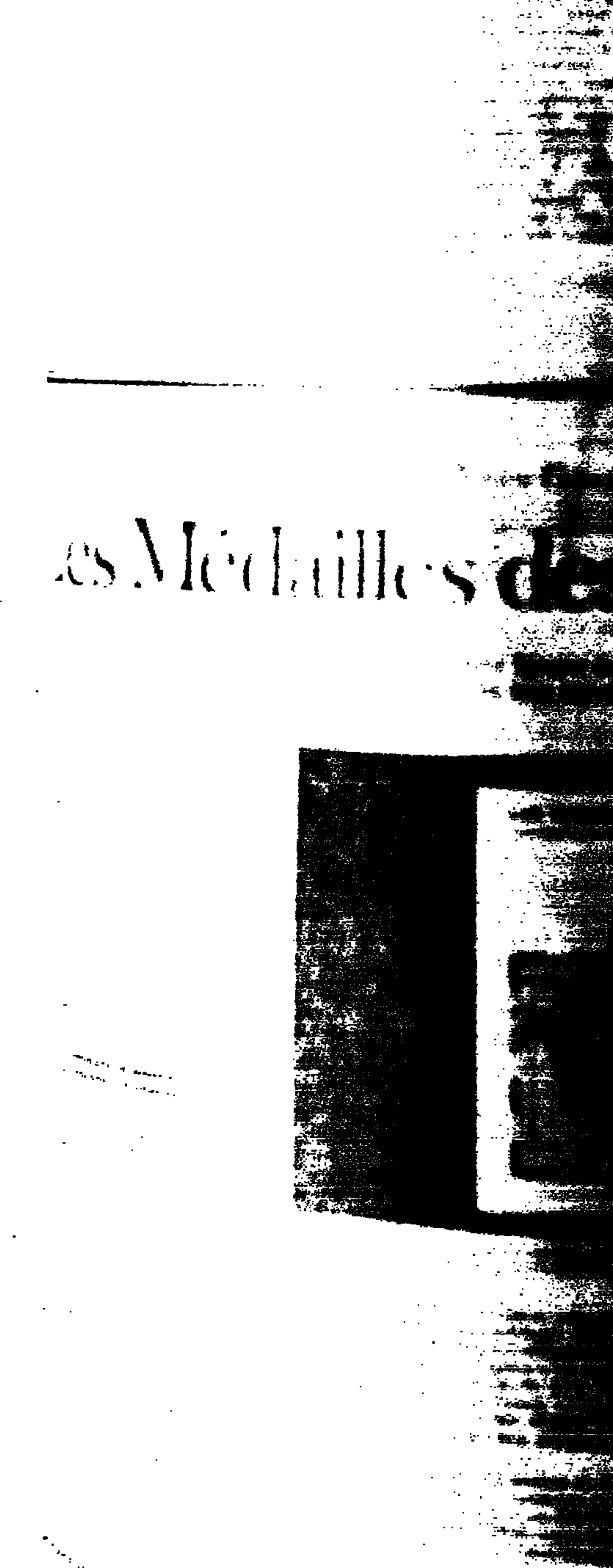
[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Antoine Tiniot, mod. maj., récemment décédé, qui, en septembre 1973, avait été élu dès le premier tour avec 1 162 voix, contre 372 à Mme Lhéritier, P.C., sur 2 230 inscrits, 1 593 votants et 1 534 suffrages exprimés.]

SAVOIE : canton de Grésy-sur-Aix (1er tour).

Inscr., 4 940 ; vot., 4 000 ; suffr. expr., 3 920.

M. Jean Murguet, m. adj. d'Aix-les-Bains, Cent. dém., 2 036 voix, *ELU* ; M. Henri Jacquier, Union soc. et rép., 1 298 ; Mme Nicole Tetaz, P.C., 526 ; M. Serge Foex, Front national, 60.

[Il s'agissait de pourvoir le siège de conseiller général rendu vacant par la décision du tribunal administratif de Grenoble, confirmée par le Conseil d'Etat, d'annuler les élections du 30 septembre 1973, pour irrégularités dans les votes par correspondance. Le scrutin avait donné les résultats suivants : inscr., 5 918 ; vot., 3 755 ; suffr. expr., 3 697 ; M. Murguet avait obtenu 1 849 voix contre 1 848 à M. Frédéric Curtelin, P.S. Lors du premier tour, M. Murguet était arrivé en tête avec 1 267 voix contre 1 169 à M. Curtelin, 548 à M. Belle, maj., et 354 à Mme Tétaz, P.C.]



nd mouvement d'expression popula

POLITIQUE

de la majorité

ligner, par contraste, la cohésion de la majorité. Un exemple leur a été fourni par la ferme riposte de M. Chirac aux violentes attaques que M. Marchais avait portées contre lui, alors que le premier ministre s'est contenté de souhaiter à M. Mitterrand un bon voyage à Moscou.

La cohésion de la majorité, dont M. Chirac entend bien être l'animateur, est surtout exaltée au niveau national, mais elle ne doit pas pour autant conduire à créer localement des comités communs. M. Chirac, estimant que l'U.D.R. doit se développer et mener son action dans les circonscriptions, rejette l'idée de fédération présidentielle, inventée avec trop de précipitation par M. Edgar Faure, et dont la finalité semble lourde d'arrière-pensées aux militants gaullistes. Les républicains indépendants, par exemple, ne sont toujours, selon les U.D.R., qu'une rampe de lancement, qui a sans doute bien fonctionné en avril dernier, mais leur nature profonde leur semble être en contradiction avec la notion de « changement ». La fraternité dans la cohésion ne doit donc pas se confondre avec la fusion ni l'union dans les objectifs avec l'unité.

Quant à l'objectif assigné à l'U.D.R. par M. Chirac, qui ne manque jamais de souligner le « gaullisme » des options de M. Giscard d'Estaing, il consiste à démontrer que le parti le plus important de la majorité actuelle est le seul capable de faire accepter, de promouvoir et d'expliquer dans le pays la notion de « société libérale avancée ». Devenue au fil des années un « clan », sans imagination propre, l'U.D.R. espère maintenant, en changeant sa nature, conserver sa prééminence et demeurer encore le « seul grand mouvement d'expression populaire de la majorité », selon la formule de son secrétaire général.

ANDRÉ PASSERON.

fera un beau voyage et je m'en réjouis. » M. Chirac a indiqué enfin qu'en tant que secrétaire général de l'U.D.R., il se rendrait prochainement dans le Cher, à Metz et à Marseille notamment.

Le premier ministre ayant affirmé que les assises nationales de l'U.D.R., à Nice, les 14 et 15 juin, seraient « *marquées par l'unité et l'enthousiasme* », M. Yves Guéna, secrétaire adjoint, a précisé qu'elles devraient « *mettre à jour la pensée de l'U.D.R., le mouvement élaborant lui-même sa doctrine en s'interrogeant sur la crise de civilisation, sur la crise économique et sur la crise sociale, et en proposant des réponses qui se situeront entre la doctrine philosophique et les recettes d'action immédiate* ». « *Il faut conjuguer,* a-t-il ajouté, *les soucis de la sécurité et de l'égalité avec ceux de la liberté et de la responsabilité de chacun, ainsi qu'avec une certaine nécessité du risque atténué. C'est en somme, la recherche de la troisième voie.* »

M. Guéna a indiqué que ce « corps d'objectifs » serait ensuite édité en livre.

Les « coups de gueule » de M. Marchais

Au cours de la conférence de presse à l'issue du comité central, M. Jacques Chirac, interrogé sur les attaques dirigées contre lui par M. Marchais qui l'avait accusé notamment de « duplicité » et de « mensonge » (*le Monde* du 18 avril), a répondu :

« *Je ne répondrai pas à une attaque aussi grossière et outrancière dans la forme. Nous sommes heureusement dans une société démocratique où le gouvernement, émanant d'une majorité librement élue, a la responsabilité de conduire les affaires du pays. Dans cet esprit, ce n'est pas M. Marchais ou le parti communiste, quels que soient les coups de gueule de son secrétaire général, qui va dicter sa loi. Il faut qu'il en soit convaincu et son parti aussi.* »

Citant M. Marchais qui déclarait que les communistes « *allaient tout mettre en œuvre pour que d'autres conflits éclatent* », M. Chirac a poursuivi : « *Si je reprenais le vocabulaire habituel du parti communiste, je dirais que M. Marchais a jeté bas son masque. Son ambition de faire éclater ces conflits est bien d'ordre politique et non syndical. Ceci est très grave et indique ainsi que la tactique de M. Marchais est le recours à la violence. Nous n'accepterons pas que la violence soit un mode de solution des problèmes sociaux et qu'elle s'installe dans notre pays comme elle s'installe malheureusement dans d'autres.* »

M. Chirac a estimé, d'autre part, que « *la situation économique du monde est préoccupante* » et que « *l'on ne peut pas affirmer qu'elle s'améliorera rapidement* ».

PRESSE

L'ÉDITION PARISIENNE DU « PARISIEN LIBÉRÉ » N'A PAS PARU LUNDI 21

L'édition parisienne du quotidien *le Parisien libéré* n'a pas paru lundi matin 21 avril en raison d'un mouvement de grève décidé par les ouvriers de l'atelier de composition.

Cet arrêt de travail, selon le Syndicat du Livre (C.G.T.), est un « *nouvel avertissement donné à la direction du journal, qui se refuse toujours à engager la négociation* » au sujet des licenciements — qui seraient au nombre de deux cent trente-trois — auxquels elle envisage de procéder. Une délégation du Livre doit se rendre mardi matin au ministère du travail, afin d'en entretenir M. Michel Durafour.

Pour le conseil national du Syndicat des journalistes C.G.C., ce conflit constitue « *un motif très grave d'inquiétude* ». Le syndicat « *considère que la seule prise en compte du rapport des forces (lock-out, grève, non-respect de la liberté du travail et de la garantie de l'emploi) n'ouvre aucune possibilité d'accord* » et que la solution du conflit ne peut être trouvée « *qu'à partir d'une analyse réaliste des conditions d'exploitation d'une entreprise de presse et de la prise en considération des intérêts du personnel* ».

La C.G.T. en appelle aux journalistes, « *afin que s'instaure, par leur intermédiaire, une véritable concertation, conformément au rôle qu'ils assurent dans la hiérarchie d'un journal* ».

● *Le Syndicat national de la presse quotidienne régionale* (S.N.P.Q.R.), à l'issue de son assemblée générale annuelle, a reconduit son bureau que préside M. Michel Bavastro (*Nice matin*).

En cas de rachat

« OPPOSITION FORMELLE » DES RÉDACTEURS DU « FIGARO » A M. ROBERT HERSANT

La Société des rédacteurs du *Figaro*, à l'issue de son assemblée générale tenue le 19 avril au palais du Luxembourg, a voté à l'unanimité moins sept abstentions (sur cent quatre-vingt-dix-sept journalistes présents ou représentés) une résolution qui, notamment déclare que la société :

« — *Prend acte du désir de la société propriétaire de rechercher un acquéreur parmi les candidats offrant les garanties morales et financières les plus sûres. (...)*

» — *Rappelle l'attachement profond des journalistes du* Figaro *au principe de l'indépendance rédactionnelle à l'égard des puissances économiques et politiques. (...)*

» — *Déclare qu'elle s'opposerait par tous les moyens en son pouvoir à l'achat des actions de la société anonyme du* Figaro *par un acquéreur dont la personnalité ne correspondrait pas à ces préoccupations*

» — *Marque son opposition formelle à la candidature, directe ou indirecte, de M. Robert Hersant, candidature dont elle a eu connaissance par diverses sources, ce qui ne préjuge nullement sa position à l'égard d'autres acquéreurs.* »

● *L'Association soutien confraternel des journalistes,* dont l'assemblée générale annuelle a eu lieu le 15 avril, a porté à la présidence M. Georges Lorant, rédacteur en chef à *France-Soir*, en remplacement de M. Henri Noguères, nommé président d'honneur.

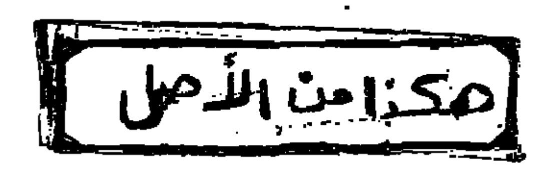
« PRESSE ACTUALITÉ » PUBLIE SON NUMÉRO 100

La revue *Presse Actualité* publie son numéro 100. Il y a treize ans, en effet, qu'a été créée par Bayard-Presse cette excellente publication mensuelle, dont le projet est d'« informer sur l'information ». Le directeur de *Presse-Actualité*, M. Roger Laviable est assisté de MM. Lucien Guissard et Yves L'Her comme rédacteurs en chef.

Ce numéro 100 (avril 1975) offre plusieurs articles d'analyse sur les nouvelles sociétés de télévision, sur la guerre des radios, sur l'évolution des quotidiens et la publicité en France (5, rue Bayard, 75380 Paris. Abonnement dix numéros par an, 45 francs).

● *Arrêts de travail dans les imprimeries de labeur.* — Les délégués C.G.T. des entreprises de labeur et de reliure-brochure, réunis en assemblée générale vendredi 18 avril, ont décidé, « *afin de contraindre les maîtres imprimeurs à discuter valablement de l'ensemble du cahier revendicatif fédéral lors de la réunion paritaire du 24 avril* », un arrêt de travail minimum allant de trois à six heures à répartir sur les 21, 22 et 23 avril (journées d'action nationale interprofessionnelle), « *étant entendu que, là où cela est possible, les arrêts se feront par catégories professionnelles* ».

Pour appuyer la délégation confédérale reçue le 22 avril par le C.N.P.F., les délégués organiseront ce jour-là de « *larges délégations* » pour se rendre à l'appel de la C.G.T. place d'Iéna, à 16 heures.



SOCIÉTÉ

Au cours d'une campagne qui dure jusqu'au 26 avril

Les communistes s'adressent aux femmes

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine, a récemment déclaré, à Toulouse, que l'idée d'organiser une « année » consacrée à la femme lui paraissait personnellement « stupide ». Le secrétaire d'État à la condition féminine sait bien que ce n'est pas suffisant pour résoudre les problèmes des femmes. Le parti communiste, de son côté, pense qu'il ne suffit pas non plus d'un secrétariat d'État... Il n'est pas exagéré de dire aujourd'hui que ceux et celles qui prennent le plus à cœur, en France, l'année de la femme, sont les communistes.

Le rôle des femmes lors de l'élection présidentielle de 1974 a été, on le sait, décisif. La majorité et l'opposition de gauche l'ont bien compris qui, l'une et l'autre, s'efforcent aujourd'hui de se présenter comme les meilleurs défenseurs des femmes.

Le parti communiste a aussi été sensible, ces dernières années, au développement du mouvement féministe, qui a tendu à réunir dans une même réprobation tous les partis jugés « sexistes », du P.C.F. à l'U.D.R. A la faveur, notamment, du débat sur l'avortement, où les communistes furent discrets, divers mouvements gauchistes sont parvenus à mobiliser certaines couches de la population féminine, au détriment de la gauche traditionnelle. L'année de la femme donne aux communistes l'occasion de faire oublier ce passé récent.

Depuis plusieurs jours, une vaste campagne de propagande et de mobilisation du P.C.F. se développe en direction des femmes. Les communistes affirment d'ores et déjà que cent vingt-cinq mille femmes militent au parti (sur un total de quatre cent dix mille adhérents). Ils ont organisé, du 11 au 26 avril, une « quinzaine de *renforcement des femmes* du parti dans les entreprises, les quartiers et les villages » : d'autre part, du 1er mai au 15 juin, auront lieu diverses actions sur le thème : « Pour vivre autrement, un million de femmes dans l'action avec le parti communiste ». Ces actions culmineront le samedi 7 juin, avec un rassemblement à Paris. Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique, a affirmé que ce rassemblement, « *de caractère politique et culturel* », serait « *gigantesque* ».

30 % des adhérents

A l'occasion de cette campagne, qui conduit une certain nombre de dirigeants du parti dans des entreprises où la main-d'œuvre féminine est nombreuse, le P.C.F. a publié un dossier sur « *la place des femmes dans le parti communiste* ». Il s'avère que la proportion des adhérentes est passée de 10 à 12 % en 1947 à 25,5 % en 1966 et 30 % environ en 1974. Pour cette dernière année, il s'agitd 'une estimation fondée sur des sondages. La proportion de femmes dans les comités fédéraux (directions départementales) a crû de 1968 à 1974, passant de 15,74 % à 20,11 %. Au total, huit cent trente-sept femmes font partie de ces comités fédéraux. La majorité d'entre elles sont des employées (45,50 %), des enseignantes (18,99 %) ou des ouvrières (13,26 %). On compte en outre 10,63 % de ménagères, 5,49 % d'ingénieurs et cadres et 2,27 % de paysannes.

Le parti communiste reconnaît que, dans le domaine des élections la promotion des femmes est moins grande que dans celui de l'organisation du parti, mais attribue ce fait au mode de scrutin « *basé sur l'élection de personnalités déjà bien connues et particulièrement défavorable aux femmes qui entrent dans la vie politique* ». Le P.C.F. s'enorgueillit toutefois d'avoir, à lui seul, présenté aux dernières législatives 40 % des candidates (88 personnes y compris les candidates suppléantes) et 51 % aux cantonales. D'autre part, *sur 9 femmes députés, 3 sont* communistes, et 2 sénateurs sur 5. Les écoles du parti, enfin, accueillent un nombre grandissant de femmes : sur 533 élèves ayant participé en 1974 à des stages d'un mois dans les écoles centrales du P.C.F. ,129 étaient des femmes.

« *Dans le régime actuel*, a expliqué Mme Mireille Bertrand, *ce n'est pas si simple de participer à la vie politique. Les obstacles de tout ordre qui se dressent devant chacun sont encore plus nombreux pour les femmes. C'est pourquoi*, a-t-elle déclaré, *si positif que soit le bilan de la place des femmes dans le parti communiste français, nous ne sommes pas satisfaits de ce bilan. Nous pensons que près de 30 % des femmes dans le parti, ce n'est pas suffisant.* »

« *Certains*, a encore déclaré Mme Bertrand, *parlent de valeurs féminines, de vertus féminines. Nous ne sommes pas d'accord avec de telles notions qui, en fait, sous des aspects flatteurs, méprisent les femmes et les maintiennent dans une sorte de ghetto. (...) Les femmes, mutilées dans leur personnalité, n'ont, pour se réaliser, pas de combat plus efficace que le combat politique avec les communistes pour changer la vie.* » — Br. F.

MÉDECINE

UN MÉDECIN DE LA DROME VEUT CRÉER UN « ORDRE » DES « NON-AVORTEURS »

Le docteur Michel Doublier-Villette, qui exerce la médecine générale à Peyrins, bourg de mille quatre cents habitants dans la Drôme, a décidé de « *lancer un ultimatum à l'ordre des médecins* ». Le docteur Doublier-Villette et le docteur Froget, qui pour sa part exerce dans l'Ardèche, estiment que le conseil national de l'ordre doit, sans plus tarder, chasser de son sein les médecins qui acceptent de pratiquer des avortements : « *Nous ne pouvons plus considérer comme des confrères les médecins qui tuent, pour nous, un confrère, c'est celui qui soigne.* »

Au cours d'une conférence de presse réunie samedi 19 avril à Paris, ces deux médecins ont annoncé leur intention de créer, le 1er mai, dans la Drôme, un nouvel ordre où se rassembleraient « *les médecins non avorteurs* ». Pour le docteur Doublier-Villette, le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, président du conseil national de l'ordre, a eu, au sujet de l'avortement, « *une attitude double* », puisqu'il avait « *participé à la rédaction de la première proposition de loi, celle du docteur Peyret* » (1). Il a aussi dénoncé l'attitude du président de la République, « *qui affirmait pendant sa campagne électorale son respect de la vie, pour ensuite intervenir et faire voter la loi sur l'avortement* ».

Le docteur Doublier-Villette — est également président de l'Association des familles chrétiennes — affirmait s'exprimer au nom des deux mille signataires d'une pétition qui avait circulé, sur son initiative, en novembre 1974, et demandait à l'ordre de s'opposer à toute loi qui autoriserait l'avortement.

(1) N.D.L.R. — Il s'agit de la première proposition de loi de M. Peyret, du 29 juillet 1970.

Au MEDEC

LE SECTEUR PRIVÉ JOUE ENCORE UN ROLE PRIMORDIAL DANS LE TRAITEMENT DES URGENCES.

Le problème des urgences et des gardes est de ceux qui se posent quotidiennement aux médecins, surtout aux omnipraticiens. De son côté, un malade a quelquefois, particulièrement en ville et pendant les périodes de vacances, bien du mal à joindre un médecin, lequel n'a pas toujours la possibilité de venir immédiatement. Plusieurs organismes résultant d'initiatives privées et destinés à surmonter ces difficultés ont eu, de ce fait, un développement florissant depuis une demi-douzaine d'années.

« S.O.S. Médecins », qui reçoit sept à huit mille appels par mois, a ainsi pu, vendredi 18 avril, dans le cadre du MEDEC (Salon du médecin), présenter des statistiques portant sur quelque dix mille interventions à Paris. La pédiatrie est la discipline la plus sollicitée pour les visites, avec 20 % des cas ; elle est suivie par la psychiatrie (15 %) et la pneumologie (13 %). Pour sa part, l'Association des urgences médicales de Paris (A. U. M. P.), présentait des résultats peu différents. Deux malades sur dix visités par l'A.U.M.P. ont dû être hospitalisés immédiatement. A la différence de « S.O.S. Médecins », l'A. U. M. P. n'est pas, en principe, appelée par les particuliers : ce sont essentiellement les médecins indisponibles qui font appel à elle, ainsi que les services publics. Depuis sa création, l'A.U.M.P. a ainsi évité six mille interventions de police-secours, montrant par là, comme « S. O. S. Médecins », le rôle primordial que joue encore le secteur privé dans le traitement des urgences.

★ « S.O.S. médecins », 87, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris, tél. 707-77-77 ; AUMP, 53, rue de la Convention, 75015 Paris.

ÉNERGIE

Une conférence européenne de trois mille spécialistes pendant une semaine à Paris

L'énergie nucléaire entre l'expansion et la contestation

M. Jacques Chirac a ouvert, ce lundi 21 avril, au Palais des congrès à Paris, les travaux de la *première conférence nucléaire européenne*. Près de trois mille délégués de quarante-sept pays assistent à cette manifestation, dont le thème principal est : « La maturité de l'énergie nucléaire. »

Dans son discours d'ouverture, le premier ministre a notamment déclaré : « Dans l'immédiat, je veux dire pour les dix ans qui viennent, l'énergie nucléaire est une des principales réponses à notre besoin d'énergie. »

L'allocution de M. Chirac a cependant été interrompue pendant quelques instants par un représentant des Amis de la terre, qui a jeté des paquets de tracts vers les rangées où étaient assis les journalistes. M. Chirac s'est arrêté de parler et a déclaré : « Laissez sortir les irresponsables. »

« Irresponsable vous-même », a rétorqué le manifestant, qui a été emmené hors de la salle.

***Décidée en 1973*, la *première conférence européenne nucléaire*, qui dure toute la semaine à Paris, doit marquer la place grandissante de l'Europe sur le marché nucléaire. Le Vieux Continent va débattre et confronter ses programmes, ses réalisations, ses projets.**

Mais personne ne prévoyait, il y a deux ans, qu'au moment où « l'énergie nucléaire deviendrait la pièce maîtresse de la politique énergétique européenne », pour reprendre les termes de l'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, M. Giraud, une contestation vigoureuse s'instaurerait en France. A la première conférence nucléaire européenne répond une *semaine d'action organisée contre le programme* nucléaire national par les Amis de la terre, le parti socialiste unifié et le Mouvement écologique.

Trois cent soixante communications très techniques ont été retenues et vont permettre de discuter de l'offre et de la demande d'énergie dans le *monde, de la place qu'y prennent* désormais les centrales nucléaires, du choix des sites pour ces dernières, des critères de sûreté adoptés, de leur coût, de leur fonctionnement, des problèmes d'approvisionnement en combustibles, du transport, du retraitement de ces combustibles, des divers types de centrales d'aujourd'hui et de demain...

165 000 mégawatts en 1985

Cette conférence est calquée sur les nombreux congrès qui se sont tenus ces quinze dernières années à l'initiative des Américains, et les thèmes retenus ne font guère de place aux problèmes qui retiennent aujourd'hui plus particulièrement l'attention du public, notamment les problèmes d'environnement. L'Europe souhaite discuter des problèmes techniques et industriels auxquels elle est et promet d'être confrontée avec la multiplication prévue des centrales. Selon les études de la Communauté économique européenne, la capacité installée de 9 000 mégawatts en 1970 et de 28 000 mégawatts en 1975 va passer à 81 000 mégawatts en 1980, *à 165 000 mégawatts en 1985 et à* environ 300 000 mégawatts en 1990.

Cette expansion de l'énergie nucléaire, provoquée par un prix de revient du kilowatt-heure qui est aujourd'hui environ la moitié du prix du kilowatt-heure produit par les centrales au fuel, va requérir de la part de l'Europe des investissements particulièrement importants : environ 300 milliards de francs pour les seules centrales nucléaires d'ici à 1985, près de 800 milliards si l'on ajoute le transport, la distribution, le coût de l'enrichissement de l'uranium. La soif d'énergie des pays industrialisés, même compte tenu du programme d'économie qu'ils veulent s'imposer, est à ce prix.

Dès l'ouverture de la conférence, les congressistes vont discuter de ces chiffres et se trouveront confrontés à plusieurs études prévisionnelles, dont celle proposée par M. Giraud, administrateur général du commissariat à l'énergie atomique. M. Giraud propose notamment que, compte tenu des ressources relativement limitées d'uranium naturel dans le monde, il soit fait appel dès que possible, en parallèle avec les réacteurs à eau légère actuellement en *construction partout dans le monde*, à une seconde filière, celle des réacteurs à haute température, et, surtout, à la filière des réacteurs surrégénérateurs. Un scénario possible, parmi d'autres, qui reflète les choix faits par le C.E.A. en France.

Une conférence tous les quatre ans

Pour tous les congressistes comme pour le premier ministre, M. Chirac, *il ne fait aucun doute que l'énergie* nucléaire est, pour le moment au moins, seule capable de prendre le relais du pétrole. « *Seule l'énergie nucléaire peut préserver l'indépendance énergétique de l'Europe et permettre la survie du monde moderne* », estime, dans son introduction, le président d'honneur de la *conférence, M. François-Xavier Ortoli.*

C'est aussi pourquoi M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, s'est félicité le dimanche 20 avril, de la création de la Société européenne d'énergie nucléaire SEEN, qui, à l'exemple de l'American Nuclear Society, regroupe désormais la majorité des spécialistes *européens de l'énergie nucléaire*, ingénieurs, techniciens, médecins, professeurs, au total dix mille sept cents personnes. La SEEN regroupe quinze sociétés savantes d'une dizaine de pays européens et a l'intention d'organiser une conférence nucléaire européenne tous les quatre ans, en alternance avec les conférences de l'American Nuclear Society aux Etats-Unis.

M. d'Ornano a tout particulièrement demandé à la SEEN de porter son attention sur l'inquiétude diffuse du public face au défi nucléaire : « *A quoi serviraient les constructions les plus ingénieuses, les performances les plus brillantes, si elles se trouvaient compromises par la réticence d'une opinion qui resterait inquiète, sceptique ou désorientée* », a-t-il demandé, et il a ajouté : « *Pour moi, et parce que je suis profondément démocrate, les choix politiques qui vont avec l'énergie nucléaire doivent être formulés en termes simples afin que ceux qui nous entourent, nos enfants, nos amis, puissent les comprendre... Il vous appartient, en tant que techniciens, de préciser les conséquences techniques et économiques de ces choix.* » — D. V.

Pour protester contre le programme nucléaire

NEUF PERSONNES COMMENCENT UNE GRÈVE DE LA FAIM

Neuf personnes, six hommes et trois femmes, ont commencé, ce lundi 21 avril, une grève de la faim illimitée pour protester contre le programme nucléaire français.

A l'appel de M. Pierre Bressy, un électricien-vérificateur du laboratoire E.D.F. de Toulon, ces personnes, réparties dans diverses villes de France, veulent « *contester la politique énergétique de l'E.D.F. axée sur le nucléaire, qui conduira notre pays à une crise nucléaire analogue à la crise du pétrole que nous connaissons actuellement* ».

Ils souhaitent instaurer un dialogue avec les responsables de cette politique et réclament un débat télévisé, diffusé sur les trois chaînes, avec la participation des téléspectateurs, afin de faire comprendre au public « les risques de l'industrie nucléaire ».

En outre, ils demandent l'établissement d'un moratoire nucléaire sur les installations en fonctionnement et en construction.

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France* et la section française du Congrès juif mondial ont donné, samedi 19 avril, à la Mutualité, une soirée à l'occasion du trente-deuxième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie et du trentième anniversaire de la libération des camps nazis. Des poèmes et des chants de la Résistance et de la déportation ont été dits par Mme Milke Peczenik, MM. Gilbert Robin et Mundsztein et la Chorale populaire juive de Paris.





SCIENCES

L'Union soviétique a lancé le premier satellite indien

L'Inde est devenue, le samedi 19 avril, la dixième puissance spatiale dans le monde en faisant lancer par l'Union Soviétique son premier satellite artificiel de la terre. L'engin, qui pèse 360 kilogrammes et qui a été nommé Ariabat, du nom d'un mathématicien et astronome indien du cinquième siècle, est destiné à des études sur le soleil et l'ionosphère.

C'est aussi la première fois que l'Union Soviétique lance un satellite étranger autre que les satellites Intercosmos réalisés en collaboration avec les pays de l'Est. Des scientifiques indiens étaient présents sur la base soviétique d'où est partie la fusée Intercosmos emportant Ariabat. L'engin gravite entre 564 et 623 kilomètres d'altitude, sur une orbite inclinée à 50,7 degrés sur l'équateur.

L'Inde aura dépensé 6 millions de dollars seulement pour réaliser son premier satellite expérimental. C'est de la nouvelle base de lancement construite sur l'île de Sriharikota, à environ 60 kilomètres de Madras, que le satellite sera contrôlé. Cette base indienne servira aux essais du lanceur à quatre étages et à propulsion solide que l'Inde met au point actuellement, et ultérieurement aux lancements des satellites de télévision éducative INSAT en cours de réalisation.

TOURISME

LE NOMBRE DES FRANÇAIS PARTIS A LA NEIGE A AUGMENTÉ DE 6,5 %

En dépit d'une conjoncture économique plutôt défavorable, qu'est venue aggraver la hausse brutale des prix des carburants, et malgré l'insuffisance de l'enneigement qui a affecté plusieurs massifs français, la saison 1974-1975 des sports d'hiver s'annonce bonne.

Durant l'hiver 1974-1975, le nombre des Français partis à la neige a augmenté de 6,5 %. Celui des étrangers venus dans nos stations (105 000 Allemands, 80 000 Belges, 47 000 Anglais, 33 000 Suisses, 25 000 Italiens, 25 000 Néerlandais, 10 000 Américains du Nord et 38 000 « di-accroissement de 5,5 %.

Le naufrage du « Compass-Rose-III » en mer du Nord

LES RECHERCHES CONTINUENT

Les recherches pour tenter de retrouver l'épave du *Compass-Rose-III*, considéré comme disparu depuis le 7 avril (*le Monde* daté 20-21 avril), se poursuivent ce lundi 21 avril. Jusqu'à présent un seul corps (sur les dix-huit hommes qui étaient à bord de ce navire de reconnaissance) a été retrouvé dans un filet de pêcheurs.

On pense que le *Compass-Rose-III* a fait naufrage au large du port écossais de Fraserburgh, lors d'une tempête de force 10 ou 11 de l'échelle Beaufort, la plus forte de tout l'hiver 1974-1975. Ces forces signifient que les vents soufflent à 90-120 kilomètres à l'heure et que les vagues ont au moins 9 et 12 mètres et même 16 mètres de haut. Malheureusement, les conditions locales du lieu présumé du naufrage aggravent encore les tempêtes : les vagues y sont souvent encore plus hautes. Depuis un an, un chalutier britannique et un navire danois ont disparu corps et biens dans cette même zone de la mer du Nord.

FAITS DIVERS

A Aix-en-Provence

En un mois, quarante-deux hippies ont été arrêtés pour vagabondage

Onze jeunes gens ont été appréhendés, jeudi 17 avril à Aix-en-Provence, pour « délit de vagabondage ». Déférés vendredi au parquet puis samedi au tribunal correctionnel, quatre d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et incarcérés à la maison d'arrêt de la ville. Les autres ont été remis en liberté. C'est la troisième vague d'arrestations opérée à Aix-en-Provence, depuis la fin du mois de mars, dans les milieux hippies.

Il semble que, d'année en année — depuis l'échec du Festival pop mis sur pied par le général Clément, — les autorités responsables aient à cœur de décourager ce qu'elles considèrent comme « les étrangers dans la ville ».

LES CRANES RASÉS...

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — Dans l'océan de cheveux qui moutonne sur le cours Mirabeau à Aix-en-Provence, une dizaine de crânes rasés, ce ne sont pas les adeptes d'un quelconque gourou, mais les victimes des gardiens de prison de la ville. « *J'ai été arrêté à la fin du mois de mars, en compagnie de trois camarades*, dit l'un de ces jeunes gens. *Arrivés dans la cour de la maison d'arrêt, où les détenus effectuaient leur promenade, on nous a fait entièrement déshabiller. Ensuite, on nous a rasé la tête. Puis un gardien m'a donné la tondeuse en m'ordonnant de me raser le reste. J'ai obéi.* »

D'autres jeunes gens, appréhendés au mois d'avril, ont subi le même traitement, au moins capillaire. L'administration pénitentiaire se borne à affirmer que ces prévenus étaient « *couverts de vermine des pieds à la tête* ». Selon elle, il s'agit d'une « *mesure d'hygiène* », prise « *après l'avis du médecin de la prison* ».

Ces brimades entrent apparemment dans le cadre d'une vaste offensive, policière et judiciaire, déclenchée depuis quelque temps contre les communautés d'Aix-en-Provence. A moins de trois mois du Festival, les autorités de la ville tenteraient-elles, par cette sorte de toilette de printemps, de décourager les hippies — comme on les appelle encore ici — de séjourner dans la cité du roi René ? En un mois, quarante-deux jeunes gens, dont quelques jeunes filles, ont été ainsi arrêtés, sur plainte de la municipalité ou de particuliers, — ils faisaient « *trop de bruit* ». Près de la moitié d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et condamnés à des peines de prison allant jusqu'à un mois ferme. Tous pour le même délit : vagabondage. La rafle la plus importante a eu lieu le 8 avril : vingt-sept arrestations.

Dans tous les cas, c'est la procédure de flagrant délit qui a été employée : la présence d'avocats n'est donc pas, selon le code de procédure pénale, obligatoire. Mais, pour la première fois à Aix-en-Provence, des membres du barreau ont été prévenus, par les soins du parquet, de la date des audiences et, lors de la comparution, la semaine dernière, de quatorze « vagabonds », dix avocats ont assuré la défense de manière collective. Quelques plaidoiries, axées sur le principe des libertés individuelles, ont été vives et, depuis cette affaire, une certaine tension règne dans les milieux judiciaires d'Aix-en-Provence. En particulier, des magistrats, — au contraire d'autres, très libéraux, — n'apprécient pas la présence d'avocats aux audiences de flagrant délit.

Un métier fantaisiste ?

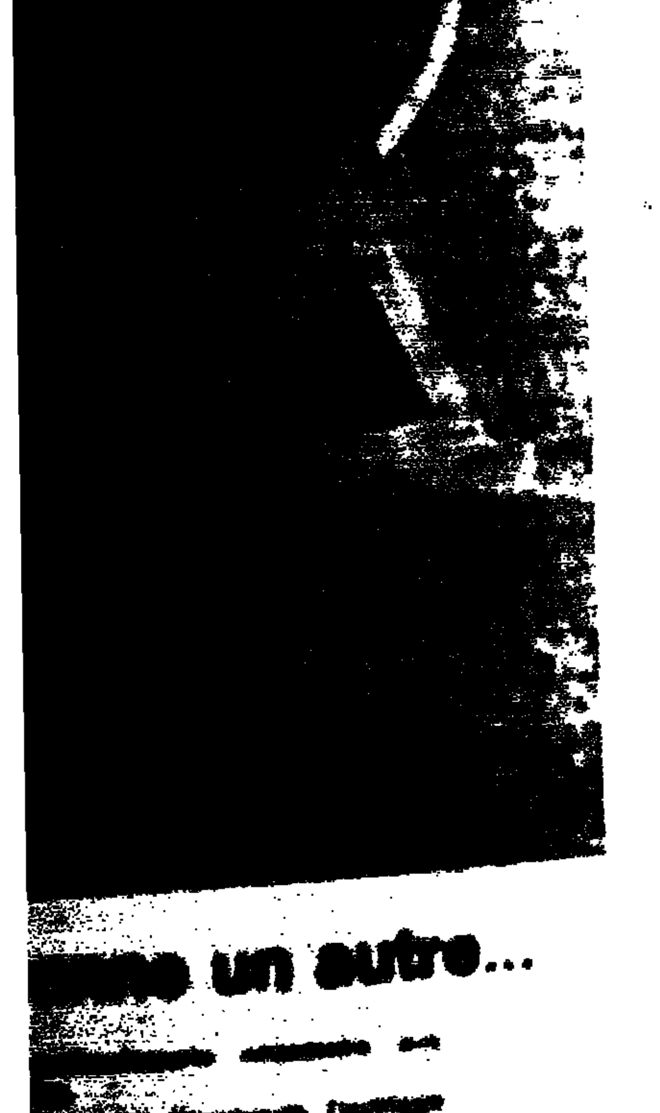
En septembre 1972, une note d'orientation rédigée par M. Pierre Arpaillange, alors directeur des affaires criminelles et des grâces, préconisait, notamment, de « *criminaliser certaines activités (...) comme le vagabondage* », et à Aix-en-Provence les vrais clochards sont rarement inquiétés. Mais le délit (absence de travail et de domicile) est vite constitué contre les hippies : pourtant, la plupart vivent en communauté dans des fermes, des grottes ou des maisons abandonnées, à la sortie de la ville ou dans les montagnes environnantes Ils effectuent des travaux, dans les forêts, dans les champs, sur les marchés : « *Je suis artisan*, dit l'un d'eux. *Je fabrique des objets en bois. Mais quand j'ai dit cela au tribunal, on m'a répondu que ce n'était pas une vraie profession, que c'était un métier fantaisiste.* »

Ni revendiqués ni défendus par les organisations politiques ou syndicales, profondément apolitiques, cultivant même volontiers une assez grande passivité, le fait que l'on ait rasé quelques-uns d'entre eux des pieds à la tête ne les a pas choqués outre-mesure. (« *Il y a des agressions morales plus graves*, dit l'un des intéressés. *Mais j'essaie de ne pas me prostituer, c'est tout.* » Les hippies d'Aix-en-Provence, qui ne causent, en fin de compte, de tort à personne, sont, dans l'ensemble, acceptés ou tolérés par la population. Excepté par quelques vieux Aixois, qui réprouvent de voir le cours Mirabeau envahi par ces « *étrangers* », et... par les autorités, quoique la position de M. Félix Ciccolini (P.S.), sénateur, maire de la ville, qui est aussi bâtonnier de l'ordre des avocats, ne soit pas, dit-on, très définie.

« *Mais on a bien l'impression*, souligne un administré, *qu'en s'en remettant à la police, qui est ici assez répressive et très indépendante, la municipalité souhaite que les hippies passent l'été ailleurs qu'à Aix.* »

MICHEL CASTAING.

● *Une crue subite de l'oued Guir*, due aux fortes pluies des derniers jours, a provoqué des dégâts importants dans le sud de l'Algérie. Aucune victime cependant n'est à déplorer. Le gigantesque torrent d'eau boueuse qui dévale à travers le désert en emportant sur son passage tronçons de routes, ponts et digues, a coupé en deux dimanche 20 avril la ville de Béchar. La violence des eaux empêche toute communication d'une rive à l'autre de l'oued. Deux autres petites villes voisines de Béchar — Abadla et Beni-Abbès — ont été isolées dimanche matin, de même que les oasis des environs. Le torrent d'eau boueuse a atteint la ville d'Adrar, à 700 kilomètres au sud-est de Béchar. — *(A.F.P.)*



POLICE

LES PRISES D'OTAGES

« Il faudra prendre de plus en plus le risque d'utiliser la fermeté »

déclare le chef de la brigade anti-commando

Après la prise d'otages à Strasbourg, dans la nuit du 18 au 19 avril, au cours de laquelle les policiers ont donné l'assaut aux malfaiteurs retranchés, les ont arrêtés et libéré leurs otages (*le Monde* daté 20-21 avril), le commissaire Robert Broussard, chef de la brigade anti-commando, a déclaré à Europe n° 1 : « *A chaque type de prise d'otages correspond un type de réaction ; mais, de plus en plus, je pense qu'il faudra prendre le risque d'utiliser la fermeté.* » Le policier a ajouté : « *On agit en fonction des circonstances : parfois c'est la ruse, parfois la fermeté, parfois nous sommes obligés, malgré tout, de laisser faire ou d'attendre une récupération ultérieure. Une autre fois, il faudra tirer. Aujourd'hui, on a pensé que c'était la fermeté qu'il fallait utiliser.* »

D'autre part, une affaire assez semblable à celle de Strasbourg a eu lieu dans un petit village de l'Eure, à Croth, le 19 avril. Auteur d'un meurtre la nuit précédente, Roland Giroux, trente-deux ans, s'est retranché dans une maison du village avec son amie, Mme Jacqueline Carbonnier, qu'il menaçait de tuer en cas d'intervention des forces de l'ordre. Après plusieurs heures de discussions avec le préfet de l'Eure, M. Jean Brachard, et le procureur de la République d'Evreux, M. Henri Dupré, Roland Giroux s'est finalement constitué prisonnier. Il avait mortellement blessé, quelques heures plus tôt à Chinon (Indre-et-Loire), M. Jean-Claude Devouassoud, chez qui avait trouvé refuge son amie.

M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a adressé un télégramme au procureur pour le féliciter de son intervention.

La sécurité des citoyens

LE MAIRE D'AVIGNON DÉNONCE LA « DÉFAILLANCE GOUVERNEMENTALE »

Après la fusillade dans une crêperie d'Avignon, le 15 avril, au cours de laquelle cinq personnes ont été tuées (*le Monde* du 17 avril), Mᵉ Henri Duffaut, maire d'Avignon, député du Vaucluse (P.S.), a dénoncé, dans une déclaration à la presse régionale, « *la défaillance gouvernementale* » devant « *l'insécurité croissante* » éprouvée par la population de la ville.

« *La recrudescence de la délinquance fait que la rue devient, à partir d'une certaine heure, hostile* » déclare M. Duffaut. Il ajoute : « *Notre conseil municipal a voté plusieurs motions demandant au gouvernement de se pencher sur nos problèmes, qui sont spécifiquement avignonnais puisque nous nous trouvons dans un courant de grande circulation. Nous avons refusé la majoration demandée pour payer une police presque inexistante. J'ai écrit personnellement au ministre de l'intérieur. Aucune réponse.* »

Le maire d'Avignon conclut : « *Devons-nous souhaiter que la police devienne municipale ? Si la mairie prenait en charge la police, nous ne nous trouverions pas dans une telle situation.* »

JUSTICE

A MARSEILLE

Le témoignage d'un ressortissant marocain confirme l'existence d'un centre clandestin de détention

De notre correspondant

Marseille. — M. Mohamed Cherif, ressortissant marocain travaillant régulièrement à Marseille, dont on était sans nouvelle depuis sa convocation, le 11 avril, à l'hôtel de police, a regagné *Marseille libre, dans la soirée du* 17 avril. M. Cherif, qui venait de Sète, compte reprendre ses activités de pêcheur. Mais il semble bien que sans l'intervention de son avocat, Mᵉ Ugolini, qui a révélé l'affaire, M. Cherif eût été expulsé de force du territoire français, sans qu'aucune charge n'ait jamais été retenue contre lui et, surtout, sans qu'à aucun moment on lui ait signifié les motifs de ce traitement arbitraire. Comment aurait-il pu d'ailleurs assurer sa défense puisque, officiellement, on ne lui a jamais rien reproché ?

Bien des points restent obscurs et des questions en suspens. La publicité faite autour de cette affaire aura au moins permis d'établir que la mésaventure survenue à M. Cherif n'est pas due à une méprise et vise d'autres ressortissants étrangers vivant en France que l'on tente d'expulser discrètement.

Enfin, le cas de M. Cherif aura mis en lumière l'existence, à Marseille, d'un hangar situé près du port de La Joliette, proche de la gare d'Arenc, où, dans des conditions de confort et d'hygiène rudimentaires, on parque, gardés par la police, des travailleurs étrangers en attendant que l'arrêté d'expulsion leur soit signifié. Cela, si l'on en croit la réponse faite à un avocat, inquiet du sort de son client, par l'administration pénitentiaire, en référence à une mystérieuse « circulaire officielle » dont on n'a évidemment pas détaillé le contenu.

Le jeune Marocain a fait, grâce à un interprète — car il ne parle pratiquement pas le français, — le récit détaillé de son étrange mésaventure au quotidien *le Provençal*.

« *Le 11 avril, je me suis rendu à la convocation de la police, dans un bureau du premier étage. Un policier a téléphoné à deux reprises et j'ai reconnu le mot « préfecture » qui revenait souvent. Puis il m'a dit : « Tu retournes dans ton pays. Il faut signer ce papier » Je ne lis pas le français. J'ai demandé le sens, mais le policier m'a dit : « Il faut que tu signes, c'est légal. » J'ai signé. Et j'ai attendu. Une heure et demie après, j'ai été conduit en fourgon dans un hangar de La Joliette. J'y suis resté six jours. Dans ce hangar aux fenêtres grillagées, il y avait cinquante à soixante personnes, dont deux femmes. On couchait sur des lits superposés. Deux fois par jour, on nous apportait un repas composé d'une boîte de sardines, de deux œufs, de fromage et d'eau. Nous étions gardés par six à sept policiers en uniforme. Le 16 avril, à 13 heures, on m'a conduit en fourgon au commissariat de Sète avec cinq autres Marocains qui devaient être expulsés comme moi à bord du cargo Agadir. Vers 21 h. 30, les policiers sont venus chercher mes compagnons. Ils m'ont laissé. Mais, vers 22 heures, on m'a dit : « Toi, tu peux partir à Marseille, tu es libre... »*

» *Je n'avais pas d'argent. Ils m'ont dit de me débrouiller. Puis un policier a accepté de m'accompagner en voiture jusqu'à une ville qui s'appelle Frontignan. De là, j'ai tenté l'auto-stop, mais personne ne m'a pris. Je suis allé à Montpellier à pied (25 kilomètres), j'ai marché toute la nuit et je suis arrivé vers 6 heures du matin. A Montpellier, des compatriotes amis m'ont donné de l'argent pour le train. Je suis parti à 18 heures et suis arrivé à Marseille à 20 h. 30, le 17 avril. Je suis allé chez moi, 1, rue du Poirier (la police avait déclaré que M. Cherif n'avait pas de domicile fixe) et j'ai averti mes proches. Le lendemain, je suis allé à mon travail, mais mon patron a refusé de me reprendre. Il m'a dit avoir reçu la visite de la police, sans préciser ce qu'on lui avait dit.*

» *J'ignore totalement ce qu'on me reproche*, a conclu le jeune homme, *et pourquoi on voulait m'expulser. Je n'ai commis aucun délit et j'ai travaillé sans interruption depuis mon arrivée en France. Simplement, après mon altercation avec des employés du consulat à Marseille, on ne m'a plus délivré de carte de travail, malgré mes papiers en règle et mon certificat d'employeur. Depuis le 22 juillet 1974, on ne me donne plus (sans explication) que des récépissés de travail temporaire que l'on me renouvelle tous les trois mois.* »

Libres opinions

Le tour d'Argenteuil

par FRANÇOIS-GUILHEM BERTRAND (*)

LES débats sont clos. Trois ans après l'explosion de gaz qui s'était produite dans une des tours de l'Office d'H.L.M. d'Argenteuil, ils ont occupé plusieurs audiences du tribunal de Pontoise.

Les juges se sont retirés dans le silence du délibéré.

Avant que leur décision ne soit rendue et connue, il est utile de dire qu'elle sera forcément imparfaite, quelles que soient les sanctions prononcées.

Imparfaite car, une fois de plus, la justice a donné le spectacle d'un débat judiciaire tronqué. D'un théâtre d'ombres. Car, une fois de plus la justice *avait choisi avant de juger.*

Sous le beau principe d'opportunité des poursuites, le parquet s'arroge le droit de trier ceux qui comparaîtront. Des autres, il ne sera pas question dans le prétoire.

Bien sûr leur ombre planera sur les débats, leur présence physique sera même requise. Mais aucun compte ne leur sera demandé. Aucune question ne leur sera posée.

Le droit pénal américain connaît une pratique contre laquelle les juristes continentaux s'insurgent. Celle qui consiste à ménager, voire même à promettre l'impunité au coauteur ou au complice qui s'engage à révéler toute la vérité sinon à charger ses comparses.

Notre système fait fi de ces compromissions trop apparentes dont l'affaire Nixon a révélé les tares avec les pitoyables exhibitions du conseiller Dean. En France, le compromis existe mais il reste secret. L'impunité résulte d'une occlusion du système des poursuites et non du prononcé de la décision.

Quels moyens existent pour parer aux vices d'un tel système ?

Le juge, les parties civiles le peuvent en théorie. Dans la pratique, il en va tout autrement.

Le parquet a pris soin de choisir les prévenus présentables. Leur culpabilité résulte clairement du dossier. Leur solvabilité ou celle de leurs assureurs est certaine.

Alors, pourquoi retarder encore le jugement d'une vieille affaire ? L'intérêt d'une bonne justice veut que l'on aille vite même si l'on ne va pas partout. Trois ans après, c'est déjà trop, et c'est en tout cas bien tard pour désavouer les magistrats du parquet et de l'instruction qui sont les collègues et les commensaux de ceux qui, en même temps que les prévenus, jugent leur action.

Les récents débats montrent que la recherche de la vérité apparaît comme l'apanage des inculpés, mais il est facile de souligner que c'est *aussi une échappatoire à leur propre turpitude.*

On comprend mieux pourquoi un rapport d'expert trop bien fait n'arrange personne quand la justice doit passer où l'on veut qu'elle passe.

Oui, vraiment, tour singulier qui consiste à ne juger que ceux que l'on a désignés pour cela. La lettre de cachet avait au moins le mérite de son horrible franchise.

(*) Agrégé des facultés de droit.

A MARSEILLE

ressortissant marocain confirme
centre clandestin de détention

Libres opinions

Le tour d'Argenteuil

LA CREUSE RECHERCHE LES DERNIERS PIONNIERS DU XXe SIÈCLE

CARNET

Naissances

— M. Patrice Lalonde et Mme, née Natasha Nichols, ont la joie d'annoncer la naissance de
Daphné.
Paris, le 17 avril.

— M. Jean-Loup Moreuil, Mme née Marie-Ange Le Besnerais et Raphaëlle, ont la joie d'annoncer la naissance de
Gauthier.
5 avril.
22, avenue Kléber,
Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Corinne Baumann,
fille de Me Lucien Baumann et de Mme Janine Kahn-Baumann,
avec
M. Patrick Certner,
fils de M. et Mme Henri Certner.
30, place Kléber,
67000 Strasbourg.
3, rue Lyautey,
75016 Paris.
10, rue Pelouze,
75008 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Véronique Laborde
et
Christian Deglise,
qui a eu lieu le samedi 19 avril, à Paris.

— Amanda Aeckerle,
François Millet,
sont heureux de faire part de leur mariage à Lausanne, le 21 avril 1975. La cérémonie religieuse aura lieu à Margon le 21 juin 1975.
L'Auregade,
Aix-en-Provence.

— M. et Mme Robert Kaufmann,
M. Gilbert Levy et Mme, née Janine Kaufmann, décédée,
sont heureux de faire part du mariage de leur petite-fille et fille
Françoise
avec
M. Bertrand Pitner,
qui a eu lieu le 18 avril 1975 dans la plus stricte intimité.
28, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
4, rue Eugène-Labiche,
75016 Paris.

— M. Alfred Pitner et Mme, née Andrée Auberge,
sont heureux de faire part du mariage de leur fils
Bertrand
avec
Mlle Françoise Levy,
qui a eu lieu le 18 avril 1975 dans la plus stricte intimité.
89, quai d'Orsay,
75007 Paris.

Décès

ROGER BOUTTEVILLE

Mme Roger Boutteville,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger BOUTTEVILLE,
inspecteur général honoraire des ponts et chaussées,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
rappelé subitement à Dieu le 22 mars, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Suivant les volontés du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale le mardi 25 mars, en la basilique Sainte-Clotilde.
Cet avis tient lieu de faire-part.
47, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

[Né le 25 septembre 1892 à Mantes, Roger Boutteville, major de l'École polytechnique, avait choisi par tradition familiale d'entrer dans le corps des Ponts et Chaussées. Sa compétence l'amène très rapidement à la tête des services techniques de la Ville de Paris, où son action marque d'une façon durable le développement de l'équipement de la capitale. En 1934, il entre à l'Union d'électricité, dont il devient administrateur-délégué aux côtés d'Ernest Mercier, et dont il oriente l'extension vers la conjugaison de l'hydraulique et du thermique. Après la guerre, Jean Monnet, commissaire général au Plan, lui confie la réalisation du premier plan de modernisation de l'équipement national. Il consacre ensuite son activité à la Société alsacienne de constructions mécaniques, qu'il préside de 1954 à 1964, ainsi qu'à de nombreuses sociétés, notamment l'Alsthom, la Lyonnaise des eaux, le Crédit industriel et commercial et la Compagnie des compteurs.

Préoccupé également des besoins de logements à la suite de la guerre, il crée, en 1945, la société des maisons Phénix pour répondre aux nécessités les plus urgentes.]

SERGE ELISSEEFF

— M. Nikita Elisseeff et Mme, née Sichler,
Antoine, Ariadne et Valéry,
M. Vadime Elisseeff et Mme, née Poisle,
Anne, Pierre, Hélène et André,
Mlle Irène Elisseieff,
Ses enfants, petits-enfants et nièce,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Serge ELISSEEFF,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur d'études à l'École pratique des hautes études,
professeur honoraire à l'université Harvard,
survenu le 13 avril, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois.
66, boulevard des Belges,
Lyon (6e).
7, avenue Velasquez,
Paris (8e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 13 janvier 1889 à Saint-Pétersbourg, M. Serge Elisseeff fit ses études dans cette ville et à l'université de Berlin. Il a enseigné à la faculté des lettres de Petrograd, puis à l'École pratique des hautes études à Paris (de 1933 à 1935), puis à partir de 1957 comme directeur d'études. Il a dirigé le Yenching Institute de Harvard de 1935 à 1957. Spécialiste du Japon, M. Serge Elisseeff a consacré de nombreux articles et ouvrages à ce pays, notamment à sa mythologie et à sa littérature, en particulier dans le « Harvard Journal of asiatic studies ». Il faisait partie de nombreuses sociétés savantes.]

— M. et Mme Robert Augeard,
Mme veuve Paul Augeard,
M. Georges Bonnet,
M. et Mme Gilbert Augeard,
M. l'abbé Pierre Bonnet,
M. et Mme Claude Bonnet,
font part de la perte cruelle de
Thierry AUGEARD,
leur fils, petit-fils, neveu et cousin, rappelé à Dieu le samedi 19 avril 1975, à l'âge de cinq ans.
La messe de communion sera célébrée le mercredi 23 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Charles, la Faisanderie de Villeneuve-le-Roi (94).
109, avenue du Docteur-Calmette,
94290 Villeneuve-le-Roi.
8, rue de Flandre,
Le Vert-Galant,
93410 Vaujours.

— M. et Mme Roger Thoumyre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Bocquet, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Rose Bocquet,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel BOCQUET,
née Geneviève Mouquet,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, rappelée à Dieu le 19 avril, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 avril à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (place Victor-Hugo).
L'inhumation aura lieu à Dieppe, vers 16 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
21, rue Montigny,
76200 Dieppe.
9, avenue Frédéric-Le-Play,
75007 Paris.
10, rue de Bénouville,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 22 mars, de
Jean GROLLEAU,
ingénieur de l'École nationale supérieure des Télécommunications,
directeur de recherche ADERSA - GERBIOS.
De la part de sa mère, de sa sœur, de sa famille, de ses amis.
9, place des Vosges,
Paris (4e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Marcel HERMANN,
survenu le 18 avril à Paris.
De la part de
Mme Marcel Hermann,
M. et Mme Robert Hermann,
Mme Betty Brunschwicg,
M. et Mme Étienne Hermann,
M. et Mme Nouailhetas.
Les obsèques auront lieu le mercredi 23 avril 1975, à 16 h. 30.
(Réunion entrée cimetière des Batignolles, 8, rue Saint-Just, Paris-17e.)
4, rue des Colonels-Renard,
75017 Paris.

— M. et Mme Gérard Ladreit de Lacharrière,
Nathalie, Pierre-Arnaud et Alexandre,
M. et Mme Marc Ladreit de Lacharrière,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Pierre LADREIT DE LACHARRIÈRE,
née Hélène Mora,
leur mère et grand-mère,
survenu le 12 avril 1975 à Nice (06), dans sa soixante-cinquième année, munie des sacrements de l'Église.
Les obsèques ont eu lieu à Coux (07) dans l'intimité familiale.
Une messe sera dite à son intention le jeudi 24 avril 1975 à 9 heures, en l'église Saint-Louis-d'Antin, 63, rue Caumartin, Paris-9e.
Une pensée sera demandée à tous ceux qui ont connu et aimé son époux, Pierre Ladreit de Lacharrière, décédé en 1956, et sa mère, Marie Mora, décédée en 1962.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jacques Flaud,
M. et Mme Claude Debray,
Alexandre et David Pasquier Flaud,
Benoît et Cécile Debray,
M. et Mme Wilfrid Baumgartner,
M. et Mme Richard Baumgartner,
Mme Robert Mercier,
Mme Ernest Mercier,
ses filles, gendres, petits-enfants, sœurs, beaux-frères, belle-sœur et belle-mère,
ont la tristesse de faire part de la mort de
M. Pierre MERCIER,
ingénieur civil des Mines,
décédé à Paris, le 15 avril 1975, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques au Temple de l'Oratoire, suivies de l'inhumation à Paris, ont été célébrées dans l'intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
M. Maxime PONCET,
ancien élève de l'École polytechnique,
ancien ingénieur du Génie maritime,
directeur honoraire à la S.N.C.F.,
président-directeur général honoraire de la S.G.W.,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
Croix de guerre 1914-1918,
Medal of freedom 1944,
qui s'est éteint pieusement à son domicile parisien, le 11 avril, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de
Mme Maxime Poncet, son épouse,
Docteur et Mme Émile Poncet,
M. et Mme Jacques Degusseau,
Ses enfants,
M. Noël Poncet,
Mlle Claudine Poncet,
M. et Mme Bertrand Degusseau et leur fils François,
M. et Mme Dominique Gilbert et leur fille Aurélia,
Mlle Catherine Degusseau,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Des familles Poncet, Egraz, Tardieu,
Ses neveux, nièces et parents,
De Mme Innizan.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 16 avril, à Saint-Germain-de-Joux (Ain).
Un service religieux sera célébré en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, 75007 Paris, sa paroisse, le jeudi 24 avril, à 8 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.

— On apprend la mort de
M. Henri SPRIET,
président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Caen,
décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[M. Henri Spriet, né le 6 janvier 1891 à Lens (Pas-de-Calais), était ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures et depuis 1922 gérant des établissements Tampleu, Spriet et Cie. Président, puis président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Caen, il a dirigé de 1964 à 1967 la commission de développement économique de la région Basse-Normandie. Ancien maire d'Hermanville-sur-Mer (Calvados), il était officier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre 1914-1918.] 1918.]

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la disparition brutale de
Georgette BISMUTH,
il est demandé une pensée affectueuse à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

— Clermont - Paris - Biarritz.
M. André Casenave,
M. et Mme Guy Petit,
font part de la messe anniversaire de
Mme André CASENAVE,
née Marie-Hélène Rocq,
qui sera célébrée le mardi 22 avril à 11 heures, en l'église Saint-Charles de Biarritz.

Remerciements

— Mme François Dorbec,
Ses enfants et toute la famille,
remercient tous ceux qui, par leur présence, leurs messages et leurs prières leur ont manifesté leur amitié lors du décès de
M. François DORBEC.

— M. et Mme Guy Michaud,
M. et Mme Jean-François Mantoux,
Et leurs enfants,
M. et Mme Claude Marchesseau,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de
Mme Germaine MANTOUX.

— Pau.
M. Jamin Habib et ses enfants,
Les familles Manou, Bismuth et Benbaoud,
très touchés, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès accidentel de
Mme Thamar HABIB,
née Manou,
et de sa fille
Nathalie HABIB.

Communications diverses

— L'association Les Parents des tués, pour ce trentième anniversaire de la victoire, attire l'attention des Français sur le fait qu'il existe cinq cent mille parents qui ont donné leur fils à la France. La plupart, très âgés, sont démunis de tout, et de graves problèmes se posent à ceux qui, ayant perdu un fils unique, finissent leur vie dans la solitude.
Les dons sont reçus au siège de l'association, 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 744-38-08. C.C.P. Paris 12538-03.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

S. 1 - Dessins, tableaux modernes. MM. Durand-Ruel, Pacitti, Cézanne. Maréchaux. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 3 - Ivoires, jades, argent. anc. Timbres. Tapis d'Orient. MM. Portier, Boutemy, Miro, Berthéol. Me Thullier.

S. 6 - Meubles XVIIIe, XIXe. M. Canet. S.C.P. Loudmer, Poulain.

S. 7 - Estampes anciennes et des XIXe-XXe siècles. Divers. Mlle Rousseau. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 8 - Collection de Mme D. Poètes et romanciers. Éditions originales. M. Guérin. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 14 - Bx Meubles. Me Pescheteau.

DÉFENSE

DU 22 AVRIL AU 7 MAI

Les manœuvres nationales impliquent l'action simultanée de tous les états-majors et de toutes les forces

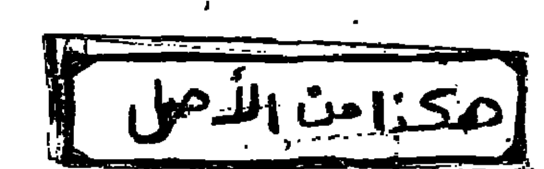
Placées sous l'autorité du général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, les manœuvres nationales commencent officiellement mardi 22 avril pour s'achever le mercredi 7 mai. A l'issue de cet exercice, qui a lieu tous les deux ans en France, M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra le mercredi 7 mai au camp de Mourmelon (Marne) où il présidera, à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire de 1945, une prise d'armes et un défilé auquel participeront des éléments de la 10e brigade mécanisée de Reims, précédemment engagés dans les manœuvres nationales. Il n'est toutefois pas prévu, à ce jour, que le chef de l'État assiste à une phase publique de cet exercice baptisé Manat-75 (manœuvres nationales 1975) à la différence de ce que faisaient ses deux prédécesseurs à l'Élysée.

Le thème de l'exercice implique la mise en œuvre simultanée de toutes les forces et l'étude d'un cas concret — mais fictif — d'insertion de l'action militaire dans le contexte d'une politique globale de dissuasion conduite par le gouvernement. Il est notamment supposé qu'une grave crise internationale se développe depuis plusieurs mois, obligeant à prendre des mesures pour compléter les forces d'active et résoudre les besoins logistiques spécifiques aux armées ou les problèmes de réfugiés. La prise de certaines décisions à caractère interministériel suppose, également, que d'autres ministères que celui de la défense collaborent aux opérations, en particulier les administrations de l'intérieur, de l'économie et des finances, des affaires étrangères, de l'équipement, des transports et des P.T.T.

Du 22 au 30 avril, la première partie de ces manœuvres nationales sera, essentiellement, un exercice d'état-major. Des exercices en vraie grandeur auront lieu ensuite, principalement du 5 au 7 mai. La marine nationale se préoccupera de la défense des approches atlantiques, et l'armée de l'air mettra à l'épreuve les plans d'opérations de la force aérienne tactique (FATAC), des unités antiaériennes et de la force aérienne stratégique nucléaire.

L'armée de terre mettra en œuvre la défense des points dits « sensibles » du territoire dans le Sud-Est (bases stratégiques, aérodromes, centrales électriques, etc.), et la 10e brigade mécanisée du Ier corps d'armée, normalement stationnée à Reims, fera ses exercices en Champagne, au camp de Mourmelon.

● *Le colonel Crespin, président de Rhin et Danube.* — Les anciens de la Ire armée française, groupés dans l'association Rhin et Danube, réunis à Saint-Étienne sous la présidence de Mme de Lattre de Tassigny, pour le trentième anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, ont élu le colonel Marceau Crespin, ancien directeur du commissariat à la jeunesse et aux sports, à la présidence nationale en remplacement du général Touzet du Vigier, qui a démissionné pour raison de santé.



SPORTS

RUGBY

Béziers vainqueur de Narbonne en challenge Du Manoir

Quand Astre conduit le match à sa guise

Perpignan. — Prenez une chaudière, ou une arène, ou un stade méridional qui porte le doux nom de Brutus. Jetez-y un grand tiers de passion catalane, un grand tiers de fureur biterroise, un grand tiers de chauvinisme narbonnais et, pour faire bonne mesure, le double d'aficionados du rugby que peut normalement contenir ce stade. Chauffez à blanc. Tentez alors d'y pénétrer une heure avant le match, dans une mêlée ouverte de corps et de cris, d'appels de femmes pâmées et de supporters frustrés. Et imaginez ce qui va se passer sur une pelouse où quelques milliers de jeunes gens porteurs de banderoles aux couleurs de leur ville, délirant d'impatience et dopés au corbières, tentent de conquérir leur espace vital aux dépens d'un terrain de jeu qui se rétrécit de minute en minute, comme l'aire de manœuvre d'un général de Saigon, comme la peau d'un gros chagrin ou le niveau de vie d'un chômeur intellectuel. Pensez à l'angoisse du maire, à l'effroi du commissaire principal, à la panique du commandant de gendarmerie, à la terreur de l'arbitre chargé de présider à cette corrida. Tout est prêt pour *l'émeute*. Et rien ne se passera qu'un vrai match de rugby, âpre et tendu, mais tout a fait normal et gagné par les meilleurs.

De notre envoyé spécial

Béziers a *donc* gagné par 21 points à 9. « *Le score est trop lourd pour eux* », nous disait après le match le capitaine des vainqueurs, Richard Astre. A coup sûr. Entre les deux finalistes du championnat de l'an dernier, la marge n'est pas si ample. Si le quinze de Béziers a infligé cette défaite à l'équipe qui, le 15 mai 1974, parut si près de le terrasser, c'est parce que le clan des Spanghero a laissé, cette fois, le merveilleux petit Astre conduire le match à sa guise, dans les limites d'un jeu qui est le sien, celui du rugby à dix, serré, noué, circonscrit à une incessante empoignade d'avants d'où jaillissent quelques balles de match qu'exploitent en virtuoses un Cabrol ou un Cantoni.

Rugby savant, organisé, médité, millimétré, où rien n'est laissé au hasard. Rugby de géomètre ou d'horloger suisse que ne peut mettre en échec qu'un ouragan déchaîné, celui qu'avait fait passer sur le Parc des Princes, au printemps dernier, ce fou généreux qu'est « Walter de Narbonne ».

Ici, dans la fournaise de Perpignan, les Spanghero de tout volume et de tout âge ont paru, au moins pendant une mi-temps, résignés à venir prendre la leçon des professeurs biterrois. A ce jeu-là de chiffres et de sciences exactes, Béziers gagnera à tout coup, pour peu qu'Astre, le farfadet, ait les dieux et le vent avec lui.

Ces quarante minutes-là, où l'on vit les gens de l'Aude pris dans la tenaille impitoyable de ceux de l'Hérault, ne furent pas beaucoup plus exaltantes qu'une séance de dressage d'un cheval hongre.

Le vrai match ne dura qu'une mi-temps, la seconde, à partir du moment où les Narbonnais, menés 12 à 3, décidèrent de jouer leur va-tout en se ruant à l'assaut de la forteresse de Béziers. En selle et au galop ! Alors le champion vacilla pendant quelques minutes. L'ennui pour Narbonne, c'est qu'il ne put gagner qu'en faisant donner à plein ses cavaliers, et les siens sont superbes — Maso, Sangali et l'étonnant ailier canadien Schick — mais sa cavalerie est entravée par le jeu de piéton de son demi d'ouverture.

On ne veut pas de mal à Lucien Paries, dont le pied est habile et la force de pénétration peu banale. *Mais voilà bien le demi d'ouverture* le moins apte à déclencher contre la muraille de Béziers les orages désirés. Par deux fois au moins on le vit ce samedi étouffer dans l'œuf les départs que son vis-à-vis Cabrol aurait orientés vers le but adverse. Vers la cinquante-cinquième minute notamment, à la sortie d'une mêlée ouverte, le troisième ligne biterrois est collé au paquet et Paries a la balle en main, au-delà de la ligne médiane. A sa droite, déployés, Sangali, Maso et Schick. En face, un seul Biterrois. Tout le stade voit l'essai au bout. Sauf Paries, qui se fait b o u c l e r comme un enfant.

Quand on pense à ce que les demis biterrois faisaient, eux, des ballons gagnés par leur infanterie conquérante où Vacquerin, Paco, Palmié et Saisset paraissent plus forts que jamais, et qu'il a suffi à Cantoni d'une ouverture pour envoyer Astre à l'essai, on peut se demander à quoi sert aux trois-quarts narbonnais un talent ainsi gaspillé.

Il ne restait plus que quelques secondes à jouer quand Richard Astre plongea dans l'embut de Narbonne, le ballon sur le cœur. On se dit alors qu'il y a une justice. Le petit homme avait plané sur le match, le conduisant comme Bob Fisher ses parties d'échecs, avec un mélange incomparable de subtilité, de désinvolture et de concentration. N'y a-t-il pas matière à s'émerveiller de voir ce freluquet aux joues lisses mener au combat avec tant d'autorité et d'opportunité les mastodontes qui règnent de tout leur poids — et jusqu'à quand ? — sur le rugby français.

« *Victor Hugo, hélas !* » répondait Gide à qui l'on demandait qui est le plus grand poète français. Agacés par l'invincibilité et l'économie de moyens des champions, répondrions-nous : « *Béziers, hélas !* » si l'on nous interrogeait sur la plus grande équipe de rugby de ce pays ? Non. Ce serait injuste. Au moins aussi injuste que le mot de Gide. Et puis, en rugby, ce qui est écrit n'est jamais tout à fait écrit.

JEAN LACOUTURE.

CYCLISME

MERCKX ET SES CLASSIQUES

De notre envoyé spécial

Liège. — La plupart des coureurs professionnels se contenteraient, au terme de leur carrière, des trois succès obtenus par Merckx en l'espace d'un mois. Après Milan-San-Remo et le Tour des Flandres, le routier belge a en effet gagné, dimanche 20 avril, le difficile Liège-Bastogne-Liège, portant à vingt-trois le nombre de ses victoires dans les classiques internationales (1) : plus que les Français (parmi lesquels Bobet, Forestier, Darrigade, Anquetil et Poulidor) en ont totalisé depuis vingt-cinq ans. C'est la quatrième fois que Merckx inscrit son nom au palmarès de Liège-Bastogne-Liège, alors que trois Français seulement ont enlevé cette épreuve créée... en 1892 : Louis Trousselier en 1908, Camille Danguillaume en 1949 et Jacques Anquetil en 1966.

Le champion du monde a donc pris une magistrale revanche, et sur Roger De Vlaeminck, qui lui avait soufflé la première place de Paris-Roubaix, et sur André Dierickx, qui l'avait battu le jeudi 17 avril à l'arrivée de la Flèche wallonne. Il a d'autre part infligé un cinglant démenti à ceux qui voyaient dans ces deux défaites consécutives le signe d'un déclin nettement caractérisé. Il ne fait aucun doute que Merckx avait perdu Paris-Roubaix face à un adversaire plus rapide, et que le sprint de la Flèche wallonne comportait une fausse manœuvre. Mais nous savons combien ce coureur ambitieux est redoutable à la suite d'un échec, et les plus perspicaces prévoyaient que sa riposte serait foudroyante.

Disons-le : son style nous a paru plus lourd, sa facilité moins évidente dans les montagnes russes des Ardennes. Le Bruxellois, qui s'est trouvé isolé après l'éclatement de son équipe, a du reste éprouvé des difficultés pour colmater les brèches ouvertes par Verbeeck, Thurau, Panizza ou Jean-Pierre Danguillaume. Cependant, il a mieux discipliné ses efforts et il a rassemblé les ressources nécessaires à proximité du but, lorsqu'il a dû enrayer les derniers assauts de Danguillaume et surtout de Thévenet. En la circonstance, il a fait à nouveau la démonstration d'une opiniâtreté, d'une volonté de vaincre et de se surpasser qui n'appartiennent peut-être qu'à lui.

L'offensive des Français

Détail remarquable : les principales offensives dirigées contre Merckx ont été l'œuvre de Français qui ont réalisé leur meilleure performance depuis le championnat du monde disputé l'an dernier à Montréal. Seul en tête à 5 kilomètres de l'arrivée, Jean-Pierre Danguillaume a tenté avec conviction de rééditer, vingt-six ans après, l'exploit réalisé par son oncle Camille. Il a frôlé la réussite et, selon toute vraisemblance, il transformera sous peu cet essai prometteur. Il est réconfortant de constater que quatre Français se sont classés parmi les onze premiers et que l'un d'entre eux, Christian Seznec, n'a que vingt-deux ans. Un nom à retenir.

JACQUES AUGENDRE.

(1) Par « classiques » on désigne les épreuves en ligne de grande notoriété et de large audience internationale choisies parmi les plus anciennes. Elles sont au nombre de huit : Milan-San Remo, Tour des Flandres, Paris-Roubaix, Flèche wallonne, Liège-Bastogne-Liège, Paris-Tours, Tour de Lombardie, Paris-Bruxelles.

VINGT-TROIS VICTOIRES A VINGT !

Milan-San-Remo	6	4
Tour des Flandres	2	2
Paris-Roubaix	3	2
Flèche wallonne	3	1
Liège-Bastogne-Liège	5	1
Paris-Tours	0	6
Paris-Bruxelles	1	2
Tour de Lombardie	3	2
Total	23	20

Dans la première colonne sont indiquées les victoires de Merckx depuis ses débuts professionnels, en 1965 ; dans la seconde, les victoires obtenues par les Français depuis 1950.

BASKET-BALL

Villeurbanne champion de France

Un club fort de trois cent cinquante licenciés

De notre envoyé spécial

Villeurbanne. — Après leur victoire obtenue par 100 à 82, le 19 avril, face à l'Association sportive Denain-Voltaire, les basketteurs *de l'Association sportive de Villeurbanne Eveil lyonnais* (ASVEL) sont assurés de succéder à ceux de Berck au palmarès du championnat de France, qui prendra fin le 26 avril, et de remporter ce jour-là leur treizième titre national.

Grâce à une meilleure régularité dans les performances, les Villeurbannais ont ainsi devancé les Manceaux, troisièmes, après avoir longtemps dominé la première partie de la compétition, et les Tourangeaux, impressionnants en fin de championnat, mais désormais condamnés à la deuxième place.

Quand le junior villeurbannais Jean-Louis Cazmajou marqua le centième point de son équipe, à quelques secondes de la fin du match, une longue ovation salua ce panier symbolique. Depuis les premières minutes de jeu, aucun des trois mille spectateurs, logés à grand-peine dans la salle des sports de Villeurbanne, ne doutait du résultat final, mais, du cinq de base des Rhodaniens seul le pivot américain Roger Moore était encore sur le terrain.

Quitte à laisser les Denaisiens refaire une partie de leur retard, l'entraîneur villeurbannais André Buffière avait tenu à faire participer tous ses joueurs à cette consécration, et, après le tir victorieux de Cazmajou, les dix basketteurs de l'ASVEL figuraient même au nombre des marqueurs.

Si la réussite de l'équipe de Berck les saisons précédentes avait quelque chose d'anachronique dans une ville de quinze mille habitants, au moment même où le basket-ball sacrifie, en France, au mercantilisme, celle de Villeurbanne apparaît beaucoup plus logique. Avec treize titres nationaux obtenus en vingt-six ans (1949, 1950, 1952, 1955, 1956, 1957, 1964, 1966, 1968, 1969, 1971, 1972 et 1975), les banlieusards lyonnais font d'ailleurs preuve d'une belle régularité dans le succès.

Bien enracinés dans une ville de plus de 120 000 habitants, les basketteurs villeurbannais bénéficient de s u r c r o i t, dans les grandes occasions, du public et du Palais des Sports (12 000 places) de la métropole rhodanienne, ce qui leur assure une situation privilégiée a u p l a n national.

Un conservatoire

Après quelques expériences malheureuses dans les premières années où le club recruta des joueurs américains, les dirigeants de l'ASVEL ont décidé de ramener leur association à sa vocation de conservatoire du basket-ball, qui regroupe aujourd'hui trois cent cinquante licenciés, dont près de trois cents jeunes éléments.

Ce travail en profondeur assure à l'ASVEL une réserve de basketteurs, susceptibles, à tout moment, d'entrer en jeu sans trop diminuer le rendement de l'équipe, même si cette richesse des effectifs provoqua le départ, peu apprécié par les dirigeants villeurbannais, de deux des espoirs du club, Demars et, surtout, Jean-Michel Sénégal, devenu le meneur de jeu de la formation rivale de Tours.

La force de l'Association sportive de Villeurbanne, c'est la puissance du pivot américain Roger Moore, la virtuosité de son compatriote Rudy Bennett, l'adresse, la vivacité et l'activité débordante d'Alain Gilles, qui demeure, à trente ans, le meilleur basketteur français ; mais c'est aussi l'abnégation d'équipiers comme Gérard Lespinasse, Philippe Haquet, Bruno Reçoura ou Michel Duprez.

Pourtant, on peut se demander si la réussite de l'ASVEL n'a pas tenu à la naturalisation de Robert Purkhiser, le troisième Américain de l'équipe, qui put ainsi être incorporé en fin de championnat. Un paradoxe, pour un club dont le président, M. de Barros, se voulut pendant longtemps le champion de la croisade anti-américaine pour ce qui est du recrutement.

Mais il est vrai aussi que les naturalisations de basketteurs américains, par mariage avec une Française, sont à la mode cette année, même si on murmure que dans certains cas ces coups de foudre se justifient beaucoup plus par les dots offertes par les clubs que par l'a m o u r des conjoints.

Après le temps des patronages, puis celui des mercenaires américains, le basket-ball français sacrifie aujourd'hui aux mariages de raison.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES MARQUES

(1 000 kilomètres de Monza (Italie)

1. Merzario - Laffite (Alfa-Romeo), 1 003,950 km en 4 h. 43 min. 21 sec. 8, moyenne 212 584 km ; 2 à 3 tours, Casoni-Jost (Porsche 908 turbo) ; 3 à 4 tours, Larrousse-Jabouille (Alpine Renault turbo) ; 4 à 8 tours, Miles Lombardi - Beaumont (Alpine Renault), premières en catégorie 2 litres ;

CLASSEMENT APRES LA QUATRIEME EPREUVE DU CHAMPIONNAT DU MONDE : 1. Porsche, 62 pts ; 2. Alfa - Romeo, 55 pts ; 3. Alpine Renault, 32 pts ; 4. Chevron, 20 pts ; 5. Ligier, 10 pts, etc.

Basket-ball

Championnat de France de première division (Vingt-neuvième journée)

*Villeurbanne b. Denain	100-82
Tours b. *Monaco	81-80
*Antibes b. Nice	90-85
Le Mans b. *Vichy	98-79
*Berck b. Bordeaux	141-80
*Roanne b. Lyon	84-80
Bagnolet b. *Nantes	97-79
*Caen b. Challans	90-82

Classement : 1. Villeurbanne, 90 pts ; 2. Tours, 86 ; 3. Le Mans, 80 ; 4. Antibes, 75 ; 5. Bagnolet, Caen, 74 ; 7. Berck, Challans, 67 ; 9. Nice, 66 ; 10. Roanne, 64 ; 11. Lyon, 62 ; 12. Denain, 59 ; 13. Monaco, 58 ; 14. Vichy, 47 ; 15. Bordeaux, 37 ; 16. Nantes, 34.

En battant sur son terrain l'équipe de la Gerbe de Montceau-les-Mines par 95 à 49, le Clermont Université Club a remporté pour la huitième année consécutive le titre national féminin.

Cyclisme

Liège-Bastogne-Liège

Classement. — 1. Merckx (Bel.), les 246 km en 6 h. 27 min. ; 2. Thévenet (Fr.) ; 3. Godefroot (Bel.) ; 4. Verbeeck (Bel.) ; 5. Dierickx (Bel.) ; 6. Knetemann (Pays-Bas) ; 7. Danguillaume (Fr.) ; 8. Roger de Vlaeminck (Bel.) ; 9. Seznec (Fr.) ; 10. Panizza (Ital.) ; 11. Delisle (Fr.), tous même temps.

Football

Championnat de France de première division (Trente-quatrième journée)

*Bordeaux b. Marseille	1-0
*Nîmes b. Paris-S.-G.	2-1
Metz b. *Reims	2-1
*Lyon b. Red Star	2-1
*Monaco b. Lens	3-0
*Nantes b. Troyes	4-1
*Strasbourg b. Rennes	2-0
*Lille b. Nice	4-3
Angers b. *Sochaux	1-0
Saint-Etienne-Bastia (reporté).	

Classement. — Saint-Etienne (32 m.), 47 pts ; 2. Marseille, 45 ; 3. Nîmes, 41 ; 4. Bastia (32 m.), Lyon et Monaco, 40 ; 7. Nantes (33 m.), 39 ; 8. Reims, Lens et Strasbourg, 38 ; 11. Bordeaux (33 m.), 37 ; 12. Lille, 36 ; 13. Metz (33 m.), 35 ; 14. Paris-S.-G., 34 ; 15. Nice (33 m.), 33 ; 16. Rennes, 32 ; 17. Troyes, 31 ; 18. Angers, 29 ; 19. Sochaux, 28 ; 20. Red Star, 27.

DEUXIEME DIVISION (vingt-neuvième journée)

GROUPE A

*Cambrai b. Gueugnon	1-0
Brest b. *Quimper	3-2
*Angoulême et Dunkerque	0-0
*Hazebrouck et Mantes	1-1
Valenciennes b. *Sedan	1-0
Rouen b. *Fontainebleau	2-1
*Boulogne et Amiens	0-0
Auxerre b. *Paris F.C.	1-0

Classement. — 1. Rouen, 42 pts ; 2. Valenciennes, 40 ; 3. Gueugnon, 38 ; 4. Sedan et Dunkerque, 37.

GROUPE B

*Martigues b. Montluçon	3-1
*Blois b. Sète	2-1
Bourges b. *Béziers	1-0
Avignon b. *Epinal	2-0
*Cannes b. Besançon	4-2
*Nancy b. Chaumont	4-1
*Toulon b. Tours	3-1
*Châteauroux b. Toulouse	2-0
Exempt : Mulhouse.	

Classement. — 1. Nancy, 45 pts ; 2. Cannes et Toulon, 38 ; 4. Avignon, 37 ; 5. Montluçon, 35...

Le dernier match comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe de France a vu la victoire de Bastia sur Laval par 7 à 1. Battus au match aller par 1 à 0, les Corses se sont qualifiés pour les quarts de finale, où ils rencontreront Angers.

Motocyclisme

A Jarama, l'Italien Giacomo Agostini (Yamaha) a remporté la course des 350 centimètres cubes du Grand Prix d'Espagne, devant le Vénézuélien Johny Cecotto. La course des 250 cm 3 est revenue à l'Italien Villa, sur Harley-Davidson, devant le Français Patrik Pons (Yamaha), qui prend la tête du championnat du monde dans cette catégorie.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR

Demi-finales. — A Perpignan : Béziers b. Narbonne, 21-9 ; à Pau : Agen b. Perpignan, 12-6.

La finale opposera Béziers à Agen, le 24 mai, au stade de Colombes.

CHALLENGE DE L'ESPERANCE

Finale : Montchanin b. Aurillac, 9-4.

Hippisme

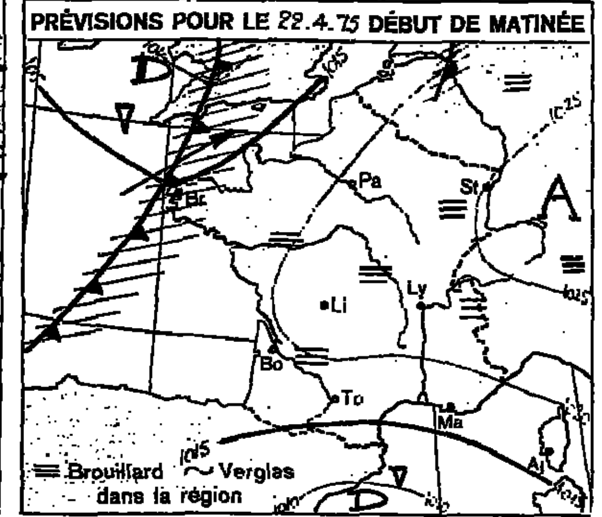
Le Prix de Plaisance disputé à Longchamp et choisi pour les paris couplé gagnant et tiercé a été gagné par Ramirez, suivi de Bakuba et de Richmond. La combinaison gagnante est 3-1-18.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 21 avril à 0 heure et le mardi 22 avril à 24 heures.

Le champ de pression va s'affaiblir sur le proche océan avec la lente progression vers l'Est de la perturbation située au nord des Açores. Cette perturbation commencera d'affecter le nord et l'ouest de la France mardi.

D'autre part, de l'air instable pourra donner quelques nuages orageux dans le Midi tandis que le reste de la France restera dans un champ de pression assez élevé.

Mardi, le temps deviendra très nuageux, d'abord sur la Bretagne et le Cotentin, puis au cours de la journée, de la Manche aux Charentes où quelques faibles pluies apparaîtront et où les vents de sud à sud-ouest deviendront modérés à assez forts. Sur ces régions, les températures diurnes marqueront une légère baisse.

Sur le reste de la France, le temps ensoleillé et un peu plus chaud persistera. Des brouillards affecteront temporairement certaines vallées de l'intérieur dans les premières heures de la matinée. Cependant, sur les régions méridionales, des nuages à aspect orageux seront observés ; ils pourront isolément donner quelques ondées ou orages surtout en soirée.

Lundi 21 avril à 7 heures la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris-Le Bourget de 1 023,3 millibars soit 767,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 avril le second le minimum de la nuit du 20 au 21 avril).

Biarritz, 12° et 10° ; Bordeaux, 18 et 5 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 14 et 4 ; Grenoble, 18 et 10 ; Lille, 15 et 3 ; Grenoble, 24 et 21 ; Lille, 15 et 3 ; Lyon, 18 ; Marseille-Marignane, 25 et 10 ; Nancy, 12 et 7 ; Nantes, 17 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 11 ; Paris-Le Bourget, 17 et 4 ; Pau, 12 et 9 ; Perpignan, 21 et 14 ; Rennes, 17 et 5 ; Strasbourg, 14 et 9 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 14 et 8 ; Ajaccio, 20 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 21.

Températures relevées à l'étranger

Amsterdam, 15° et 1° ; Athènes, 22 et 11 ; Bonn, 15 et 4 ; Bruxelles, 15 et 5 ; Le Caire, 23 et 13 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 8 et — 1 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 18 et 6 ; Moscou, 12 et 9 ; Palma de Majorque, 21 et 13 ; Rome, 20 et 8 ; Stockholm, 11 et 4 ; New-York, 13 et 7 ; Téhéran, 19 et 11.

Visites, conférences

MARDI 22 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — *Caisse nationale des monuments historiques*, 15 h., église Sainte-Elisabeth, Mme Bouquet des Chaux : « Captivité de la famille royale au temple ». — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Carcy : « Restauration au Marais ». — 15 h., 24, rue Pavée, Mme Legregeois : « La bibliothèque historique de Paris à l'hôtel Lamoignon ». — 15 h., 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Zujovic : « Le café Procope et son quartier ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Ledru-Rollin : « Le seul gainier doreur de tradition restant à Paris » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 18 h., salle Chaleil, 11, avenue Hoche, M. Roger Chevalier : « Les programmes spatiaux et leurs applications » (Société des ingénieurs de l'automobile). — 20 h. 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, MM. S. Bonnet, J. Moingt, R. Rémond : « Transmettre la foi » (Centre catholique des intellectuels français). — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « Liturgie cosmique et architecture sacrée ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Albert Meglin : « La résistance au changement : ses causes, ses difficultés. Comment les surmonter » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 45, salle du Petit-Chésy, 4, rue de Chésy, M. J. Guillard : « Seul chez les Kalash » (Société des physiciens et naturalistes de Neuilly).

Documentation

UN GUIDE PRATIQUE POUR LES TRAVAILLEURS ET LES RÉGIONS

La délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) vient de publier, en collaboration avec le ministère du travail, une brochure intitulée « Formation professionnelle et emploi » qui explique en quoi les aides en faveur de la main-d'œuvre peuvent s'inscrire dans le développement régional. Cet ouvrage est essentiellement un guide pratique destiné aux utilisateurs de base, notamment les petites entreprises. Y sont développés le rôle de l'Agence nationale pour l'emploi, et celui de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes. La loi du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle continue est analysée en détail ainsi que le mécanisme d'intervention du Fonds national de l'emploi en cas d'actions urgentes et temporaires de formation professionnelle des travailleurs. (DATAR, 1, avenue Charles-Floquet, 75007 Paris.)

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 20 avril 1975 :

DES LISTES

● des auditeurs de la 25e session du Centre des hautes études militaires ;

● des aérodromes dont la création et la mise en service ont été autorisées.

Loterie nationale

● *Tranche du Gros Lot.* — Le 28 avril 1975 aura lieu, à Dôle, le tirage de la tranche du Gros Lot. Le prix du dixième est fixé à 10 F. Le prix du billet entier est fixé à 92 F. Le gagnant du Gros Lot de 5 000 000 de francs touchera donc plus de 50 000 *fois* sa mise.

Pêche

● *Les pêches sportives en mer.* — La section française de l'European Federation of Sea Anglers (EFSA) organise une conférence avec projection de films sur les différentes pêches sportives en mer, le mardi 6 mai, à 20 h. 30, au laboratoire UPSA, 128, rue Dante, 92500 RUEIL-MALMAISON.

★ EFSA, 132, boulevard Pereire, 75017 Paris, tél. 755-67-74.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 132

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II						■			
III			■			■	■		
IV									■
V		■		■			■		
VI	■								
VII	■						■		
VIII					■	■			
IX				■					
X						■			
XI		■	■						

HORIZONTALEMENT

I. Table pour comptable ou salade pour malade ; Use d'arguments frappants ou bouche un trou. — II. Entre la Troade et l'Ionie ; Ce qui manque au plus pauvre des Bulgares. — III. Annonçait la fin d'un sacrifice (épelé) ; Divise un bassin ; Desséchait la campagne d'Egypte. — IV. N'hésitent pas à se mouiller. — V. Canton de France ; Fin de mode. — VI. Fort lourde. — VII. Ne fraye pas avec ses semblables ; Bien gardé. — VIII. Donnait des conseils incendiaires ; Devise étrangère. — IX. Permet d'aller rapidement d'un point à un autre (abréviation) ; Revient peut-être de loin. — X. Vallée des Pyrénées ; Corps jaune. — XI. Doit être profond pour tout ce qui est bas.

VERTICALEMENT

1. Ses pages avaient un titre ; Centre de culture. — 2. La marque d'un total achèvement ; Frôlés. — 3. Abréviation ; Mangeut sans retenue. — 4. Pays vert ; Ile ; Vers latin. — 5. Vécurent en d'autres temps; Difficile à trouver dans les rapides. — 6. Donne des palpitations. — 7. Article étranger ; Distança. — 8. Ne changerai pas d'avis. — 9. Prénom féminin ; Gros accroc dans une nappe.

Solution du problème n° 1 131

HORIZONTALEMENT

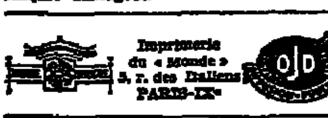
I. Anonymat. — II. Cène ; Aire. — III. Cu ; Cornes. — IV. Evreux ; ST. — Sers ! ; Il. — VI. Sosies. — VII. Irai ; Mâle. — VIII. Tortue ; Vu. — IX. Sées ; Ail. — X. Yen ; Elire. — XI. SSE ; Saxes.

VERTICALEMENT

1. Accessit ; Ys. — 2. Neuve ; Roses. — 3. On ; RR ; Arène. — 4. Nécessité. — 5. Où ; Usés. — 6. Marxisme ; La. — 7. Ain ; Lia ; Aix. — 8. Très ; Elvire. — 9. Est ; Seules.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Prononcez « Breu-thé-chez »

D'abord, on est stupéfait : on imaginait mal que Claire Bretecher (prononcez Breu-thé-chez) pût être belle à ce point : blonde, lisse, harmonieuse, truitée, enfin le contraire de ses dessins. Surtout photographiée par son mari. On nous a montré, en guise d'introduction à l'entretien présenté samedi au cours du Jour futur, *quelques-uns de ses portraits : la star. Belle, moche, quelle importance ? dira-t-on. En attacherait-on autant s'il s'agissait d'un Gotlieb ou d'un Mandryka, ses anciens complices de l'*Echo des Savanes. *Alors pourquoi dès qu'il s'agit d'une femme...*

Parce que, justement, les femmes passent pour narcissiques, incapables de parler d'autre chose que d'elles-mêmes et que, dans l'esprit des lecteurs, Claire Bretecher devait vaguement ressembler à ses personnages, bêtes, laids et méchants, la Cellulite *de* Pilote *et surtout* les Frustrés *du* Nouvel Observateur, *avachis, écroulés sur des divans ou des chaises de café, tout en nez, en dents et en pieds.*

Personnages de sexe le plus souvent indéterminé, au demeurant. Il faut y regarder de près pour distinguer la dame du monsieur, à un sein baladeur, à une touffe de cheveux filasse en en forme de nœud papillon, surmontant un profil à la Dora Maar peinte par Picasso. Etes-vous féministe ? lui demandait Terry Wenn. Militante, non, absolument pas. Cela a un côté pur et dur, croisade contre le Mal, qui la rebute. Reste qu'en distribuant pour la première fois — cela ne s'était jamais vu avant — sans aucune distinction de sexe les rôles de ses comédies satiriques, elle a plus que quiconque servi la cause des femmes. Elle le dira d'ailleurs : « C'est la seule chose qui m'intéresse. » *Cela se voit.*

Autre impression fausse : la vigueur cursive, l'élan féroce et la formidable insolence de son trait impliquent, aux yeux des profanes, une facilité trompeuse. Le regard abrité derrière des petites lunettes rondes et fumées, un peu boudeuse, un peu fermée, répondant d'un soupir, d'un haussement d'épaules, elle avouera souffrir la mort, passer des nuits blanches, avoir un mal de chien à trouver ses idées. Il arrive qu'au téléphone une copine se plaignant de l'arrivée de sa belle-mère, qu'une phrase surprise dans l'autobus la sauvent in extremis *en lui fournissant le thème cherché. Qu'est-ce qui vient d'abord, le texte ou le dessin ? Le texte :* « J'écris mes dialogues, après je fais mes carrés, et je passe beaucoup de temps pour que ça ait l'air spontané. »

On a passé quelques-unes de ces bandes dessinées empruntées au recueil Salade de saison, *histoire d'illustrer la conversation. Sensationnel. Mais pourquoi toujours nous montrer des intellectuels à la dérive ? Parce qu'on montre ce qu'on voit. Et elle, ce qu'elle voit, c'est une catégorie de gens qui se veulent de gauche, qui se disent libérés, qui pratique la psychanalyse et qui croient détenir la vérité. Comment est-elle venue — pratiquement la seule femme à s'y être imposée — à la bande dessinée ? Parce que ça n'avait pas marché dans l'illustration et dans le cartoon. Et le couple, pour elle, c'est quoi ? Une source de frustrations. Rester seule ? Encore plus frustrant. La solution ? Il n'y en a pas.*

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 21 AVRIL

— *La franc-maçonnerie* est le thème du dossier de Radio-Monte-Carlo à 19 heures.

— *M. Gérard Nicoud*, secrétaire général du CID-UNATI, est l'invité de « Dix questions, dix réponses pour convaincre » sur France-Inter à 19 h. 20.

— *Le Conseil international de la langue française* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

MARDI 22 AVRIL

— *Les centrales nucléaires* font l'objet d'une enquête de Pierre Bellemare, du 21 au 25 avril, sur Europe 1 à 12 h. 30.

— *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat à l'immigration, répond aux questions des journalistes sur France-Inter à 13 heures.

— *Les prêtres et les religieuses dans la société actuelle* est le thème du dossier de France-Culture à 15 h. 30.

— *L'association « Choisir »* donne la parole à Michèle Chevallier, Rita Thalmann et Me Gisèle Halimi, au cours de la « Tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— *MM. Alexandre Sanguinetti, Jacques Duclos, Pierre Cot, Jean Poperen* participeront aux « Dossiers de l'écran » consacrés à « La gauche au pouvoir », sur Antenne 2, vers 22 heures.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 21 AVRIL

● CHAINE I : **TF 1**

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : « Reinefeuille ».
18 h. 55 Pour les jeunes : « L'île aux enfants ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « le Temps de vivre, le Temps d'aimer. »
20 h. 35 Film : « Le drapeau noir flotte sur la marmite », de M. Audiard (1971). Avec J. Gabin, E. Damain, J. Marin, M. Luccioni, C. Piéplu.

Un cheminot de Villeneuve-Saint-Georges, qui a gagné un prix de concours en fabriquant un modèle réduit de goélette, entreprend de construire, dans son jardin, un vrai voilier, avec le concours d'un oncle, ancien matelot, en principe plein d'expérience.

La projection du film sera suivie par des « propos de table », échangés entre André Halimi, Michel Audiard, Bernard Blier, Jean Carmet et Micheline Luccioni.

● CHAINE II (couleur) : **A 2**

18 h. 30 Pour les petits : le Palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 25 Spécial Vietnam.
21 h. Les grands détectives. « Six hommes morts », de S.-A. Steeman. Réal. J. Nahum. Avec R. Van Hool, P. Vernier.

En 1930, l'inspecteur Wens cherche qui a intérêt à assassiner un groupe de six amis qui ont juré de se partager une fortune qu'ils auront été chercher dans tous les coins du monde.

22 h. Littérature : Marcel Jouhandeau.
Portrait et œuvre de l'écrivain.

● CHAINE III (couleur) : **FR 3**

19 h. Pour les jeunes : « Flash ».
19 h. 40 Tribune libre : Le Conseil international de la langue française.
Avec MM. Hubert Joly, Alain Rey, Jacques Cellard, Yann Clerc, Dialou Amadou, et Mme Danielle Weiss.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Raphaël le débauché » de M. Deville (1970). Avec M. Ronet, F. Fabian, J. Vilar, B. Fossey.

Un dandy de province 1830, débauché et en proie au mal de vivre, rencontre une veuve, jeune et vertueuse, qui pour l'aimer et le rejoindre prend le chemin du vice et de la déchéance.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « les Echassiers », de J. Champion, avec J. Magre, P. Mazzoti, M. Bozuffi, Y. Renier, S. Joubert (réalisation J.-J. Vierne) ; 21 h., Douzième Festival international d'art contemporain de Royan. Orchestre national de France, direction C. Halffter, avec L. Faber, hautbois, et X. Darasse, orgue : « Musica per Bruno » (A. Mantero), création mondiale, « Lamento di Gesu » (H. Radulescu), création mondiale, « Musiques et musiques » (M. Levinas), création mondiale, « Espressivo pour hautbois et orchestre » (F. Donatoni), création mondiale, « Pintures Negras » (C. Halffter), création en France ; 22 h. 30, Entretien avec J. Grosjean (1), par P. Oster ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Hors gravure : Paul Le Flem ; 21 h. 30 (S.), En direct de l'Opéra de Paris : « Elektra », de R. Strauss, avec B. Nilsson, L. Rysanek, A. Varnay, H. Sotin, R. Lewis, E. Thazan. Orchestre et chœurs, direction K. Boehm ; 22 h. (S.), Hors gravure ; 23 h. (S.), Musiques d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : A Budapest en 1973 ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 22 AVRIL

● CHAINE I : **TF 1**

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : Les fantômes de la forêt.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 50 Emission littéraire : Best seller. Prod. J. Ferniot et Ch. Collange. Réal. R. Sangla.

A partir des deux tomes des Hommes de la liberté, *de Claude Manceron (un ouvrage sur la révolution française et son temps), l'avis d'Evelyne Sullerot, d'Albert Soboul, d'André Castelot et (sous réserve) de François Mitterrand.*

● CHAINE II (couleur) : **A 2**

18 h. 30 Pour les petits : le Palmarès des enfants.
18 h. 55 Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.
Film : « Trente-six, le grand tournant », de H. de Turenne, avec la collaboration de P. Hadrien, (1969). Commentaire de J.-F. Revel, dit par S. Reggiani.

Un montage clair et objectif de documents d'archives (actualités filmées, photographies, extraits de films). La France, de 1934 à 1936. Naissance et réalisation du Front populaire, victoire électorale, gouvernement de Léon Blum, grèves ouvrières et accords Matignon.

Débat : « La gauche au pouvoir. »

Avec la participation de M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., de M. Jacques Duclos, sénateur de la Seine-Saint-Denis et membre du bureau politique du P.C. (sous réserve), de M. Pierre Cot, ancien ministre, de M. Pierre Boutang, écrivain, de M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S. et député du P.S. du Rhône.

● CHAINE III (couleur) : **FR 3**

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Les tortues.
19 h. 40 Tribune libre : l'Association « Choisir ».
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Les baleines.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « l'Ardoise », de Claude Bernard-Aubert (1970), avec S. Adamo, E. Wiener, M. Constantin, J. Hahn.

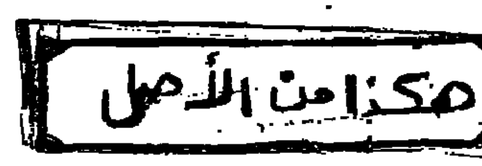
Un jeune homme qui veut venger la mémoire de son père s'associe avec deux truands pour un cambriolage justicier. L'affaire tourne mal et il faudra « payer l'ardoise ».

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Dialogue. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : « Arabes et Israéliens : La paix est-elle possible ? », avec Saül Friedlander et Mahmoud Hussein ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec Edith Lejet ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Grosjean : 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, perspectives du vingtième siècle, Orchestre national de France, direction I. Malec, avec le concours de S. Palm, violoncelliste, M. Sendrez, pianiste, et la participation des chœurs de Radio-France, direction J.-P. Kreder : « Eclatement II » (Ph. Drogoz), « Concerto pour violoncelle et orchestre » (G. Ligeti), « Lied pour dix-huit voix et cordes » (Malec) ; « Changeant pour violoncelle et orchestre » (Kelemen), « Arc, pour piano et orchestre » (Takemitsu) ; A l'entracte, concours international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.



ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Printemps musical de Paris.

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 14 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve.
Atelier, 21 h. : Tutti frutti.
Cartoucherie de Vincennes. Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 45 : le Triomphe de l'amour.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Litcage ; 22 h. : Intime conviction.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux seront contents.
Ecole polytechnique, 21 h. : Ecce Homo.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveau Carré, 18 h. 45 . Comédies à une voix (André Frère) :
Nouveautés, 21 h. . la Libellule.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams ; 22 h. 30 : la Chose blanche.
Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov - *Tolstoï ou la Belle Epoque*.
Poche - Montparnasse, 20 h. 30 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Rive Gauche, 19 h. : Résidence secondaire ; 21 h. 15 : l'Intervention.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. Le Jardin, 21 h. : Max Rongier.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).

Les théâtres de banlieue

Boulogne-Billancourt, église Notre-Dame, 21 h. : J.-J. Grunenwald, orgue (Bach).
Marly-le-Roi, maison de la culture, 18 h. : Concert J.M.P. (ducs de harpes).

Les comédies musicales

Elysée - Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange bleu, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Spectacle de Jean-Marie Rivière.

Lundi 21 avril

Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 21 h. 15 : Q nu.
Moulin Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Avril à Paris.

Le music-hall

Olympia, 21 h. 30 : Rika Zarai.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Max Rongier.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Chants d'Afrique et des Antilles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White Dreams).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Concerto, l'Après-Midi d'un faune, Octandre, Petrouchka.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble 2 e 2 m de Champigny (Milhaud, Auric, Kelemen, Barraqué).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : V. Tonritch, piano (Bussotti, Cage, Pousseur, Ives, Stockhausen, Kagel).
Lucernaire, 20 h. 30 : G. Rabol, clavecin (Couperin, Sweelinck, Rameau, Bach).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : G. Touvron et A. Isoir (Bach, Vivaldi).

Le jazz

Mouffetard, 22 h. : Workshop.
Salle Pleyel, 19 h. 30 et 22 h. 30 : Ray Charles, les Raelets.

Gala

Théâtre des Variétés, 20 h. 45 : Chansons de Paris, avec Colette Renard.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES AUTRES (Fr.) (**) Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) . Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) . Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE CHACAL DE NAHUELTORO (Chil., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (en soirée).
DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE. LE PETIT CLAIRON (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Studio Logos 5e (033-26-42).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Mazéville, 9e (770-72-87) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FLESH GORDON (A.) (**, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Méry 17e (522-59-54) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) . Sèvres, 7e (734-63-88).
LA GRANDE BOURGEOISE (Fr.-It.) Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) La Clef, 5e (337-90-90).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IMAGES A PROPOS DES ENLUMINURES AUTOUR DU PROCES DE GILLES DE RAIS (Fr.) : Marais 4e (278-47-86) (à partir de 16 h 20).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Ugc-Odéon 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse - Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MALE DU SIECLE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84).
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Ugc-Odéon 6e (325-71-08) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne - Pathé, 15e (734-42-96) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) Racine, 6e (633-43-71).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action - République 11e (805-51-33) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Royal-Passy 16e (527-41-16).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul-Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), *Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)*, Fauvette, 13e (331-60-74).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Mazeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
SPECIALE PREMIERE (A. v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
LE TRIANGLE ECORCHE (Fr.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TROMPE-L'ŒIL (Fr.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) (salles I et II), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA VITA IN GIOCO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
ZORRO (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02).

Les films nouveaux

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot 17e (758-24-24).
L'AGRESSION, film français de Gérard Pirès : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle-Pathé 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
A CAUSE D'UN ASSASSINAT, film américain d'Alan J. Paluka, v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FRANKENSTEIN JUNIOR, film américain de Mel Brooks, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ISABELLE DEVANT LE DESIR, film français de Jean-Pierre Berckmans : Bilboquet, 6e (222-87-23), *George-V, 8e* (225-41-46), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Max - Linder, 9e (770-40-04), Galaxie, 13e (580-76-86), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LA ROUTE, film français de Jean-François Bizot : La Clef, 5e (337-90-90).
LA VALLEE SAUVAGE, film mexicain de René Cardona Jr, v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
GEORGES BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT, de Frédéric Rossif : Studio Gît-le-*Cœur, 6e* (326-80-25).
UNE BALEINE QUI AVAIT MAL AUX DENTS, film français de Jacques Bral : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
GOYAKIN, film sur les arts martiaux : le Ranelagh, 16e (288-64-44).

Les grandes reprises

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Dragon, 6e (548-54-74).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LES GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).
LAUREL ET HARDY SILENT SHOW (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES LUMIERES DE LA VILLE (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE MECANO DE LA GENERALE (A.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE MONDE FOU, FOU, FOU DE LAUREL ET HARDY (A.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), la Royale, 8e (265-82-66), Terminal-Foch, 16e (707-49-58).
LA HORDE SAUVAGE : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PROCES : Pagode, 7e (551-12-15).

Musique

BOULEZ, AURIC, SINOPOLI par Käte Wittlich

Mince assistance salle Gaveau pour l'ouverture du deuxième Printemps musical de Paris. Il y avait là pourtant les critiques et les fervents « avant-gardistes » de trois générations, celles d'Auric, de Boulez et de Sinopoli, dont Käte Wittlich avait inscrit les sonates à son programme trois œuvres de « jeunesse » de ces compositeurs (écrites respectivement à vingt-quatre, trente-deux et vingt-huit ans).

Il n'est pas interdit d'être ravissante, blonde, mince, dans un long fourreau noir dégageant les épaules, pour interpréter la musique moderne ; l'auditoire n'en est que mieux disposé et prêt à l'indulgence. La Deuxième Sonate *(1949) de Boulez n'en réclamait d'ailleurs pas, cette œuvre qui apparaît, avec le recul du temps, comme un adieu à un monde ou un pont entre, disons grossièrement, Bartok et Schoenberg et le Boulez des* Structures*, « terrae incognitae ». Le sérialisme a pu en paraître agressif, mais l'expression et l'expressionnisme gardent les traces d'un romantisme flamboyant que souligne cette interprétation naturelle, parfaitement intégrée, comme celle d'une œuvre classique avec laquelle on a longuement vécu et dont on a apprivoisé les colères et les mystères.*

La Sonate *(1931) de Georges Auric était sans doute une matière plus neuve pour Käte Wittlich qui lui a appliqué une percutante technique d'avant-garde assez inadaptée à ce discours, lequel se veut certes vigoureusement charpenté, mais abonde en échappées poétiques, voire impressionnistes. Il est plaisant de voir Auric le volontaire, décidé à construire une grande sonate et regardant à la dérobée du côté de l'école scholiste bardée de contrepoint, se laisser sans cesse distraire par son double, poète musardant et un peu farceur qui lui coupe ses effets. Dans cette lutte sournoise, l'œuvre s'allonge parfois plus que de raison et laisse une impression mêlée, d'où émergent cependant des chants, des rires et des rondes, une élégance foncière, comme chez Poulenc, un brio endiablé et carnavalesque à la manière de Schumann, avec ces perpétuelles sautes d'humeur qui ressemblent tant à Auric ; un musicien qui est rien moins qu'un « fâcheux ».*

Quant à la Sonate *de Giuseppe Sinopoli (1946), donnée pour la première fois intégralement, c'est une espèce de monstre froid, de sphinx impénétrable dont les images et le dynamisme créateur ne vous sautent pas au visage. Mais n'en était-il pas de même, il y a vingt-six ans, de la sonate de Boulez ?*

JACQUES LONCHAMPT.

■ **Le violoniste israélien Igal Shamir participera au « Hootenanny » de Lionel Rocheman le mardi 22 avril à 21 heures au « Complexe », 6, rue Caumartin.**

■ **Le pianiste Jean-Pierre Armengaud, qui fut l'un des instigateurs des Rencontres musicales de la Sainte-Baume, a été nommé délégué musical pour la région Provence-Côte d'Azur. Il remplace à ce poste Jean-Pierre Grégoire.**

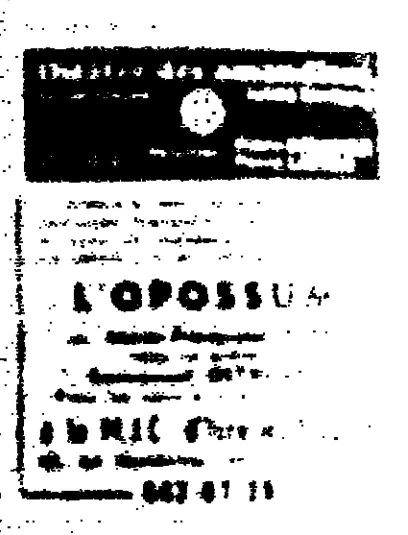
■ **L'opéra de Luigi Nono, « Al gran sole carico d'amore », créé récemment à la Scala de Milan, sera vraisemblablement représenté prochainement à Paris. M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, après avoir vu cette œuvre, « en a exprimé le vœu », annonce un communiqué du secrétariat. Le ministre rend d'autre part hommage à l'intendant de la Scala, M. Paolo Grassi, « qui a eu le courage de programmer cet opéra et la fermeté de l'imposer contre toutes les difficultés ».**

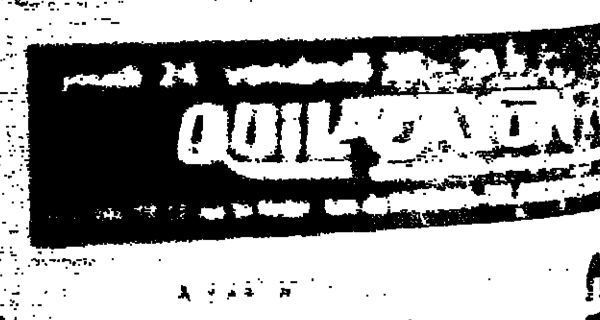
■ **La Maison des jeunes et de la culture - Théâtre des Deux-Portes organise une nouvelle session « action - danse » autour de trois formes de spectacle différentes : Mime et percussion, avec le mime Joël et Christian Guyot (21 avril-4 mai), danse classique du sud de l'Inde, avec Maitreyi (6-16 mai), le ballet africain Kodia (20-31 mai).**



Musique

BOULEZ, AURIC, SINOPO[LI]







ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Henri Michaux à Polytechnique

(Suite de la première page.)

En revanche, le début du spectacle, le passage de l'état civil, éveillé, à l'état scénique pose une difficulté.

Nous sommes, supposons, un lundi d'avril 1975, à Paris. Six ou sept heures du soir, fin de la journée de travail, qui, elle aussi, se prolonge, a ses effets-retard. Lecture du journal : Cambodge, Vietnam, Portugal, Marseille ou Fleury-Mérogis, etc. Et aussi la vie privée. Soit un entrelacs infini d'intérêts, de préoccupations. Vingt heures trente ou vingt et une heures : entrée des théâtres. Et là aussi il faudrait dire sortie de la vie.

Sortie trop brusque, car le noir cinq ou dix secondes dans la salle n'est pas une rupture raisonnable pour que l'homme de la rue et des bureaux et des maisons ait soudain affaire au roi Lear, à Mlle Julie, à Orgon.

Il ne s'agit pas d'un retournement trop brusqué, qui va, en quelques minutes, être établi, normalisé. Il s'agit d'un vrai quiproquo : la transmutation a été mal faite, l'acte théâtral est faussé au départ.

Bob Wilson — il n'est pas le seul, voyez Brook — propose un aménagement : le spectacle a déjà commencé lorsque le public entre dans la salle. Nous verrons dans les années qui viennent ce que cette transition fictive donne à la longue. Chez Wilson, elle a provoqué surtout jusqu'ici une gêne chez les spectateurs : les comédiens sont alors perçus comme des gens dont on néglige, peu ou prou, le travail, puisqu'on fait grincer les fauteuils, parle à l'ouvreuse, fait du remue-ménage, alors qu'ils jouent déjà. Gêne aussi, peut-être, d'arriver « en retard », puisque dans l'absolu c'est déjà commencé. Bref, le système Wilson culpabilise le public. C'est sûrement voulu. Wilson s'emploie à faire du théâtre un lieu à la fois envoûtant et inhabitable.

Plus subtile est déjà la manière de la compagnie de Stuart Seide, qui joue « Dommage qu'elle soit une putain », au Studio d'Ivry. Le public entre dans le local, les acteurs sont déjà là : ils parlent dans un coin, se préparent. La place du public et celle des acteurs sont des terrains imprécis, qui se chevauchent. Les spectateurs reçoivent des impressions diffuses, non culpabilisantes, un peu comparables peut-être aux traitements pré-opératoires dans les hôpitaux. Et la pièce elle-même va s'engager en douceur, par des voix d'abord confuses, comme si l'on nous parlait d'un chambre voisine. Ces soins particuliers ont compté sûrement dans l'assiduité du public au Studio d'Ivry.

Pour « Ecce homo », les élèves de l'Ecole polytechnique choisissent plutôt la manière forte, avec pertinence.

***

Le choix du lieu — un grand amphithéâtre solennel d'enseignement, avec les noms des professeurs peints en grosses lettres sur les murs, comme les noms des batailles de Napoléon sur un arc de triomphe — « compromet » déjà la rupture entre théâtre et non-théâtre.

La comédie du cours professoral recommence sur d'autres bases. L'audience élitaire polytechnicienne est relayée sur les bancs par le « vulgum pecus ». Sur l'estrade, les élèves masqués remplacent les professeurs, et suppléent aux bavardages immobiles de ceux-ci par des gesticulations et des galopades muettes. La comédie de la conférence cathédrale est affirmée autant que contredite par une forme très élaborée de « foutoir » scénique auquel quelques phrases d'Henri Michaux confèrent une allure hautaine.

Le théâtre est en somme employé par ces polytechniciens à répercuter sur les murs à l'envers de l'école une vie à l'endroit (ou le contraire). Le passage de l'état polytechnicien à l'état scénique devient plutôt une « saute optique », comme avec le dé dont les douze arêtes sont dessinées en transparence, et qu'on voit tantôt par-dessus, tantôt par-dessous.

Dans « Ecce homo », introduction et conclusion s'adaptent à cette saute optique. On ne sort pas de la vie en entrant dans l'amphithéâtre. On y trouve une vie plus intense. Un garçon tripote les boutons d'un poste récepteur de radio, et des micros assourdissants transmettent chansons italiennes, informations anglaises, sifflements, borborygmes. Bruits de marteaux un peu partout, ouvriers sur des échelles, achevant soi-disant le décor. Une vraie foire. On ne saura pas quand la pièce a commencé, on ne saura pas quand elle a fini, même lorsque les élèves, « faux » acteurs (excellents) applaudiront à tout rompre, groupés sur un banc au fond de la salle, applaudiront donc une scène vide.

Conclusion obligatoire : la pièce a-t-elle commencé ? A-t-elle pris fin ? Rien ne le prouve. La pantomisme caricaturale que nous avons vue, ces professeurs-guignols, ces danseurs titubants, ce polytechnicien en uniforme qui reçoit une gifle sans broncher, ces ouvriers « indésirables », ces bourgeois enchaînés, ce pianiste congédié, tout ce couchemar social qui affleure par à-coups, de quel théâtre font-ils partie ? Et ces filles et ces garçons, de quelle comédie sont-ils les acteurs ?

« Ecce homo », voilà les hommes, répond Henri Michaux, de loin. Applaudissons ces chimistes, géomètres, physiciens, de vouloir être acteurs, un soir ou l'autre. C'est-à-dire prisonniers en cavale, vagabonds entre deux courses, humains amphibies. Mieux vaut oser être acteur, carrément, plutôt que de louvoyer avec de fausses cartes, sa vie durant. L'Ecole polytechnique nous donne une leçon de franchise. A quand un bon soir de guignol au ministère de l'intérieur, à l'Assemblée nationale, aux usines Renault, à la cour d'assises, dans les casernes, à l'Elysée, à Fresnes, à l'hôpital Boucicaut, dans une mine de Lorraine ? Le départ est donné.

MICHEL COURNOT.

★ Ecole polytechnique, 21 et 22 avril, 21 heures, 5, rue Descartes.

«La Poisson» à Choisy

La novice Jeanne Poisson (Laurence Vincendon) fut un jour tirée du couvent, où elle avait rencontré de tendres amitiés, par une mère (Marie Pillet) qui entendait bien exploiter le capital-beauté de sa fille et agissait en accord avec son amant (Jean-Paul Muel), riche vendeur de bestiaux pour l'armée, qui trouvait plaisant de tenir près de lui une jeune personne si agréablement tournée. Il la maria à son neveu, brave garçon un peu sot, dont le tort essentiel était le manque d'ambition. Par bonheur, la Poisson mère se souvint d'un parent, valet de chambre à Versailles (Roland Blanche). Le gourgandin vit tout de suite le parti à tirer d'une rencontre de la belle avec le roi, et ainsi, de fil en aiguille, malgré les attaques de la Cour, la petite Poisson devint la grande Pompadour.

C'était la première fois dans l'histoire de la royauté qu'une roturière accédait au titre de maîtresse officielle du roi. On peut considérer ce fait comme symbolisant la puissance toute neuve de cette nouvelle classe d'anciens marchands qui, aujourd'hui, c'est-à-dire sous le règne de Louis XV, achète à l'aristocratie ses titres, ses privilèges et ses biens. C'est ainsi que René Gaudy, en écrivant *la Poisson*, a vu l'histoire de la Pompadour. Il prend avec la vérité historique quelques libertés dues aux nécessités du récit dramatique, récit qui explore les dédales kafkaïens du château de Versailles, récit construit en épisodes tour à tour croustillants, graves, philosophiques, à la manière d'un roman de galanterie, que la mise en scène de Michel Berto transforme en roman très romanesque, en roman photo raillant la fascination qu'exercent les peines de cœur royales.

Petit et rond, Michel Berto joue Louis XV. Un Louis XV enfantin et boudeur directement inspiré des chromos naïfs de l'époque. Un enfant intelligent, irresponsable, capricieux, qui par instant se révèle dans des éclats de dureté. Autour de ce Louis XV d'*« après moi le déluge »*, il dispose des nobles en perruque blanche, des bourgeois et des serviteurs en habit du dix-neuvième siècle. Il compose des petites scènes (pastorales et libertines) d'une joliesse triste, parées de couleurs délicates. C'est la mort douce en ce château dont on ne voit que la grille, un coin d'herbe, un fauteuil. La mort douce et la sécheresse cruelle des rapports entre ces gens qui ne croient plus en eux, ne croient plus en rien, veulent seulement une part du gâteau pendant qu'il en est temps encore. En face, on voit des utopistes rêveurs, un exalté qui veut tuer le roi, des petites gens qui n'admirent plus leurs maîtres et qui bientôt vont les mépriser, se révolter.

Michel Berto demande à chaque personnage d'adopter un style selon son appartenance sociale. Ce n'est pas un jeu critique, mais plutôt une série de pastiches. Il glisse négligemment d'une séquence à l'autre, sur un rythme lent, toujours le même, sans s'attarder, sans insister — toutes les possibilités d'un dispositif ingénieux sont utilisées, — laissant planer sur chaque tableau un charmé nostalgique et amer.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Paul-Eluard, Choisy-le-Roi, 21 heures.

Cinéma

«LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS»

Pendant un demi-siècle, tante Agatha nous a tricoté des histoires policières qui faisaient les délices de nos nuits blanches. L'ingéniosité des intrigues, les malices de la narration, la présence rassurante au cœur des imbroglios les plus ténébreux du bon Hercule Poirot, contrastaient avec le réalisme sans complaisance des séries noires américaines. Même lorsqu'on les trouvait démodés, on ne pouvait résister au charme des romans d'Agatha Christie.

C'est ce charme que Sidney Lumet s'est efforcé de rendre sensible dans son adaptation cinématographique du *Crime de l'Orient-Express*. Une Turquie d'un autre âge. Un train de luxe, comme les aimaient Cendrars et Morand, bloqué par les neiges en Yougoslavie. Un richissime Américain assassiné dans son sleeping-car. Et, autour d'Hercule Poirot, la ronde des voyageurs parmi lesquels doit se trouver le coupable... Nous sommes dans les années 30, et ce huis clos ferroviaire bénéficie des séductions du passéisme à la mode.

Tout à son plaisir de reconstituer l'atmosphère de l'époque et d'offrir à une douzaine de vedettes internationales (de Laureen Bacall à Ingrid Bergman et Vanessa Redgrave, de Sean Connery à Anthony Perkins et Richard Widmark, pour ne citer que les plus célèbres) l'occasion d'exécuter leurs numéros de morgue, de duplicité ou d'extravagance, Sidney Lumet ne s'est guère préoccupé de l'intrigue. Il s'est contenté de la démarquer fidèlement. En quoi il a eu tort, car si le suspense du roman repose sur une idée ingénieuse, sa construction paraît aujourd'hui terriblement vieillotte. Quelques coups de badigeon ici ou là, quelques ellipses et quelques accélérations auraient évité des longueurs superflues. D'interrogatoire en interrogatoire, l'enquête devient, en effet, vite fastidieuse, et, quand éclate la vérité, ce sont moins les nuages du mystère que ceux de l'ennui que dissipe notre surprise.

Au manque de rythme du récit s'ajoute la lourdeur de l'interprétation d'Albert Finney, qui compose avec un humour calculé un Hercule Poirot calamistré et tatillon... Trop d'application, trop de sérieux, trop de luxe : voilà finalement de quoi souffre ce film. Ecrits d'une plume allègre, les romans de tante Agatha sont faits pour être lus d'une traite. Leur vocation n'est pas de devenir des superproductions.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Paramount-Odéon, Paramount-Elysées, Plaza (v.o.), Marivaux, Paramount-Gaîté, Paramount-Orléans, Paramount-Maillot (v.f.).

« Skezag »

Skezag, film de cinéma direct en 16 millimètres, illustre parfaitement les mérites et les limites du genre de démarche propre au cinéma direct.

Joel Freedman voit un jour un jeune Noir, vétéran de la guerre du Vietnam, qui s'adresse aux passants dans la rue. Il l'aborde, demande à le revoir, l'invite à s'expliquer. Cela donne le premier volet du film : dialogues en cataracte, dans un parler savoureux que le sous-titrage poursuit de son mieux.

Deuxième volet : un ami portoricain, militant politique, passe chez le jeune Noir. Perception d'une dimension politique de la réalité américaine. On apprend alors que le Noir se drogue. Troisième partie : les cinéastes le retrouvent. C'est un homme abattu, investi par la drogue, à peine reconnaissable, qui leur répond. Il a conscience de sa déchéance, il ne s'embarrasse pas de morale. Hollywood inspiré tournerait un grand film sur ce sujet.

Freedman à la caméra, Mesina à la prise de son, se contentent d'enregistrer, sans voyeurisme, sans dogmatisme. Ils livrent une sorte de constat brut, amical, et pourtant insuffisant. L'absence de moyens matériels évidente, la qualité de l'observation, ne sauraient excuser tout à fait la simplification à laquelle aboutit cette démarche. Nous devinons un drame, une tragédie. Nous ne perçons jamais le mur de l'anonymat social, comme aurait pu le permettre le cinéma direct dans sa dimension véritable, la rencontre d'autrui. — L.M.

★ Le Marais (v.o.).

INSTITUT

Mort de Robert Aron, *de l'Académie française*

UN TÉMOIN GRAVEMENT CURIEUX DU BESOIN D'ÉTERNEL

Robert Aron, de l'Académie française, est décédé subitement samedi matin à son domicile parisien d'une crise cardiaque foudroyante. Historien, essayiste politique et religieux, il était âgé de soixante-seize ans. Elu le 4 mars 1974 à l'Académie, il devait être reçu jeudi prochain 24 avril sous la Coupole par M. Jean Guitton.

Les obsèques de Robert Aron auront lieu dans la plus stricte intimité à La Teste (Gironde).

Ce qui frappait d'abord chez Robert Aron, c'étaient de grands yeux mélancoliques et doux aux larges cernes, des yeux fragiles et profonds, comme tournés vers une vie intérieure intense, qui annonçaient bien une gentillesse vraie, une courtoisie attentive. Et puis voilà qu'il avait soudain des reparties cocasses, un humour rapide pour filer l'anecdote acide, avec un entrain et une gaieté qui démentaient, qui humanisaient en tout cas, le personnage du grave historien et du penseur austère qu'il figurait depuis bientôt un demi-siècle dans les lettres françaises.

On se souvenait alors que, avant de devenir un homme de réflexion et de foi, il avait eu un penchant pour le surréalisme, qu'il était monté sur les scènes comme acteur avec Antonin Artaud et qu'à la faveur de sa proverbiale distraction — il était, disait-il, le seul officier français qui eût réussi à se blesser avec son propre sabre — il cultivait cette fantaisie, cette ironie légère qui toujours l'empêchèrent de se prendre au sérieux et de prendre la vie au tragique. On se rappelait aussi que l'historien de Vichy, de la Résistance et de la guerre avait plus que d'autres subi les vicissitudes de cette histoire qu'il avait ensuite choisi d'écrire.

Recevant en juillet 1941 de Robert Aron, alors interné dans un camp de concentration, une carte postale admirable de sérénité, de patience et de générosité, Claude Mauriac écrivait dans son journal, qu'il vient aujourd'hui de publier (1) : « Sa vie m'est apparue, depuis que j'ai appris à la mieux connaître, comme une sorte d'*amen* pathétique et doux. » *Tout l'homme est là.*

La réflexion politique

Issu d'une vieille famille de la bourgeoisie israélite, il naît au Vésinet le 25 mai 1898. De solides études qui seront couronnées par l'agrégation de langues et lettres classiques, mais après avoir été un moment interrompues par la guerre : il s'engage dès qu'il a atteint l'âge requis, est blessé au combat, tandis que tombent ensemble à ses côtés — il ne l'oubliera jamais — trois camarades : un catholique, un protestant, un juif.

Les lettres, la réflexion politique, l'attirent plus que l'enseignement. Il est le secrétaire de René Doumic, critique, académicien et directeur de la Revue des Deux Mondes, *le collaborateur de Gaston Gallimard et de Jean Paulhan aux éditions de la Nouvelle Revue française. Il participe à la fondation des premiers groupes et des premières revues personnalistes, qui tentent de renouveler la pensée politique et sociale au début des années 30. Avec Arnaud Dandieu, homme-phare, prématurément disparu en 1933, il est l'un des initiateurs et animateurs du mouvement Ordre nouveau, qui explore les voies d'une réforme sociale proudhonienne et fraternelle, d'une construction européenne et fédéraliste (en sens exactement opposé aux positions du mouvement politique qui, ces dernières années, a pris le même nom). Alexandre Marc, Albert et Louis Ollivier, Denis de Rougemont, Daniel-Rops, en liaison avec Emmanuel Mounier, Philippe Lamour, Alfred Fabre-Luce, participent à l'entreprise, et Robert Aron publie avec Arnaud Dandieu trois livres qui disent bien l'esprit de leur recherche :* Décadence de la nation française *(1931)*, le Cancer américain *(1931)*, la Révolution nécessaire *(1933). Ce sont ces idées et ces positions fédéralistes qui inspireront par la suite toute une partie de l'œuvre de Robert Aron, aussi bien* la Fin de l'après-guerre *(1938)*, Fraternité des Français *(Alger, 1943), que* Précis de l'unité française *(1945) ou, en collaboration avec Alexandre Marc,* Principes du fédéralisme *(1948).*

Ce témoin d'une génération passionnée va être durement confronté, avec la seconde guerre mondiale, aux drames que l'essayiste politique s'efforçait précisément de prévenir. Interné pour raisons raciales, libéré par une intervention de Vichy, engagé dans la Résistance, il ira de Jean Jardin, chef de cabinet de Pierre Laval qui le cache chez lui pendant quinze jours, à Jean Rigault, qui est à l'origine du « groupe des six » qui prépare le débarquement des Alliés en Afrique du Nord. A Alger, il collabore successivement dans divers emplois avec les gouvernements Giraud et de Gaulle. C'est, dira Jean Guitton dans le discours qu'il devait prononcer jeudi pour le recevoir à l'Académie, « la conspiration improbable des circonstances, l'accord invisible des paris contraires » *Tout cela, Robert Aron le racontera avec humour et force dans* Le piège où nous a pris l'histoire *(1950), double piège de la tentation de l'armistice et de la fermentation d'Alger après 1942.*

La foi et l'œcuménisme

Ayant ainsi expérimenté l'histoire, il va désormais l'écrire. Ce sera toute une série de grands ouvrages ouverte par Histoire de Vichy *(1954) (en collaboration avec Georgette Elgey),* Histoire de la libération de la France *(1959) et, en quatre volumes,* Histoire de l'épuration *(1967-1975). Tous ces livres en collaboration avec Y. Garnier-Rizet, chez Fayard, dont le dernier vient à peine de paraître. En même temps, il étudie* les Origines de la guerre d'Algérie *(1962), ouvre* les Grands Dossiers de l'histoire contemporaine *(Perrin, 1962) et* les Nouveaux Grands Dossiers *(1963), publie aussi un* Charles de Gaulle *(1964) ni hagiographique ni critique, se penche sur* le Socialisme français face au marxisme *(1971). Sur ces sujets brûlants, il accumule les documents inédits et les pièces révélatrices, les témoignages et les faits, sachant bien qu'il lui sera toujours reproché par les uns d'en dire trop et par les autres de ménager certains. Voyageur infatigable, écrivain fécond, toujours aussi attentif aux pulsions de son époque, il assume la direction littéraire de la Librairie académique Perrin, puis en même temps collabore pour l'histoire avec la Librairie Fayard.*

Cependant, l'essayiste et l'historien politique n'ont pas étouffé en lui le spiritualiste, et c'est à ce titre que, après avoir retrouvé la foi en la religion de ses pères, il donne, à partir de 1946, la partie la plus attachante, peut-être, de son œuvre. « Imprégné de culture religieuse juive, *a écrit Pierre-Henri Simon dans* le Monde *(2)*, mais ouvert en même temps à la spiritualité chrétienne et gravement curieux de tout ce qui, dans le monde moderne, peut traduire un besoin d'éternel et une recherche du sacré, Robert Aron tient, par une œuvre vaste, solide et bien écrite, une place importante dans la littérature de la vie intérieure, et sa position d'esprit y est originale. » *Et encore :* « Le judaïsme et le christianisme demeurent à ses yeux, et je crois bien à son cœur, les deux épisodes fondamentaux, et on a rarement éclairé plus qu'il ne le fait l'insertion du Nouveau Testament dans l'Ancien. »

C'était à propos de Ainsi priait Jésus enfant *(Grasset, 1968) que le critique du* Monde *portait ce jugement. Mais, auparavant, il y avait eu les prises de position vigoureuses et alors très nouvelles de Robert Aron, dès 1945, en faveur de l'œcuménisme, quand il réunissait pour qu'ils se confrontent des religieux musulmans, israélites, catholiques et protestants ; et puis un* Portrait de Jésus *(1951), un* Ce que je crois *(Grasset, 1958),* les Années obscures de Jésus *(Grasset,* Histoire de Dieu *(Perrin, 1963) et plus tard, dans la même veine,* Discours contre la Méthode *(Plon, 1974).*

C'est l'homme de foi et d'œcuménisme, l'essayiste religieux qui devait, plus encore que l'historien, être reçu jeudi prochain à l'Académie française, où il avait été élu, le 7 mars 1974, au fauteuil de Georges Izard après deux tentatives infructueuses en 1969 et 1973 : n'avait-il pas choisi, en effet, pour l'accueillir et répondre par le discours d'usage à son remerciement, le philosophe chrétien Jean Guitton, dont l'essentiel du propos devait porter précisément sur la séparation du christianisme d'avec le judaïsme, sur le Jésus des chrétiens et celui des juifs.

Robert Aron ne cachait pas sa joie, lorsque lui fut remise, jeudi dernier, son épée d'académicien, d'accéder, comme on dit, à l'immortalité. Il accueillait ces honneurs d'un cœur léger mais le regard triste, puisqu'il s'apprêtait à conter dans son discours de réception que son vieil ami Georges Izard, auquel il succédait, lui avait dit, peu avant de disparaître, sur le mode familier de leur jeunesse : « Ce serait quand même marrant si nous nous retrouvions un jour tous les deux sous la Coupole. » *Et, à l'adresse de son ami, dont il allait prononcer l'éloge, Robert Aron ajoutait simplement ces mots :* « Nous nous retrouvons aujourd'hui sous la Coupole, et c'est d'une infinie tristesse. »

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(1) *Les Espaces imaginaires* (Grasset), page 230.

(2) 1er février 1969.

PAS DE CÉRÉMONIE POSTHUME SOUS LA COUPOLE

La mort de Robert Aron, à cinq jours de sa réception sous la Coupole et alors qu'il avait déjà donné lecture, jeudi dernier, en séance privée, selon la coutume, de son discours à ses nouveaux collègues, a posé à l'Académie française un problème embarrassant. Il n'existe pas en effet de précédent à une telle situation. L'historien Octave Aubry était mort le 27 mars 1946, un mois après son élection, mais il n'avait pas eu le temps d'écrire son discours.

Fallait-il annuler la cérémonie prévue pour jeudi prochain 24 avril ou la maintenir à titre posthume ? On s'est finalement rallié à la première solution.

Son dernier livre

«LETTRE OUVERTE A L'ÉGLISE DE FRANCE»

Le dernier livre de Robert Aron est une lettre ouverte à l'Episcopat de France. Il prend prétexte des « *orientations épiscopales sur les relations avec le judaïsme* » publiées le 16 avril 1973 pour exprimer ses vues personnelles sur cette question qui l'a hanté toute sa vie.

Le fond de sa pensée est que le christianisme et le judaïsme doivent s'aider mutuellement à se débarrasser de leurs « préjugés » et de leurs « scléroses ». L'auteur désire, en particulier, que les juifs facilitent à leurs frères chrétiens leur tâche de décaper leurs croyances et leurs superstitions, qui, après avoir favorisé leur succès au cours des premiers siècles, risquent maintenant de les perdre.

Qu'est-ce à dire ? Que le christianisme naissant a bien été obligé, pour se répandre à travers les populations d'origine et de formation païennes, de s'adapter. Il fallait, estime Robert Aron, que le miracle biblique se laisse influencer par le miracle idolâtre, il fallait que Dieu semble diriger lui-même l'ordre de la création ; « *il fallait que les miracles mythologiques foisonnent autour de faits réels et souvent même les éclipsent ou les dénaturent* ».

En faisant appel aux miracles, Pierre, et surtout, Paul se montraient efficaces à l'égard des hellénistes et des païens, mais se détournaient des croyances pharisiennes et de la religiosité juive. Le miracle juif n'est pas, en effet, de même nature que le miracle chrétien : le premier exalte la réalité mais ne la nie pas, la transfigure mais ne la défigure pas, infléchit les causalités mais ne les supprime pas. C'est pourquoi, toujours selon Robert Aron, la religion d'Israël se sent moins mal à l'aise que le christianisme dans un univers matérialiste.

La résurrection du Christ laisse donc Robert Aron perplexe. « *Je ne crois pas être le seul*, dit-il, *et de très loin hélas, à me sentir gêné par l'interprétation que l'on donne aujourd'hui de cet événement grandiose. C'est un miracle qui semble inacceptable à tant d'esprits modernes.* »

Le juif répugne au surnaturel. Il confesse son ignorance, notamment à propos de l'immortalité de l'âme ; « *il n'en sait rien.* » Le schéol (terme hébreu pour désigner l'au-delà) n'est ni le paradis ni l'enfer mais un lieu d'attente, de regret et de désir. Le christianisme s'est éloigné du réalisme juif. Dans un premier temps, cela a contribué à sa diffusion. Mais nous voici deuv mille ans après, arrivés au deuxième temps, celui où l'humanité renâcle devant le surnaturel. Tout serait facilité, avance l'auteur, si le dogme de la résurrection n'était qu'un midrasch (commentaire rabbinique de la Sainte Ecriture), analogue à ceux de l'élévation vers le ciel d'Enoch ou d'Elie. Cette résurrection est vraie, mais selon des conceptions de la vérité qui ne sont pas les mêmes pour les juifs et pour les chrétiens ; non événementielle pour les premiers, au pied de la lettre pour les seconds.

A propos de Jésus, Robert Aron fait cette étrange profession de foi : « *Jésus est plus grand et plus sublime, plus fraternel, plus proche du divin en tout cas s'il n'est pas de nature divine que s'il l'est.* » L'auteur choisit de reconnaître en Jésus l'homme qui s'est mis de façon définitive et inconditionnelle au service de Dieu, plutôt que d'adorer en lui un être divin provisoirement fait homme.

En somme, il ne faudrait pas beaucoup pousser Robert Aron pour lui faire dire qu'Israël vivra éternellement, tout en restant minoritaire, alors que la vocation universelle du christianisme a fait de celui-ci une religion fragile et caduque, dans sa dogmatique tout au moins.

En revanche, c'est grâce au hérétiques les athées et les blasphémateurs ont parfois plus d'intensité authentiquement religieuse que les bien-pensants, c'est-à-dire les « non-pensants ». Teilhard de Chardin lui écrivait, le 12 juillet 1947 : « *Vous avez raison de suggérer que les plus croyants des hommes sont peut-être bien en ce moment en dehors des Eglises.* »

Un des problèmes les plus redoutables et les plus féconds qui se posent actuellement aux disciples patentés de Jésus.

HENRI FESQUET.

★ Albin Michel, édit., 206 pages, 22 F.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
de renommée mondiale
(Constructions Électriques)
recherche

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF
de sa société **filiale de MILAN**

— POSITION III B ;
— Responsable de la gestion et de la comptabilité générale et analytique ;
— C.A. : 15 milliards de lires ;
— Effectif de l'entreprise : 800 personnes.

Le canadidat devra, outre une formation de base juridique, comptable et financière, avoir une expérience de quelques années dans un poste similaire et posséder une parfaite connaissance de la langue Italienne.

RESPONSABLE
DE LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
de sa **filiale de MEXICO**

POSITION II ou III selon l'expérience

Le candidat devra, outre une formation de base type SUP. de CO., avoir l'expérience de quelques années dans un poste similaire en France ou à l'étranger et posséder une parfaite connaissance de la langue Espagnole.

Pour ces deux postes, adr. C.V. manuscrit avec photo et prétent. à n° 3.396, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cédex 01, qui tr.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE NÉGOCE DE PRODUITS BREVETÉS POUR LA CONSTRUCTION
recherche

BRÉSILIEN
pour lancer et diriger société au

BRÉSIL

Forte personnalité et expérience des hommes nécessaires - Rémunération importante plus intéressement aux résultats.

Ecrire avec curr. vitae manuscrit + photo à n° 4.061, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Pour sa filiale espagnole
Importante société française d'ingénierie
recherche

UN DIRECTEUR TECHNIQUE
ayant une solide expérience en production industrielle et quelques années de pratique de l'ingénierie.
Capacités d'organisation, d'animation d'équipes, de contacts humains.
Espagnol nécessaire, Anglais souhaité.

Ecrire avec CV et Prét. à n° 4131
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

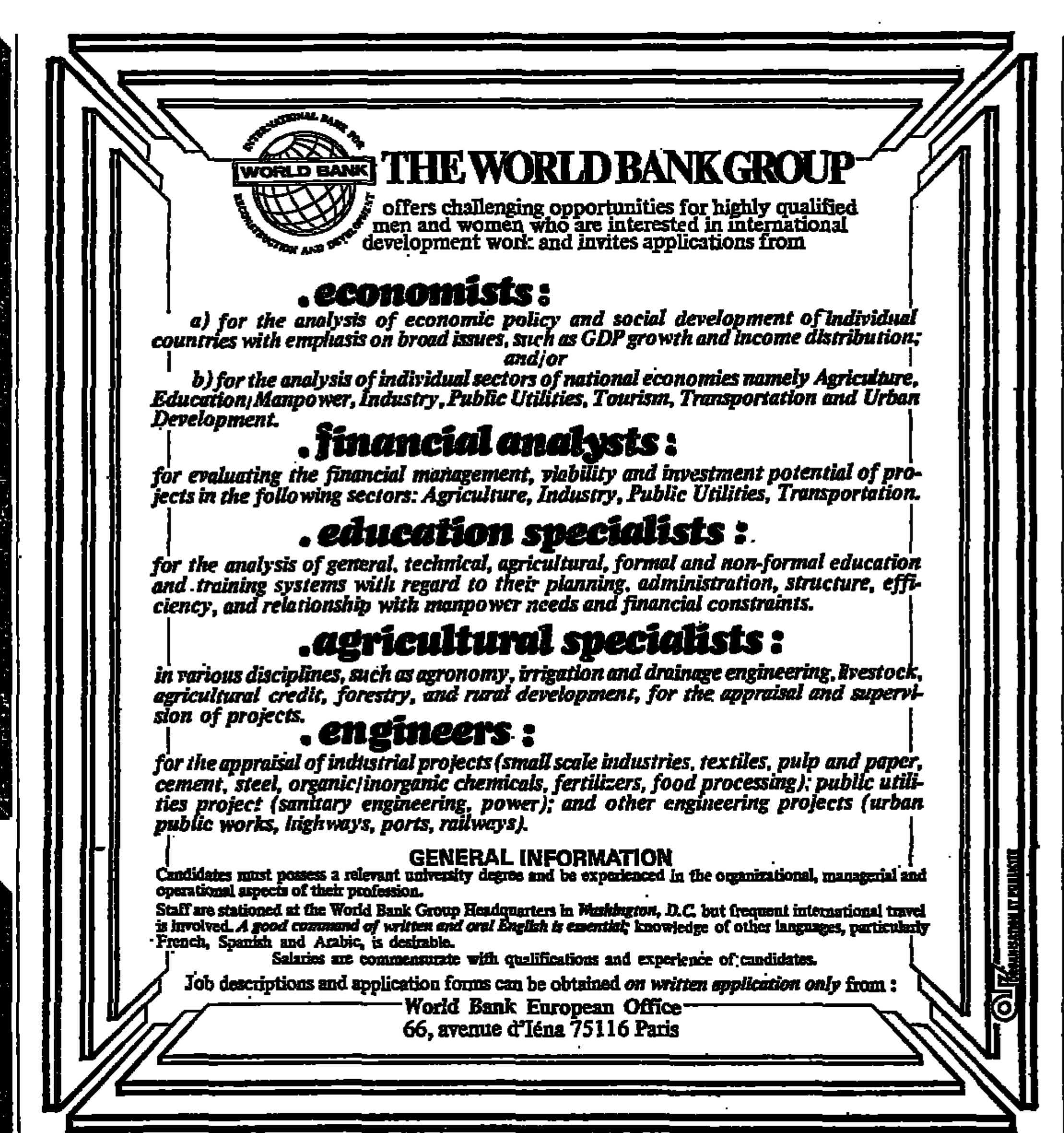
LIBREVILLE – Sté d'ENERGIE et d'EAU du GABON (SEEG)
face à des prévisions d'investissements très importants, crée la fonction de

DIRECTEUR des EXPLOITATIONS
La mission : coordonner et gérer • L'EXPLOITATION • LA MAINTENANCE des installations de toutes les unités de production et de distribution d'énergie de la SEEG (effectif 750 dont 25 cadres).

La titulaire,
INGENIEUR diplômé GRANDE ECOLE
35 ans minimum, devra posséder :
• Solide expérience en gestion et direction modernes de grandes unités d'exploitation ;
• Expérience du transport et de la distribution d'énergie et si possible de la production ;
• Des qualités évidentes d'animateur et de meneur d'hommes.

– Poste de haut niveau rattaché à la Direction Générale, très évolutif en fonction du développement de la Société et du pays.
– Equipe de Direction très dynamique.
– Excellente rémunération. Nombreux avantages.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 2138 à
CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.
Discrétion absolue.



Société d'Ingénieurs-Conseil à vocation internationale
recrute

CHEF D'AGENCE AFRIQUE DE L'OUEST

Le poste comporte des responsabilités commerciales, administratives et techniques exercées avec l'appui de l'état-major du siège.

LES QUALIFICATIONS EXIGEES SONT :
1) Une expérience prouvée dans une activité analogue (grands projets d'infrastructures outre-mer) ;
2) L'aptitude aux contacts et aux négociations ;
3) La pratique courante de l'anglais parlé et écrit.

Rémunération attrayante comprenant base France + prime expatriement + avantages en nature (logement, voiture).

Les personnes intéressées sont invitées à faire acte de candidature en adressant leur C.V. et leur photo à n° 1958 - COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Le personnel de la Société est au courant de ce recrutement.

JEUNE INGÉNIEUR COMMERCIAL PRODUITS CHIMIQUES
recherché

• pour la VENTE et l'ASSISTANCE TECHNIQUE auprès des INDUSTRIES ALIMENTAIRES cosmétiques et pharmaceutiques de toute

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

• par PIERREFITTE AUBY G.m.b.H. Dusseldorf jeune filiale en rapide expansion d'un important groupe chimique français.
• Préfér. sera donnée à un homme ayant une formation industrie alimentaire ou chimique.
• Pratique courante de l'ALLEMAND indispens.

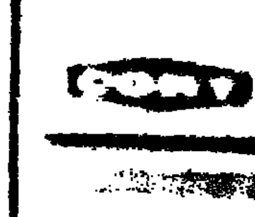
Envoyer lettre de candidature manuscrite et curriculum vitae détaillé avec prétentions à
PIERREFITTE AUBY
DIRECTION DU PERSONNEL
46, rue Jacques-Dulud, 92202 NEUILLY.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE, INDUSTRIE ELECTRO-MECANIQUE
implante une filiale de production
en IRAN
Serait intéressée par toutes candidatures de

TECHNICIENS IRANIENS
(étudiants ou confirmés) désirant un emploi sur place, après stage professionnel en France.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 4124 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01; qui transmettra.
Discrétion assurée.

INGENIEURS PETROLIERS
toutes spécialités
pour Algérie et Moyen-Orient (Iran, Golfe).
Anglais souhaité.
Ecrire sous référence 40/135/M à
EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir, B.P. 30, 92420 Vaucresson
14, Bd Dugommier, 13001 Marseille.



Important Bureau d'Etudes siège social PARIS recherche
INGENIEUR GENIE CIVIL
orienté vers les problèmes
d'eau et d'assainissement
Cet ingénieur (Grande Ecole : Centrale, E.N.P.C., etc.) devra avoir quelques années d'expérience obtenue en bureau d'études ou chantier et être disponible pour des missions outre-mer. Anglais nécessaire. Le poste est à pourvoir rapidement. Les personnes intéressées feront parvenir leur candidature (C.V. + photo + salaire) à PUBLIPRESS sous référ. 448/740, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

NOUS RECHERCHONS
CHEF COMPTABLE
pour FILIALE ALLEMANDE avec responsabilité des comptabilités générales clients, bilans, etc. Connaissances en matière d'utilisation de l'informatique. Qualité d'animation et d'ascendant est indispensable à cette fonction de coordination.
Connaissance de l'allemand exigée.
Résidence près de FRANCFORT.
Ecrire avec curriculum vitae à n° 3.786, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Import. bureau études techniques et contrôle rech. Ingénieurs diplômés confirmés, 5 ans min. expér., spécialisés en travaux d'alimentation en eau potable (topographie, barrages en terre compactée, béton armé, traitem. des eaux, réservoirs surélevés, pose de canalisations) pour surveillance et contrôle techniq. de chantiers d'A. E. P. en Côte-d'Ivoire. Congé annuel 2 mois. Adr. C.V. dét., référ. et prét. à M. le Directeur gén. B.N.E.T.D., B. P. 1.556, ABIDJAN (R.C.I.).

Import. Sté Ingénieurs-Conseils siège social PARIS recherche SPECIALISTE
TRAITEMENT ET AMENAGEMENT DES EAUX
Le candidat retenu aura une double formation et expérience en hydrologie et problèmes de pollution. (Formation souhaitée : Institut des Sciences et Techniques de l'Environnement ou similaire). Le candidat devra être disponible pour de fréquentes missions en France et outre-mer et parler l'anglais ou l'espagnol. Les ingénieurs intéressés feront parvenir leur candidature (C.V. + photo + salaire) sous référ. 449/759, à PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Import. bureau études techniques et contrôle rech. Ingénieurs diplômés confirmés, 5 ans minimum expér., spécialisés en études complètes de projets d'alimentation en eau potable de villes. Résidence ABIDJAN. Congé ann. 2 mois. Adr. C.V. détaillé, référ. et prétentions à M. le Directeur gén. B.N.E.T.D., B. P. 1.556, ABIDJAN (R.C.I.).



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PROMOTION TERTIAIRE
Important Etablissement Public
MÉTROPOLE-NORD
recherche
CHARGÉ DE MISSION
« Accueil et Promotion tertiaires »

Devra assurer notamment d'étroites liaisons avec les organismes nationaux d'aménagement ainsi qu'avec les principaux décideurs privés, tant français qu'étrangers, en matière d'implantation de bureaux.
Formation universitaire ou Grande Ecole. Anglais écrit et parlé couramment. Ayant acquis solide expérience professionnelle dans organisme d'aménagement ou de construction public ou privé.
Adresser C.V. à n° 8380, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).



recherche pour bureaux d'études de son groupe NUCLÉAIRE :

INGÉNIEUR - SOUDEUR
débutant ou quelques années d'expérience pour :
— problèmes métallurgiques liés au soudage.
— préparation du travail atelier et chantier.
— suivi et réalisation en chantier.

Adresser C.V. à : ALSTHOM-NEYRPIC, Service du Personnel, rue Général Mangin à 38100 GRENOBLE.

IMPORT. GROUPE BANCAIRE spécialiste du crédit aux particuliers et entreprises rech. pour TOULOUSE
ATTACHE COMMERCIAL
de 30 ans minimum, qui sera chargé de la démarche et des relations avec clientèle.
Goût du contact indispensable.
Connaissances bancaires appréciées.
Discrétion absolue assurée.
Ecrire n° E 6.807, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.
Lettre manuscrite en joignant C.V. et photo.

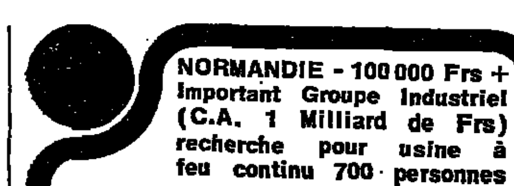
CABINET EXPERTISE COMPTABLE
DEUX-SEVRES recrute
COLLAB. B.T.S. - D.U.T.
etc., ou expérience pratique.
Ecrire 5.926, HAVAS, B.P. 304, 79009 NIORT CEDEX.

Près NANCY
pour laboratoire d'histologie recherchons
TECHNICIENS LABO
Formation BAC ou équivalent pr travail sur matériel congelé (réactions histochimiques, autoradiographie).
Expérience en histologie obligatoire sinon ne pas répondre.
— Possibilité logement ;
— Nombreux avantages sociaux.
40 heures par semaine.
Adresser C.V. et prétentions à n° 3.709, CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Nous recherchons pour notre Etablissement situé
près d'AVIGNON
INGÉNIEUR DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE
Il aura la responsabilité de l'un de nos ateliers de finition.
Expérience professionnelle : deux à trois ans minim. exigée.
Possibilité certaine d'avenir dans le groupe.
Envoyer C.V. manuscrit détaillé + photo + prétent. à n° 4.223, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Pour grande ville Côte d'Azur import. groupe immobilier rech. 2 jeunes collaborateurs cadres (H. ou F.) expérim., niv. min. Ecole sup. de commerce, posséd. SOLIDE FORMAT. JURIDIQUE, COMPT. ET ADMINISTRAT., CAPABLES DE CONTACTS A TRES HAUTS NIVEAUX dynamiques et précis. Situation de premier plan. Rémunération en conséquence. Ecr. avec C.V., photo (perdue) et prétent. n° 4.738, Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Pour CENTRE-OUEST recherchons
TECHNICIEN SUPERIEUR INGENIEUR
Froid, conditionnement d'air pour postes responsabilité.
Expérience indispensable.
Adres. C.V. et prétent. n° 3.950, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.



NORMANDIE - 100 000 Frs +
Important Groupe Industriel (C.A. 1 Milliard de Frs) recherche pour usine à feu continu 700 personnes
adjoint au chef du service entretien
• Formation Mines, ECP, AM, etc... et solide expérience d'un poste similaire au niveau des méthodes et de l'organisation d'un service Entretien.
• Larges possibilités d'évolution.

Pour informations complémentaires, écrire sous référence 8182 B à notre Conseil M. AUDHUY
ORES Groupe BOSSARD
23, rue des Mathurins 75008 PARIS

sperar

USINE SIDÉRURGIQUE DU CENTRE
recherche pour postes de fabrication emboutissage et émaillage
INGÉNIEURS A.M. ou assimilés
Agés de 30 ans au minimum, avec 5 années de pratique.
Ecrire sous N° 4.406 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.



emplois régionaux



CREUSOT-LOIRE

(Usine du Creusot)
recherche pour son Département TRACTION

CHEF DE SERVICE PRODUCTION

MISSION :
Au sein d'une unité très décentralisée, assurer la réalisation des programmes de fabrication d'un service complet de chaudronnerie mécano-soudure.

A CE TITRE :
- diriger et animer un atelier de débit de tôles et préparation, un atelier de chaudronnerie et soudure, un bureau de méthodes,
- gérer les budgets d'exploitation,
- améliorer les prix de revient et la qualité,
- préparer les budgets d'investissement et le plan de développement,
- participer à la politique sociale de la division.

EFFECTIF :
130 personnes.

TAUX DE CROISSANCE PREVU :
25% par an.

PROFIL DU CANDIDAT :
- ingénieur diplômé Arts et Métiers ou équivalent
- formation complémentaire en technique de soudage souhaitée,
- expérience de quelques années dans un poste équivalent,
- goût du commandement et des contacts humains,
- âge 30 ans minimum.

Env. C.V., photo, prétent. CREUSOT LOIRE
Gestion des Cadres - 15, rue Pasquier
75008 PARIS.

C&C

DATA 100 S.A.

Leader du Terminal Lourd
recherche pour son Equipe
support en clientèle

SPÉCIALISTE SOFTWARE

Lieu de travail : SUD-OUEST.

Expérience réelle approfondie d'un minimum de 2 ans dans au moins deux des trois dom. suivants :

1) Langage machine, assembleur ou équivalent.
2) Software gros systèmes
Ex. : O.S./HASP - OS/VS 1 - EXEC 8.
3) Téléprocessing en relation avec des terminaux lourds.

ANGLAIS NECESSAIRE.

Envoyer C.V. et prétentions à M. GUILLEMOT G. (responsable du support)

DATA 100 S.A.,
LA BOURSIDIERE - R.N. 186
92350 LE PLESSIS - ROBINSON.

FILIALE D'UN GROUPE DE TAILLE
FILIALE D'UN GROUPE
DE TAILLE INTERNATIONALE
CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES
(1.100 personnes), recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

Il devra créer ou rénover, animer et superviser :
— les services financiers ;
— la comptabilité générale ;
— la comptabilité analytique ;
— le contrôle de gestion.

Poste convenant à un candidat possédant une formation supérieure, complétée par une solide expérience acquise dans des fonctions similaires.

Rémunération en fonction de l'expérience.

Adresser lettre manuscrite, curr. vitae détaillé, photo et prétentions à :

M. PEUGEOT - SAPAREL, 76360 BARENTIN.

SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
FORMATION GRANDE ÉCOLE

3 à 5 ans d'expérience Industrie Lourde (Métallurgie, Chimie, Pétrole, etc.) pour poste
INGENIEUR INSPECTION MATERIEL.
Important complexe Pétrochimique province.
Bonnes connaissances de l'anglais souhaitées.
Adresser curriculum vitae à :
HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 36.261, qui transmettra.

SOCIETE

JAs HENNESSY & Cie

à COGNAC
recherche un

Adjoint au Chef de Comptabilité

titulaire ou préparant le
DECS,

30 ans minimum, ayant passé quelques années dans les services comptables d'une Entreprise.
Il participera étroitement à une nouvelle orientation des services de comptabilité générale.
De très bonnes connaissances juridiques et fiscales seront très appréciées.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP, service M. 995
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

---

groupe bancaire et financier

recherche le

DIRECTEUR

de son

agence de Rennes

- *Vous vous sentez l'âme d'un véritable PATRON !..*
- *Vous avez une bonne expérience de l'Exploitation Bancaire et de l'encadrement d'une équipe commerciale.*
- *Exploiter 2 départements ne vous effraie pas...*

Alors appelez moi personnellement
Robert TRABBIA (91) 91 90 88 Marseille

GROUPE du CREDIT UNIVERSEL
51, Bld des Dames 13242 Cedex 1 Marseille
Discrétion absolue

REGION NORD

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE

Effectif 250 — 40 ingénieurs — filiale d'un Groupe industriel puissant, recherche pour son

BUREAU D'ÉTUDES

CHEF du DÉPARTEMENT ÉLECTRICITÉ
INGÉNIEUR SUPELEC

35 ans minimum. Expérience de la responsabilité d'Etudes indispensable - si possible, entreprise et ingénierie.

Secteurs principaux d'activités (dans le présent) : Activités minières — Carbonisation — Transformation matières plastiques — Etablissements hospitaliers — Constructions mécaniques lourdes (conception et réalisation de prototypes).

REALISATION A L'ETRANGER

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. 2141 à

CORT
65, avenue Kléber
75116 PARIS
Discrétion absolue.

INGENIEURS
en ELECTROTECHNIQUE ou en AUTOMATISMES

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes vous propose d'orienter votre carrière vers des activités de formation d'adultes et d'animation de groupe en devenant : FORMATEUR dans son Centre de GRENOBLE PONT de CLAIX.

Elle vous demande de posséder :
• un diplôme d'Ingénieur
• une expérience industrielle de 5 années minimum.

Elle vous assurera la formation pédagogique nécessaire.

Les candidatures accompagnées d'un c.v. très détaillé sont à transmettre à :





Alain DESPOIS
AFPA 13, Pl. de Villiers
93108 Montreuil
Elles seront traitées de manière confidentielle.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
de premier plan
à activité internationale
recherche pour région SUD-EST

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
fort niveau technique

Orientation : circuits analogiques haute et moyenne fréquence, pour conception circuits intégrés complexes.

Débutant ou ayant quelques années de pratique. Goût pour les études approfondies des fonctions *analogiques indispensable.*
Expérience technologie semi-conducteurs appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétent., sous numéro 4.268, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

HEWLETT PACKARD

recherche pour
GRENOBLE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POUR SON DEPARTEMENT MARKETING.

Il aura 2-3 ans d'expérience et sera chargé d'assurer la liaison entre l'usine et les Sociétés de vente européennes.

Il conseillera les ingénieurs de vente sur les applications du matériel informatique fabriqué par l'usine de Grenoble.

Connaissance parfaite de l'anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae détaillé à :

HEWLETT PACKARD
Service du Personnel,
5, avenue Raymond-Chanas,
38320 EYBENS.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

recherche pour ses filiales

1) DIRECTEUR ADMINISTRATIF

La fonction :
- Créer dans moyenne entreprise de haute technicité une organisation administrative devant lui permettre de connaître un développement important et rapide (nouvelle usine, doublement des effectifs).
- Assurer la gestion financière.

Le candidat :
- Formation supérieure.
- 7 à 10 ans d'expérience professionnelle dans P.M.I.
- Capable de concevoir et mettre en œuvre les techniques modernes de gestion (comptabilité industrielle, contrôle budgétaire...).
- Dynamique et disponible, aimant les responsabilités.

2) CONTROLEUR FINANCIER

La fonction :
- Dans une entreprise dynamique d'équipements industriels.
- Assumer la fonction financière et favoriser son évolution sous l'autorité directe de la Direction Générale.
- Faciliter par le contrôle financier l'activité de l'entreprise en liaison avec les différents services.

Le candidat :
- Formation supérieure (ESSEC, Sc. Po, Sc. Eco, Sup. de Co...).
- Plus de 6 ans d'expérience dont les plus récentes dans ce type de fonction et dans une ou des entreprises industrielles.
- Synthétise de très bonnes connaissances et la pratique de la trésorerie, des programmes de financement (y compris Exports) des relations bancaires...
- Entreprenant, de la personnalité et le sens des relations humaines, veut devenir un Manager.

3) CONTROLEUR DE GESTION

La fonction :
- Dans la même entreprise mettre en place un système de gestion, permettant d'obtenir une excellente comptabilité industrielle, un suivi des stocks, un contrôle budgétaire et des suggestions au niveau de la planification.
- Faire vivre et évoluer ce système, en liaison directe avec la Direction Générale.

Le candidat :
- Formation supérieure (Faculté, Grandes Ecoles, DECS...).
- Solide expérience professionnelle et pratique de quelques années du contrôle de gestion.
- Capable aussi bien de concevoir que de mettre en œuvre, a un sens concret très vif, le goût de l'action efficace et de la négociation.

POUR CES TROIS POSTES :
- Possibilités d'évolution de carrière au sein des entreprises et dans le groupe.
- Activité région parisienne.
- Rémunération élevée à proportion des compétences.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous référence à :

G.R.E.P.

ROLAND BERGER & GREP Ass.

International Management Consultants,
7, rue Marcel-Allégot, 92190 MEUDON.

---

assistant chef de produit

BSN Gervais-Danone propose à un HEC, ESSEC, ESCP, débutant, de se former au marketing grande consommation.

Au sein d'un département de la branche Alimentaire, il sera confronté en permanence aux problèmes concrets de la fonction, ce qui lui permettra de prendre progressivement des responsabilités dans les différents domaines d'activités du Chef de Produit et d'acquérir les compétences nécessaires à son évolution.
Ce poste est à pourvoir à Paris.

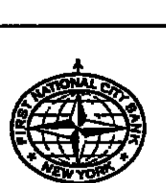
Les candidats devront avoir effectué un ou plusieurs stages de marketing dans des Sociétés diffusant des produits de grande consommation.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la réf. D11 à Monsieur D. Hardouin,

BSN Gervais-Danone
126/130 rue Jules Guesde
92302 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT



La
FIRST NATIONAL CITY BANK

recherche

pour faire face à l'expansion
de son département « Immobilier »

Une Assistante Direction

- connaissant les techniques de financement bancaire des opérations de promotion.
- maîtrisant la langue anglaise.
- possédant un tempérament ouvert et dynamique.

Lettre + C.V. à FNCB, 60, av. Ch.-Elysées, Paris-8e.



AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE
recherche :

Pour la vente d'appareils scientifiques à base de mini-ordinateurs utilisés en physique nucléaire :

JEUNE INGÉNIEUR

diplômé grande école ou formation scientifique universitaire.

Seront particulièrement appréciés :
— des connaissances dans les domaines de l'électronique, de l'informatique et de la physique nucléaire ;
— un stage accompli dans un laboratoire de recherche scientifique appliquée ;
— une expérience de la vente.

Ce poste implique le goût des responsabilités, des aptitudes à la vente et nécessite une résidence dans la région parisienne et de nombreux déplacements.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise.

Restaurant.

Adresser votre C.V. avec prétentions en précisant la réf. annonce (557) à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

ROBERT BOSCH (FRANCE) S. A.

Groupe BOSCH
— Equipements automobiles,
— Appareils ménagers,
— Autoradio BLAUPUNKT,
— Caméras et projecteurs BAUER,

recherche pour lui confier
2 BUDGETS PUBLICITAIRES

CHEF DE PUBLICITÉ

Etudes supérieures HEC, ESSEC, ESCP, ESC ou équivalent
Expérience dans le poste exigée.
Langue allemande souhaitée.
Age minimum : 30 ans.

Restaurant d'entreprise - Avant. sociaux.

Adresser C.V. manuscrit très détaillé, prétentions et photo au Département du Personnel, 32, avenue Michelet, 93404 SAINT-OUEN.

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche
pour assurer la

DIRECTION GENERALE

d'une importante

Division de Production

(1500 personnes - 40 cadres)

X, Centrale, A&M, HEI

ou EQUIVALENT -.

- Il aura à assurer la Gestion générale d'un ensemble technique complexe et pour celà
• devra avoir une expérience approfondie de la Fabrication,
• acquise dans une grande entreprise,
• comportant l'animation d'une équipe d'Ingénieurs de haut niveau, à qui il aura su déléguer de larges responsabilités.
- Il sera rattaché au Directeur Général qui lui donnera les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'il se sera fixés.
Rémunération selon valeur du candidat de 150 à 200. 000 annuels.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP, service M. 996
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Siège Parisien d'un Groupe International

recherche

Comme adjoint au contrôleur de gestion dans l'organisation et le suivi du contrôle financier des filiales européennes :

EUROPEAN FINANCIAL CONTROLER ASSISTANT

LE TITULAIRE SERA RESPONSABLE :
- de l'établissement des échéanciers,
- de la synthèse des tableaux condensés,
- de l'assistance en matière d'organisation et de traitement auprès des filiales.

Issu des Grandes Ecoles, il possédera une solide formation comptable et économique et une expérience pratique exercée dans des fonctions similaires, en entreprises industrielles et, si possible, dans un groupe anglo-saxon.

Homme d'analyse et de synthèse, de contact, équilibré, organisé, très précis et concret, d'un jugement rapide, il possédera parfaitement les langues anglaise et française.

La langue allemande serait appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
MINET PUBLICITE, N° 49.124,
40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

offres d'emploi

Important établissement financier de statut bancaire recherche pour PARIS, LYON et NANTES

COLLABORATEURS COMMERCIAUX

Formation ESC ou équivalente

Le poste proposé a pour objet la recherche et l'entretien d'une clientèle de garages et P.M.E.

Connaissances des techniques de leasing indispensables.

Envoyer C.V. et photo à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référ. 56.627.

TRES IMPORTANTE SOCIETE

recherche

un ingénieur électromécanicien

pour prendre en main **la direction technico-commerciale** d'une de ses filiales spécialisée dans les installations de stations de pompage d'eau potable et d'eaux usées.

La préférence sera donnée à un Ingénieur confirmé de 35 ans au moins, ayant de bonnes connaissances dans le domaine de l'électricité et de l'hydraulique.

LIEU DE TRAVAIL : importante ville universitaire du SUD-OUEST.

Ecrire avec CV, prétent. et photo (ret.) à No 4074 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

INGENIEURS PHYSICIENS

électromagnétisme ou nucléaire

outils recherche pétrolière

banlieue Ouest

grande école centrale, normale sup...

ou études poussées en faculté

Ecrire à SWEERTS, BP 269 75424 PARIS CEDEX 09, sous réf. 1452 qui transmet.

DARTY ELECTRO-MENAGER HI-FI – TELEVISION

souhaite engager un

adjoint de direction

Chargé, au sein d'une société filiale, d'assister la direction générale sur les plans suivants :
- Administration générale, contrôle de la facturation, et des approvisionnements
- Gestion du personnel (30 personnes)
- Suivi des services assurés à la clientèle
- Publicité

Ce poste de cadre conviendrait bien à un jeune diplômé d'études supérieures, option finances et comptabilité, ayant quelques années d'expérience professionnelle.

Ecrire à la Direction du Personnel 123-155, Avenue Galliéni 93140 BONDY

GROUPE INTERNATIONAL D'ORIGINE ANGLO-SAXONNE

recherche

AUDITEUR INTERNE

DESTINÉ A CONTROLER COMPTABILITÉS DES FILIALES EN PROVINCE

DECS - 2 à 3 ans d'expérience indispensables, de préférence dans un cabinet

Rémunération de l'ordre de 50.000 F/an

Envoyer C.V., photo à SOFISAG Service du Personnel Cedex A. 109 - 94532 RUNGIS.

GROUPE EUROPEEN ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DANS LE DOMAINE DES LOISIRS

400 MILLIONS DE FRANCS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

recherche son

DIRECTEUR FINANCIER

POUR SA HOLDING A PARIS

LE POSTE

Sous l'autorité directe du Président :
- assurer la gestion financière du Groupe (définition de la politique financière, montage des opérations de financement, gestion de la trésorerie de l'ensemble des Sociétés du Groupe).
- coordonner et superviser l'activité des contrôleurs de gestion des Sociétés du Groupe, préparer une synthèse des informations de gestion à l'intention de la Direction Générale, assister la Direction Générale et les Directeurs des Sociétés du Groupe dans l'analyse des informations de gestion et dans la définition des actions correctives éventuellement nécessaires,
- coordonner et superviser l'activité de la Fonction Centrale Comptable de la Holding et des Fonctions Comptables des Sociétés du Groupe.

LE CANDIDAT

Agé de trente cinq ans au moins, il devrait avoir une expérience approfondie des méthodes et des techniques du contrôle de gestion (gestion budgétaire, comptabilité analytique) et de la gestion financière d'une activité industrielle et/ou commerciale.

La rémunération sera déterminée en fonction de l'expérience, mais ne sera pas inférieure à 120.000 F.

Priére d'adresser curriculum vitae sous le No 3319 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE METALLURGIE FINE

recherche pour ses Services Commerciaux

(SIEGE SOCIAL PARIS)

2 Secrétaires qualifiées

Ces 2 postes de collaboratrices nécessitent une bonne expérience de la fonction ainsi qu'un caractère bien trempé mais équilibré.

La pratique de la sténo et la connaissance d'une langue au minimum (anglais ou allemand) sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 18.432 à : S.N.P.M. 168 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY

Importante Entreprise CONSTRUCTION METALLIQUE recherche pour DIRECTION COMMERCIALE PARIS

ingénieur

- *Solides connaissances techniques*
- *Expérience négociation haut niveau*
- *Bonnes introductions grandes Sociétés*
- *Anglais souhaité.*

pour informations complémentaires écrire sous réf. S.M. 101 à SYNTHESES Conseil 18, rue Violet 75015 PARIS

synthèses conseil

---

jeunes ingénieurs

L'expansion permanente de notre DIVISION SIMULATEURS nous conduit à recruter plusieurs ingénieurs pour leur confier l'étude, la réalisation et la mise au point de systèmes électroniques fonctionnant en TEMPS REEL.

INGENIEUR D'ETUDES ELECTRONIQUES

Coordinateur du secteur "Projets" de notre Laboratoire, il est l'animateur d'une équipe dont la mission couvre les différentes phases de développement des dispositifs d'interface et des alimentations de nos simulateurs : études logiques, définition et dossiers techniques, propositions et prix de revient, documentation, liaisons avec la plate-forme d'essais.

Le candidat retenu possèdera 2 à 4 années d'expérience professionnelle dans une fonction similaire. (Réf. IC 7506/MO)

INGENIEUR D'ESSAIS EN PLATE-FORME

Chargé de la mise au point d'ensembles prototypes complexes raccordés à des calculateurs numériques ainsi que des essais de recette en plate-forme d'une famille de nos simulateurs qui font appel à des techniques très diverses : électronique, T.V., asservissements, mécanique, hydraulique. Le candidat retenu aura des qualités d'animateur et d'organisateur : il sera rapidement amené à assurer la supervision de techniciens supérieurs compétents.

Ce poste peut convenir à un ingénieur débutant de bonne formation générale à dominante électronique. (Réf. IC 7507/MO)

INGENIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Chargés au sein d'équipes hautement qualifiées, de l'analyse de systèmes et de l'élaboration de modèles mathématiques et logiques dans les domaines aéronautique et nucléaire, ainsi que de l'étude, de la réalisation et de la mise au point du logiciel, en langage assembleur, de nos simulateurs de pilotage d'avions et de conduite de centrales nucléaires.

Ces postes conviennent de préférence à des ingénieurs débutants ou ayant 1 ou 2 années d'expérience industrielle. (Réf. IC 7508/MO)

Ces postes sont à pourvoir dans notre nouvel établissement de TRAPPES (78).

Adresser curriculum vitae détaillé en rappelant la référence du poste souhaité à L.M.T. Service du Personnel - 3, Avenue A. Einstein - 78190 Trappes.

L.M.T.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche

HAUT CADRE FINANCIER

pour collaborer directement avec le Président Directeur Général;
- à la promotion d'une activité nouvelle,
- à la politique commerciale du Groupe,
- à sa stratégie générale.

Formation type ENA ou HARVARD Solide expérience professionnelle. Connaissance milieux d'affaires à un niveau élevé.

Le poste débouche sur des fonctions de très hautes responsabilités.

Env. dossier de candid. à n° 4145 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Jeunes Gens

dégagés obligations militaires, possédant diplômes :
- B.T.S. de Mécanographie

ou
- Baccalauréat Mathématiques, Technique, Sciences Ex

cherchant un métier d'avenir

Un important Groupe de Sociétés

vous propose d'acquérir une expérience de premier ordre comme

Programmeur

en réalisant la gestion complète de ses Sociétés, dans son CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION, équipé d'ORDINATEURS IBM.

Formation assurée par l'ent. Stage rémunéré. Lieu de travail : Paris (quartier St-Lazare).

Envoyer lettre man. et C.V. à No 4000, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

sema

Première Société Européenne de Conseil recherche pour sa Division

INFORMATIQUE

1 – ingénieur-système

pour participer à la conception et à la réalisation des logiciels de systèmes en temps réel
- niveau Grande Ecole
- expérience minimum 4 ans
- connaissance parfaitement à jour de l'architecture et du fonctionnement des matériels et logiciels les plus récents
- bonne pratique de l'anglais souhaitée. (Réf. 4013/M)

2 – ingénieur-programmeur

pour participer initialement à des études et réalisations informatiques en clientèle
- formation Grande Ecole, INSA, Ing. Montpellier
- expérience de la programmation en langage évolué ou en assembleur. (Réf. 4014/M)

3 – analyste-programmeur

pour participer à des travaux en clientèle
- niveau de formation supérieur
- expérience de 2 ans des applications et des langages de programmation de gestion. (Ref. 4015/M)

4 – programmeur

pour participer à des travaux en clientèle
- formation informatique (I.U.T., Inst. progr....)
- expérience pratique souhaitée (Réf. 4016/M)

Pour tous ces postes, des séjours en province ou à l'étranger doivent être envisagés.

Adresser CV et photo, en rappelant la référence choisie, à R. LELEU



16-18 rue Barbès - 92128 Montrouge *(Membre de l'ANCERP)*

Administration Versailles recherche SECRET. STENODACTYLO qual., libre suite pr remplacem. 5 mois min. Salaire mens. brut env. 1.800. Adr. C.V. no 24.460 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

GROUPEMENT SUCCURSALISTE

recherche

COLLABORATEURS

Capables mener études de rentabilité relatives à vente :
- PRODUITS FRAIS
- BAZAR

Ecrire avec C.V. et prétentions, PARIDOC 52, rue de Clichy, PARIS 9e

---

Directeur Commercial recherche COLLABORATRICES CCIALES Mini 22 ans, Niv. études second. Initiatives et responsabilités. Ecrire ou se présenter : NASA 26, rue L.-Bellan (2e) Mo Sentier

---

Pour NANTERRE SECRETAIRES BILINGUES ANGLAIS, débutantes. CRP 42, boul. Magenta (10e) Mo Bonsergent

---

PROSERVICE

recherche

COLLABORATEURS (RICES)

pour son SERVICE COMPTABILITE
- Niveau : IUT, BTS, BP
- 3 à 5 ans expérience en comptabilité générale

pour assurer le suivi de : CONTRATS et DOSSIERS FISCAUX

Adresser C.V. récent (en indiq. prétentions), à : PROSERVICE, 71, rue Lazare-Hoche, à (92100) BOULOGNE-sur-SEINE

J. F. sachant taper à la machine. Se prés. : 12, rue du Baigneur - Paris-18e

---

Cabinet Brevets d'invention, quart. St-Lazare, recherche TECHNICIEN pour traduction relecture et révision de textes, spécialité chimie, très bonnes connaiss. de l'anglais et allemand exigées. Adr. C.V. et prét., à no 24.457 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

POUR LANCEMENT ET ETUDES DE FABRICATIONS NOUVELLES :
- petits transformateurs électroniques ;
- alimentation régulée ;
- connecteurs,

recherchons pour usine à Paris

TRÈS BON TECHNICIEN

INGENIEUR OU AGENT TECHNIQUE

EXPERIMENTE (DIPLOME ou AUTODIDACTE) spéc. au moins dans 1 ou 2 de ces activités.

- Dynamisme et valeur seront seuls pris en considération ;
- évolution de carrière assurée.

Adresser C.V. et prétentions sous le numéro 818, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, q. t.

DIRECTEUR COMPTABLE

Grande Banlieue Est 90.000 F +

Notre client, une Société Française spécialisée dans la fabrication de biens d'équipement intermédiaires recherche pour prendre en charge l'ensemble de ses travaux comptables un Directeur Comptable. Le candidat idéal, devra pouvoir démontrer une expérience d'au moins 8 ans dans les services comptables d'une société industrielle possédant plusieurs filiales. Outre une bonne formation de base, de préférence supérieure, la connaissance de la langue anglaise sera appréciée. Cette société en développement très rapide ces dernières années offre des possibilités de carrière particulièrement intéressantes. Ecrire à Michel Soyer, 6 avenue Marceau 75008 Paris sous la référence M.41. L'examen des candidatures sera strictement confidentiel.

VOIR LA SUITE DE NOS ANNONCES en page 27

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Sortir des politiques « anti-emploi » menées jusqu'à maintenant

LES deux premiers objectifs fixés lors de la mise en place du gouvernement, en juin dernier, semblent en passe d'être atteints. La réduction de l'inflation et l'équilibre de la balance commerciale deviennent peu à peu des réalités. Certes, les résultats sont encore fragiles, mais les chiffres sont là. Malheureusement pour nous ; le troisième objectif s'éloigne au fur et à mesure que l'on se rapproche des deux premiers. Par paliers successifs, la situation de l'emploi se dégrade.

« La France ne supportera pas un million de chômeurs sans bouleversement social ou politique », déclarait-on à l'automne dernier. Aujourd'hui, l'UNEDIC en prévoit 1 200 000 en juin prochain et 1 400 000 en septembre. Or les entreprises estiment qu'elles sont encore dans une période relativement favorable où le chômage est partiel, mais on ne voit pas quelle place pourra être faite dans les usines à la nouvelle vague de jeunes qui se présentera à l'embauche dès le début du deuxième semestre ni quelles seront les réactions face à un accroissement important du chômage total.

Une politique volontaire nous a permis d'atteindre les deux premiers objectifs : prix et balance. La même énergie doit être utilisée pour le troisième : l'emploi.

par JOSÉ BIDEGAIN (*)

Certes, des mesures de protection et d'assistace ont été prises. Mais elles ne sont valables que tant que le chômage se réduit au volant incompressible qualifié de « frictionnel » qui, dans toute économie, est le résultat de l'adaptation des structures industrielles à un monde en évolution.

Cette politique sociale, fondée sur une fausse appréciation de la réalité, a des effets qui vont à l'encontre de l'objectif poursuivi.

Rendre plus difficiles les licenciements ne constitue pas, malgré les apparences, une mesure favorable au développement de l'emploi. La diminution de mobilité que cela entraîne, la prolongation des délais d'information, l'obligation de considérer chaque nouvel emploi créé comme un coût de structure fixe, incitent les entreprises à une très grande prudence, et à ne créer d'emplois qu'en dernier recours. Plus on rend difficiles les licenciements, plus on rend difficiles les embauches.

Le développement récent des contrats à durée déterminée et des activités des sociétés de travail temporaire en est la meilleure preuve.

L'accord du 14 octobre conclu entre le C.N.P.F. et les syndicats a été présenté comme un progrès social qui nous mettait à l'avant-garde des pays occidentaux, mais trois observations montrent que cet accord est moins intéressant qu'il n'apparaît au premier abord.

D'une part, dans les faits, il incite les entreprises et les salariés à considérer d'un commun accord tout licenciement comme économique. D'autre part, et malgré la récente augmentation des indemnités de chômage partiel, il fournit souvent au chômeur total des ressources nettement plus élevées que celles du chômeur partiel. Les salariés comprennent mal que l'on puisse gagner plus d'argent sans travailler qu'en travaillant. Enfin, que fera-t-on pour ces chômeurs au bout d'un an ?

En attendant la relance, on paie donc des chômeurs comme s'ils travaillaient. Ce sont les entreprises qui, par le biais de l'UNEDIC, assurent ces indemnités. Mais plus on augmente les charges, moins les entreprises sont incitées à embaucher. Moins elles embauchent, plus il y a de chômeurs à indemniser et plus les charges augmentent : c'est le cercle vicieux anti-emploi. La priorité ne doit donc pas aller à la protection et à l'assistance du salarié. La meilleure protection, la meilleure assistance que l'on puisse offrir aujourd'hui à un salarié, c'est de lui donner un emploi.

Dans une société rurale, le sous-emploi est supporté ou plus facilement absorbé, car l'individu continue de participer à la communauté paysanne et villageoise. Dans la vie urbaine, au contraire, le chômeur est frappé de malédiction. Il perd non seulement son emploi mais aussi sa « situation ».

En outre, en France, le chômage est sélectif : plus de la moitié des chômeurs ont moins de trente ans. Bien sûr, ces jeunes sans emploi bénéficient d'indemnités diverses, mais c'est massacrer une génération que de la forcer à vivre sans travailler et de lui fournir des ressources d'assistance sans rien lui demander en échange.

Il faut donc revoir le diagnostic. Cesser de croire que nous somme en face d'une crise conjoncturelle et passagère et que, le cap difficile passé, tout redeviendra comme avant.

La crise est structurelle. Elle nécessite le rééquilibrage de notre économie, mais aussi le redéploiement de notre politique sociale.

Face à une situation nouvelle, il s'agit d'imaginer et de mettre en place une politique *pour l'emploi* avec des mesures rapides susceptibles de répondre aux problèmes immédiats.

De fausses solutions

Encore faut-il éviter les fausses solutions, celles qui, louables dans leurs intentions, causeraient un désordre plus grand que celui que l'on cherche à supprimer.

Il en est ainsi des propositions faites par certains experts dans le cadre de la préparation du VIIe Plan, tendant à élargir l'emploi par une réduction de la productivité. La conséquence en serait désastreuse pour notre économie, qui, n'étant plus compétitive de ce fait dans aucun secteur, perdrait ses débouchés à l'exportation. Ce qui, dans un deuxième temps, accroîtrait le chômage. C'est le type même de la fausse solution.

Il en est de même des projets qui, sacrifiant à la mode « rétro », voient dans le « retour à la terre », à la vie rurale, à une consommation réduite, un meilleur équilibre pour notre vie économique et sociale. Nous ne sommes plus en 1940, ni même en 1950, et toute réduction importante de consommation intérieure se traduirait par un chômage accru.

Enfin, la reconnaissance du droit au travail dont il a été beaucoup question à Poitiers les 12 et 13 avril, si elle traduit l'aspect juridique d'un problème réel, ne doit pas déboucher sur des ateliers nationaux modernisés sous l'appellation de « services de l'activité initiale ». On sait en France, depuis Louis Blanc et surtout depuis le général Cavaignac, où risque de mener ce genre d'expérience.

Il s'agit plutôt de prendre d'abord des mesures limitées et concrètes qui devront être suivies par des dispositions à plus long terme.

Payer pour payer des hommes à ne rien faire, il vaudrait mieux verser ces indemnités à des hommes ou à des femmes en fin de carrière.

Il ne s'agit pas d'abaisser l'âge de la retraite, mesure qui aurait un caractère irréversible, mais de faire bénéficier deux ou trois classes d'âge d'un arrêt d'activité anticipé en leur versant 90 % de leur salaire à partir de soixante-trois ou soixante-quatre ans. Avantage qui ne serait renouvelé que si le besoin s'en faisait sentir. Ainsi, tout en mettant au travail la jeune génération, on n'hypothéquerait pas l'avenir. Certainement, les emplois ainsi libérés parce que hautement qualifiés, ne seraient pas pris directement par des jeunes. Ce sont les « moins anciens » qui en bénéficieraient, accélérant ainsi dans les entreprises un mouvement ascendant. Par répercussion, on libérerait ainsi deux cent quarante mille emplois par année d'âge entre soixante et soixante-cinq ans.

Une autre possibilité de réaction rapide consiste à suspendre dans les entreprises le versement des charges sociales liées au salaire pendant six mois ou un an pour tout emploi créé en faveur d'un chômeur. Une mesure de ce type a été prise en Allemagne dans le cadre du programme spécial de redressement conjoncturel de décembre 1974.

Des « primes de mobilité » pourraient être versées à ceux qui, au lieu d'épuiser les indemnités auxquelles ils ont droit, ont recherché activement un emploi et l'ont trouvé.

Le travail à temps partiel doit être aussi facilité notamment par des aménagements apportés aux cotisations de sécurité sociale.

Ces dispositions ne représentent qu'un aménagement du présent, une première réponse immédiate. Il ne faut pas pour autant confondre l'urgent et l'essentiel.

Le budget social de la France est proportionnellement l'un des plus élevés du monde. Il suit de près celui des pays nordiques. C'est tout à notre honneur. Seulement, les clés de répartition des charges de ce budget doivent être aujourd'hui profondément révisées.

Certes, on comprend qu'après la dernière guerre on ait trouvé normal ou commode de mettre à la charge des entreprises un programme de logement alors indispensable. Qu'une politique de natalité et la généralisation d'une politique d'allocations familiales, créées autrefois sur l'initiative des entreprises, aient encore aujourd'hui comme assiette les salaires, ne semble plus justifié.

Il faut donc profiter d'une remise en cause des orientations de la politique sociale pour séparer ce qui relève de la solidarité nationale de ce qui relève de la solidarité professionnelle.

(Lire la suite page 24, 3e col.)

(*) Délégué général d'Entreprise et Progrès.

Cinq mois d'expérience du comité d'aménagement des stuctures industrielles

M. JÉROME MONOD : « les régions de l'Ouest restent particulièrement vulnérables »

CREE par un décret du 28 novembre 1974 et placé sous l'autorité de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, le comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles se réunit depuis le début du mois de décembre, chaque semaine, sous la présidence de M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Ce groupe de hauts fonctionnaires, chargé de prendre, à chaud, des décisions financières et industrielles à propos d'entreprises en difficulté, comprend huit représentants. Ceux-ci sont nommés à titre personnel, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent se faire remplacer. Il s'agit, outre M. Monod, de MM. Jean Ripert, commissaire au Plan, Pierre Consigny, directeur du bâtiment et des travaux publics et de la conjoncture, Jacques de Larosière de Champfeu, directeur du Trésor, Hugues de l'Estoile, directeur général de l'industrie, Gabriel Oheix, directeur général du travail et de l'emploi, Jean Samson, directeur général du crédit à la Banque de France et d'un représentant du premier ministre.

Travaillant de manière confidentielle, ce comité a eu à connaître cent vingt dossiers et a pris cinquante décisions, ce qui a permis de sauvegarder environ trente mille emplois, notamment dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

M. Jérôme Monod a dressé pour la première fois un bilan des travaux du comité en répondant aux questions de François Grosrichard et de Philippe Labarde.

« Comment s'articulent les relations entre le comité interministériel d'aménagement des structures industrielles et ce que l'on a appelé les « infirmeries » de M. Fourcade, au plan régional.

— Ce qui est remarquable, c'est qu'il a été demandé au comité non pas de traiter les problèmes d'ensemble de la restructuration industrielle, mais de prendre, à propos d'entreprises et plus tard de branches industrielles, des décisions concrètes et rapides leur permettant de passer un cap difficile et de se développer. Le comité n'a d'autre objet que de décider d'intervenir — ou de ne pas le faire. Ces décisions ont souvent un aspect financier. Mais s'agissant d'entreprises en difficulté, le contexte est singulièrement tourmenté : liquidation, rachat, absorptions, décisions des tribunaux de commerce, ou de la justice civile. Tous ces actes affectent profondément la vie de l'entreprise. Et cela donne à ce mot abstrait « restructuration » une signification sensible : restructurer, c'est toucher à un être vivant, qui a des caractéristiques et des réactions bien particulières ; c'est, dans le cadre de ce comité, tenter d'intervenir pour l'aider à franchir une étape s'il a les forces d'aller plus loin tout seul ; de le faire entrer dans un groupe, s'il doit compter sur les forces d'un autre ; c'est parfois de le laisser disparaître en tentant d'atténuer les conséquences sociales.

» Avec quels moyens ? Le comité a la capacité de décider l'emploi de moyens financiers qui dépendent directement de l'Etat (prêts du F.D.E.S., interventions directes sur crédits budgétaires gérés par le ministère de l'industrie). Mais ce sont là des décisions exceptionnelles et ultimes. Il intervient le plus souvent à l'égard des banques ou des établissements financiers qui dépendent de l'Etat : Crédit national, S.D.R., IDI, Caisse centrale des marchés de l'Etat, Crédit hôtelier, etc., pour aider à mettre sur pied une solution économique adéquate. Ces décisions sont prises après une étude financière serrée, après examen de la situation de l'entreprise et de la branche industrielle, avec le souci de trouver un chemin viable, et toujours avec la plus extrême attention portée aux problèmes de l'emploi.

» Ce que vous appelez les « infirmeries départementales » est très différent. M. Fourcade a mis en place, en juin dernier, dans chaque département, un comité restreint (avec, notamment, le trésorier payeur et le directeur de la Banque de France) pour examiner les demandes de chefs d'entreprise qui ont des difficultés. Ces comités prennent certaines décisions : reports d'échéances de cotisations sociales ou de règlements fiscaux. Mais ils n'apportent pas de moyens financiers supplémentaires. M. Fourcade a d'ailleurs estimé qu'il fallait aller plus loin dans le traitement local de ces affaires. Je partage pleinement ce souci : on ne peut tout régler correctement et rapidement de Paris. D'ores et déjà, les rapporteurs du comité d'aménagement des structures industrielles vont sur place, au niveau régional, et le trésorier payeur général de région, le coordinateur régional de la Banque de France, commencent à mobiliser à leur échelon les responsables des banques ou des établissements financiers qui dépendent de l'Etat pour trouver des solutions dans le même esprit que le nôtre.

» Ainsi, depuis décembre dernier, notre comité a été saisi par les chefs d'entreprise, les syndicats, les comités départementaux, les préfets ou les élus de plus de cent vingt dossiers, et il en a réglé positivement déjà une cinquantaine.

— Concrètement sur le terrain, comment ont été accueillies vos interventions par les industriels, par les salariés, par les syndicats ?

— C'est très variable ; et il n'y a pas de réponse claire. Car ce comité n'est pas fait pour travailler sur la place publique. Il traite souvent de problèmes patrimoniaux, bancaires, judiciaires, et son efficacité dépend de sa discrétion.

» Mais on n'échappe pas aux faits : réunions, visites sur place, contacts de toute sorte sont indispensables. Je suis allé sur place, dans certains cas, voir les organisations syndicales. D'abord pour une information mutuelle. Ensuite parce que bien souvent certains chefs d'entreprise ne les informent pas de l'évolution des choses ou trop tard. Je trouve que c'est néfaste, et cela conduit parfois à des comportements ou des réactions de blocage. On ne peut plus expliquer alors le sens d'une décision ou d'une évolution qui permet parfois d'éviter la totale disparition d'une entreprise au prix d'un allègement du personnel.

» Parfois les syndicats, dans la période de « déshérence » ou de transition, ont été nos meilleurs interlocuteurs.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD et PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 26, 3e col.)

BULLETIN

LA DURE LEÇON D'OUTRE-MANCHE

LE budget que vient de proposer le chancelier de l'Echiquier travailliste et la situation dans laquelle se trouve la Grande-Bretagne sont de nature à expliquer, et même, il ne faut pas hésiter à le reconnaître, à justifier les hésitations du gouvernement français à s'engager trop franchement dans la politique de relance qu'on lui conseille de toute part. L'objectif économique que semble s'être fixé depuis plus d'un an M. Denis Healey a été de mettre le plus possible la Grande-Bretagne à l'abri de la sévère récession mondiale. Il y est jusqu'à un certain point parvenu, mais cela n'a pu se faire qu'au prix d'un nouvel et massif endettement vis-à-vis de l'extérieur (qui a permis aux Anglais de continuer à vivre au-dessus de leurs moyens malgré le renchérissement du pétrole).

Comme il s'agissait d'éviter toute action qui aurait pu avoir pour résultat d'aggraver le ralentissement conjoncturel, le cabinet de Londres n'a pas engagé le fer contre l'inflation, espérant, contre les leçons d'une expérience pourtant longue, qu'il suffirait d'un « contrat social » passé avec les syndicats pour freiner la traditionnelle spirale prix-salaires. De mars 1974 à mai 1974, les taux des salaires ont augmenté de presque un tiers. Depuis le début de cette année, la hausse des prix à la consommation s'est encore accélérée, atteignant un rythme annuel de plus de 25 %.

Mais l'inflation galopante n'a pas manqué d'avoir des effets désastreux sur la situation financière des entreprises — ce qui crée le risque de réduire à néant les efforts tentés par ailleurs pour atténuer la crise — et sur celle du secteur public, — ce qui rend de plus en plus vulnérable le fragile échafaudage du crédit intérieur et extérieur sur lequel le pays tout entier maintient son équilibre vacillant.

Pour pallier la première de ces conséquences, le cabinet travailliste, une fois les élections d'octobre gagnées, a fait aux sociétés un cadeau fiscal de première grandeur, qui vient d'être confirmé dans le budget présenté le 15 avril. A Londres comme à Paris, où un certain nombre de dispositions favorables aux investissements seront annoncées le 23 avril, le gouvernement s'est d'abord montré attentif aux préoccupations des employeurs. Mais la tâche est plus difficile pour les dirigeants britanniques qui ne peuvent plus se permettre de laisser se dégrader sans réagir l'état des finances publiques. C'est pourquoi M. Healey a proposé une aggravation de la fiscalité sur la consommation que certains ont qualifiée de « courageuse » et d'autres de « réactionnaire » à un moment où le chômage s'accroît.

La vérité est que les impôts nouveaux ne couvriront qu'une partie des nouvelles dépenses gonflées, notamment par la formidable augmentation des salaires des entreprises parapubliques. Tant et si bien qu'on se demande si, en face des incertitudes qui pèsent sur le cours de la livre, le niveau de l'emploi et l'évolution des prix, la situation ne risque pas d'échapper encore davantage au contrôle de M. Wilson et de ses ministres.

FAITS ET TENDANCES

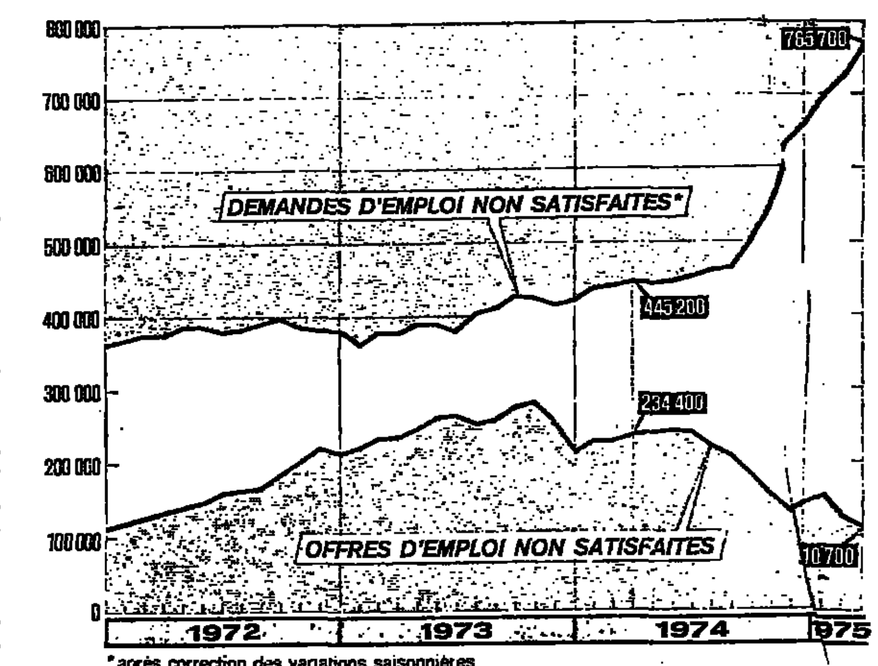
APRÈS LE LÉGER ACCROISSEMENT EN JANVIER

Le nombre des offres d'emploi a diminué de nouveau

La situation de l'emploi s'est à nouveau dégradée en mars, en dépit d'une légère diminution du nombre des demandes d'emploi non satisfaites, avant correction des variations saisonnières. Selon les données observées en fin de mois, le nombre des demandes s'est réduit de 1,97 % (754 800 au lieu de 769 900 fin février) ; il s'agit là de la première réduction constatée depuis juillet 1974, et il est vraisemblable *que cette évolution pourrait se poursuivre* jusqu'en juin, au moment où la courbe des demandes se redressera à nouveau.

La diminution saisonnière s'est produite cette année plus tardivement que d'habitude, et son ampleur est moindre. D'où l'accroissement des demandes après correction des variations saisonnières : 765 700 fin mars au lieu de 727 500 fin février (+ 5,25 % en un mois, + 71,99 % en un an).

La dégradation de la situation de l'emploi est due surtout à la diminution des offres d'emploi non satisfaites alors que des signes de reprise avaient été notés en janvier. En données observées, les offres n'ont cessé de baisser de juillet à décembre : elles sont remontées de 125 800 fin 1974 à 137 500 fin janvier, pour retomber ensuite à 114 200 fin février et à 109 000 fin mars. En données corrigées, la même évolution s'est produite : les offres s'établissaient à fin mars à 110 700 au lieu de 121 700 fin février (— 9,04 %) et de 234 000 il y a un an (— 47,22 %).



* après correction des variations saisonnières

Sortir des politiques « anti-emploi »

(Suite de la page 23.)

C'est sur l'assiette des revenus de tous les citoyens que doivent être réalisés les transferts sociaux correspondant à la solidarité nationale. C'est sur l'assiette des salaires des entreprises que doit être réalisée la solidarité professionnelle : Sécurité sociale, accidents du travail, retraites ou indemnités de chômage.

Faute de cette distinction fondamentale, toute nouvelle contribution pour développer l'emploi se traduira par un accroissement des charges salariales et donc tendra à freiner l'embauche dans les industries de main-d'œuvre.

L'échelonnement de cette réforme est cependant nécessaire, car la seule contribution payée aux Allocations familiales par l'ensemble des entreprises françaises est du même ordre de grandeur que la masse totale de l'impôt sur le revenu. La fiscalisation immédiate aurait pour conséquence le doublement de cet impôt.

La relance par les investissements de production, si elle est souhaitable, aurait à court terme un effet limité en matière d'emploi. Car, dans de nombreux secteurs, des capacités importantes de production ne seront pas utilisées dans l'immédiat. De *nouveaux débouchés devront donc être* trouvés avant tout investissement.

Par ailleurs, les investissements pour l'amélioration de la productivité ne créent que peu d'emplois, quand ils n'en suppriment pas.

Par contre, une solution plus favorable à l'emploi serait le développement rapide des investissements collectifs.

Pendant la période d'industrialisation rapide de notre pays, nous avons sacrifié en partie les équipements sociaux de tous ordres : hôpitaux, crèches, par exemple. Le moment est venu de rattraper notre retard.

De même, pays en voie d'industrialisation, la France aura besoin dans l'avenir d'infrastructures industrielles. Equipements téléphoniques et de télécommunications, routes et voies rapides permettront de désenclaver les régions sous-équipées.

Tous ces investissements collectifs relanceraient des secteurs de base comme celui du bâtiment et des travaux publics.

Le même objectif pourrait aussi être atteint en favorisant, par une politique de crédit approprié, l'accession des jeunes ménages à la propriété de leur logement.

Les investissements industriels devront être également favorisés de manière sélective : dans les secteurs déjà fortement exportateurs, dans ceux qui nous permettraient de réduire sensiblement nos importations — équipement industriel, machines-outils (1) — et dans celui encore inexploité de l'industrie agro-alimentaire.

Ce serait travailler à la fois pour le plein emploi et pour l'équilibre de notre balance commerciale.

Ces orientations à long terme impliquent certes des financements difficiles à trouver dans une période de croissance réduite *Cela ne signifie pas pour* autant l'abandon de l'équilibre du budget de l'Etat. Cependant des réformes de structure à long terme n'ont pas à être entièrement financées par les recettes budgétaires de l'année. Il faudra bien, si l'on veut réussir, faire appel à la solidarité nationale : grand emprunt, impôt exceptionnel de solidarité. Les politiques et les techniciens sauront trouver la meilleure formule.

Nous sommes aujourd'hui engagés dans un combat international sévère. Mais puisqu'il ne s'agit que d'un conflit économique, nous pourrions pour une fois ne pas être *en retard d'une guerre.*

Notre pays ne possède que peu de sources d'énergie et de matières premières industrielles. Sa principale richesse est désormais le travail et le savoir-faire des hommes. Dans ces conditions, la lutte contre le chômage n'est pas seulement un problème social, c'est aussi le premier front de la lutte contre le gaspillage de nos richesses.

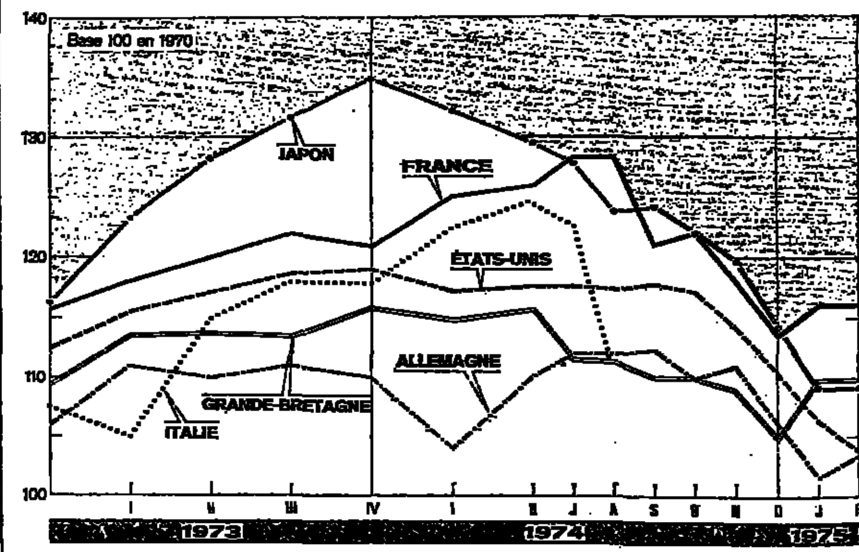
Se résigner au chômage serait pour nous ce que serait pour d'autres jeter le pétrole à la mer.

Un prochain conseil des ministres doit se pencher sur nos problèmes économiques. Il examinera sans doute les progrès accomplis vers la réalisation des deux premiers objectifs de la politique gouvernementale Qu'il n'oublie pas le troisième. Tout en dépend.

JOSÉ BIDEGAIN.

(1) Voir page 25 l'article de Philippe Labarde.

PRODUCTION INDUSTRIELLE : une certaine stabilisation



APRES la phase de chute brutale de la production industrielle, qui s'est étendue de septembre 1974 à janvier dernier, la situation semble s'être stabilisée dans certains pays occidentaux. En France, l'indice de février s'établit au même niveau qu'en janvier, mais dans maints secteurs la production continue de se ralentir. Aux Etats-Unis, la production industrielle est toujours en baisse. Elle augmente de nouveau en Italie. Les experts, qui reconnaissent s'être lourdement trompés en pronostiquant une reprise au début de 1975, sont maintenant prudents dans leurs jugements. La plupart d'entre eux se hasardent cependant à estimer que le creux de la vague est atteint, et que le second trimestre devrait enregistrer les premiers effets des mesures de relâchement décidées ici et là, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne... où la reprise se fait attendre comme ailleurs.

LE MONDE DES AFFAIRES

Les pouvoirs publics cherchent à réveiller l'industrie française de la machine-outil

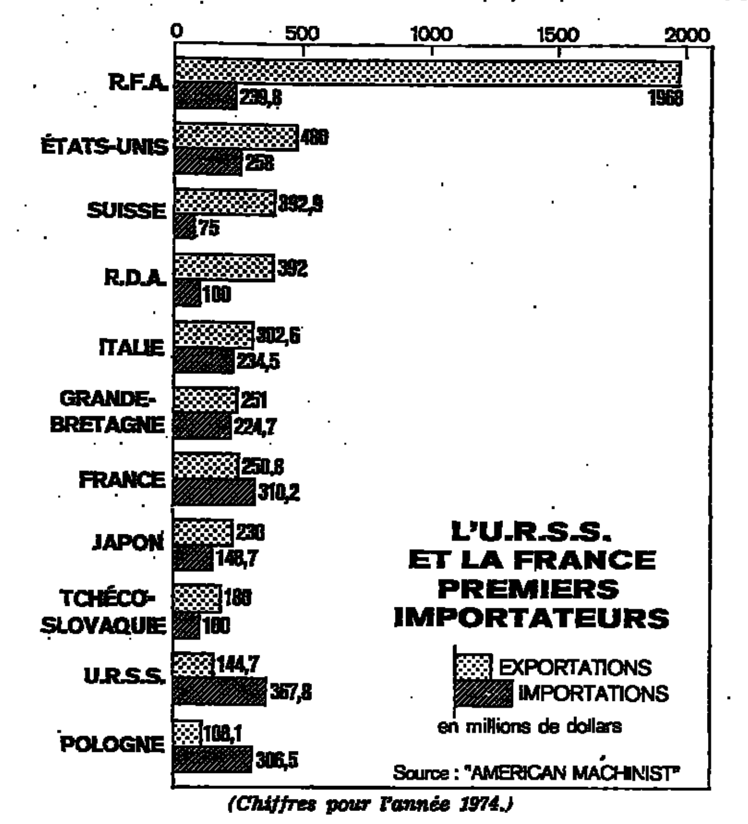
LA machine-outil. C'est un dossier qui préoccupe aussi bien les industriels que les hommes politiques. Lorsqu'il l'évoque, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., n'hésite pas à déclarer qu' « il s'agit là sans doute d'un des problèmes les plus importants de l'industrie française ». M. Mitterrand, pour sa part, y fait allusion dans toutes ses conférences de presse consacrées à l'économie et propose la « création d'une holding publique ». M. Debré demandait il y a quelques mois que l'on reprenne sans tarder l'examen de la « création d'une industrie française de la machine-outil » dans le même temps où un porte-parole du parti communiste insistait sur la nécessité de donner une « impulsion » à cette activité. Le ministère de l'industrie et de la recherche considère ce secteur comme prioritaire, et a commencé une vaste consultation de la profession afin de mieux cerner les difficultés qu'elle rencontre et de tenter de proposer des solutions.

Prioritaire, la machine-outil l'est certainement pour un pays qui entend rester une puissance industrielle. Fournissant à l'industrie la plus grande partie de ses moyens de production — les achats de machines-outils représentent par exemple un tiers des investissements de la mécanique et de la construction électrique. — elle joue un rôle stratégique considérable. Or la France est, avec l'U.R.S.S., le seul grand pays industrialisé à importer plus de machines-outils qu'il n'en exporte. Cette défaillance, outre qu'elle pèse sur notre balance commerciale, risque, à terme, de compromettre notre indépendance technologique.

UN ART DIFFICILE

IL faut bien le dire, le rappel des insuffisances de la machine-outil française énerve quelque peu les professionnels. *« Il est vrai que tout ne va pas pour le mieux mieux dans notre secteur, mais on noircit par trop le tableau et l'on fait peu cas de nos succès. »* Ces succès sont incontestables. Dans la machine-outil à commande numérique par exemple où, avec l'aide de la puissance publique, l'opération « cent machines » (1) a parfaitement réussie. A l'exportation également où des firmes comme Ernault-Somua, très présente aux Etats-Unis, Ratier-Forest C.S.P., qui a mis le pied en Chine, et bien d'autres encore, ont fait la preuve que leur matériel était pour le moins compétitif. Toutefois, les performances réalisées à l'exportation doivent être accueillies avec une certaine prudence. D'abord parce qu'elles sont parfois liées à une industrie automobile dont l'avenir est incertain — des machines françaises pour fabriquer des autos françaises — ensuite parce qu'elles figurent souvent dans le bas de la gamme.

Pour expliquer que la France achète plus de machines-outils à l'étranger qu'elle ne lui en vend, les professionnels mettent le plus souvent en avant des raisons historiques. En 1945, rappellent-ils, le plan Marshall et les réparations allemandes ont provoqué un afflux de machines d'origine étrangère.



(Chiffres pour l'année 1974.)

Des créneaux totalement abandonnés

Mais si les industriels français préfèrent souvent une machine étrangère à une machine nationale équivalente, c'est aussi parce qu'ils n'ont pas toujours le choix, puisque des créneaux entiers du secteur sont totalement abandonnés ou presque à la production étrangère. Quelques chiffres sont, à cet égard, révélateurs.

NOTRE TAUX DE COUVERTURE ETAIT EN 1973 INFERIEUR à 25 % pour les rectifieuses ; d'environ 30 % pour les perceuses et les machines à brocher, de 50 % pour les machines à affûter, à meuler, à roder, à polir, inférieur à 10 % pour les machines à tailler les engrenages, les machines à pointer, et de 10 % environ pour les machines opérant par électro-érosion et ultrasoniques.

Ces défaillances ne sont-elles pas liées à la structure de la profession ? On constate que dans aucun pays il n'existe d'entreprises géantes dans la machine-outil.

Le leader mondial — la firme américaine CINCI NNATI — emploie 12 000 personnes. Les effectifs des deux premiers constructeurs européens sont de 4 000 personnes (Gildemeister) en Allemagne fédérale) et de 3 600 personnes (Ernault-Somua) en France. Cette activité est donc généralement exercée par des sociétés moyennes et petites. Les entreprises françaises emploient en moyenne seulement 137 personnes, contre 220 pour les sociétés allemandes et 200 pour les firmes britanniques. Si l'on pousse l'analyse un peu plus loin, on constate que 140 constructeurs français — sur un total de 197 — emploient moins de 100 salariés !

La machine-outil est un art artificiel. Son activité est cyclique puisqu'elle épouse les fluctuations de la conjoncture. Sa production et ses clients sont variés. Ses séries sont souvent courtes (vingt-cinq modèles sont considérés comme une grande série), alors que ses délais de fabrication sont longs (de huit mois en moyenne ils peuvent atteindre vingt-quatre mois). Cet écart de temps entre la commande et la livraison, et l'évolution de la demande — de plus en plus sophistiquée, elle oblige les constructeurs à mettre en chantier plusieurs machines qui ne sont montées qu'au coup par coup — contraignent les fabricants à disposer de stocks importants (quatre à cinq mois du chiffre d'affaires). Le financement de ces stocks fait supporter des frais financiers très lourds : 4 à 5 % du chiffre d'affaires hors taxes contre 1,5 à 2 % environ pour un grand nombre de sociétés de mécanique. Les handicaps n'existent-ils pas aussi à l'étranger ?

La rentabilité de la machine-outil française est en tout cas médiocre. Une enquête de la centrale des bilans de la Banque de France, portant sur trente-trois entreprises du secteur, faisait apparaître pour 1973 un cash-flow moyen de l'ordre de 4 à 4,5 %, soit un bénéfice net d'environ 1 %. Il n'y a pas là, on en conviendra, de quoi attirer les détenteurs de capitaux.

Face à ces difficultés certaines firmes, même de caractère familial, ont réagi avec vigueur, en développant leur moyen de production, en se battant à l'exportation, en s'intéressant à du matériel nouveau et élaboré. Celles-ci ont bien traversé la tourmente et présentent aujourd'hui des courbes de croissance et de résultats qui font rougir de plaisir les experts les plus exigeants. Les autres, beaucoup plus nombreuses, hélas ! ont adopté une attitude fort différente. Dirigées par des hommes peu soucieux d'aliéner l'indépendance de leur firme et pourtant refusant des apports de capitaux extérieurs, ces entreprises se sont en quelque sorte repliées sur elles-mêmes.

La personnalité de leurs dirigeants et les conditions d'exploitation économique du secteur en France — le blocage des prix est resté longtemps en vigueur — ont pesé d'un poids déterminant dans cette évolution. Plus techniciens que commerçants, peu tentés par l'aventure extérieure et les risques qu'elle suppose, ces individualistes ont préféré se concentrer sur ce qu'ils savaient faire, quitte à construire une gamme presque complète d'une famille de machines (tours, par exemple), ce qui par parenthèse peut aller à l'encontre d'une production en série. Un des spécialistes les plus remarquables de la profession dépeint cruellement le tableau : *« On a laissé se détériorer la situation en attendant un miracle « des autres » ou en espérant se vendre, ou bien alors on a fait du lard, sans trop se préoccuper de ce qui se passait ailleurs ! »*

La décision de M. d'Ornano de s'intéresser prioritairement à ce secteur n'est pas une initiative originale. Comme le dit un des responsables du Syndicat de constructeurs de machines-outils français : *« C'est la sixième ou la septième fois en quinze ans que l'on annonce que l'on va faire quelque chose, cette fois sera peut-être la bonne. »* Cela pour dire que la profession s'est penchée à maintes reprises sur les solutions qui à ses yeux seraient susceptibles d'améliorer la situation. Pour M. Georges Dureault, qui préside la société Ernault-Somua, et le syndicat, le *« problème de la machine-outil française est essentiellement un problème de volume. Sa production est insuffisante »*.

Pour y remédier, M. Dureault suggère d'assurer des financements à des taux intéressants pour les industries qui sont prêtes à se développer. Ensuite de développer les procédures d'aide à la recherche — pour les machines non fabriquées en France et pour celles qui ont un caractère hautement productif — et renouveler pour ces types de moteurs l'expérience faite en faveur des fabricants de machines à commande numérique, excellent exemple de la concertation Etat-profession. Enfin, de remettre en vigueur les procédures de financement de stocks par lettre d'agrément, enfin de mieux adapter à cette industrie certains procédés à l'exportation. Par ailleurs M. Dureault, qui rejette l'idée *« d'une restructuration globale »*, n'exclut pas la possibilité de *« restructuration de spécialités »* notamment dans *« le cadre de machines nouvelles »*.

Pour l'heure le ministre s'informe. A cet effet, six groupes de travail ont été créés (marchés, techniques, produits et capacités de production, financement, synthèse générale et structure), qui réunissent fonctionnaires et industriels. Ces comités devraient remettre leurs conclusions à la fin du mois d'avril. Il appartiendra alors à la Rue de Grenelle de prendre des décisions. Dans l'immédiat, on réfléchit...

A plus long terme, c'est toute une stratégie qu'il faut élaborer, autour de trois grands axes : développer la production, améliorer les possibilités de stockage, reconquérir le marché intérieur. Toutefois, dans la mesure où l'effort devra être sélectif, bien des questions se posent. Quel type de produits développer ? Les machines traditionnelles dont nous manquons ou les machines nouvelles ? Quel marché doit-on privilégier, l'exportation ou le marché intérieur ? De même en ce qui concerne les stocks. Doit-on prendre des mesures d'ordre général ?

La reconquête du marché intérieur ne va pas sans soulever également maints problèmes. Chacun est persuadé de la nécessité de ne plus abandonner à la concurrence étrangère d'aussi nombreux créneaux. On ne saurait toutefois espérer que la machine-outil française soit présente avec un égal bonheur sur tous les fronts... elle serait bien la seule. Là encore, il faudra choisir. Ce choix fait, il restera à trouver des partenaires industriels désireux de tenter l'aventure... Dans la profession, bien sûr, mais aussi à l'extérieur. Et comment aider ces éventuels volontaires ? En adoptant la méthode anglaise consistant à placer auprès d'entreprises d'Etat des machines de conception nationale ? En utilisant de nouveau la procédure mise en place pour la machine à commande numérique ? Beaucoup de points d'interrogation, on le voit, qui traduisent aussi bien la complexité du dossier que la perplexité des experts.

PHILIPPE LABARDE.

(1) L'opération dite des « cent machines » lancée en avril 1972, visait à promouvoir la machine à commande numérique, la forme la plus évoluée des machines-outils. Mise au point par les services spécialisés du ministère de l'industrie, elle consistait à placer des machines de ce type fabriquées en France en location-vente conditionnelle auprès des petites et moyennes entreprises (lesquelles avaient ainsi le temps de tester le matériel).

Les quatre « grands »

Les quatre entreprises françaises employant plus de mille personnes sont :

● ERNAULT-SOMUA : *3 670 personnes ; chiffre d'affaires hors taxes en 1974 : 339 millions de francs.*

● DIVISION MACHINES-OUTILS DU GROUPE RENAULT : *2 450 personnes ; chiffre d'affaires hors taxes en 1974 : 214,5 millions de francs.*

● RATIER-FOREST G.S.P. : *1 500 personnes ; chiffre d'affaires hors taxes en 1974 (pour la machine-outil seulement) : 156,4 millions de francs.*

● HURÉ : *1 300 personnes ; chiffre d'affaires hors taxes : 130 millions de francs.*

En République fédérale aussi petites et moyennes entreprises dominent

De notre correspondant

Bonn. — Son chiffre d'affaires la place au premier rang dans le monde. L'industrie ouest-allemande de la machine-outil a pourtant des soucis parce que son niveau d'activité dépend plus que tout autre des investissements. Elle a souffert, au cours des dernières années, de la faiblesse de la conjoncture et de la chute des investissements en République fédérale. L'année dernière, la production a augmenté de 6 % en valeur réelle, et toute la croissance a été supportée par les marchés extérieurs. Les firmes qui n'ont pas pu ou pas su s'adapter aux nouvelles conditions se sont trouvées en difficulté. La part des exportations dans le chiffre d'affaires global s'est élevée en 1974 à près de 70 % et même à 90 % pour certaines entreprises ou certains produits.

Si les exportations continuent de se maintenir à un niveau satisfaisant, les ventes à l'étranger correspondent maintenant à des commandes passées il y a plusieurs mois. Les nouvelles commandes ne rentrent que très lentement alors que sur le marché intérieur les premiers signes de la reprise se font attendre.

Avec un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de deutschemarks en 1974, l'industrie ouest-allemande de la machine-outil fabrique environ le cinquième de la production mondiale. Selon le syndicat professionnel, *« ce qui est essentiel dans cette branche, ce sont les procédés et les connaissances techniques »*. Dans les domaines très spécialisés caractérisés par des productions techniques très avancées mais fabriquées en petite série, les petites et moyennes entreprises se sont taillé de véritables fiefs. Sur les quatre cent trente entreprises du secteur, 38 % emploient moins de cinquante personnes, 16 % de cinquante à cent, 20 % de cent à deux cent cinquante, 13 % de deux cent cinquante à cinq cents, 7 % de cinq cents à mille. Vingt sociétés emploient plus de mille personnes, et six seulement plus de deux mille. Les professionnels s'inquiètent toutefois de la hausse des coûts de production dans un secteur où le facteur main-d'œuvre joue un rôle essentiel. Les coûts salariaux représentent en effet 40 à 70 % des coûts de production.

L'industrie ouest-allemande craint la concurrence des pays de l'Est et des pays en voie de développement pour les produits de grande série : *« Ces pays travaillent avec des prix largement artificiels,* déclare le président du syndicat, *et peuvent produire des séries beaucoup plus importantes. D'autre part, on peut se demander s'il n'est pas dommage de faire fabriquer à un travailleur européen très spécialisé et donc bien payé des machines qui pourraient être produites moins cher pour la même qualité dans des pays où la structure de la main-d'œuvre est différente. »*

L'industrie ouest-allemande de la machine-outil — sans doute parce qu'elle est dominée par les petites et moyennes entreprises — investit peu à l'étranger et elle n'a pas suivi l'exemple d'autres branches qui ont transféré une partie de leur production dans des pays où les charges salariales sont moins élevées qu'en Allemagne.

Un dirigeant d'une des premières sociétés ouest-allemandes de la machine-outil a mis en cause, il y a quelques années, la suprématie des petites et moyennes entreprises dans le secteur. Il s'est élevé contre la thèse selon laquelle la taille optimale pour une société productrice de machines-outils se situerait autour de cinq cents employés. Il estimait, en effet, que la chute des bénéfices rendrait de plus en plus difficile l'autofinancement et l'introduction de technologies nouvelles. Il était donc indispensable, selon lui, que la machine-outil participe au processus de concentration pour assurer son financement et participer, en investissant à l'étranger, à la division internationale du travail.

Cette mise en cause a rencontré une vive hostilité au sein de la profession dans laquelle le mythe de l'entreprise moyenne qui s'adapte plus facilement à une demande très diversifiée et où des ouvriers très qualifiés peuvent travailler en toute confiance avec le patron, reste encore très fort.

DANIEL VERNET.

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE NUMÉRO UN MONDIAL

en millions de dollars

Pays	Production
R.F.A.	2762
ÉTATS-UNIS	2108
U.R.S.S.	1824
JAPON	1533
ITALIE	756,4
FRANCE	591,8
GR.-BRET.	537,8
R.D.A.	512,9
SUISSE	483,9
POLOGNE	337

Source : "AMERICAN MACHINIST"

(Chiffres relatifs à la production en 1974.)

La percée spectaculaire de l'Italie

De notre correspondant

Rome. — « Sans doute, étions-nous mieux préparés pour la haute couture que pour le prêt-à-porter », *remarque M. Fausto de Franceschi. Agé d'une quarantaine d'années, le directeur de l'Union nationale des constructeurs de machines-outils est le type même du* manager *lombard, dynamique et précis. En deux décennies, son secteur a opéré une percée spectaculaire, faisant d'un pays moins industrialisé que d'autres le cinquième producteur mondial de machines-outils.*

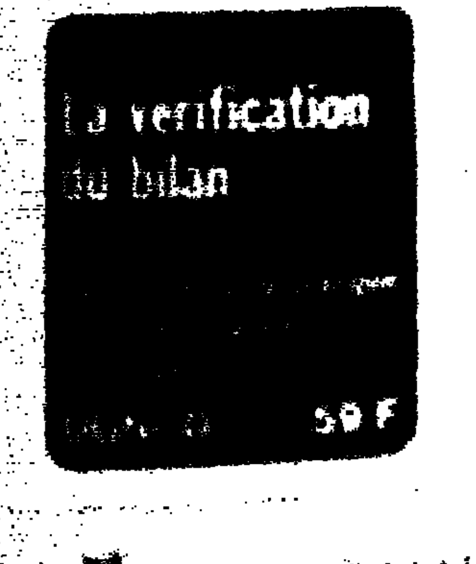
Une production aussi spécialisée ne s'improvise pas. Bien qu'étant à prédominance agricole, l'Italie du début du siècle dernier comptait déjà d'excellents ouvriers mécaniciens, grâce à des entreprises comme Fiat.

Seules des entreprises moyennes ou petites, comme c'est le cas aussi en Allemagne fédérale (voir d'autre part), *aux Etats-Unis ou au Japon, sont bien adaptées pour des* « machines à faire les machines ». *Plus souples, elles résistent mieux aux périodes de récession. En Italie, les usines de machines-outils comptant moins de cent personnes représentaient 36 % du nombre total des employés de ce secteur en 1971, un pourcentage plus de deux fois supérieur à celui de la France. Il existe peu de concentrations d'entreprises : le consortium des machines-outils (COMAU), qui vient d'être créé à Turin, autour de Fiat, apparaît comme une exception.*

Le succès de l'Italie en matière d'exportations de machines-outils n'est pas dû seulement à un dynamisme commercial. Les constructeurs ont été forcés en quelque sorte de s'assurer des marchés à l'étranger en raison du caractère très heurté de la demande interne.

La production italienne de machines-outils s'est développée en quantité — atteignant en 1974 un chiffre d'affaires total de 500 milliards de lires, soit 0,5 % du produit national brut — mais aussi en qualité. Ce sont des machines de plus en plus complexes qui partent des usines de Lombardie ou du Piémont, même si la branche des matériels électriques reste à développer. La preuve en est donnée par l'évolution des marchés extérieurs. Il y a quinze ans, les machines-outils italiennes se vendaient surtout dans les pays en voie de développement ; de 1960 à 1964, on a assisté à un déplacement vers l'Europe de l'Est. Dans une troisième phase, les marchés des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Union soviétique, de France et d'Allemagne se sont ouverts à leur tour aux machines-outils italiennes. Celles-ci ont désormais l'un des meilleurs taux de pénétration dans les pays à niveau technologique avancé.

ROBERT SOLÉ.



LE PÉROU PRÉVOIT DE DOUBLER sa dette extérieure pour investir

Le Pérou a obtenu, le 17 avril, une aide de la Banque mondiale pour un montant de 3,5 milliards de dollars, destinés à son développement économique. Cette aide a été accordée à l'unanimité par le groupe consultatif pour le Pérou de la Banque mondiale, qui s'était réuni à Paris sous la présidence de l'économiste péruvien Enrique Lerdau, directeur du département des programmes pour l'Amérique latine.

De notre envoyé spécial

Lima. — Le régime militaire du Pérou mise sur l'avenir et invite ses partenaires internationaux à le suivre. Après avoir pendant cinq ans appliqué une politique économique prudente, le gouvernement que préside le général Juan Velasco a choisi la fuite en avant. Sans toutefois renoncer à maintenir l'équilibre des finances intérieures, il a résolu de sacrifier celui de la balance des paiements courants afin de poursuivre un vaste plan d'investissements dans les secteurs considérés à Lima comme stratégiques : hydrocarbures, mines et pêche. En attendant que ces investissements livrent leurs fruits, le Pérou revendique le droit de s'endetter de façon certes « rationnelle », souligne-t-on dans les milieux officiels, mais accélérée. Il est prévu que le montant de la dette extérieure double dans les deux années à venir.

Les militaires péruviens au pouvoir depuis 1968 ont entrepris dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et de l'éducation des réformes qui ont bouleversé les structures de production. L'Etat, qui a pris la relève de l'initiative privée dans plusieurs secteurs-clés — la pêche notamment, l'exploitation minière dans une moindre mesure, — ne dispose pas encore des moyens financiers, techniques et humains nécessaires pour entraîner efficacement l'économie péruvienne. Malgré ces carences les dirigeants péruviens sont parvenus à maintenir le rythme de croissance aux alentours de 5 % par an.

Le bon comportement de l'industrie et de la construction

Le produit intérieur brut s'est même accru de 6,6 % en 1974 et, compte tenu du taux de progression démographique, la production par habitant s'est élevée de 3 %. Ce résultat tient essentiellement au bon comportement de l'industrie et de la construction, ainsi qu'à la reprise de la pêche affectée pendant trois ans par la raréfaction des bancs d'anchois. La production agricole n'a toutefois guère progressé, ayant augmenté de 2,4 % en 1973, mais de 1,2 % en 1974. Grâce à une politique monétaire restrictive, le taux d'inflation — 17 % l'an dernier — a pu être contenu.

Les résultats du commerce extérieur apparaissent en revanche beaucoup moins favorables. Le Pérou, qui n'est pas tributaire d'une seule matière première, avait jusqu'ici réussi à échapper aux aléas des marchés mondiaux.

La couverture en a été assurée par des entrées de capitaux à moyen et long terme (702 millions de dollars) et à court terme (324 millions). Les réserves en devises — 700 millions — ont augmenté et le gouvernement en tire une grande fierté ; mais il en est résulté un alourdissement de la dette extérieure, qui est passée de 1 491 millions en 1973 à 2 165 millions en 1974. La charge annuelle est proche maintenant de 350 millions, soit plus de 20 % des exportations.

« Nous sommes au milieu du gué, la rivière grossit mais ce n'est pas le moment de revenir en arrière », affirment les militaires. Tous les dirigeants conviennent qu'ils ont devant eux *« deux années difficiles »*. Ils ont résolu de resserrer les rangs, de prendre des mesures d'austérité, même si elles s'avèrent impopulaires, plutôt que de renoncer à leur programme d'investissements. Ce programme déjà bien engagé permettra, affirme-t-on à Lima, d'augmenter les exportations, de diminuer les importations et peut-être de rétablir l'équilibre commercial en 1977.

S'il apparaît possible de doubler la production de cuivre, d'accroître celle des autres minerais (fer et zinc), il est beaucoup plus difficile en l'état actuel des recherches de prévoir la production pétrolière. D'après le général Fernandez Vaca, président de Petroperu, les réserves atteindraient d'ores et déjà 450 millions de barils. Seules la compagnie d'Etat et surtout la société Occidental Petroleum ont fait des découvertes importantes.

Pour maintenir le rythme des investissements, le gouvernement péruvien fera en priorité appel à l'épargne nationale. Le budget établi pour les années 1975 et 1976 prévoit d'augmenter les recettes et de réduire les dépenses courantes. Les tarifs publics ont été relevés ainsi que les impôts indirects ; les subventions aux produits alimentaires de première nécessité ont été légèrement réduites.

Alors que sa capacité d'endettement s'est déjà amenuisée, le Pérou va devoir faire appel, avec une urgence plus grande, aux concours financiers extérieurs. Essentiellement d'origine publique. Certains de ses partenaires manifestent des doutes sur le bien-fondé de la stratégie de développement établie par les militaires, qui ont, provisoirement du moins, délaissé le secteur agricole.

PHILIPPE LABREVEUX.

Les déclarations de M. Jérôme Monod

(Suite de la page 23.)

» Dans d'autres cas, conservant la mémoire du passé, hostiles à des solutions qu'ils jugent improvisées, attachés à l'outil que représente l'entreprise, craignant de tout perdre sur place lorsque il n'y a pas d'autres usines dans leur ville, ils rendent plus difficile la solution du problème. Il faut donc inlassablement s'expliquer. Et cela, en étroite liaison avec les élus locaux qui vivent ces drames tous les jours.

» Quant aux industriels, beaucoup estiment que le comité intervient tardivement. Mais comment le faire d'office, alors que souvent les difficultés d'une entreprise sont cachées jusqu'au bout ? C'est probablement au niveau des branches industrielles que le comité fera des diagnostics préventifs et, dans certains cas, des interventions « à froid ».

— Vous avez évoqué les critères de votre choix d'intervention. Vous avez déclaré que, en aucun cas, il ne s'agissait de maintenir en état ou de porter à bout de bras une entreprise non viable. Mais n'êtes-vous pas influencé par la situation locale de l'emploi ?

— Il y a, en effet, des entreprises en très sérieuse difficulté, et pour lesquelles aucune solution, quelle qu'elle soit, n'apparaît. La conclusion logique est alors de ne pas intervenir pour faire survivre l'entreprise artificiellement.

» Mais il arrive que la disparition de ces entreprises peut, au plan de l'emploi local, créer une situation explosive. Si nous avons déployé tant d'efforts pour apporter des solutions nouvelles, donc différentes, à Redon, à Saint-Nazaire, au Puy ou ailleurs encore, c'est pour éviter le drame. Il y a un peu plus d'entreprises en difficulté dans ce qu'on appelle la France de l'Ouest que dans la France plus anciennement industrialisée. Mais des difficultés en Bretagne, dans le Poitou-Charentes ou dans le Massif Central ont des répercussions psychologiques considérables sur les industriels, les syndicats ou les élus : tous craignent qu'une industrialisation récente, donc fragile, ne soit radicalement remise en cause. Il faut donc tout à une sorte d'effondrement de ce qui a été fait depuis plus de dix ans dans l'Ouest par la décentralisation industrielle. Mais le moindre accroc dans les résultats obtenus revêt une signification importante dans ces régions.

» J'en tire deux conclusions : la première est qu'il faut dorénavant faire des décentralisations plus « complètes », plus harmonieuses au plan des qualifications, des conditions de travail, des capacités de décision, des services d'étude, en bref jumeler la décentralisation tertiaire. La seconde est qu'il faut amplifier le développement industriel dans ces régions, le conforter avec persévérance, au niveau des emplois nouveaux comme à celui des infrastructures ou des équipements qui doivent les précéder ou les accompagner : voies de communication, téléphone, aménagement des villes, petites ou grandes, enseignement et formation sont les clés du succès.

» Quant aux secteurs les plus touchés, je citerai le textile dans son ensemble, l'habillement, le bois, le contreplaqué, les cuirs et la tannerie, l'imprimerie sous tous ses aspects, le machinisme agricole, les fournisseurs de l'industrie du bâtiment et des travaux publics et de l'automobile.

Une certaine désinvolture

— Quel jugement portez-vous sur la gestion au travers des dossiers que vous avez étudiés ?

— Dans quelques affaires que nous avons examinées, et qui ne sont pas les meilleures, on constate de la part des chefs d'entreprise une assez fréquente insouciance — voire une certaine désinvolture — à l'égard des règles normales d'une saine gestion. Parfois un manque étonnant d'information ou même de liaison avec ceux qui sont « sur le tas » : directeurs d'établissements et syndicats. Dans de rares cas, la justice a son mot à dire. Mais la conjoncture, depuis près d'un an, a eu aussi des répercussions évidentes sur le sort de certaines affaires.

» Il est donc clair que des améliorations sérieuses dans la gestion de ces affaires sont nécessaires, et à cet égard beaucoup de propositions contenues dans le rapport de M. Sudreau sont parfaitement opportunes.

— A ce propos, est-ce que vous pourriez nous dire un mot du rôle qu'ont pu jouer dans les deux dernières années les banques ?

— Les banques ne veulent pas toujours se considérer comme engagées par les problèmes de gestion industrielle ni par les outils industriels que représentent les usines. Dans quelques cas, certaines ont cherché à se dégager rapidement d'entreprises qu'elles considéraient comme en péril. Heureusement ce n'est pas la règle, et beaucoup ont activement contribué à rechercher des solutions industrielles nouvelles ou des financements sur leurs ressources, en sachant qu'elles prenaient des risques.

» Mais je crois que les relations entre le système bancaire et les entreprises industrielles gagneraient à être resserrées, et à toujours mettre en balance l'intérêt financier et l'intérêt industriel, en y incluant les problèmes de tous ordres d'une entreprise, et notamment l'emploi.

— A la lumière des travaux que vous avez faits sur l'industrie française et à la veille du VIIe Plan, quelles sont, selon vous, les grandes orientations qu'on devrait fixer à ceux qui seront responsables dans les cinq années à venir de la politique industrielle de la France ?

— D'abord, des modifications sensibles de l'environnement quotidien des entreprises sont sans doute nécessaires. Je le répète, le rapport de M. Sudreau contient des propositions sur ce sujet. Par exemple, il faut actualiser l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de commerce. Les professions parajudiciaires, pour l'administration des entreprises qui sont en main de justice, devraient évoluer. Pourquoi ne pas utiliser, dans certains cas où il faut une administration d'entreprise axée sur les problèmes de sa vie industrielle plus que sur ceux de sa vie juridique, des hommes que l'on trouverait sans doute dans des établissements qui pénètrent fort bien les réalités locales : S.D.R., IDI, Crédit national, succursales de la Banque de France.

» Il faut ensuite, comme aux temps anciens du commissariat à la productivité, faire un effort continu et systématique de formation des cadres d'entreprises et développer le conseil et l'expertise. C'est peut-être aussi important que de choisir des créneaux pour l'industrie de demain. Certes, la machine-outil, l'informatique, le téléphone ou la construction navale spécialisée sont des exemples que chacun cite pour y développer des efforts particuliers.

» Notre pays n'a pas encore intégré de façon suffisamment cohérente la mentalité, les outils, les traditions, la jurisprudence, la capacité permanente d'adaptation, qui caractérisent un grand pays industriel. La crise actuelle met en lumière ce phénomène. Elle rend nécessaire d'intervenir rapidement dans l'ensemble de ces domaines. Au-delà des tâches du comité d'aménagement des structures industrielles et des entreprises en difficulté, on retrouve là l'impératif de changement qui domine nos problèmes actuels. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD et PHILIPPE LABARDE.

LE MONDE DE L'ÉCONO...

Les déclarations de M. Jérôme...



offres d'emploi

CHEVRON CHEMICAL COMPANY
SAF
12, rue de Penthièvre
75008 PARIS

recherche
pour poste nouvellement créé

Un SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

de formation supérieure, il devra prendre en charge les questions de personnel ainsi que les problèmes administratifs et juridiques.

Expérience de plusieurs années dans poste similaire requise ainsi qu'une bonne connaissance, parlée et écrite, de l'anglais.

INGÉNIEUR AGRONOME

avec minimum de 3 à 4 années d'expérience dans le développement des produits phytosanitaires sur le marché français.

Il devra être diplômé d'une Ecole Supérieure d'Agronomie et sera responsable du développement technique des nouveaux produits et de la promotion des produits déjà établis sur tout le marché français.

Il dépendra directement du Directeur Commercial et appliquera lui-même son propre programme de travail.

Il devra avoir une bonne connaissance de l'anglais.

INGÉNIEUR AGRONOME débutant

Jeune Ingénieur Agronome diplômé d'une Ecole Supérieure d'Agronomie ou titulaire de diplômes universitaires équivalents et désirant se former à la pratique des problèmes de développement des produits phytosanitaires seraient des candidats convenant à ce poste à condition qu'ils aient une bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand.

Ecrire avec C.V. à l'adresse ci-dessus.

responsable du service pédagogie

Pour les besoins de la profession, un organisme professionnel forme, dans ses Ecoles d'Apprentissage, des spécialistes qualifiés : T.P. (niveau apprentissage).

Afin de maintenir et développer la qualité et l'efficacité de cette formation, les enseignants de ces Ecoles mettent en œuvre des méthodes pédagogiques actives et fortement participatives. Dans cette perspective, cet organisme recherche son Responsable du Service Pédagogie.

Il devra animer la conception pédagogique des divers enseignements, en faciliter la mise en œuvre et veiller à son efficience.

Sa formation d'ingénieur, sa compétence éprouvée dans les méthodes modernes de formation, son expérience professionnelle, si possible ses connaissances techniques dans les T.P. ainsi que ses qualités personnelles d'animateur et de coordinateur lui permettront de participer activement à la réalisation de cet ensemble pédagogique.

Il aura 32 ans au moins. Il sera appelé à des déplacements nombreux mais réguliers.

Si ces perspectives répondent à vos aspirations, écrivez sous réf. 30136 l M aux Conseils en recrutement d'EUREQUIP qui sont chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir, B.P. n° 30
92420 Vaucresson

DataGeneral
Manufacturer of NOVA and ECLIPSE computers and software
IS HIRING

A FRENCH SALES MANAGER

WE ARE :
- Growing 60 % per year ;
- Listed on NY stock exchange ;
- A leader in the minicomputer field with over 15.000 installations worldwide.

YOU ARE :
- A proven sales manager having successfully led a team of salesmen ;
- Involved in the computer industry for several years ;
- Looking for an atmosphere where you can implement your own ideas ;
- seeking an executive compensation plan tied to performance.

If this describes what you want, write in full confidence to :
Jean-Louis Gassée, Directeur Général
Data General France,
77, rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

FILIALE SOCIETE FRANCAISE
ETUDES ET REALISATIONS
DE TRES IMPORTANTS ENSEMBLES
INDUSTRIELS DOMAINE NUCLEAIRE
Recherche
POUR SON SIEGE A PARIS (banlieue SUD)

1 DESSINATEUR PROJETEUR 1

en installations tuyauteries
INSTRUMENTATION

1 DESSINATEUR E.2

Pour schémas de boucles et installations tuyauteries INSTRUMENTATION

1 DESSINATEUR E.2

Spécialistes schémas B.T. de postes extérieurs H.T. type E.D.F.

2 DESSINATEURS P.E.

en installations électriques industrielles

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 2746 à Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 q. tr.

offres d'emploi

CAP SOGETI LOGICIEL

La Société du Groupe CAP SOGETI
spécialisée dans le logiciel de base
et les SYSTEMES TEMPS REEL
recherche

INGENIEURS CHEFS de PROJET

L7503

Ingénieurs Grandes Ecoles, 4 à 5 ans d'expérience en logiciel de base ou en contrôle de processus industriel.

Ces ingénieurs auront la responsabilité de la conception et de la réalisation de grands projets utilisant les techniques les plus avancées pour la production du logiciel (langages d'implémentation de haut niveau, gestion automatique des programmes et de la documentation, outils de mise au point et d'optimisation de systèmes).

INGENIEURS d'ETUDE

L7504

2 ans d'expérience minimum, de préférence chez un constructeur, dans une société de service en informatique ou dans l'équipe système d'un utilisateur (DOS, OS, GCOS 3, SIRIS 7-8).

Ces ingénieurs élargiront leur expérience en participant à la réalisation d'importants projets et en utilisant une METHODOLOGIE de CONSTRUCTION STRUCTUREE du LOGICIEL.

Env. C.V. photo et prétentions
en précisant la référence à
CAP SOGETI LOGICIEL 5, rue L. Lejeune
92128 MONTROUGE. Métro : Porte d'Orléans.

CAP SOGETI SELECTION

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE
recherche

UN JEUNE CADRE POUR SON SERVICE PLANNING

CE POSTE IMPLIQUE :
- Une expérience pratique réelle de la conception et de l'établissement de plannings détaillés PERT pour contrats importants.
- Une bonne connaissance de l'Anglais technique et usuel.
- Une aptitude au travail d'équipe ainsi que l'acceptation de déplacements, généralement de courte durée.

Une connaissance des problèmes de réalisation d'une Unité de type Pétrole acquise au sein d'un bureau d'études et une expérience chantier seront appréciées.

Envoyer C.V. dét. manuscr. avec prét. à n° 3.705, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FORSHEDA FRANCE S.A.
Manufacture de Caoutchouc Industriel
recherche

UN TECHNICO COMMERCIAL

Pour compléter son équipe de vente sur le marché français.
Ce poste conviendrait à un candidat de 25 ans minimum ayant une sérieuse formation commerciale et au minimum 2 ans d'expérience de vente dans entreprise similaire si possible.
Anglais écrit et parlé couramment.
La Société dépendant d'un groupe suédois, le stage de formation aura lieu en SUEDE.
Ecrire avec CV et photo à FORSHEDA FRANCE S.A. BP 217 - 17304 ROCHEFORT

Pierre Lichau s.a.

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

POUR DIRIGER LE
LABORATOIRE TEXTILE
D'UNE IMPORTANTE SOCIETE
10.000 personnes - 1,4 milliard C.A.
REGION PARISIENNE

RESPONSABLE :
- *de l'essai et du contrôle des fibres ;*
- *de l'assistance technique aux usines ;*
- *de contacts avec les fournisseurs et transformateurs.*

LE POSTE PROPOSE FAIT APPEL :
- *aux connaissances d'un spécialiste de formation : ENSAIT, ESFTE, ESITM, ITF ;*
- *à des qualités personnelles d'animation d'encadrement (5 techniciens), de conseil.*

La possibilité et le désir d'évoluer vers de plus larges responsabilités constituent également l'un des éléments de notre proposition.

Pour présenter votre candidature, veuillez nous écrire sous référence 5.003 — LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recrute
POUR SA DIVISION PRODUCTION

UN PHARMACIEN

Il sera « L'HOMME-METHODES » de l'usine. Ayant le goût de l'analyse, il devra nous aider à rédiger les procédures de production, à étudier, en liaison avec les autres services, les nouvelles installations et les nouveaux équipements.
Ce poste est à créer. Il nécessite donc une expérience de quelques années en production.

Adresser C.V. et photo à n° 4.437, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
COMPTABLE 2e échelon
Homme, bonne expérience, notions prévisions trésorerie.
Adr. C.V. et prétentions, à BATI-CREDIT, Serv. du Person., 3, av. du Coq - Paris (9e)

URGENT
Impte Société Publicité Cinéma recherche pour Paris - Banlieue Homme ou Femme ayant expér. contacts avec clientèle haut niveau MARQUES ou AGENCES Fixe 4.000 F - 13e mois. Particip. aux bénéf. et ts avant. sociaux. Ecr. C.V. et photo, à no 24.123 B
BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE
recherche
COMPTABLE 2e échelon
Homme bonne expérience pour comptabilité générale.
Adresser C.V. et prétentions, à BATI-SERVICE
Service du Personnel
3, avenue du Coq - Paris (9e)

REVUE SCIENTIFIQUE
rech. pr Poste rédact. pl. tps
BIOLOGISTE ou **BIOCHIMISTE** DOCT. ES-SCIENCES
Env. C.V. et prétent. à
LA RECHERCHE
4, plce de l'Odéon, 75006 Paris.
Ne pas se présenter.

Caisse de Garantie Mutuelle
recherche
DELEGUE REGIONAL CADRE FINANCIER
pour documenter banques et transporteurs rég. parisienne. et étudier crédits d'équipement.
Poste conviendrait à Cadre possédant connaissances financières et comptables habitué aux contacts.
Adresser C.V. manuscrit avec photo à : C.G.M.T.R., 10, rue La Boétie, PARIS.

MATRA
recherche

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Formation E.S.C. ou équivalent
- pour participer à l'établissement des budgets et des devis, au suivi des marchés et des investissements.
- il aura déjà une expérience de 3 - 4 ans dans le domaine de la comptabilité analytique.

Connaissance de l'Anglais.

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions
MATRA Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

PROMOGIM
PROMOTEUR - CONSTRUCTEUR
FILIALE IMPORTANT GROUPE T.P.
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Adjoint au Directeur du service technique.

Mission :
- le montage en qualité de maître d'ouvrage et parfois de maître d'œuvre d'importantes opérations de constructions (collectives et individuelles) ;
- la négociation et la passation des marchés ;
- la coordination à un niveau élevé de l'ensemble des études du service.

Profil requis :
- formation ingénieur ou équivalent ;
- solides connaissances en matière de prix de revient et de rédaction des pièces écrites ;
- grande aptitude à la négociation ;
- références confirmées dans fonction similaire.

Nous offrons une rémunération importante en rapport avec l'expérience du candidat et les responsabilités confiées.

Ecrire avec curr. vitae. photo et prétentions à PROMOGIM, 9, avenue de Friedland, 75008 PARIS.

MDS FRANCE S.A.
Saisie et Traitement périphérique de l'Information

recherche pour la Région Parisienne

— INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- ayant au moins 2 ans d'expérience chez un constructeur d'ordinateurs.
- Anglais souhaité.

— INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Formation D.U.T., Maîtrise ou équivalent.
- Pratique d'un assembleur de base.
- 2 ans minimum d'expérience.

— Adresser C.V. + photo et prétentions (en précisant le poste recherché) MDS SA FRANCE. Direction du Personnel, 197, r. de Bercy, Paris-12e
ou
— Téléphoner à 345-50-50, poste 3723 pour R.-V.

GENERAL ELECTRIC FRANCE
recrute immédiatement

UN TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

pour son laboratoire d'applications, composants électroniques, situé à PARIS.

IL DEVRA :
- être technicien électronicien (B.T.S., I.U.T. ou équivalent) ;
- avoir une expérience en électronique industrielle ou en composants électroniques de puissance ;
- aimer les contacts avec les clients ;
- être libre pour voyager ;
- parler et écrire l'anglais ;
- avoir si possible des connaissances d'allemand.

Envoyer C.V., prétentions et photo à M. FENE,
GENERAL ELECTRIC FRANCE,
42, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

offres d'emploi

PARIS

Société française à vocation internationale en expansion continue, recherche un :

CHEF DU SERVICE TRÉSORERIE

Ce poste présente un réel intérêt pour un jeune cadre muni d'une bonne formation financière et comptable et ayant acquis quelques années d'expérience dans ce domaine.

Il devra :
- assurer la direction et le contrôle des opérations journalières réalisées dans son service et apporter les améliorations nécessaires ;
- planifier et gérer la trésorerie à court terme des sociétés du groupe en France et interpréter les résultats ;
- créer ou améliorer les procédures des systèmes de prévisions, notamment avec les contrôleurs de gestion lors de l'établissement des budgets ;
- fournir régulièrement, à la direction, des informations synthétiques sur la situation financière ;
- entreprendre des études et apporter des recommandations à la direction, sur la détermination des objectifs globaux, des politiques et des plans chaque fois qu'interviennent des considérations financières ;
- entretenir d'excellentes relations avec les banques et autres organismes afin de préserver l'image de marque de la société.

Le niveau de rémunération sera déterminé en fonction des capacités du candidat.

Les personnes intéressées doivent envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous référence M.C.S. 21 200 M à :

C & L Associates
Management Consultants
43, rue La Boétie - Boîte Postale 451 08
75366 - Paris Cedex 08

Très Importante Société Française d'études et de services, appartenant au secteur parapublic, recherche

Ingénieurs agronomes

(INA - ENSA)
pour différents postes OUTRE-MER et PARIS

SPECIALISTE

RIZICULTURE

expérience pratique confirmée pour diriger en zone tropicale important organisme mise en valeur, chargé gestion et développement périmètres rizières aménagées, plusieurs milliers d'hectares.

AGROÉCONOMISTES

expér. zone tropicale ou méditerranéenne ayant fait terrain pour études projets mise en valeur agricole intégrée et assistance gestion périmètres aménagés.

SPECIALISTE

CRÉDIT AGRICOLE ET COOPÉRATIVES

expérience organisation et fonctionnement pour études et assistance projets création et amélioration.

Adresser C.V. détaillé sous référence 820, à :

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra

Importante banque privée parisienne
recherche pour ses filiales à vocation immobilière

cadre comptable

niveau D.E.C.S. 30 ans minimum
- ayant acquis une expérience d'environ 5 ans dans la promotion immobilière ou chez un administrateur de biens.
- faisant preuve d'autorité et de compétence pour suivre les participations prises dans les S.C.I.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 45134, à Havas Contact
156 bd Haussmann 75008 Paris.

EXPORT ASSISTANCE

1re Société Française de Conseil en Développement International (Filiale Crédit National, B.F.C.E., Banque Populaire, Renault, etc.)

recherche

pour son équipe de direction

X, ENA, HARVARD

33 ans minimum
ayant expérience confirmée des affaires internationales dans les domaines financiers et commerc.

Nous travaillons dans 25 pays et désirons intégrer à notre équipe un

DIRECTEUR de Haut Niveau

pour poursuivre notre développement.

- anglais indispensable ;
- 3e langue appréciée ;
- résidence PARIS ;
- déplacements fréquents.

Envoyer C.V. Ch. MEGRELIS, directeur général, 87, rue Saint-Lazare, PARIS (9e).

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE

recherche pour seconder

le chef de son département contrôle des projets

UN JEUNE INGÉNIEUR

Formation INSA ou équivalent
2 à 3 ans d'expérience professionnelle

Le candidat devra être intéressé par les problèmes de contrôle budgétaire et de planification de réalisations d'Unités type Pétrole.

Ce poste implique :
- Le goût des contacts humains
- Une bonne connaissance de la langue anglaise
- L'acceptation de déplacemenets, généralement de courte durée.

EXPERIENCE ENGINEERING SOUHAITEE

Envoyer C.V. dét. manus. avec prét. à n° 3.707, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

OAP

SOCIETE COMMERCIALE DANS LE 6e ARROND. recherche

CADRE COMMERCIAL

Ecole Supérieure de Commerce. Bilingue allemand. Pour prendre la responsabilité de l'administration des ventes. Il devra avoir une expérience de quelques années et être capable de diriger un service.

Poste évolutif et rémunération intéressante pour candidat de valeur.

Env. C.V. avec prétent. + 2 photos sous réf. 260 à

OAP 29 bd Saint-Martin 75003 PARIS chargé de la sélection

Un Groupe européen, leader domaine biens d'équipement distribution de l'énergie

recherche des

controllers

30 ans minimum

Placé directement sous les ordres du Directeur de l'Unité, dans le cadre d'un système totalement décentralisé, le contrôleur assume l'ensemble des responsabilités financières et notamment :
- comptabilité analytique
- moyens informatique
- contrôle budgétaire
- comptabilité sociale.

Les candidats retenus auront de 5 à 10 ans d'expérience, acquise, soit au sein de Sociétés internationales industrielles (comptabilité anglo-saxonne), soit dans des cabinets d'audit.
bonne connaissance de l'ANGLAIS souhaitable.
Les postes sont à pourvoir immédiatement tant à PARIS (proche banlieue Sud et Ouest) qu'en province.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 775 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS q.tr.

OP

FILIALE FRANÇAISE
SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES PASSIFS
recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Responsable animation d'une équipe
Ingénieurs de Ventes

Cette position, qui offre une possibilité de carrière exceptionnelle, conviendrait à cadre supérieur, 30 ans minimum, avec forte expérience dans des activités de ventes de produits similaires et capable de diriger une équipe actuelle d'une quinzaine de personnes, en cours de développement.

Il serait rattaché directement à la Direction Européenne, et devrait avoir une bonne pratique de l'Anglais ; la connaissance de l'Espagnol et de l'Allemand serait appréciée.
Il serait basé à PARIS.

Sa rémunér. serait en rapport avec les responsabil. qui lui seraient confiées et non inf. à 100.000 F.

Premier contact à prendre en écr. ss numéro 03.625. Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

Importante Société d'Assurances recrute pour son Département INFORMATIQUE

Diplômés Grandes Ecoles ou Université

- ayant une expérience informatique confirmée acquise de préférence dans une société d'assurance ou de services,
- animés par le desir de concevoir et réaliser des projets de télé-informatique et de bases de données alliant l'ambition, la nouveauté et le réalisme.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à REGIE PRESSE, 85 bis rue reaumur Paris 75002 sous n° 759.994, qui transmettra.

NOTRE SOCIETE EST LE LEADER MONDIAL DANS UNE SPECIALITE AGRO-ALIMENTAIRE INDUSTRIELLE

Filiale d'un groupe international, elle est située dans la proche banlieue Ouest

MARKETING

Son DIRECTEUR COMMERCIAL recherche un ADJOINT pouvant développer la fonction MARKETING INTERNATIONAL ET PUBLICITE.

Il lui faut quelques années d'expérience, une formation commerciale supérieure et au moins l'Anglais courant.

Adresser C.V. et prétentions à CAIREVAUX, 6, rue des Dardanelles, 75017 PARIS, qui transm.

Entreprise moyenne située dans la banlieue Est de Paris, commercialisant des
REVETEMENTS MURAUX
à usage domestique, recherche son :

CHEF DES VENTES

Dépendant du Directeur Commercial et Marketing de la Société, il aura la responsabilité des ventes sur le marché français et sera chargé d'animer une équipe de 8 personnes.

Le candidat retenu :
- aura une expérience professionnelle de la vente de produits semblables (papiers peints, peintures, adhésifs...),
- sera à la fois vendeur, organisateur et gestionnaire,
- devra pouvoir effectuer de fréquents déplacements dans toute la France.

La pratique de l'anglais parlé serait appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à réf. M No 2739, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.

recherche
dans le cadre de son expansion
pour son Siège Social à CLICHY
(Métro PORTE-DE-ST-OUEN)

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Quelques années d'expérience dans l'Après-Vente des commandes numériques.
Connaissance de l'allemand indispensable.
Nécessité de posséder une voiture.

Adresser C V. manuscrit, photo et prét. à : A.E.G. TELEFUNKEN FRANCE S.A., Direction du Person., 6, bd du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ IMPORTANTE AU C.A. DE PLUS DE 100 MF. LEADER DANS LE MARCHÉ D'UNE FOURNITURE TEXTILE IMPORTANTE

NOUS CHERCHONS POUR NOTRE PRINCIPALE DIVISION UN

DIRECTEUR DES VENTES France

Il sera responsable des relations avec le réseau de vente et avec la clientèle industrielle.
Profil: 35 ans minimum. Formation supérieure, excellent organisateur, animateur et négociateur.
Il devra justifier d'une expérience et de résultats concrets. **Résidence: Région Parisienne.**

Adresser CV.manus, photo et prétentions n°615 à ARIANE Conseil-41, r de la Tour d'Auvergne *75009 PARIS, qui transmettra.*

Recherchons pour PARIS (17e)

AGENT TECHNIQUE AT 1

parfaitement bilingue Allemand
chargé de :
- Rédiger et transmettre à l'Usine allemande les commandes de matériel ;
- suivre leur exécution en liaison avec les clients français ;
- gérer le stock.

Expérience souhaitée : 5 ans mini. dans une fonction analogue.
Salaire possible 3.000 F × 13.
Tickets-restaurant.

Adresser C.V. et prétentions à :
BINDER MAGNETIC
68, rue Pouchet. 75017 PARIS.

Notre groupe métallurgique et électromécanique
recherche

son chef du service des achats

C&C

Personne de 1er plan, de formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalente ; expérience des négociations avec les fournisseurs, action permanente pour la réduction des coûts, animation du service, concertation avec les services techniques de nos entreprises.

Ad. CV détaillé, photo si possible et prétent.



Service du Personnel
1, rue du Chariot d'Or
77400 LAGNY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE

recherche pour son Siège

UN RESPONSABLE COMPTABILITÉ TRÉSORERIE

MISSION :
— Assurer les relations avec les services de la comptabilité générale et la responsabilité du suivi comptable des opérations de trésorerie et des rapprochements bancaires.

PROFIL :
— Les candidats devront être titulaires du D.E.C.S. ou diplômés d'une Ecole de Commerce et avoir une expérience en matière de comptabilité financière.

Adresser curr. vitae et prétentions à n° 3.659, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
recherche
pour Centre proche Gare Saint-Lazare

ANALYSTE

— formation supérieure ;
— 5 ans d'expér. min. en informatique de gestion.

CHEF D'EXPLOITATION

pour ordinateur grande puissance (multi et télétraitement).
— formation supérieure ;
— 2 ans d'expérience dans la fonction ;
— bonnes connaiss. programmation et système.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 5.006, à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle. 75009 PARIS.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

LA DEFENSE
recherche pour assister
le contrôleur de gestion

UN COLLABORATEUR (TRICE)

chargé (ée) de l'application et du suivi des systèmes de gestion conçus par le contrôleur ;
il préparera les éléments chiffrés :
— du suivi budgétaire ;
— de tableaux de bord ;
— de prix de revient, etc.

Il est nécessaire d'être précis, ordonné et d'aimer les chiffres. Possibilités d'évolution vers de plus larges responsabilités. Expérience souhaitée mais non indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, n° 4.171, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Pour ses Départements Commerciaux
Faisceaux Hertziens

T.R.T.

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

(E.N.S.T. - E.S.E. ou équivalent)

POUR :
- Définition de produits
- Projets et négociations commerciales

Anglais indispensable
Expérience en faisceaux hertziens très souhaitée.
Lieu de travail : PARIS (13e)

Adresser C.V., prétentions et photo :
5, avenue Réaumur (92) LE PLESSIS-ROBINSON.

Grande Maison d'Edition recherche pour son Directeur Littéraire

SECRETAIRE STENODACTYLO BILINGUE

Français - Anglais
connaissances Allemand souhaitées
● initiative ● 13e mois ● Cantine ● libre de suite.
Envoyer c.v. photo et prétentions sous réf. 36272 à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Entreprise 300 personnes
PARIS
Matériel électrique et électron.
recherche
Personne capable poste
SECRET. GENERAL ADJOINT
Expér. 2 ans mini.
Salaire départ annuel 50.000 F.
Env. CV n° 771.319 Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris, q. tr.

Impte Sté recherche
JEUNE E.S.C. pour
Services Comptables Financiers
Ecr. av. C.V. et prétentions
à n° 4249
SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 -PUTEAUX.

Sté Paris ch. Réviseur comptab. niv. BTS, DECS ou Certificat supér. *pr contrôle stés filiales.* Déplacements intéressants et formation assur. Ecr. n° 4.527
Centrale d'Annonces
121, rue Réaumur, 75002 Paris.

Organisme formation important. nat. recherche pour Paris attaché (e) commercial (e) études sup. Relations milieu industriel. Animateurs langues, alphabétisation, gestion.
Envoyer C.V. et prétentions à HAVAS LYON 8850.

COLLABORATRICE
COMMERCIALE
Mini 25 ans, bonne présentation.
Se présenter ou écrire :
GEXEA
45, r. de Turbigo, 3e étage.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

HAUT NIVEAU

Expérience demandée :
— Très bonne sténodact.
— Formation secondaire.
— Discrétion, organisation, précision.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à n° 1.974 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

COLLABORATEUR TECHN.-ADMINISTRATIF

recherché par
Société de Promotion
Immobilière pour
seconder ingénieur
poste de subordonné
à dominante administrative : permis de construire, suivi de chantier, Crédit Foncier, comptabilité, contentieux.
Connaissance du bâtiment indispensable exigée.
Ecrire avec C.V., références et prétentions à
SEMICLE, 5, av. Bertie-Albrecht PARIS-8e.

PROFESSEURS

français, physique, scienc. math. pr corrections copies à dimicile. Ec. ING CO Marketing n° 53 *83, r. de Rennes Paris-6e qui tr.*

Labolangues CETRADEL
(Opéra, Nation, Petit-Clamart)
Ecole de Langues propose pour compléter en Septembre son équipe dans ses différents centres des postes de

PROFESSEURS

— Enseignant leur langue maternelle.
— Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Anglais, Allemand).

Certains postes sont à pourvoir dès maintenant. Env. C.V., 26, rue Vignon, Paris-9e.

Impt groupe international bâtim. T.P. ch. pr son agence Paris-Sud (pr. banl., 350 pers.)

COMPTABLE

CONFIRME
pr comptab. génér. et analytiq. (le *groupe poss. un ordin.*)
PROFIL : 27 ans min, solide form. comptable, 5 à 10 ans expér. comptab. Gle et analytique (acquise de prét. dans branche bâtim. T.P.).
— Des qualités d'animateur et *de coordonnat. Angl. souh.*
Ecr. ss N° 24.191 V à BLEU, 17, r. Lebel. 94300-Vincennes q.t.

Spécialisés dans l'équipement de *magasin, recherchons*

SUPER-VENDEUR

30 ans *min.*, expér. de l'équipement commerce prêt-à-porter par exemple. Notions de Merchandising et anglais parlé seraient appréciés. Ecr. C.V. et prétentions TECHNIRAMA, 11, r. Ed.-Jacques, Paris-14e.

Recherche

TECHNICIEN

METTEUR en ROUTE
BRULEURS INDUSTRIELS

Déplacements fréquents.
Siège Argenteuil.

Tél. pr R.-Vs : 982-21-32, p. 219.

Organisme Professionnel
QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Sens de l'organisation, formation D.U.T., gestion *ou similaire, libéré O.M.*, libre de suite. Tél. pour R.-V. au 522-77-73, poste 26.

GAGMI
recherche

SPECIALISTE PROBLEMES ADMINISTRATIFS

Import-Export

transitaire transports nationaux plusieurs années d'expérience parfaitement trilingue dont Anglais.
Disponible rapidement.

Env. C.V. man. av. photo prét. à Direction du Personnel, *89, r. d'Amsterdam, Paris-8e.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

proche Banlieue SUD, recherche

INGÉNIEURS Grandes Ecoles

(ENST - CENTRALE - ESE - ENSI...)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Pour ses laboratoires d'études et matériels électroniques aéroportés (électronique digitale ou analogique, U.H.F., etc...)

Adresser C.V. à n° 3.963, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Importante Société Papetière
cherche pour sa
Branche produits façonnés

CADRE EXPORT

DEPLACEMENT EUROPE ET AUTRES PAYS

- 28 ans minimum
- Anglais et Allemand parlés couramment
- formation commerciale supérieure
- 2 à 3 ans d'expérieence export.

Ecrire C.V. détaillé, prétent. et photo à n° 4.617, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE
C.A. 400 Millions - 2.200 Personnes
FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour SIEGE SOCIAL et USINES :

CHEF du PERSONNEL

LIEU :
— Proximité Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).
MISSIONS :
— Participer activement à l'élaboration de la politique sociale ;
— Assurer, avec une très large délégation, la gestion courante et prévisionnelle pour tous les domaines de la fonction, y compris la formation dans le cadre du budget et des objectifs de la Société.
PROFIL :
— Le candidat, outre une forte motivation, devra avoir : une bonne connaissance du Droit du Travail et de la Sécurité sociale, 4 ou 5 ans d'expérience dans la fonction, formation de préférence Grande Ecole, Licence Droit ou Sciences Economiques.

REMUNERATION INTERESSANTE ET BONNES PERSPECTIVES D'AVENIR

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. à N° 3.983, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.
— Discrétion assurée —

COMPAGNIE DES VERNIS VALENTINE LEADER DANS LA BRANCHE PEINTURE

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES ET DE LA TRÉSORERIE

Animation et supervision des services comptables.
Participation à un programme important de réorganisation.
Souhaitons quelques années d'expérience en CABINET D'AUDIT
Format. supérieure ou niveau d'expertise comptable

Env. C.V. et photo à Direction du Personnel, 185, av. des Grésillons, 92231 GENNEVILLIERS.

SOUS-CHEF DE SERVICE

encadrement 15 personnes.
Déplacements province.
Collaboration étroite avec Comité d'Entreprise.
Titulaire du brevet comptable ou bac G2 ou niveau équivalent.
Bonnes notions administrat. œuvres sociales. Esprit d'initiative. Bonne expérience *professionnelle.*
Salaire annuel brut : 39 460 F.
Ecrire avec C. V. au Comité d'Entreprise de la C.A.F.R.P. 14, rue Viala, PARIS-15e.

AGENT DE CHANGE
recherche pour relations
commerciales avec étranger

COLLABORATEUR

ayant sérieuses références Bourse et Banque, anglais et (ou) allemand parlé et écrit. *Envoyer C.V. Discrétion assurée. A n° 8.375 Le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
proximité Mo Marcel-Sembat
recherche :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION STÉNODACTYLO

BILINGUE *Anglais-Français.*
Allemand souhaité.
Ayant expérience dossiers du personnel, et si possible connaissances juridiques.

Adr. C.V. man., photo rét. et prét. à No 4.282 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.
IL SERA REPONDU A TOUTES LES CANDIDATURES.

Société fiducière d'organisation *et d'expertise comptable.*
Tour GAMMA A 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12
recrute

ASSISTANT PRINCIPAL

ayant expér. (cabinet d'audit.) et bnes connaiss. en organisat. et en fiscalité, cap. dirig., anim. et contrôler un groupe de réviseurs. la rémunération ne sera pas inférieure à 60 000 F *min. 30 ans. env. c. v. détail.* manuscr., prétent. et photo réc.

REDACTEUR TECHNIQUE

ELECTRONICIEN AT. 3.
Connaissance anglais appréciée.
Tél. pour R.-V. au : 735-96-50.

AGENT DE CHANGE
recherche pour créer
Service d'obligations

COLLABORATEUR

à compétence technico-commerciale. Envoyer C. V. Discrétion assurée.
A n° 8.374 « LE MONDE », *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Sté fabrication équipement automobile rech. pr son siège social à GENTILLY

CADRE COMPTABLE

Expérience minim. 3 ann. Titulaire BTS ou DECS. Il aura pour mission, sou sla responsabilité du directeur financier, de prendre en charge l'ensemble des travaux comptables.
Perspectives d'avenir pour candidat susceptible de s'intégrer *à une équipe de direction.*
Env. lettre, CV, photo et prét. s/réf. 2749 à P. LICHAU S.A. 10, r. Louvois 75063 Paris Ced. 02 qui transmettra.

Recherchons :

INGENIEUR ET A.T.E.P.

pour mise au point d'ensembles électroniques.

Connaissances en micro-processeurs appréciés.

Self service. Avantages sociaux. Transport assuré.

Ecrire avec C.V. et prétentions à C.G.A., Bureau du personnel. Le Plessis-Pâté - 91220. BRETIGNY-SUR-ORGE.

SOCIETE FRANÇAISE
de réputation internationale
recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

ayant connaissances comme attachée de presse.
Nombreux avantages sociaux.
Ecrire avec photo à n° 820 :
PUBLICITES REUNIES,
112, bd *Voltaire, Paris (11e).*
Réponse assurée.

Laboratoire scientifique (PALAISEAU) recherche :

INGENIEUR SYSTEME MINI-ORDINATEUR

débutant, diplôme d'ingénieur ou maîtrise d'informatique. Adresser C.V. et prétentions salaire, n° 3.836, CONTESSE Publicité, 20, av. *Opéra, Paris-1er, qui tr.*

Importante Centrale d'Achat Paris 16e recherche :

AIDE-ACHETEUR

Titulaire diplômé I.U.T. *ou équivalent. Parlant l'anglais pour* prospection marchés dans la branche alimentaire. Déplacements à l'étranger. Possibilités de promotion. Adresser C.V. et prétentions, sous le n° 3.948, à :
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société
d'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

ASSISTANTS

DECS COMPLET
— 1 ou 2 ans d'expérience.
— Libres de suite.
REMUNERATION ELEVEE SI COMPETENTS
Adr. C.V. man. à ORBIS-D.S., 28, av. Fr.-Roosvelt - Paris-8e.

offres d'emploi

Société Manufacture CIPA recherche

COMPTABLE FEMME

Bonnes référ. exigées. S'adres. 20, rue du Télégraphe, Paris-20e.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PARIS SUD, recherche

UNE SECRETAIRE STENODACTYLO TRILINGUE

(ANGLAIS-ALLEMAND)

13e mois. Avantages sociaux. Samedi libre.

Téléphoner au 655-53-34 pour rendez-vous ou envoyer C.V. avec prétentions à no 4.153 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Filiale d'un important Groupe français recherche pour ses Bureaux parisiens

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

25 ans minimum, Niveau B.T.S. - I.U.T. ELECTROMECANIQUE.

IL SERA CHARGE de la vente de matériel de levage. Préférence sera donnée à candidat ayant quelques années d'expérience dans ce domaine.

Expédier C.V. à SOGEME, 25, rue de Chony, 26500 BOURG-LES-VALENCE, à l'attention de M. PELLOSSO

For European Headquarters N.S. Company

BILINGUAL SECRETARIES

3-4 years experience, to work in english multinational staff. Standard secretarial skills must include absolutely FLUENT ENGLISH (English mother-tongue, Cambridge Proficiency or équivalent).

Write with C.V. to no 2.657, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, who will forward.

SOCIETE ELECTRONIQUE Proche banlieue Nord-Ouest

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Formation Grandes Ecoles pour assurer la prospection et la commercialisation de ses produits, dans les pays de l'Est et de l'Union Soviétique.

RUSSE courant ANGLAIS nécessaire.

Expérience en télécommunication souhaitée.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. sous réf. 72 à TH. C.S.F. SERVICE RECRUTEMENT 53, r. Greffulhe, 92-Levallois.

IMPORTANTE STE ELECTRON. BANL. NORD-OUEST de PARIS recherche

INGÉNIEUR

SUPELEC 3 A pr poste chef plates-formes essais matériel électronique (Télec et Radar) embarqué

Le candidat devra avoir le sens du commandement (50 person.) Anglais souhaité.

Env. C.V., prét. et photo s/réf. 2492 à GAUTRON Publicité 29, r. Rodier 75009 Paris qui tr.

Importante Société d'explosifs civils recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour région Ouest de la France.

Fonction :
- Assistance technique et vente à la clientèle (carrières, T.P., mines) ;
- Gestion de dépôt.

Profil :
- Formation Mines de Douai, Alès ou équivalent ;
- Expérience de l'utilisation des explosifs ;
- Aptitudes commerciales et à la gestion.

Déplacements fréquents - mais de courte durée.

Env. lettre man., C.V. détaillé, photo réc. et rémunérat. envis. sous réf. 4.556, à AXIAL Pub., 91, fbg St-Honoré, Paris-8e, q.t.

SOCIETE FRANÇAISE recherche

TECHNICIEN QUALIFIE ou JEUNE INGENIEUR

EN INFORMATIQUE expérience en installation de terminaux

Déplacements à l'étranger ANGLAIS INDISPENSABLE

Env. C.V. dét., photo et prétent. MINET Publicité. no 40.138 40, r. Olivier-de-Serres Paris-15e qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS SIEGE SOCIAL PARIS-8e recherche

DEUX CADRES COMPTABLES

confirmés

pour le Service « Assistance comptable et Audit aux Agences France et Etranger »

Voyages fréquents Expérience T.P. et chantiers 5 ans minimum. Formation de base minimum B.T.S. Pratique approfondie des techniques comptables de l'informatique et de l'analytique. Anglais souhaité

Envoyer C.V et photo no 4755 PULIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

Société Gestion Immobilière, proche banlieue Sud, recherche, très urgent,

COMPTABLE PRINCIPAL

35 ans minim. Une expérience approfondie de l'organisation et des problèmes comptables ainsi que de l'immobilier est absolument nécessaire.

Ecrire avec C.V. dét. et prét. s/réf. 795/M ou tél. 927-41-39, GUILLON SELECTION, 23, av. de Livry, 93340 Le Raincy.

SOCIETE COMMERCIALE en pleine expansion recherche POUR PARIS

UN RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

circuit de documentat., liaisons avec l'informatique, contrôle des délais administratifs.

UN CHEF SERVICE INFORMATIQUE

Exp. direction, conception, pour diriger analyse et programmat. (ASSEMBLEUR) d'une équipe de 4 ou 5 pers.

3 PROGRAMMEURS

confirmés (ASSEMBLEUR) Connaiss. organisation « disque » nécessaire.

3 PERFO-VERIFS

EXPERIMENTES

Pour ces postes, adresser C.V. détaillé au journal qui transm.

IMPORTANT GROUPE PAPETIER

recherche pour une de ses USINES en région parisienne

INGENIEUR

RESPONSABLE

SERVICE ENTRETIEN

minimum 35 ans

- Formation: A.M., I.C.A.M. ou équivalent ;
- Bonne expérience mécanique, électricité, régulation ;
- Capable d'animer une équipe en vue résultat sur le plan technique et des coûts.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite à no 376, S.N.P.-HAVAS (B. P. 907) 76002 ROUEN CEDEX.

Import. Groupe T. P. Bâtiment recherche pour AFRIQUE EQUATORIAL. FRANCOPHONE

EMPLOYE ADMINISTRATIF

service IMPORT et TRANSIT Libre rapidement. Rémunération intéressante en fonction capacité. Adresser C.V. détaillé et photo à S. G. R., 41, rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE.

représent. offre

Import. Maison d'Edition rech.

PUBLICITAIRE

CONFIRME, bien introduit dans le marché alimentaire et collectivités. Ecrire, s/no 4.857, à : PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

FIRME EN EXPANSION

Organisation et système de classement révolutionnaires

Marque mondiale

recherche

TROIS VENDEURS PREMIERE FORCE

ayant le goût de l'organisation pour district de Paris

- Excellente présentation ;
- Bonne culture générale ;
- Niveau secondaire ;
- Entregent.

Réussite dans la vente prouvée sinon s'abstenir.

Possédant voiture et téléphone.

Situation de réel avenir pour collaborateur de valeur ayant culte de l'efficacité.

Disponible rapidement.

- Stage rémunéré ;
- Trimestre essai, sal. garanti ;
- Forte commission en plus du salaire.

Adr. C.V. détaillé avec photo à O.N.C. Marc SEROR, Directeur commercial, 11, r. de Cambrai, 75019 PARIS.

SORIPA

spécial. aliment. hôtelière ch. : REPRESENTANTS EXCLUSIFS pour la province, si sérieux et bon vendeur, grosse situation. Env. C.V. manuscr. et photo, 37, av. du Midi, 94100 St-Maur.

capitaux ou proposit. com.

INVENTEUR possédant système d'alarme électronique grande diffusion recherche capitaux, possibilité d'association. S. Ladrière, La Musse, 28500 VERNOUILLET. Téléphone : 15/37-64-27-23.

POUR SUD DE LA FRANCE Ingénieur organisation et informatique, capitaux, cherche association cabinet comptable. Ecrire HAVAS, no 15.806, Montpellier.

Recouvrements créances Enquêtes commerciales FRANCE SECURITE - 924-79-53.

EXPORT MOYEN-ORIENT recherchons tous produits manufacturés. Téléphone : 387-96-50.

Pour 70.000 F, investissement exclusif. Rentab. maxim. Nomb. contrats limités. Ecrire no 46, Publimax, 36, av. Hoche (8e).

Rech. COLLABORATION avec conseillers financiers. TÉL. : 359-82-88 ou 359-88-94.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

demandes d'emploi

M., 50 ans, connaiss. en électromécanique, ch. emploi service après vente. Permis VL. Tél. 929-68-84 ou écr. H. Delacou 22, avenue de Savigny, 93600 Aulnay-s-Bois.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

57 ans. E.S.C., lang Angl. et Espag. Respons. des services financiers, comptables, administrat, et du personnel (gestion, recrutem. services génér., rapports avec délégués C.E., organismes extérieurs, etc.). 30 a. prat. profess. Référ. 1er plan, désire se libérer suite à réduction activité de son entrepr., ch. poste SIMILAIRE ou SECRETARIAT GENERAL ou poste de conf. et de respons. auprès chef d'entrepr. ou d'organisme professionnel. Province, région indifférente. Ecr. no 3814 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris, q. tr.

HEC - CPA 45 ans tr. dyn., exp. financ. + exc. vendeur ch. sit. Ec. EMY, 21, r. République - 78230 LE PECQ.

JEUNE FILLE ETUDIANTE CH. EMPLOI AOUT Ecr. no 6916 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

COUPLE TECHNICIENS

exp. grandes opérations cherche contrat étranger. Libre de suite. LUI : chef de groupe, 11 ans d'exp. en B.A., C.M. et G.C. ELLE : assist. ingénieur, 8 ans d'exp. en C.H., condit. air, P.B. Ecr. no 3032 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

H., 35 a., 14 a. exp. banc. cl. VI Dip. B.P. et I.T.B., resp. act. étude montage. Suivi opér. imm. relat promoteurs. Connaiss. appr. règlem. crédits acqu. plus exp. serv. étranger et relat. comm. rech. poste resp. haut niveau : immobilier, étranger, engagem. Ecr. no 3037 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

Certifiée techn. dessin, animation bx HRIS Paris, certif licence hist. art mod., titulaire éc. Louvre, étudie ttes propos. Mme PRAT, 84, Marengo 13006 MARSEILLE. 48-74-08.

Comptable - 2e échelon Niveau B.P. Libre de suite. Cherche place stable. 3.000 × 13. Expérience comptabilité génér., fournisseurs, clients, trésorerie bancaire, gestion mobilière. Ecr. no 6920 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

Cadre scandinave - Paris, province ou étranger limitrophe. 32 ans, nat. norvégienne, depuis 11 ans en France. 10 ans d'expér. tourisme, promotion des ventes, administration. Formation supér. Habitude contacts internationaux. Français, anglais, lang. scandin. Recherche poste de resp. dans entrepr. de vocation internation. Ecr. no 6919 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris.

J. H., 26 ans, lic. Dr. D.E.S., Sc. Po. Angl. 1 an exp. com. cherche emploi cadre. Etudie ttes propositions. Ecr. Havas, Bourg-en-Bresse 01, No 6176.

J'ai 29 ans et une expérience d'ADJOINT de DIRECTION COMMERC. en qualité d'animateur de réseau de représentants multicartes. Secteur industriel. Je parle et lis couramm. l'ANGLAIS, l'ESPAGNOL et l'ITAL.

J'étudierais toute proposition que l'on voudra bien m'adresser : NIVAL à Havas Contact 156, boulevard Haussmann 75008 - PARIS.

INGENIEUR DE FORAGE

Tunisien 33 a., 4 ann. d'expér., sér. réf., parl. fr., angl., arabe, ch. poste superintend., superviseur, ing., représent. tech.-ccial. Volont. pr la Libye. Ecr. Zayani Ahmed, 225, rue Ali-Belhaouane, NABEUL (Tunisie).

INGENIEUR COMMERCIAL

FORM. SUPER. EN MECANIQ. UNIVERSITE ETRANGERE
- 35 ans ;
- 8 a. d'exp. : 2 ds le market., 6 comme responsab. de serv. d'achats et de gestion stocks ;
- Parlant couramm. l'anglais, le portugais et l'espagnol ;
- Directeur de gde entrepr. au Portugal ch. sit. comparable

Ecr. no 3.030, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE III A

autodidacte responsable Services techniques 24e mission Paul-Emile-Victor en Terre-Adélie, cherche situation France-Etranger. Ecr. à 3.040, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE BANQUE

Cl. VII, polyv. administ., commercial. Exploit. crédits, étude, analyses bilans, dynam., sens resp., cherche, urgt. poste dans Banque ou Et. financier Paris ou régions Rhône-Midi-Méditerranée. Accepte dépl. Dispon. imméd. Espagnol écrit, parlé. Ecr. à 3.002, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SC. ECO. + I.A.E. +

Prob. D.E.C.S., 4 a. d'exp. prof. dans gde entr. publiq., aimant responsabilités et désirant faire la preuve de ses capacités dans les domaines : ADMINISTRATIF, COMPTABLE ET FINANCIER, ch. situation ouvrant perspectives d'avenir dans P.M.E. dynamiq. banlieue Est, PARIS et/ou OUTRE-MER. Ecrire 65.101 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

JEUNE CADRE Expérience P M.E.

ADJT. DIRT.

recherche POSTE A RESPONSABILITES. Ecr. à 3.035, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rentrant définitiv. de l'étranger

TRADUCTRICE TECHN.

(Dipl. E.S.I.T. fr., angl., ital.) 31 ans, Excell. référ. profess., cherche poste PARIS ou LYON. Ec. no 3.049 « le Monde » Publ., 5, r. d. Italiens - 75427 Paris-9e.

J. F. 27 a. Rédact. correspond. Dact. expér. 8 a. ds Editions rech. place stab. 280-21-02.

J. F. GEOGRAPHE Expérience 5 ans, cartographie, documentation économique. Ecr. No 3.043 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL 27 ans Marié, diplômé E.D.C. marketing, dynamique, 3 ans d'expérience, habitude contacts haut niveau, très bon gestionnaire, cherche poste direction ou adjoint service commercial ou marketing. — Tél. : 527-40-38.

Ingénieur agro Grignon, 28 ans, libre imméd., ch. poste préf. techn., rég. indiff. Bubout L., 22, r. Parent-de-Rosan, Paris-16e

J. H. CADRE 27 ans Autodidacte. Exp. prof. variées. O.R. Train. 3 ans direct. ccial.. Madagascar. Bonnes références. Connaissance marchés africains. Anglais cour. Rech. poste dyn. Midi ou O.-M. Ec. Dieppedalle. 7, rue aux Ours, 57000 METZ.

DIRECTEUR ÉQUIPEMENT OU INSTITUTION

à caractère Socio-Educatif et Socio-Culturel

- ayant suivi formation professionnelle continue ;
- possédant expér. prof. plusieurs années ;
- engagé cycle C.A.P.A.S.E.

étudierait toute proposition poste à responsabilité. Ecrire no 771168, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

des Investissements Institutionnels

Ingénieur, 43 ans, bilingue anglais-français, hautement qualifié pour élaborer, dans le cadre des bourses internationales et particulièrement américaines, une politique d'investissements protégés par des options et commodités,

recherche

un poste de responsabilité de gestion courante.

Ecrire sous le numéro 3.042, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS.

JEUNE CADRE

Relations Sociales

Méthodique, efficace, sens des Relations humaines, ayant confirmé son goût pour les négociations paritaires et les études sociales dans un groupe important, souhaite pratiquer Gestion du personnel en unité de production avant d'accéder au poste de

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

Ecrire no 3034, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

INGENIEUR A. et M., 39 ANS

Curriculum vitae

Bureau d'Etudes Electro-Mécanique Production gestion informatique.

1) Directeur Adjoint Société Multinationale (2.000 personnes).
2) Directeur Usine électro-ménager (600 personnes).

RECHERCHE

Poste Directeur Adjoint P.-D. G. (M.P.I.) (Références premier ordre.)

Ecrire sous le numéro 4.186, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX, qui transm.

Habilité par plusieurs réussites marquantes en diagnostic, optimisation des profits et dégraissage des structures grâce à un contrôle de gestion très élaboré, comptabilité prévisionnelle et budgétaire, automatisation des tâches administratives par l'informatique, etc.

CONSEILLER DE GESTION

E.S.S.E.C. - 42 ans - Niveau expert-comptable

offre collaboration durable ou momentanée à plein temps ou temps partiel à entreprise grande ou moyenne. Tél. pour R.-V. au 842-30-96, aux heures de bureau.

Afrique du Nord
Moyen-Orient

INGÉNIEUR CONSEIL

ARABE - ANGLAIS

Capable de gérer opérations internationales. Maîtrise d'œuvre technique et financière d'ouvrages bâtiment, industrie et technique de pointe. Prospection, négociations, contrats, animation réseau.

Très sérieuses introductions.

Etudierait toutes propositions - Résidence indiff.

Ecr. No 2.815, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

J. H. 30 ans

DOCTEUR EN DROIT

bilingue français - anglais, notions allemand 4 ans enseignant dans le supérieur. 15 mois expérience juridique et secrétariat général dans entreprise, cherche situation dans :

- Branche juridique : type conseil à l'américaine ou secteurs plus étroits : contrats, droit social, immobilier.
- Ou secrétariat général.
- Libre de suite.

Ecrire « le Monde » Publicité, sous numéro 3.008, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS.

FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE 29 ans

- *Mon profil :*
  - Docteur - Ingénieur ;
  - Ingénieur agronome ;
  - Diplômé d'économie ;
  - 3 ans exp. outre-mer administr. et rech. ;
  - Anglais.
- *Mon souhait :* Collaborer avec cadre de très haut niv. dans travail nécessitant esprit de synthèse et dynamisme. Localisation indiffér.

Ecrire No 2.970, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISES...

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
- INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
- CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE FEMININ. — 29 ans - B.T.S. gestion commerciale - 7 ans exper. professionnelle dans établissement budget ventes, études statistiques, gestion analytique, recrutement.
RECHERCHE : poste secrétaire générale dans petite ou moyenne entreprise.

CADRE MASCULIN. — 25 ans - Maîtrise de gestion - Début expér. professionnelle : vente produits de grande consommation - Etudes de marchés - Gestion commerciale - Connaissant anglais - Exp. animation de groupes.
RECHERCHE : poste commercial ou marketing sur Paris ou région parisienne - Déplacem. possibles.

ATTACHE DE DIRECTION. — Bonne expérience administr. (banques, déclarations fiscales, assur. - gestion de portefeuille immobilier) - Bonnes connaissances comptables.
RECHERCHE : poste dans P.M.E.

INGENIEUR MECANIQUE - METALLURGIE. — 31 ans - Espagnol, anglais - Expér. B.E. atelier service après-vente - Responsable investissements, coordination projets techniques et financiers - Négociations fournisseurs, sous-traitants.
RECHERCHE : poste à responsabilité équivalente.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES, 12, rue Blanche, 75436 PARIS, CEDEX 09. Téléphone : 280-61-46, poste 71.

Jne fille (18 ans et demi) attendant la rentrée universitaire aimerait passer un ou deux mois « au pair » juill.-septemb. S'adresser à Mme Hardwick, 16 Leighton Avenue, Pinner, Middlesex, Angleterre.

CADRE MARKETING/COMM. Form. univ., tril. franç.-angl.-espag., 42 a., expér. marketing, vente, gestion, div. pays europ., ch. sit. avenir France, Espagne, Angleterre. Etudie ttes propos. Lib. rap. Ecr. no 771.008 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 2e

Cadre Fme 43 a., gde exp. paie sur ordinateur, gestion et administration personnel ch. poste à responsabilité. Ecr. Régie Presse no T 68054, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Comptable agréé du Canada, 11 a. expér., nationalité britan., ch. emploi région Rhône-Alpes. Ecrire HAVAS LYON 5.703.

Moyen-Orient/Europe/U.S.A.
- VENDEUR international.
- Homme de terrain éprouvé.
- Trilingue arabe-anglais.
- Libre de voyager 75 %,

ch. poste délégué pour l'étranger basé à Paris. Salaire plus auprès d'entreprise sérieuse désirant son implant. ou son ext. à l'étr. Ecr. p.p.r.-v Ecr. à 3.051 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

C'EST EN PERIODE DE CRISE QU'IL FAUT CONSULTER UN SOCIOLOGUE. Ecr. à 8.368, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secr. direction allemande, 34 a., trad. anglais exp., franç. cour., 9 a. exp. All. dont 4 a. secrét. P.-D.G., jusqu'ici 15 mois secr. France. ch. pl. Paris, amb. ine. dyn., machine à écr. élect. seulement, 2.700 × 13. cantine Ecr. à 3.048, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE BANC., 34 a., format. sup. + C.E.S.B., 10 ans expér. dans administration et exploitat classe VIII. HME de contacts, rech. tout poste dans banque française. ETRANGER suscept apporter respons. impte en rap capacités. - Ecrire no 2.596., à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - Paris (2e), qui tr.

DESSINAT. P 2 « B » fonction. : charg. affaires, usines clés en main (sidérurgie, mines, etc.), éventuell. son épouse secrétaire sténo-dactylo. Sér. référ. France, Afrique, Océanie, rech. situation avenir outre-mer. Ecr. no 3.036 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 - Paris (9e)

Cadre de formation juridique et financière, 27 ans, dynamique, sérieux, avec expérience bancaire 3 ans, sachant français, arabe, anglais. Ecr. no 1518 - REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

HME, 29 ans, Prof. consul. IUT, BTSS, DECS, DES, droit privé, anglais Un an expér. cab. exp. compt, ch. situat. France ou étr. Etudie tte propos Ecr. no 2.696, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

JEUNE FEMME, 30 a., CADRE 6 a. expér. vente, 2 a. direct pel. Sté, COLLABOR. EFFIC., sens initiative, responsabilités, ETUD. TTES PROPOSIT. Ecr. Mme Garnier, 16 bis, r. Jouffroy 75017 Paris. — 766-42-34.

J. F., niv. bacc. comptab., angl. cour., cherche emploi hôtesse-interprète. Libre le 15 juillet. Ecrire Mlle Roman, 7, rue Caupertin, 62110 Hénin-Beaumont.

Jeune fille (18 ans 1/2) attendant la rentrée universitaire, aimerait passer 1 ou 2 mois « au pair », juillet-septembre. S'adresser à Mme Hardwick, 16 Leighton Avenue, Pinner, Middlesex, ANGLETERRE.

Cherche emploi sténo dactylo Pontieux, 54, bd Barbès (18e).

VENDEUR, 34 ans, expérience négociation niveau élevé, très introduit milieu affaires Mexique, cherche représentation exclusive Sté export française sérieuse. Fixe + %. Ecrire no 4.501, à : PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

H. 28 a., maîtr d'inform., dég. O.M., lib. de ste, ch. empl. dans serv. inform. d'entrep. rég. S.O. Accept. remplacem. ou intérim. Ecr. no 3.004, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR

Ets SOCIO-CULTURELS 12 expériences très bon gest. et animateur exc. contacts et rel. humaines poste niv. corresp. Ecrire : Havas 61000 ALENÇON no 6.459.

JEUNE FEMME, 30 a., CADRE 6 a. exp vente, 2 a. direct. pel. Sté, COLLABORATRICE effic., sens initiative, responsabilités, ETUD. TTES PROPOSIT. Ecr Mme Garnier, 16 bis, r. Jouffroy 75017 PARIS - 766-42-34.

cours et leçons

MATH RATT. Ens. mal début., décour. 278-77-71.

autos-vente

Part. à Part. SM 74, 25.000 km., gris métall., radio, climatisat., glaces teintées, conduite/permis 1916, expert. Prix avantageux. Paris. - Téléphone : 538-72-66.

BMW 520, petit kilom., radio, ét. neuf, 1973. — Tél. : 254-11-33.

POSCHE 911 S TARGA 74 Leasing s/4 ans Tél. 844-59-59

Vends 204 berline 1969, mot. nf, b. état. Tél. : 459-07-53.

transports

DEMENAGEMENTS combinés : aller, retour toute la France.. Nice et région. — RONDEAU, 1 bis, rue Friant. — 828-80-41.

L'immobilier exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartem. vente

Paris

13e GOBELINS

Plusieurs studios et 2 P. tt cft, état neuf. Soleil. Imm. PdT rav. 734-29-84.

TRES URGENT BUTTES-CHAUMONT

Propriétaire vend dans immeuble refait à neuf
- 3 STUDIOS tt confl : 60.000 F L'UNITE.
- 2 DEUX PIECES : 100.000 et120.000 F.

REVENU GARANTI 10 %. Rens. 704-93-30 de 8 à 10 h.

Duplex Auteuil, 102, r. La Fontaine, gd atel. artiste 100m2 av. logg., 550.000. Vis. 15 à 17 h.

Métro Courcelles, 5/6 p. 174m2, imm. exception. p. de t. 1913, belle récept. sud. 2 sanitaires, 1 chbres service, 4e ét., asc. 760.000 F. Foncip. ANJ. 90-73.

ST-PERES (Seine) 4 p. 90m2, entr., s. bs. cht. cent. 566-80-31.

XIVe studio équipé. rapp. 7.200 an. 69.000 « FAC » T. 337-69-59.

XVe VUE SUR TOUT PARIS. Liv., 2 ch., 2 bs, cuis. équipée, 30e étage, im. tr. gd cft, 4 asc. ALGRAIN. T. : 285-00-59 - 09-54.

B.-aux-Cailles, b. mais. 6/7 p. av. atelier et jardin impeccable. ALGRAIN. T. : 285-00-57/09-54.

17e BEL APPT 265 M2 LUXUEUS. AMENAGE. PROF. LIBERALE POSS. TEL. IMM. STANDING. 1.300.000 F. - 704-88-18.

18e RESID. IMM. RECENT. 6e étage, asc., gd living + chb., 70 m2, tt confl+terras. Tél. Prix 230.000 F. - LAB. 13-09.

Région parisienne

BOULOGNE, appt de 2 pièces, 3e étage, cuisine, w.-c., cave, chauff. cent. PROCHE METRO. Prix : 82.000 F. Tél. : 825-88-13.

constructions neuves

CHAILLOT - COLLINE

Abords jardins du Trocadéro au grand calme, luxueuse résidence CHARDIN 6-8, rue Cardin, Mo PASSY reste, exposition soleil un superbe duplex 6 p. 120 m2 terrasse 18 m2 + balcons Un 3 pièces + jardin Un 3 pièces 78 m2 habitable fin mars 1975. PRIX FERME. Appart. témoin sur place 14 - 19 h. (sauf dim.). Tél. : 527-33-20 - 622-16-08.

locations non meublées

Offre

107, avenue de Choisy, XIIIe étages élevés, grd confort.

Studio 48m2 ...... 800 + ch.
Grand 2 pces .... 900 + ch.
Grand 3 pces .... 1.200 + ch.
Tél. : 250-62-39.

LOUEZ DIRECTEMENT OFFICE DES LOCATAIRES 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles. 9, rue du Hanovre, Mo Opéra.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE villa neuve de 268m2 habitables + jardin de 600m2, triple living avec cheminée, hall, 5 chbres, 3 s. bs, 3 w.-c., double garage, TEL. SS 2 MOIS, 4.000 mensuel. L'IMMOBILIERE, 7, bd Haussmann, 9e. Téléph. : LAF. 15-66.

locaux commerciaux

PL. SAINT-AUGUSTIN

A LOUER 2 buraux ds immeuble de burx grand stand, climalisat., serv. telex, téléph., salle de conférences, parking. Tél. 522-32-20 ou 65-39.

HALLES cède bout. 30m2, bail ou murs, 508-01-46, après 18 h.

CENSIER bout. impec., téléph., 500 m. + cession. T. 337-69-59.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

16e - RUE RAFFET

Bureaux à louer Bail précaire ou 3-6-9 2 niv 80 m2 + 1 niv 55 m2 + Parkings Mlle Sit - 225-27-90.

immeubles

IMMEUB. ENTIER, état neuf. Conv. Sté pour loger personnel, 15 STUDIOS, tout conft, jardin. Propriét. direct. Tél. 754-95-11.

pavillons

ASNIERES, part. vends beau pavillon, séj., bur., 5-6 chbres, s. de bs, 2 toil., jardin, garage, chauff. mazout. Tél. 793-23-86.

viagers

VIAGER LIBRE. Beau pavillon ds banlieue résidentielle, calme, 7 p. cft, jardin. Tél. : 304-00-81.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé. possibilité de construire. T. 58. CERDON-du-LOIRET, par Gien.

LES EYZIES - Périgord : Chartr. XVIIe, ex-carderie 220m2 au sol, séjour 70m2. Turbine, 5 chbres, grenier aménageable, eau, électr. Site except. 1.5000m2 clos sur rivière truites, étang.

ROYAN (à 35 km) ancien moulin, bonne construction, 2 étages à aménager. s/riv. petit bourg. T. (46) 93-28-08. Promotel S.A. « le Seillery ». LA CLISSE 17600 SAUJON.

boxes-autos

2e RUE DE LA PAIX Parking double A vendre : 70.0000F. Tél. : 225-27-80.

Voir la suite de notre immobilier en page 30

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

appartements vente

Paris

XVIIe, Mo Wagram, gde récept., 2 chbres + bur. galerie d'entr., gde cuis., 2 w.-c., bns, asc., chf., tél. + ch. serv., gar. 325-52-71.

SUR LA BUTTE, ds hameau privé classé, ravis. et élégant 5 p., 175 m2 s./gde terrasse plain-pied. Exclusivité. Téléph. au 076-63-33 le matin.

Ve - CHARME ET CONFORT, DUPLEX CARACTERE 100 M2 RENOVE, TERRASSES - 633-29-17.

MARAIS - IMMEUBLE XVIIIe, LIVING + 1 CHAMBRE 45 m2. Liv. + loggia + 1 chbre 75 m2. GRAND CHARME - 633-29-17.

IXe - LA ROCHEFOUCAULD dans hôtel particulier, plein soleil sur parc, gd 4 pces, tt confort. Luxueux. Prix élevé justifié - Téléph. au 747-77-50.

2e - Entre BOURSE et PALAIS-ROYAL. Dans imm. de grand standing. STUDIOS - 2 PIECES LOGGIAS. Très luxueusement aménagés et décorés, poutres et pierres d'origine apparentes. Habitation de grande qualité. Le propriétaire GIRPA, 325-25-25.

Placement exceptionnel. 2 p. c., bains, wc. 79.000 F. 227-19-75.

89, av DENFERT-ROCHEREAU Elégant 5 P. + chbre service + 2 sanit., 160m². Mdi, 14-18 h.

24, RUE DE VERNEUIL 4e étg. avec ascens. sur cour, jard., double récept. + 2 ch. + personn. Mardi 14 h. 30-17 h. 30, SOL. 24-10.

FACE BOIS. - Immeuble 68, grand standing, étage élevé, appt 165 m², balcon, loggia, ch. service, gar. 577-60-10, matin.

Près PLAGE MONGE, ds petit imm. caractère, choix bx stud., confort, clair, sur rue, calme. 33, r. de la Clef, lundi, mardi, mercredi, 14 h.-18 h. 742-89-23.

TROCADERO TERRASSES PLAIN-PIED Appt 100 m², double liv.+chb. 5, SQUARE MIGNOT. Visite mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, ou 577-60-16.

MICHEL-ANGE. Imm. P.d.T., standing, gd 3 p., tout confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PRES PLACE VICTOR-HUGO S/jardins, calme, 5e ét., gd cft, moderne 5 pces, bains, 120 m². Parfait état, soleil. Michel & Reyl S.A., 265-90-05.

PORTE SAINT-CLOUD. Except. mezn. 200 m² mixte, 2 l. tél., 2 ptes palier., 5e ét., 4.000 le m² + gar. Créd. propr. T. 828-80-47.

PLACE RODIN. Gd standing, DERN. ET, en duplex, 310 m², vue, sol., 2 serv., gar. 531-57-10.

Auteuil/Théo.-Gautier, 5e étage, 4 p., 102 m², tt cft, verd., serv. 553-34-24 mat., 231-04-16 ap.-m.

VOLTAIRE pour plac., de 4 à 6 p., lib., ch. c., dche, 23.000 l'unité. Le matin : 331-36-05.

63, RUE DAMREMONT, dans imm. cossu, 3e s/r., magn. 4 p., c., bs, tt cft, 110 m²+ch. serv. Mardi, mercredi, 15 h. à 19 h.

Près PLACE des VOSGES Dans bel imm. XVIIIe P. d. T., entièrement rénové, tapis escal. 51 m², 195.000 F. B. STUDIO, tt cft, Style grenier plein soleil. Voir propriétaire lundi, mardi, 14 h. 30 à 18 h. 30, 40, RUE DE TURENNE.

ORIG. APP. 2 P., TEL., tt CFT PLEIN CIEL - ODE. 42-70 BIEVRE-ST-GERMAIN. Calme.

SUR AVENUE FOCH Grand 6 pièces, 230 m² + chambres service et parking. G. SORGNIARD. - EUR. 05-55.

7e VERNEUIL/BAC. ODE. 95-10. STUDIO LUX. RENOVE. JARDIN PRIVE.

17e PL. CLICHY. Bel imm. p. de t., 3 pièces, tt confort, 75 m² + chbr. service, téléphone. Prix 270.000 F. - LAB. 13-09.

16e Pr. PTE MAILLOT - Dans très bel imm. GD 4 PCES, 175 m² + chbre serv. Prix intér. S/pl. mardi 14 h 30 à 17 h 30 : 5, AVENUE ALPHAND

Pn. QUAI D'ORSAY - Très bel imm. tt cft. Gd appt, salon double, bureau, 2 chbres, 2 sanit., chb. serv. Poss. park. Visite mardi 14 h 30 à 17 h 30 : 3, rue COGNACQ-JAY

Sur JARDINS LUXEMBOURG Immeuble gd standing, 5e étage 225 m2 + 2 ch. serv., tt confort. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

Ve PANTHEON Immeuble bon standing, ét. élevé, vue impren., gd studio aménagé, cuis. équipée+terrasse PLEIN SUD. Asc. S/pl. mardi de 14-18 h 30 : 24, r. Tournefort (esc. droite, 7e étage).

17e ds bel imm. bourgeois 5' Mo, 5 p. 125 m² tout cft. 530.000 F. 603-28-08.

CHAMP-DE-MARS. Imm. P. de T. classé, haut plaf. 4 m. ATELIER, cuis., s. d'eau, wc., ch. cent., tél. 295.000 F. Tél. 734-98-87.

DENFERT-ROCHEREAU Beau 2 p., cft. chauf. cent. Bel imm. Px 122.000 Facil. Lundi, mardi 14 à 18 h. 15, RUE DUCOUEDIC.

NOUVEAU 20e sur Hauteur ét. élevé. VUE Imm. réc. gd stdg., tt cft. Vaste liv. av. loggia, 3 ch., 2 bns dble park. 460.000 F. 727-88-27.

18e BUTTE, SUR LES HAUTS, original, 135 m² (+ jardinet) charmé, conft. et calme au soleil. ODE. 73-37.

POISSONNIERE Imm. P. de T. 2 P. cuis., s. d'eau. Px. 92.000 F Facil. Lundi, mardi 14 à 17 h. 14, RUE BELLEFOND.

GOBELINS Bel Immeuble Bourgeois Vue panoram., 6e ét. ascens. 2 P. Vaste, tout cft. 215.000. VERNEL. 526-01-50.

BOULEVARD VOLTAIRE Immeuble pierre de taille. Appartem. entièrement rénovés. Sur BOULEVARD et JARDINS 7e étage avec ascenseur. STUDIO Séjour, kitchen. équipée, bains. 32 m² environ. Prix : 135.000 F. 3 PCES cuis. équipée, salle de bns, wc. séparés. 55 m² environ. Prix 240.000 F. Pour rens. et visites : 755-98-57.

89, BD MURAT Récent, gd standing, liv. dble + 3 ch., tt confort. Tél., ch. serv. Box. IDEAL PROFES. LIBER. 580.000. Lundi, mardi, 15-19 h.

61 bis, BD BEAUSEJOUR Immeuble gde classe, 5e étage, 8 pces, 260 m2. Sur place le mardi 22 avril, 13 h. 30, 17 h. 30 FRANK ARTHUR - 924-07-69.

SUR LE PARC DES BUTTES-CHAUMONT dans bel immeuble anc., 2-3 p., tt cft, 4e ét., ascens. Prix : 250.000 F - Téléph. 567-75-90.

13e BIS 9e ét., liv. + 2 chbres + park. en s.-sol, ds imm. réc. Métro Mairie d'Ivry - Tél. ELY. 69-05.

HOPITAL TENON PETITS ET GRANDS STUDIOS à partir de 75.000 F ds immeuble entièrem. restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU DE VENTE s./place tous les jours (sf dim.) 11-18 h. 88, rue Pelleport - 636-52-08.

Région parisienne

PLATEAU D'IVRY Rés. 1973, beau 2 p., ent., gde cuis., cave, 2e ét., 50 m2. Calme. Mo Mairie d'Ivry. 160.000 Frs. Ecr. no 3.044 « le Monde » Publ., 5, r. d. Italiens - 75427, Paris-9e.

NEUILLY, imm. réc. DOUBLE LIVING, CHBRE. Grande pièce. JARDIN PRIVATIF - 747-63-29.

SAINT-CLOUD 3' GARE VAL-D'OR Gd dble liv. + 3 ch., tt cft. Tél. imm. récent, park. Prix 400.000. VERNEL. 526-01-50.

LEVALLOIS 3 pces, cuis., w.-c., balc. Condit. intéress. JOUBERT et ANDRE, 5, r. Alphonse-de-Neuville, 17e Téléph. : 924-96-17, poste 26.

Province

DEAUVILLE Spécial week-end avec ou sans voiture - Gare à 200 mètres. Ports et plages à quelques minutes. Je vends dans un charmant petit hôtel particulier rénové entièrement : STUDIOS et CHAMBRES, tout confort. Habitables immédiatement. Villégiature ou placement rent. Au maximum de suite. Gestion et location assurées. Me voir sur place les 26 et 27 exclusivement, de 10 h. à 19 h. 14, quai de la TOUQUES ou M. PATRICK - 325-56-78.

locations non meublées

Offre

Sté FÉAU GESTION
132, boulevard Haussmann. — 75008 PARIS
LAB. 13-89 et LAB. 69-34

En exclusivité :

STUDIOS
- 6e, r. de Sèvres, 7e ét., park., tél., 1.300 F.
- 15e, r. Fondary, 7e ét., 600 F.
- 16e, Eglise d'Auteuil, téléphone, 1.000 F.
- 16e, Chardon-Lagache, r.-de chaussée, tél., 900 F.

2 PIÈCES
- 6e, rue de Tournon, 1.400 F.
- 11e, Philippe-Auguste, 7e étage, tél., 1.100 F.
- 13e, Pascal - Gobelins, 950 F.
- 15e, Gutenberg, téléph., 1.300 F.

3 PIÈCES
- 7e, Latour-Maubourg, 5e étage, tél., 2.100 F.
- 17e, Etoile, 1.800 F.
- 17e, Pte Champerret, av. terrasse, tél., 2.300 F.
- Pont de Neuilly, « Le France », belle vue sur Paris, tél. park., 1.700 F.

4 PIÈCES
- 8e, Alma, duplex, téléphone, 5.000 F.
- Neuilly-en-l'Isle, 7e ét., terr., tél., park., 2.300 F.
- Vincennes - Château, face Bois, gd jardin, téléph., parking, 2.500 F.

5 PIÈCES
- 15e, « Tour de Mars », vue magnifique, téléph., parking, 5.000 F.
- 16e, Trocadéro, téléphone, 4.000 F.
- 17e, Malesherbes, r.-d.-ch., professions libérales, tél., 3.200 F.
- Le Vésinet, 2' R.E.R., villa, jardin, tél., park., 3.000 F, charges compr.

6 PIÈCES
- 6e, bd Saint-Michel, prof. libérales, 5.000 F.
- 7e Emile-Deschanel, tél., 6.000 F.
- 14e, Saint-Jacques, 11e ét., tél., park., 3.000 F.

10 PIÈCES
- 16e, Georges - Mandel, hôtel particulier, avec jardin, tél., 20.000 F.

CES PRIX S'ENTENDENT CHARGES EN SUS

MAIRIE 18e SUR SQUARE 4 P., stand., tt conft. Poss. profes. 2.200. 206-42-87.

3e studio 25 m² tout conft., asc., 700 F mens. + charg. 100 F environ. TAI. 61-28.

16e AUTEUIL. Stud. cft., tél., 4e ss asc. 800. 525-49-49.

PARLY 2 TYPE LUXE, SUPERBE 160 M2 VUE SUR BOIS living, 3 chambres, 2 loggias, 3 w.-c., 2 Salles de Bains. Exceptionnel : 2.700 francs. C.O.P. : 954-63-60.

NEUILLY 41, BD DU CHATEAU grand standing, 3 Pces, tt conft, tél., parking : 2.600 F + charg. Visite mardi 14 h. 30-16 h. 30.

LOUEZ DIRECTEMENT OFFICE des LOCATAIRES 9, r. du Hanovre, métro Opéra. 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

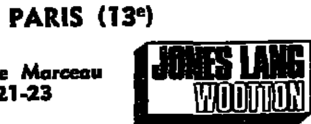
Demande

Jeune couple ch. grand studio ou 3 Pièces, tt conft. Ecrire à : Mme Batny d'Avricourt, 27, rue MARCADET. — 75018 PARIS.

locaux commerciaux

250 m2 d'ENTREPOTS à PARIS
et 1.000 m2 de bureaux à louer
par lot minimum de 200 m2
85, rue du Dessous-des-Berges
PARIS (13e)

80, avenue Marceau 720-21-23



PRIX EXCEPTIONNELS A LOUER LOCAL COMMERCIAL AVEC BUREAUX rez-de-chaussée magnifique exposition en façade. 450 m², 10 téléphones, 8 parkings. EVROBUILDING Paris Porte de Pantin, 100 m. Mo et périphérique. Téléphone : 359-92-30 - 92-79, 359-29-04 - 723-30-23.

fonds de commerce

VIIe - PRES RUE DE SEVRES Propriétaire vend directement : EXTRAORDINAIRE pour placement, murs de commerce en pleine activité. Excellent rapport. Grande sécurité. XVe - SAINT-CHARLES Coiffure Plus de bail. Très bon rapport. GIRPA : 325-56-78.

CAUSE RETRAITE VENDS : TABAC BIMBELOTERIE gros village Vaucluse. Bon rapport. Agence s'abstenir. Pour tous renseignements : écr. no 6 704, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

FBG POISSONNIERE Livraison immédiate : 3 studios, tout confort. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

appartem. achat

Ach. urgt. rive gauche, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces, paiement comptant chez notaire - Téléph. 873-23-55.

Dispose paiement compt., achète urgent 1 à 2 pièces, Paris. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94 - Fontenay-sous-Bois.

locations meublées

Offre

EXCELMANS splendide studio tout confort, cuis., bns, balc., tél. 1.400 ch. c. 734-73-46.

AUBERVILLIERS. Rue du Pont-Blanc, très beau meublé, 3 ch., S. de B. cuis., 1.100 F mens. + 200 F charges. — TAI. 61-20.

domaines

Sud Aveyron. Propriété (ovins, céréal.), 292 ha., lib. 1er-10-78, pri d'apr. expertise 1.100.000 F. Documentation sur demande à : Office national, Boîte Postale 71, 12102 MILLAU. Tél. : 60-03-49.

Haute-Normandie, à 1 h. 45 Paris par autoroute, prox. région Rouen et parc régional site classé : DOMAINE avec belle demeure XVIIe. Communs. Ferme et bois. sup. 60 ha. Me CLASTOT, not., Bourg-Achard (27). Tél. (32) 07-23-44.

bureaux

1 à 20 BUREAUX. Tous quart. Location sans Pas-de-Porte. Ag. Maillot, 293-45-55 + 522-19-10.

RICHELIEU - 4-SEPT. - PROX. A LOUER SANS T.V.A. : 700 M2 en 23 BUREAUX. KNIGHT FRANK et RUTLEY. Téléphone : 266-67-53.

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux. Immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

OPERA - RUE DU HELDER : 4 burx, suf. totale 55 m², dans immeuble ancien, 2e ét., lavabos, wc, chff. électr., 2 lign. téléph., bail nf 3-6-9 a. Loyer mensuel : 2.500 F T.C.C. 345-55-10, P. 25.

URGENT, pour Siège Sociale en France, société internat. rech. : 10 à 12 BUREAUX (200/300 m²), 16e arrdt., proche périphér., pte St-Cloud, pte Maillot, avec cinq lignes téléph., calme, plusieurs parkings dans l'immeuble. Ecr. no 4.435, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

A louer BD SAINT-GERMAIN, rue des Ecoles, 660 m² de burx, s/4 étages divisibles. 359-53-63.

CERTAINEMENT UNIQUE SUR LE MARCHE A LOUER AVENUE DE NEUILLY NEUILLY 210 M2 BUREAUX dans immeuble commercial moderne au dernier étage, avec terrasses. Locaux actuellement aménagés en luxueux appartem. bourgeois. Travaux de transformation partielle ou totale, selon besoins utilisateur, payés par propriétaire. Tél. : 637-43-43.

A LOUER PRIX EXCEPTIONNELS PETITS BUREAUX EUROBUILDINGS Paris - Porte de Pantin 100 m. Mo et périphérique. Immeuble neuf, grand standing, 2 bureaux de 71 et 150 m², avec parkings. Tél. : 359-92-30 - 92-79, 359-29-04 - 723-30-23.

terrains

Grande possibilité de gain par l'achat de terrain sur l'île de FUERTEVENTURA

ISIP SA L CH 6891 Lugano, case postale 603

propriétés

100 KM OUEST Sortie bourg, pittoresque, sur coteau, ANCIEN PRESBYTERE, énorme cachet, maison longue et basse (30 mètres de long), couvert tuiles plates. 4 pièces + 3 p. à aménager. Préau de 80 m2, même cachet, très belle chapelle XVe siècl. indép. (70 m2 au sol), parfait état, 1.500 m2, clos Affaire exceptionnelle. Px : 195.000 F - Cabinet MAZIERES, Téléph. : 483-51-55.

villas

Vends, NYONS (Drôme), villa F3, tt cft, constr. 1968. Prix : 260.000 F. S'adr. Sussetto, 46, rue Saint-Crépin. — 26100 ROMANS. Téléphone : (14-75) 02-39-49.

villégiatures

Loc. vacanc., week-end, dans le journal : « LES ANNONCES ». En vente partout : 1 FRANC.

Maison de campagne près de Soissons, beau jardin à louer : 1er août-15 septembre. Téléph. : 250-71-88, de préf. mat. ou soir.

viagers

VENCE. Villa provenç., 6 P. pr., tt cft, garage, 800 m², partie libre indép., partie occup., vend. Compt. 80.000 F, rente 1.500 ms. 73-67 ans. DECOBERT, 742-28-06.

LIBRE ETOILE Gd 2 P., 60 m2, standing, 150.000 + 1.500 F 1 T. F. CRUZ S.A. - 265-68-90 8, rue La Boëtie

Les banques et la conjoncture

L'ANNÉE 1974 restera célèbre dans les annales de la banque française pour les difficultés auxquelles auront dû faire face les établissements, pris à contre-pied par le plan gouvernemental de refroidissement de l'économie française. Outre une grève très longue et très coûteuse, dont les conséquences se firent sentir pendant de longs mois, la tension brutale des taux d'intérêt et le ralentissement autoritaire de leur croissance pesèrent lourdement sur les comptes d'exploitation.

Heureusement, une compensation fut offerte aux banques par le très vif développement des opérations avec l'étranger, amorcé paradoxalement par la crise du pétrole et le quadruplement du prix du « brut ».

Le gonflement rapide des financements à l'exportation et des opérations en devises leur a procuré un supplément de recettes fort bien accueilli en ces temps difficiles.

Cette activité supplémentaire, pour importante qu'elle soit, n'est pas suffisante pour assurer complètement le redressement de la situation et résoudre tous les problèmes qui se posent actuellement à la banque française. Il lui faut payer les excès de la croissance et remettre de l'ordre dans ses affaires. A cette occasion, elle a pris conscience du rôle nouveau qu'elle doit jouer auprès de ses clients, déconcertés par l'ampleur des variations de taux d'intérêt et de taux de change. Un bon conseil donné en temps voulu n'a pas de prix en ces périodes troublées : les entreprises en ont pris conscience et ne sont pas près de l'oublier, non plus que les fins de mois difficiles consécutives aux restrictions de crédit.

Contrairement à ce que certains avaient pu penser pendant la folle expansion des dernières années, le métier de banquier n'est pas de tout repos...

FRANÇOIS RENARD.

A L'INTÉRIEUR, LA CRISE

On le savait déjà au début de l'été 1974 : les résultats des banques françaises pour 1974 ne sont pas bons. Le loyer de l'argent sur le marché monétaire était monté plus vite que les tarifs des établissements, et la sévérité de l'encadrement avait gravement compromis le refinancement et l'équilibre des maisons spécialisées dans le crédit à l'équipement et à la construction. Mais la parution des bilans dans les premiers mois de 1975 fit apparaître l'étendue du désastre. Non seulement les maisons en question essuyaient de lourdes pertes, après avoir parfois tremblé pour leur existence, et ont même dû passer la main, comme M. Pfeiffer avec PRETABAIL - SICOM, mais, ô surprise, les grandes banques de dépôt, ces citadelles inexpugnables assises sur la masse de leurs disponibilités, se trouvaient affectées, sinon ébranlées. Le Crédit Lyonnais, très éprouvé par la grève, annonçait sans joie le premier déficit de son histoire, la Société Générale s'en tirant honorablement avec une diminution de ses bénéfices, tandis que la B.N.P. réussissait à compenser le fléchissement des résultats en métropole par l'accroissement de ses recettes de l'étranger.

Sans doute, d'autres établissements, plus petits, moins ambitieux, tiraient leur épingle du jeu et maintenaient au même niveau leurs bénéfices. D'autres, enfin, mieux placés, mieux gérés ou plus prudents, parvenaient à les augmenter sensiblement.

Sans doute, la situation financière des banques est-elle en voie d'amélioration. Le Crédit Lyonnais lui-même relevait que sa gestion était redevenue bénéficiaire au quatrième trimestre 1974 pour le rester au premier trimestre 1975. Le loyer de l'argent sur le marché monétaire baisse, ce qui allège le fardeau des établissements emprunteurs. Mais les pouvoirs publics ont pratiquement obligé les banques à réduire par trois fois leurs tarifs, tout en les contraignant à mieux rémunérer leurs dépôts, et les affaires seront dures en 1975.

Le « laxisme » en accusation

Toutes ces difficultés ont fait couler beaucoup d'encre et motivé de nombreuses déclarations, notamment des banquiers du secteur privé, qui ont eu beau jeu, tel M. de Fouchier, président de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, de dénoncer le « laxisme » des établissements nationalisés, coupables à ses yeux d'avoir voulu tout faire dans des conditions de concurrence « déraisonnables », portant sur les quantités de crédit, les taux et les durées.

L'un des principaux résultats de ces établissements est bien certainement d'avoir fini par réaliser pour leur compte ce qu'ils permettaient à M. de Fouchier de faire en lui fournissant à bon compte les liquidités nécessaires : après tout, la « transformation » du court terme en long terme n'est pas un monopole... Mais le reproche adressé aux « grands » n'est pas totalement dénué de fondement, comme les événements se sont chargés de le rappeler, et les dangers de la transformation ne sont pas un vain mot, même si l'on s'appelle le Crédit Lyonnais.

La conséquence logique de ces « accidents » va être un ralentissement de la croissance des banques, un arrêt de la course aux guichets et de l'embauche, et peut-être, une « respécialisation » des établissements, dont certains commencent à abandonner quelques activités aux perspectives moins brillantes, comme le crédit-bail. C'est, somme toute, un retour en arrière par rapport à cette flambée de « déspécialisation » qui fit craquer les structures bancaires après 1967.

A l'extérieur, le boom

L'essor rapide des exportations, comme celui des opérations qui s'y rattachent, a particulièrement favorisé les établissements ouverts sur l'extérieur et fortement implantés hors de nos frontières.

Directement, il a entraîné un gonflement des opérations de pré-financement et de financement des contrats d'équipements lourds passés avec le monde entier, notamment les pays producteurs de pétrole. Le formidable gonflement des encours au bilan 1974 de la Banque française pour le commerce extérieur le révèle amplement.

Indirectement, il a permis aux banques d'échapper plus ou moins aux contraintes fixées par les normes de progression du crédit en développant leurs concours au commerce extérieur, non soumis à encadrement, ou moins bridés, comme la mobilisation des créances à court terme nées sur l'étranger.

La crise du pétrole elle-même les a favorisés. Pour combler le déficit de la balance des paiements, le gouvernement français a non seulement autorisé mais encouragé les emprunts en devises.

Du coup, les banques ont pu procurer à leurs client non exportateurs les liquidités qui leur étaient refusées au titre de l'encadrement intérieur : d'où le très fort gonflement des avances de trésorerie en devises.

Ajoutons la masse énorme des emprunts en eurodollars lancés au bénéfice des collectivités publiques ou privées.

Cette nouvelle activité n'a pas peu contribué à rendre à la place de Paris un peu de son lustre sur le plan international. Le courant d'affaires ainsi créé a attiré les détenteurs de capitaux, notamment arabes, qui ont fait confiance aux banquiers français.

En même temps, elle leur a conféré de nouvelles responsabilités. De plus en plus, le banquier doit assister ses clients dans leurs décisions et leurs choix. Déjà, en matière de crédit, le choix de l'opportunité d'un emprunt en fonction des taux et des conditions de durée est devenu un élément capital dans l'éventail des services bancaires offerts aux entreprises. Mais, aujourd'hui, les folles variations des taux de change posent aux entreprises des problèmes de plus en plus difficiles. Les opérations de couverture à terme sont délicates, souvent coûteuses, et revêtent une importance croissante dans l'activité des exportateurs ou des importateurs.

A quoi sert de gagner 0,5 % sur des marges industrielles déjà très serrées lorsqu'une erreur de jugement sur l'évolution des parités des monnaies leur coûte 10 ou 15 % sur un marché ? C'est pourquoi les spécialistes des changes deviennent de plus en plus des conseillers écoutés, dont les avis n'ont pas de prix... quand ils sont bons. Peut-être le retour à des parités fixes leur ôtera-t-il une part de leur utilité, mais, d'ici là, leur rôle restera important. De toute façon, les banques devraient être capables de prodiguer à leurs clients les informations les plus complètes sur l'état des marchés extérieurs, les exigences des acheteurs, les formalités administratives, bref, tout ce qui embarrasse l'entreprise petite, moyenne ou même grande. Un champ d'action indéfini...

SOMMAIRE



Les victimes les rescapés et les rares bénéficiaires

Dans la liste des résultats des banques pour 1974, les victimes sont nombreuses, les rescapés, c'est-à-dire ceux qui maintiennent leurs résultats, plus rares et, encore plus, ceux qui ont réussi des performances.

Les victimes. — *Au premier chef les établissements financiers : s'alimentant à court terme sur le marché monétaire, c'est-à-dire auprès des autres banques et de la Caisse des dépôts (crédit hypothécaire), ils ont douloureusement souffert de la flambée du loyer de l'argent, leur pain quotidien, sans pouvoir répercuter immédiatement sur leurs clients cette flambée. En outre, et cela a été le point le plus grave, ils se sont fait, parfois, « couper les vivres » par leurs fournisseurs habituels, affectés, de leur côté, par les restrictions de crédit décrétées par les pouvoirs publics. La Banque de la construction et des travaux publics (B.C.T.), par exemple, connut quelques heures difficiles, sans pour autant connaître le sort funeste de Prétabail-Sicomi, littéralement « étranglé » par les banquiers de la place : il est vrai que les imprudences du président-fondateur, précurseur génial mais piètre diplomate, y avaient été pour quelque chose. L'immobilier, en général, a été le plus affecté : lourdes pertes pour la B.C.T. et le Comptoir des entrepreneurs, vif recul des bénéfices pour la Compagnie bancaire et, à un moindre degré, le groupe La Hénin. Le crédit-bail, lui aussi victime de l'encadrement, ne fut guère mieux loti.*

Paradoxalement, les « grands » ont plus souffert que les « moyens ». Plus ambitieux, plus aventureux, de gestion plus coûteuse, ils ont encaissé de plein fouet le choc de la crise.

Les rescapés. — *La B.N.P., géant français, grâce à l'étranger, et surtout les banques moyennes pour la plupart, ont réussi à maintenir leurs marges malgré les difficultés, notamment le groupe du C.I.C.*

Les « performers ». — *Paradoxalement, certaines banques ont réussi à faire mieux en 1974 qu'en 1973. Bien placées au sein d'un groupe, comme la banque Worms (+ 25 %) ou, plus prudentes comme les banques Verne et Commerciale de Paris, ou mieux gérées et très axées sur l'étranger, comme le Crédit commercial de France (+ 30 %), elles ont tiré leur épingle du jeu. De l'avantage de n'être pas un géant.*

L'ARRÊT OU LE FREINAGE DE LA CROISSANCE

Les raisons

En 1974, tous les facteurs se sont pratiquement ligués contre les banques pour affecter leurs comptes d'exploitation : hausse brutale du coût de leurs ressources, hausse moins rapide de leurs recettes par suite d'un relèvement tardif de leurs tarifs et du ralentissement de la croissance de leur chiffre d'affaires, très forte augmentation de leurs frais généraux, et enfin une grève désastreuse, la plus longue dans l'histoire de la banque française, et la plus coûteuse pour certains grands établissements, elle a paralysé les centres nerveux essentiels que sont les ordinateurs.

Pour les établissements traditionnellement emprunteurs sur le marché monétaire, et procédant habituellement à la transformation, la montée vertigineuse du loyer de l'argent sur le marché monétaire a constitué une douloureuse épreuve. Encore les dommages les plus importants ont-ils été causés davantage dans certains cas, par l'interruption des concours que par leur renchérissement. L'encadrement du crédit a fait des victimes.

Dans la structure des dépôts des banques, la part des dépôts à terme rémunérés n'a cessé de croître, dépassant très largement 50 %, ce qui n'a pas manqué de peser très lourdement sur les comptes d'exploitation. Ajoutons que les taux offerts pour les prêts unitaires dépassant 100 000 francs étant libres, bien des folies ont été commises par des établissements en mal de trésorerie, qui ont offert jusqu'à 14 %, 15 % ou davantage, pour une durée d'un mois, alors que le petit déposant en restait à ses *5 ou 6 % (7 % maintenant).*

Il est indéniable qu'au cours des trois premiers trimestres de 1974 le retard pris par les tarifs des banques sur la hausse du taux de l'argent sur le marché monétaire a été très lourdement ressentie. En outre, phénomène aggravant, le ralentissement autoritaire de la progression des crédits distribués, tempéré par la mise hors encadrement des avances en devises et du concours en eurodollars, n'a pas permis de noyer dans la grande *vague expansionniste et* inflationniste l'augmentation très considérable des frais généraux des établissements (de 20 % à 27 % en 1974).

Ajoutons enfin, sur un plan plus doctrinal, les erreurs commises par certains banquiers, qui avaient négligé de faire entrer en ligne de compte dans leurs prévisions un renversement de la tendance sur les taux d'intérêt, et la réapparition d'un encadrement quantitatif auxquels ils ne croyaient plus depuis son abandon à *l'automne 1970.*

Les conséquences

De l'aveu même de la profession, la conséquence immédiate de cette crise est l'arrêt, ou tout au moins le freinage de la folle croissance déclenchée par la réforme de 1966-1967 qui libéra les banques de la plupart des entraves mises auparavant au développement de leurs activités et leur permit de « tout faire ».

L'arrêt de la course aux guichets

La course aux guichets déclenchée par la levée des limitations, et qui, ces dernières années, remplaçait chaque crémerie qui fermait par une nouvelle succursale située à un carrefour stratégique, face aux succursales de la concurrence, est bien terminée, hormis les « queues » de programmes lancés il y a un ou deux ans et les implantations indispensables ou pleinement justifiées.

L'arrêt de l'embauche

C'est également l'arrêt de l'embauche de nouveaux employés : les établissements veulent « digérer » l'extraordinaire accroissement de ces derniers temps : doublement en sept ans pour le Crédit lyonnais, par exemple, et ils vont supprimer des postes d'ici à 1980, soulevant les protestations de leur personnel, qui devra faire face à des tâches accrues avec les mêmes effectifs.

Une gestion désormais plus serrée

C'est, enfin, la recherche des économies, et surtout le souci primordial de se procurer des ressources stables à des prix raisonnables, souci qui avait tendance jusqu'à maintenant à passer en second, derrière la recherche des emplois. Ajouter enfin la quête de nouvelles recettes, avec une tentative de facturation de services actuellement gratuits (carnets de chèques, par exemple) ou un essai de tarification des frais de tenue de compte avec l'imposition d'un montant minimum de dépôt pour échapper à une taxe spéciale. Mais c'est alors remettre en cause tout ou partie du métier bancaire, y compris la tarification des crédits : vaste problème !

Trois années mémorables en matière de taux d'intérêt ou les dangers de la transformation

Pour la troisième fois depuis le début de l'année, les banques françaises ont diminué leur taux de base, qui fléchit de 0,90 % pour passer de 11,20 % à 10,30 % et retrouver ainsi le niveau de septembre 1973, après avoir atteint pendant tout le second semestre 1974 le taux de 11,40 %, record historique. De son côté, le loyer de l'argent sur le marché monétaire est revenu à 8 % environ, en vive régression depuis l'été 1974, où la Banque de France le fit monter jusqu'à un sommet, également historique, de 14,50 %. Enfin, à la fin du mois de janvier dernier, le taux de l'argent à court terme, pour la première fois depuis l'été 1973, redevenait inférieur au taux à long terme (obligations de première et seconde catégorie) : la pyramide du crédit se retrouvait enfin sur sa base alors qu'elle reposait sur sa pointe depuis dix-huit mois. Ces évènements, d'une portée non négligeable pour l'économie puisque les charges financières ne sont pas un vain mot pour les entreprises, surtout en période de crise, doivent toutefois être replacés dans leur contexte. L'evolution des taux doit être considéréo depuis le début de l'année 1972 afin de refléter plus fidèlement un phénomène de bascule dont les conséquences furent, et sont toujours, importantes pour les banques et les particuliers.

Au début de 1972, le gouvernement français, préoccupé par la possibilité d'une récession, entreprit de faire baisser les taux d'intérêt à long terme, tandis que la nécessité d'éviter un afflux massif de dollars vagabonds contraignait la Banque de France à faire tomber le loyer de l'argent à court terme à des niveaux inconnus depuis sept ans (3,5 % !). Avec un taux de base de 6,30 % et un refinancement d'un coût beaucoup moins élevé, les banques s'engagèrent hardiment dans une politique d'expansion à tous crins. Ce fut l'époque où l'on pouvait emprunter à 9 % sur une durée de quinze ans pour construire son appartement ou même sa résidence secondaire. Le crédit hypothécaire progressa de 37 % en un an et les crédits personnels aux particuliers, accordés par les grandes banques de dépôt pour concurrencer les établissements spécialisés dans le crédit à la consommation, bondirent de 158 % pendant le même laps de temps. On assista véritablement à une orgie de crédit, les banques empruntant à court terme sur le marché monétaire, libéralement alimenté par les autorités monétaires, pour reprêter à long terme à qui voulait. Les promoteurs immobiliers notamment britanniques, s'approvisionnèrent à bon compte, de même que certains industriels avisés. Le Crédit Lyonnais, par exemple, ouvrait à la régie Renault un crédit « stand by » de 1 milliard de francs à 7 % sur dix ans, à taux non révisable, tant et si bien qu'au début de 1974 il se retrouva avec 40 % de ses emplois à taux fixe, ce qui le rendait fort vulnérable, lui et tous ceux, fort nombreux, qui en avaient fait autant, à tout retournement sur le marché de l'argent à court terme.

A l'automne 1972, les premiers signes d'un raidissement des autorités monétaires, vivement préoccupées par le gonflement rapide du volume des crédits distribués (24 % au cours du dernier trimestre), se manifestèrent. Déjà, en juin, M. Wormser, gouverneur de la Banque de France, avait averti les banquiers que leur politique de crédit à tout va ne pouvait continuer. Mais il fallait un accord à l'échelle européenne pour procéder à une augmentation du loyer de l'argent. Cet accord fut réalisé en septembre, dans la perspective d'une lutte renforcée contre l'inflation.

Un retournement fatal

Dès le mois suivant, la Banque de France, reprenant le contrôle du marché monétaire, commença à faire remonter le loyer de l'argent à court terme, qui dès le mois d'avril 1973 rejoignait et dépassait le taux de base des banques. Parallèlement, l'Institut d'émission relevait progressivement son taux d'escompte officiel, portait le taux des réserves obligatoires sur l'augmentation des crédits distribués de 4 % à 33 %, et surtout entreprenait autoritairement de ramener en un an le niveau de progression des concours bancaires de 24 % à 13 %. Une telle politique, qui combinait le contrôle qualitatif du crédit — réglage par les taux — et, contrôle quantitatif — encadrement — avait pour les banques une double conséquence. Elle majorait sensiblement le coût de leur refinancement en provoquant un relèvement général de la rémunération des dépôts à terme et des emprunts à court terme, ce qui pénalisait les établissements spécialisés, notamment dans la construction, et les banques de dépôts trop lourdement chargés. Ensuite, elle amputait leurs comptes d'exploitation en limitant la progression du chiffre d'affaires face à une forte augmentation des frais généraux et à l'obligation de constituer de fortes réserves non rémunérées auprès de la Banque de France.

Les effets négatifs se firent plus particulièrement sentir pendant les trois premiers trimestres de 1974, où l'augmentation du loyer de l'argent sur le marche monétaire fut beaucoup plus rapide que celle du taux de base des banques, freinée par le gouvernement afin de ne pas ajouter à une inflation galopante. En juin 1974, toutefois, les pouvoirs publics, qui donnaient un tour de vis sévère à l'économie, acceptèrent une majoration sensible du taux de base, porté à 12,40 % en même temps que le taux de l'escompte officiel passait, d'un coup, de 11 % à 13 % : deux records.

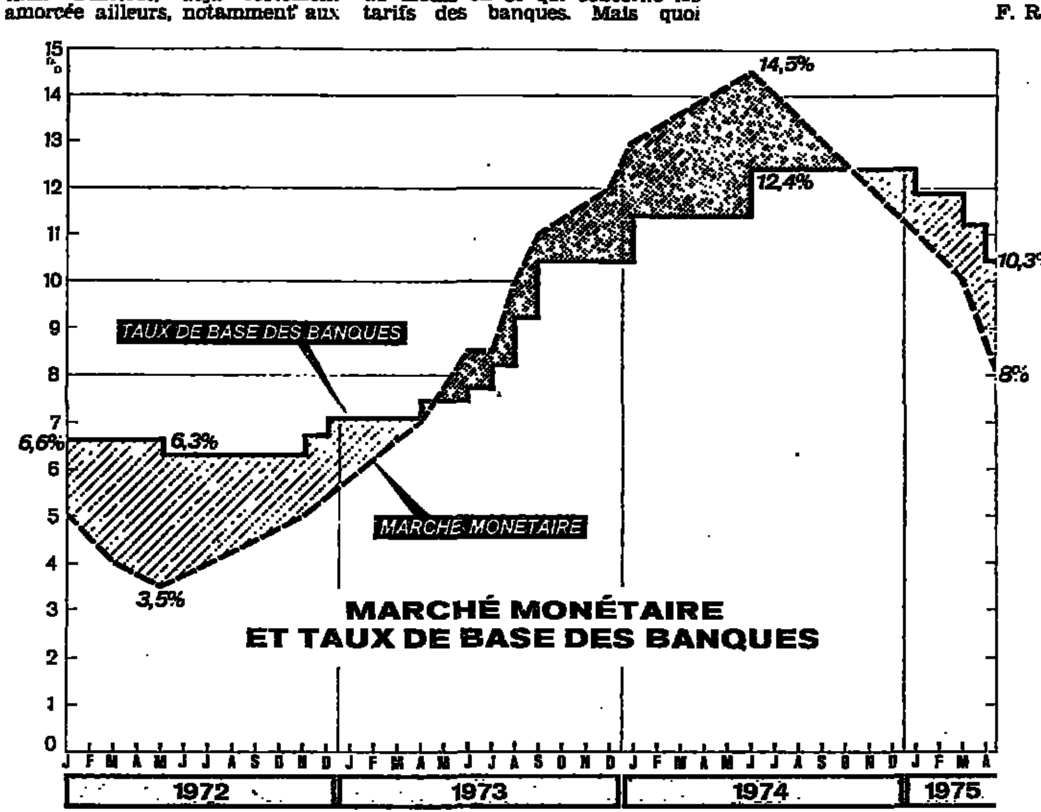
De ce fait, les comptes d'exploitation des banques se redressèrent, dont la situation redevenait plus confortable à partir de l'automne. Mais le gouvernement, tout en continuant à lutter contre l'inflation et à garder les rênes serrées, c'est-à-dire une politique de crédit rare, entendait le rendre moins cher au fur et à mesure que le rythme de la hausse des prix décroitrait.

La décrue

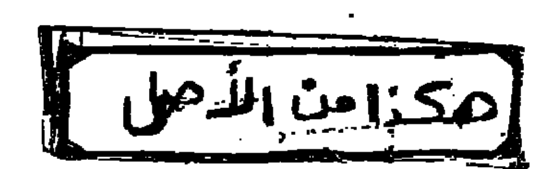
A l'initiative de la Banque de France, maîtresse du marché, le loyer de l'argent sur le marché monétaire, baissa rapidement, repassant en octobre en dessous du taux de base des banques. Après de longues et pénibles discussions avec les établissements, soucieux de reconstituer des marges fort affectées antérieurement, un compromis fut élaboré : la suppression des réserves obligatoires sur les dépôts à terme et la réduction de celles sur les dépôts à vue compensaient en partie le relèvement de la rémunération offerte aux déposants, tandis que le taux du marché monétaire devait continuer à baisser. Scandées par la réduction du taux d'escompte officiel, trois diminutions du taux de base se produisirent en un peu plus de trois mois. La France s'engageait donc avec retard dans la détente du taux d'intérêt, déjà fortement amorcée ailleurs, notamment aux Etats-Unis, où le « prime rate » avait fortement fléchi.

Que va-t-il se passer maintenant ? Toujours aux Etats-Unis, la détente ne semble plus devoir aller très loin. En France, si l'on en croit M. Lévêque, vice-président directeur général du Crédit commercial de France, elle devrait encore se poursuivre, tout au moins en ce qui concerne les tarifs des banques. Mais quoi qu'il arrive, les événements des trois dernières années seront médités par les dirigeants des établissements, plus attentifs désormais aux coûts de leurs ressources qu'au rendement de leurs emplois. L'expérience de 1968-1969, où le loyer de l'argent a court terme monta en dix-huit mois de 5 % à près de 11 %, n'avait sans doute pas été suffisante...

F. R.







(PUBLICITÉ)

LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

Tel pourrait affirmer, paraphrasant le poète :

« La Banque Populaire, ça n'existe pas... », du moins pas telle qu'on l'imagine, une et indivisible d'un bout à l'autre de l'Hexagone.

Mais LES BANQUES POPULAIRES existent...

Au nombre de 37 Banques régionales aujourd'hui, dont la plus petite compte une centaine de personnes et la plus importante plus de 2.000 ; départementales pour les unes, multidépartementales pour les autres, elles ont implanté leur siège dans la région parisienne (SAINT-DENIS, MONTROUGE, VERSAILLES, VINCENNES), dans une grande métropole (LYON, MARSEILLE...) ; dans une ville moyenne (ALBI, SAINT-BRIEUC, MULHOUSE...) ou dans la petite localité de leur origine (LA ROCHE-SUR-FORON). A l'image des régions françaises, elles recouvrent toutes des réalités différentes et tissent sur l'ensemble du territoire, un réseau de plus de 1.700 agences.

Nées dans les régions, l'originalité des Banques Populaires tient non seulement à leur régionalisme, à leur diversité mais aussi au fait qu'elles sont dotées depuis leur création d'un cadre institutionnel particulier qui les différencie fondamentalement de la plupart des grandes banques actuelles. Celui-ci allie les avantages d'un statut coopératif et d'une structure décentralisée, à la puissance d'un Groupe.

D'HIER A AUJOURD'HUI : UNE VOCATION COOPÉRATIVE

Héritières des courants et pensées réformistes et des doctrines coopératives, elles sont nées à la fin du siècle dernier de l'initiative spontanée d'artisans, de petits industriels, de commerçants, qui eurent l'idée de s'unir localement pour s'entraider et se prêter mutuellement l'argent que les grandes banques refusaient d'avancer.

Elles apparaissaient alors comme de véritables « associations de personnes » appartenant aux classes moyennes, étaient toutes animées par le même idéal social et visaient à introduire dans le secteur du crédit les idées-forces de mutualité, de coopération, d'entraide et de solidarité.

Ainsi naquirent les premières Banques Populaires, dont le cadre légal devait être reconnu par la loi de 1917, sous la pression d'un vaste mouvement politique et parlementaire en leur faveur.

De ces origines mutualistes et coopératives, elles conservent aujourd'hui un certain nombre de traits qui les distinguent profondément des autres établissements bancaires publics ou privés.

Des clients partenaires...

Juridiquement, tout d'abord, elles demeurent des sociétés à statut coopératif. C'est dire que leur capital est détenu par des sociétaires qui jouissent de la double qualité de propriétaires et de clients de la Banque.

Chaque Banque est administrée par un Conseil dont les membres sont nommés par l'Assemblée générale des sociétaires et les représentent donc directement.

On compte actuellement 300.000 sociétaires clients, dont la responsabilité est limitée au montant des parts qu'ils détiennent et dont la rémunération, conformément à la loi, ne peut excéder 6 %.

Sans doute, et c'est le cas d'autres secteurs coopératifs, la politique de développement de chaque Banque, l'extension de leur clientèle et la multiplication de leurs rouages ont parfois distendu les liens qui existaient à l'origine entre les sociétaires et leur entreprise.

Aussi les Banques Populaires s'attachent-elles à renouer activement ce dialogue et ont-elles engagé une réflexion, depuis leur Congrès national de Montpellier en 1973 et celui de Paris en 1974, sur les possibilités d'un renouveau de l'esprit coopératif face aux mutations actuelles de la société.

C'est dans cet esprit que, dans l'ensemble du Groupe, les fonctions des Conseils d'administration sont actuellement repensées et que bon nombre de Banques multiplient aujourd'hui les réunions d'information à l'égard de leurs sociétaires, tant au plan local que professionnel, en dehors des Assemblées générales annuelles.

Des relations plus confiantes...

Dans le même souci de dialogue, les Banques Populaires se sont attachées à établir un nouveau *style de rapports avec leur clientèle*, basé sur des relations plus lucides mais aussi plus confiantes.

... avec les particuliers

Autorisées depuis environ quinze ans à se tourner vers les particuliers, elles ont cherché à connaître les besoins et les désirs de ces nouveaux clients.

En 1967, elles organisèrent un référendum sur la « Banque de demain ». 500.000 réponses confirmèrent l'intérêt général de cette consultation et permirent aux Banques Populaires de jeter les bases d'une politique d'innovation et de mettre au point de nouveaux services. Ainsi naquit INTERCARTE, devenue Intercarte-Eurochèque, première carte française de garantie du paiement des chèques, avec laquelle on peut aussi retirer de l'argent à l'étranger *et bénéficier d'un crédit automatique* ; de même que DISTRIBANQUE, réseau de distributeurs automatiques de billets que les Banques Populaires ont été les premières à développer en France.

Dans le cadre d'une politique délibérée d'information à l'égard d leur clientèle, les Banques Populaires ont créé en 1968 « POINT », qui est devenu un véritable magazine d'information du grand public et en 1973 la collection « Comment mieux se servir de la Banque ». Les ouvrages de cette collection, diffusés gratuitement au public et destinés à lui fournir des conseils pratiques et à lui apprendre à mieux utiliser la Banque, sont écrits dans un langage clair, très éloigné du jargon bancaire.

Plusieurs titres sont déjà parus :

— en 1973 : « Le Guide Intercarte des vacances sans problème » et le « Guide Pratique du Compte-Chèques » ;

— en 1974, le « Guide Pratique de l'Economie Familiale », qui met à profit les résultats d'une enquête réalisée par l'IFOP à la demande des Banques Populaires sur « les Français et l'argent » et explique comment gérer un budget familial, comment épargner...

Citons également, dans un autre ordre d'idées, mais qui situe bien leur philosophie, l'action d'information « Croissance et Avenir » (film « Troubles de Croissance », débats et documentations pédagogiques). Celle-ci a pour but de favoriser une prise de conscience du public sur les menaces qui pèsent sur la planète du fait de l'action des hommes, à le préparer et à le faire participer aux changements imminents qui conditionnent notre avenir.

... avec les entreprises

Les Entreprises constituent, depuis leur origine, la clientèle traditionnelle des Banques Populaires, qui leur offrent plus que de simples concours bancaires.

A l'égard des P.M.E., en particulier, qui sont leurs interlocuteurs *privilégiés et qui ne disposent pas* toujours de l'infrastructure de services et d'études nécessaire à leur action, chacune des Banques contribue à assurer la formation et l'information des chefs d'entreprise sur la situation économique et le milieu dans lequel s'exerce leur activité, pour les aider à s'adapter, à progresser, mais aussi à développer leurs exportations. Ainsi, récemment, le Crédit Hôtelier a-t-il organisé un carrefour qui a permis à des dirigeants de P.M.E. de toutes les régions françaises de se réunir pour discuter en commun le thème de la « Coopération inter-entreprises ».

Dans cette période d'expansion ralentie, les Banques Populaires ont en effet plus que jamais conscience qu'elle ont pour mission d'amener les responsables d'entreprise à s'interroger sur leurs points faibles et à procéder à un véritable diagnostic de leur affaire.

Les Banques Populaires sont donc particulièrement concernées par cette « approche nouvelle de l'entreprise par la Banque ». C'est d'ailleurs là le thème choisi par le Congrès de la **Confédération Internationale du Crédit Populaire**, qui doit se dérouler très prochainement à Bruxelles et auquel participe très activement le Groupe des Banques Populaires françaises.

Fidèles aux associations

Banques coopératives, les Banques Populaires ont enfin toujours entretenu des relations particulièrement suivies avec une clientèle d'esprit mutualiste, notamment avec les **Associations pour le crédit et l'épargne des fonctionnaires, les ACEF**, dont elles ont favorisé la création et l'animation.

Une nouvelle banque pour les enseignants

Un accord vient d'être également conclu entre les organismes mutualistes de l'éducation nationale et les Banques Populaires, qui matérialise la création d'une nouvelle Banque Coopérative Nationale : la CASDEN-B.P.

Cette banque née de l'entrée de la CASDEN, Caisse d'Aide Sociale de l'Education Nationale, dans le groupe des Banques Populaires doit apporter désormais à tout le personnel de l'Education nationale grâce à son activité propre et à celle des banques régionales un ensemble complet de services bancaires et financiers.

Les sociétés de caution mutuelle

Dans la même tradition associationniste, notons le rôle que n'ont cessé de jouer les Banques Populaires à l'égard des sociétés de caution mutuelle. Issues du mouvement coopératif qui conduisit en 1917 à l'institution du Crédit Populaire, les sociétés de caution mutuelle ont la même vocation que les Banques Populaires : faciliter aux petits producteurs et commerçants l'accès au crédit ; mais elles se limitent exclusivement à la garantie morale et financière de leurs membres.

A la fin de 1974, la Chambre Syndicale des Banques Populaires exerçait ainsi une tutelle sur près de 300 sociétés de caution mutuelle, soit quelque 215.000 sociétaires et plus de 15 milliards d'engagements.

Car, au-delà des opérations classiques de banques de dépôt, les Banques Populaires ont, en effet, conscience qu'elles doivent favoriser l'organisation et l'animation de ces cellules professionnelles et de ces groupements de particuliers qui constituent aujourd'hui autant d'instruments privilégiés d'échanges et de communication au niveau local.

DES BANQUES DÉJA DÉCENTRALISÉES...

A cause de leurs origines, les Banques Populaires ont donné à l'économie locale et régionale des *moyens d'accès plus directs au* crédit et des chances nouvelles de développement.

Elles sont restées fidèles à leur vocation régionale, ce qui leur a permis d'éviter la centralisation du pouvoir qui s'est généralement manifestée dans la profession.

Des banques autonomes...

Juridiquement et financièrement autonomes, les 37 Banques Populaires constituent autant de *sociétés de banques distinctes*, ayant chacune leur siège social, leur président, leurs sociétaires, leur conseil d'administration, leur directeur général.

Ainsi, dans 90 % des cas, les conseils d'administration sont présidés non par un banquier mais par une personnalité représentative des secteurs industriel ou commercial de la région.

Quant au directeur général, en étroite concertation avec son conseil d'administration, il se conduit en véritable chef d'entreprise qui veille aux équilibres financiers fondamentaux de sa banque, participe à la définition des orientations politiques générales, et détermine avec son état-major des objectifs chiffrés résultant de ces orientations.

... au service des régions

Cette structure, et les moyens mis au service de chacune des Banques Populaires, leur permettent ainsi de participer activement à l'essor de leur propre région.

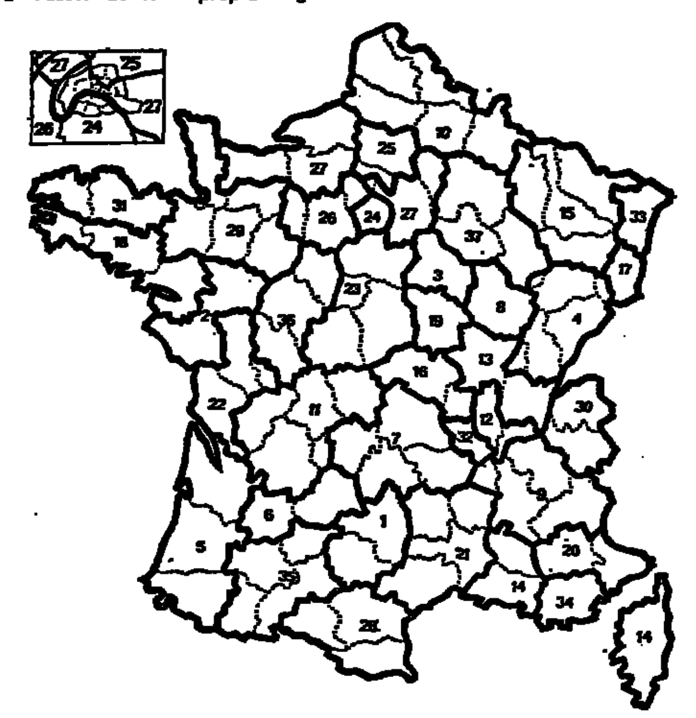
Participation qui se matérialise d'ailleurs à plusieurs titres :

— Au niveau de la création d'emplois *dans le secteur du tertiaire régional* : c'est ainsi que les trois quarts des 20 000 personnes employées dans les 37 banques travaillent hors de la région parisienne.

— Au stade de la collecte et de la redistribution des capitaux locaux : originaires des provinces, elles se sentent plus directement *concernées par la prospérité de leur région*, et il leur est plus facile *d'établir des contacts personnalisés* avec leur clientèle.

— A la faveur enfin d'actions de développement menées plus spécialement au profit de l'hôtellerie et du tourisme (par le canal du Crédit Hôtelier), ou des P.M.E. et des artisans. Ainsi, par exemple, ont-elles conçu et financé des zones artisanales à usage locatif pour permettre à des petits artisans de se grouper et bénéficier *de facilités administratives, de* gestion ou d'aménagement.

Le secteur artisanal a d'ailleurs traditionnellement bénéficié d'un effort particulier des Banques Populaires qui, en 1974, malgré les contraintes découlant de l'encadrement du crédit, ont maintenu une progression constante de ces concours, notamment en ce qui concerne les prêts professionnels (360 millions de prêts réalisés au *cours du premier semestre 1974*, soit + 8 % par rapport à 1973). Actuellement, les artisans absorbent à eux seuls environ le quart des crédits à moyen et long terme accordés par les Banques Populaires.



Le numéro en regard de chaque siège vous permettra de retrouver la circonscription de chaque banque sur la carte ci-dessus.

1 **ALBI** : Banque Populaire du Tarn et de l'Aveyron, 31-33, Lices-de-Ronel.

2 **ANGERS** : Banque Populaire Anjou-Vendée, 7, boulevard Maréchal-Foch.

3 **AUXERRE** : Banque Populaire de l'Yonne, 16 à 24, place du Marché.

4 **BESANÇON** : Banque Populaire de Franche-Comté, 1, pl. de la 1re-Armée-Française.

5 **BORDEAUX** : Banque Industrielle et Commerciale du Sud-Ouest, 2, rue Esprit-des-Lois.

6 **CAHORS** : Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais, 30-34, rue du Président-Wilson.

7 **CLERMONT-FERRAND** : Banque Populaire de l'Auvergne et de la Corrèze, 13, place de Coubertin.

8 **DIJON** : Banque Populaire de la Côte-d'Or, 14, boulevard de la Trémouille.

9 **GRENOBLE** : Banque d'Escompte et de Crédit de la Région Dauphinoise, 13, cours Jean-Jaurès.

10 **LILLE** : Banque Populaire du Nord, 41, rue de l'Hôpital-Militaire.

11 **LIMOGES** : Banque Populaire du Centre, 32, boulevard Carnot.

12 **LYON** : Banque d'Escompte et de Crédit de la Région du Rhône-B.E.C., Immeub. P.D.G. Part-Dieu, 141, rue Garibaldi (3e).

13 **MACON** : Banque Populaire de Saône-et-Loire et de l'Ain, 10, rue de Lyon.

14 **MARSEILLE** : Banque Populaire Provençale et Corse, 16-22, rue Léon-Paulet (8e).

15 **METZ** : Banque Populaire de Lorraine, 3, rue François-de-Curel.

16 **MONTLUÇON** : Banque Populaire de l'Allier et de Roanne, 50, boulevard de Courtais.

17 **MULHOUSE** : Banque Populaire du Haut-Rhin, 53, avenue du Président-Kennedy.

18 **NANTES** : Banque Populaire Bretagne-Atlantique, 14, boulevard Winston-Churchill.

19 **NEVERS** : Banque Populaire de la Nièvre, 26 bis, rue du Rempart.

20 **NICE** : Banque Populaire des Alpes Méridionales, 22, boulevard Victor-Hugo.

21 **NIMES** : Banque Populaire du Midi, 10, place de la Salamandre.

22 **NIORT** : Banque Populaire des Deux-Sèvres, Charente-Maritime et Région de Civray, 10, avenue Bujault.

23 **ORLEANS** : Banque Populaire Berry-Orléanais, 13, place de Gaulle.

24 **MONTROUGE** : Banque Populaire Industrielle et Commerciale de la Région Sud de Paris - B.I.C.S., 55, avenue Aristide-Briand.

25 **SAINT-DENIS** : Banque Industrielle et Commerciale de la Région Nord de Paris, 32, boulevard Jules-Guesde.

26 **VERSAILLES** : Banque Populaire de la Région Ouest de Paris, 2, esplanade du Grand-Siècle.

27 **VINCENNES** : Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts, B.R.E.D., 5, av. du Château (Siège social).

28 **PERPIGNAN** : Banque Populaire des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Ariège, 36-38, bd Georges-Clemenceau.

29 **RENNES** : Banque Populaire de l'Ouest, 1, place de la Trinité.

30 **LA ROCHE-SUR-FORON** : Société Savoisienne de Crédit : Banque Populaire, avenue Jean-Jaurès.

31 **SAINT-BRIEUC** : Banque Populaire d'Armorique, 4-6, passage Saint-Guillaume.

32 **SAINT-ETIENNE** : Banque Populaire de la Loire, 1, place de l'Hôtel-de-Ville.

33 **STRASBOURG** : Banque Populaire de la Région Economique de Strasbourg, 5-7, rue du 22-Novembre.

34 **TOULON** : Banque Populaire du Var, 36, boulevard de Strasbourg.

35 **TOULOUSE** : Banque Régionale d'Escompte et de Crédit - B.R.E.C., 47, rue d'Alsace-Lorraine.

36 **TOURS** : Banque Populaire de Touraine et du HautPoitou, 7, place Jean-Jaurès.

37 **TROYES** : Banque Populaire de Champagne, 12-16, place de la Libération.

LA SÉCURITÉ D'UN GROUPE

Les Banques Populaires représentent aujourd'hui une puissance financière non négligeable, et le cinquième groupe bancaire français. Leur régionalisme aurait pu, en effet, entraîner une insuffisante cohésion. Mais, soucieuses d'accéder à la puissance nationale et de propager dans les meilleures conditions leur image de marque, elles se sont dotées pour mieux s'aider et se concerter, de structures fédérales originales :

La Chambre Syndicale des Banques Populaires

Elle assume la représentation collective de l'ensemble des organismes de l'Institution. Administrée par un conseil syndical composé de représentants élus des Banques Populaires et présidé par M. Yves Malécot, président du groupe, elle est dotée des pouvoirs et moyens techniques nécessaires pour contrôler, coordonner et animer les activités des Banques Populaires, et pour aider à leur développement dans les différents domaines de leur organisation et de leur gestion.

C'est par l'intermédiaire de ce conseil syndical et de commissions techniques spécialisées, de même qu'à l'occasion du congrès national annuel ou des réunions régionales des présidents et des directeurs généraux des Banques Populaires, que s'est instaurée une concertation permanente et réciproque au niveau du groupe.

La Caisse Centrale des Banques Populaires

C'est l'organisme central bancaire du groupe. Gérant les excédents de trésorerie des Banques Populaires, elle intervient sur le marché monétaire — français et international — et sur le marché financier.

Dans le secteur des crédits, elle s'est attachée à compléter l'action des Banques Populaires, en étroite liaison avec elles (partage de crédits, application d'accords nationaux).

Elle assure les principales fonctions financières du groupe : gestion et diffusion des produits et services financiers. Plus généralement, elle met à la disposition des Banques Populaires des services techniques communs, dans tous les secteurs de l'activité financière et bancaire.

Responsable de toutes les activités internationales du groupe, elle a ouvert récemment des bureaux de représentation à Francfort et à Londres.

Elle contrôle plusieurs sociétés de service et de conseil (courtage d'assurance, conseil juridique et fiscal) à l'intention de la clientèle Banques Populaires, et détient en outre un portefeuille d'une cinquantaine de participations dans des organismes bancaires, financiers ou immobiliers, français ou internationaux.

Le Crédit Hôtelier, Commercial et Industriel

Il est spécialisé dans les prêts à moyen et long terme aux entreprises petites et moyennes de tous les secteurs : industrie, hôtellerie, commerce. Il a créé plusieurs filiales, dont PROMOTOUR (Société de prestations de service aux entreprises de tourisme), FRANTEL (Chaîne hôtelière intégrée) et l'I.F.P.P.M.E. (Institut de formation professionnelle des petites et moyennes entreprises). Il se procure l'essentiel de ses ressources par voie d'émission d'emprunts obligataires.

Récemment, il a élargi ses modalités d'intervention. Mission lui a été confiée d'attribuer des prêts spéciaux en faveur des entreprises exportatrices. Il vient d'être en outre habilité à développer une nouvelle vocation d'organisme réescompteur.

LA C.I.C.P.

Le Groupe des Banques Populaires françaises est affilié à la Confédération Internationale du Crédit Populaire, qui réunit actuellement les Banques Populaires de neuf pays membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, France, Italie, Maroc, Pays-Bas, Turquie). Ces institutions, qui disposent au total de 25.000 guichets dans les différents pays, gèrent un volume global de dépôts qui atteint près de 60 milliards d'unités de compte, soit l'équivalent de près de 357 milliards de francs.

ORGANISMES CENTRAUX :

Chambre Syndicale des Banques Populaires,
131, av. de Wagram, Paris-17e.

Caisse Centrale des Banques Populaires,
115, rue Montmartre, Paris-2e.

Caisse Centrale de Crédit Hôtelier Commercial et Industriel,
78, rue Olivier-de-Serres,
Paris-15e.

CENTRE D'INFORMATION DES BANQUES POPULAIRES :

131, av. de Wagram, Paris-17e,
Téléph. : 256-75-00.

Banque Populaire

- *5e groupe bancaire.*
- *3 organismes centraux.*
- *37 Banques Populaires.*
- *1.700 agences.*
- *30 milliards de dépôts au 31-12-74.*
- *1.800.000 clients appartenant à tous les secteurs de l'économie.*

Le risque : une notion un peu oubliée

« L'appréciation du risque est pour le banquier d'une importance essentielle, car il peut éviter bien des mécomptes en procédant à un choix judicieux parmi les affaires pour lesquelles il est pressenti. La prudence lui conseille de ne traiter qu'avec des entreprises qui méritent réellement sa confiance et pour des opérations qui ne présentent pas de risques anormaux en raison de leur nature, de leur durée ou de leur montant. » Sages propos tenus autrefois par M. Jacques Ferronnière, qui fut président de la Société Générale, dans son manuel des *Opérations de banque*, mais un peu négligés pendant une bonne partie de l'après-guerre et surtout entre 1966 et 1974, lors du « grand défoulement des banques » consécutif à la loi de 1967 qui permettait à tout le monde de tout faire. Mais depuis les mesures draconiennes prises en juin 1974, et l'apparition de la première crise économique depuis trente ans, la notion de risque bancaire redevient quelque chose de très réel, et même de douloureusement tangible.

La notion de risque dans le passé

Dans les grands vents de l'expansion et de l'inflation mélangés, la concrétisation du risque bancaire était devenu assez exceptionnelle, sans que toutefois puissent être évités quelques « accidents », telle l'affaire Claret-Frimatic en 1968. Un consortium de grandes banques, conduit par la B.N.P., pour avoir trop fait confiance à M. Claret, industriel prestigieux, pape européen du compresseur pour réfrigérateur avec son unité hermétique, dont périodiquement la presse spécialisée ou non célébrait la prodigieuse réussite, fut brusquement mis en présence d'un « trou » d'un certain nombre de milliards d'anciens francs, avec une comptabilité si embrouillée qu'il fallut cinq ans pour en venir à bout. Il fallut supplier M. Richard, président de Thomson-Brandt, de bien vouloir reprendre les activités de M. Claret pour 1 franc pour sauver les meubles après une « consolidation » longue et coûteuse.

Les banques d'affaires, de leur côté, ne sont pas à l'abri des mauvaises surprises. Pour s'être un peu trop fait la guerre, et avoir pris ferme en 1968-1969 nombre de marchés à prix révisables, Tunzini Entreprises et Heurtey coûtèrent respectivement plus de 120 millions de francs à Saint-Gobain - Pont-à-Mousson - Financière de Suez et à Paribas. Ne parlons pas de la construction et des travaux publics, qui ont laissé des souvenirs fort douloureux à la Financière de Suez avec la Française d'Entreprises (plus de 150 millions), quasiment absorbée par Bouygues pour arrêter l'hémorragie, à la Banque de l'Indochine et Worms avec la Française des dragages, à la Banque Rothschild avec la Nationale de construction et, maintenant, le programme immobilier des Olympiades à Paris, dans le treizième arrondissement.

On notera que ces accidents se sont, le plus souvent, cantonnés au génie civil, à l'ingénierie et aux travaux publics. Sans doute ces secteurs sont-ils ceux où l'on peut engloutir le maximum de capitaux dans le minimum de temps. Mais ils ne détiennent pas le monopole de la déconfiture. La Banque de l'Indochine, en 1971, souffrit le plus grand préjudice de sa longue histoire avec l'ahurissant naufrage de sa filiale Fribgest en Suisse, coupable d'un passif de 200 millions de francs suisses partagé avec l'autre maison mère, la société américaine Continental Grain. N'oublions pas, à l'automne 1970, les déboires de l'United Bank of California, avec les pertes de sa filiale de Bâle dans une spéculation malheureuse et frauduleuse sur le cacao.

Tous ces « accidents », remarquons-le bien, n'étaient que broutilles par rapport aux sinistres de 1973-1974 consécutifs à des opérations hasardeuses sur les changes, avec les pertes de la West Deutsche Landes Bank (100 millions de dollars), celles de l'Union de banques suisses (50 millions de dollars), de la Lloyds Bank à Lugano (33 millions de livres sterling) et, pour couronner le tout, la faillite retentissante de la banque allemande Herstatt, qui jeta une défiance générale sur les marchés financiers pendant l'été et l'automne derniers.

Mais, après tout, les pertes de change, pour une banque, devraient être exceptionnelles dans la mesure où ses services spécialisés soldent leurs opérations au jour ou dans les quarante-huit heures, sans prendre ou laisser prendre de positions à découvert dont le caractère spéculatif est, en principe, incompatible avec la bonne gestion.

Heureusement pour elles, les banques françaises, grâce au contrôle des changes et à leur prudence naturelle en ce domaine, n'ont guère été affectées, à part quelques plumes laissées dans la faillite Herstatt. On a pu, à cette occasion, constater à quel point les milieux financiers internationaux pouvaient être irrationnellement émotifs, prêtant une oreille complaisante aux rumeurs les plus folles. Au cours de l'été 1974, il ne se passait pas de jour sans que de Zurich, de Londres ou de Francfort, l'on annonçât de vives difficultés, voire le dépôt de bilan, pour certains établissements français. Il fallut que les présidents du Crédit Commercial de France et du groupe Paribas démentent solennellement ces rumeurs pour faire baisser la tension...

La réapparition des risques industriels

Mais si les banques françaises ont pu passer sans trop de dommage au travers de cette tempête sur les devises, elles n'ont pu éviter de voir réapparaître un vieux spectre des années de crise : les risques sur les crédits accordés souvent très libéralement aux entreprises industrielles.

Pour la plupart des jeunes banquiers, et même des moins jeunes, trente ans de prospérité ont émoussé certains réflexes et atténué la vigilance que cultivaient les vieux routiers. Comme l'observait récemment le directeur général d'une banque américaine en France, les chefs d'entreprise actuels, comme leurs banquiers, n'ont que de faibles connaissances pour « gérer » une récession : battre en retraite est un art difficile, pour les sociétés comme pour les armées.

La sévère réduction des crédits pratiquée en juin 1974 après la mise en demeure adressée par le gouvernement aux banques nationalisées, et appuyée par la révocation du président du Crédit lyonnais, M. Bloch-Lainé, mit en difficulté un certain nombre d'entreprises, petites, moyennes et même très grandes. A cette occasion, l'on peut vérifier que plus le risque était gros, plus la solution du problème devenait aisée, puisqu'elle ressortait de la politique : un bon exemple est fourni par Citroën, dont l'ampleur du déficit et des besoins justifiait sinon une aide de l'Etat, tout au moins l'attention, et même l'intervention des pouvoirs publics. Le cas est le même pour le groupe Boussac, dont le sort ne peut laisser indifférent le gouvernement.

Pour les entreprises ne justifiant pas sinon l'intérêt des gouvernants, du moins leur appui, les banquiers se retrouvent devant le problème familier : couper les crédits et concrétiser ainsi une perte le plus souvent irrécouvrable, ou maintenir leur concours en espérant que la situation s'améliorera, au risque d'élargir encore le « trou ». A cette occasion, elles auront pu parfois se mordre les doigts d'avoir fait confiance aux dirigeants déjà en place, dont la personnalité pouvait marquer une dégradation de la situation déjà très avancée...

En tout cas, jamais depuis de très longues années, les ingénieurs-conseils attachés aux banques n'ont été aussi occupés que depuis l'automne dernier à jauger la capacité de survie des entreprises en difficulté.

En corrélation parfaite avec cette réapparition fracassante des risques industriels, les provisions pour créances douteuses se sont fortement gonflées dans les comptes des banques. En gros, elles ont pratiquement doublé : pour le Crédit Lyonnais, par exemple, leur augmentation est responsable, pour les trois quarts, du premier déficit enregistré par l'établissement depuis sa fondation — 110 ans auparavant. Encore une fois, pour les dirigeants des établissements, ce gonflement est chose nouvelle, et n'entrait pas dans les ambitieux projets nourris deux ou trois années auparavant. Et de se rappeler, un peu tard, la théorie des cycles enseignée autrefois par les économistes libéraux. — F. R.

Le pool bancaire

Suivant les vieux principes, le pool (ou consortium) bancaire, réunissant un certain nombre d'établissements, a pour justification le partage et l'étalement du risque encouru sur une seule entreprise.

Comme pour les compagnies d'assurances, ce partage limite le danger d'un « accident » sur un client important en divisant le fardeau d'un impayé, d'un « gel » de créances ou d'une faillite par le nombre des participants au pool. Mais certains praticiens ne croient guère au pool. A leurs yeux, il engendre une fausse sécurité, surtout lorsque le chef de file désigné se montre trop peu vigilant. Tout au plus, ils préconisent un pool peu nombreux et musclé. Allant plus loin, un banquier tel que M. de Carmoy, directeur général de la filiale française de la puissante banque américaine Chase Manhattan, propose de supprimer le pool. Aux Etats-Unis, les banques choisissent l'homme, sans trop se soucier de partager le risque, et les entreprises s'adressent aux banques à gros capitaux sans tellement « pianoter » comme elles le font en France.

Et d'évoquer le rôle, en Allemagne fédérale, de la Hausbank, établissement chef de file qui connaît tout et se montre très responsable. D'autres banquiers lui répondront que la présence d'un pool est une bonne assurance lorsque l'encadrement du crédit devient restrictif. Quoi qu'il en soit, c'est dans les circonstances actuelles, les plus difficiles depuis la guerre, que la valeur et la solidité des pools sont mis à l'épreuve : aux utilisateurs d'en tirer les enseignements.

Un petit banquier de province face à ses clients

De notre correspondant

Lille. — Les banques de province, naguère encore citadelles protégées de tous les curieux, ouvrent maintenant leurs portes aux journalistes. Dans cette banque régionale de dépôt, à Lille, l'accueil est plus que courtois, très aimable, chaleureux même. Visiblement le banquier aime à parler de son métier. A une condition cependant : l'anonymat. On n'en est pas encore, pour des raisons que l'on imagine aisément, au témoignage à visage découvert...

Dans la région du Nord où la crise secoue les entreprises et provoque des ravages, notamment dans le textile, le banquier est souvent mis en cause pour ne pas dire en accusation. Il n'apparaît pas sur la scène mais on sait que son rôle est important. Quand une usine est menacée, quand les licenciements s'annoncent et provoquent des remous, peut-il être le sauveur ou celui qui condamne ? A ces questions et aux griefs les plus vifs, le banquier va répondre sereinement mais en portant lui aussi quelques banderilles :

« Il existe, dit-il, *des contraintes législatives et réglementaires. Mais il y a confusion entre les banques de dépôt et les banques d'affaires. Des responsables d'entreprises demandent aux banques ce qu'elles ne peuvent donner. Bien sûr cela se manifeste plus encore en période difficile. On nous dit alors : « Vous nous tendez le parapluie quand il fait beau, mais vous nous le retirez quand il pleut. » C'est une image qu'il ne faut pas réfuter mais qu'il faut assumer ensemble, banquier et entrepreneur. Si la banque apporte de l'argent, ce n'est pas le sien et elle ne peut le faire dans n'importe quelles conditions. Il lui faut au contraire évaluer au mieux les chances et les risques de chaque opération. L'entreprise devrait mieux savoir ce qu'elle peut demander à la banque et ne pas l'imaginer comme un recours automatique et efficace sous prétexte qu'aucun problème ne s'est jamais posé pendant de longues années...*

— Alors, devant l'entreprise en difficulté, quel est votre pouvoir ?

— On dit parfois que le banquier abandonne la partie. Ce n'est pas cela. Il lui arrive, non pas de retirer les moyens qu'il avait accordés à l'entreprise mais de ne pas en donner d'autres. On touche ici à la nécessité de bien connaître la vie de l'entreprise. Pour nous, le signal d'alarme retentit quand les agios ne sont plus payés. Alors, tout est déjà fini...

» De quels éléments le banquier dispose-t-il pour se faire une idée juste sur une affaire ? Bien sûr, la publication obligatoire des bilans et des comptes d'exploitation est très utile, mais elle n'est cependant pas suffisante. Le chef d'entreprise, quand tout va bien, conteste au banquier le droit de se mêler de sa gestion. Quand tout va mal, il veut tout, y compris une survie artificielle. Ce que nous ne pouvons pas accepter. Ce serait en fait courir sous peu à un plus grand désastre.

— Est-ce à dire que les rapports avec les chefs d'entreprise sont difficiles ?

— Pas forcément. Mais une collaboration loyale est nécessaire. De notre côté, nous affinons nos moyens dits de connaissance. Nous essayons d'être de plus en plus professionnels et dynamiques. Nous analysons le mieux possible des secteurs entiers d'activité. Tous les grands dossiers de la région nous intéressent et sont suivis très méthodiquement par des spécialistes.

» Mais, pour en revenir à l'entreprise, il est regrettable que nous n'ayons pas tous les éléments essentiels en temps voulu. Pourquoi faut-il que nous soyons contraints d'intervenir quand rien ne va plus ?

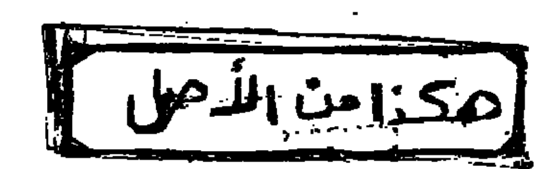
» En fait, chaque entreprise devrait pouvoir faire établir chaque année son check-up *comme on le recommande aux hommes soucieux de leur bonne santé. Un examen complet. Il n'éviterait pas l'infarctus — on en connaît aussi dans l'économie moderne, — mais il aiderait beaucoup à une meilleure gestion. Actuellement les entreprises les plus solides résistent mieux à la tempête. C'est absolument logique.*

— Les relations entre les banques et les entreprises sont aussi, et avant tout, des relations entre des hommes. Des entrepreneurs et des banquiers nouent des liens d'amitié. On se connaît bien. On se fréquente. N'y a-t-il pas là un élément important qui puisse jouer dans des périodes critiques ?

— Contrairement à ce que l'on pense généralement des relations personnalisées, elles ne sont pas à conseiller. De telles relations, quand elles sont poussées jusqu'au « copinage », nuisent à l'étude objective des dossiers. Elles sont sans doute agréables, mais obscurcissent le jugement. Mieux vaut perdre un client qu'un ami. Les relations entre le banquier et le responsable d'entreprise doivent être strictement et profondément professionnelles. J'insiste sur cette formule.

» Cela n'empêche pas une collaboration de bonne qualité, mais il convient de rester d'abord et avant tout au niveau des affaires. Je pense que le contact entre le banquier et l'entrepreneur doit être assez direct, presque viril. Si l'accord ne se fait pas, alors le client peut toujours aller ailleurs. Mais il est essentiel d'établir de très bonnes bases pour une collaboration. »

GEORGES SUEUR.

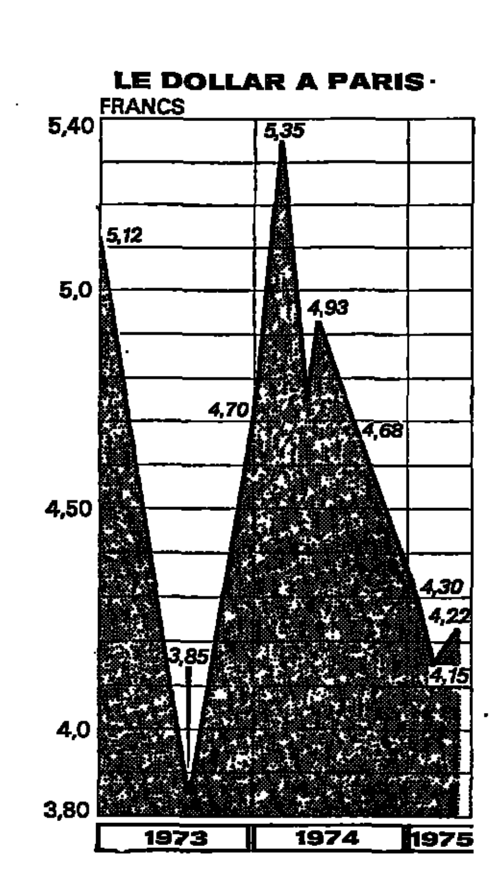


Les affres d'un opérateur sur le marché des changes

Prenons le cas d'un opérateur sur le marché des changes de Paris, ou même de plusieurs, suivant qu'ils sont acheteurs de dollars (importateurs) où vendeurs (exportateurs). Au début de 1973, après une période relativement calme (en quinze mois, le dollar a évolué dans des limites raisonnables, aux alentours de 5 F), c'est la première crise de février-mars 1973, avec la dévaluation de 10 % du dollar et la mise en flottement des monnaies européennes.

En juin-juillet 1973, seconde crise de la monnaie américaine, qui s'effondre véritablement jusqu'à enfoncer le niveau de 4 F, et coter même 3,85 F au début du mois de juillet. Pour certains, la baisse n'est pas finie, et l'on parle même de 3,50 F. C'est aller vite en besogne. Pendant l'été, le dollar se redresse jusqu'au niveau de 4,20 F - 4,30 F. Puis éclate la guerre du Kippour, avec ses conséquences, *l'embargo sur le pétrole, puis le quadruplement* de son prix. Les Etats-Unis, gros producteurs de brut, sont considérés comme favorisés par rapport à l'Europe : l'on pense que le dollar va être recherché pour les paiements aux Etats arabes, et c'est l'envolée de la monnaie américaine au-dessus de 5 F, et même jusqu'à 5,35 F, lorsque le franc français quitte le « serpent », le 19 janvier 1974. En six mois, la variation a atteint près de 40 %, bouleversant toutes les prédictions et préparant de sanglantes pertes sur les changes aux imprudents (surtout en Allemagne et en Suisse)) qui ont vendu à découvert des dollars et se trouvent pris à contrepied. Pour se rattraper, ils se portent acheteurs de dollars Hélas ! celui-ci amorce, dès février 1974, une longue descente, qui va le conduire, à Paris, de 5,35 F à 4,15 F en février 1975, en repli de 25 %, pour se stabiliser aux environs de 4,20 F en mars et avril.

C'est dire assez qu'un importateur ou un exportateur ont dû « se couvrir » à terme, sinon la perte de change pouvait leur coûter non seulement leur bénéfice mais peut-être la vie, dans certains cas. Ne parlons pas des *emprunteurs en devises à un an, qui n'ont* pas le droit de se couvrir à terme et doivent prendre le pari à leurs risques et périls. Dans le cas du dollar, le pari a été bon : les emprunts contractés depuis le début de 1974, à l'incitation des pouvoirs publics, et vivement appréciés des entreprises et de leurs banquiers (pas d'encadrement), peuvent actuellement être remboursés à l'échéance avec un dollar passablement dévalué depuis un an. Mais, aujourd'hui, que faire ? Le dollar semble stabilisé et prêt à remonter, le cas échéant. En ce domaine, nulle certitude, sauf celle de perdre le maximum, si l'on s'est trompé de sens...



Les banques, les entreprises et les changes flottants

Mars 1973 : les banques centrales renoncent à soutenir le dollar. La monnaie américaine « flotte » Pour les spécialistes des marchés des changes — les cambistes, — c'est une révolution. Le métier devient plus excitant mais aussi plus dangereux Les entreprises, elles « se voient d'un coup confrontées à des problèmes qu'elles ignoraient pratiquement : comment, alors que le commerce international se développe, se protéger contre des fluctuations de changes qui en un an pourraient atteindre 30 % ou plus ?

Cette situation modifie considérablement les rapports entre les responsables des sociétés et les cambistes. Les premiers découvrent un monde étrange, celui des changes flottants ; les seconds sortent de leur univers et se transforment en conseillers.

***

« *Il est vrai que ce fut une petite révolution.* » Lorsqu'il évoque le flottement du dollar, ce chef du service « change » d'un grand établissement nationalisé sourit : « *Nous avons bien accueilli la chose,* ajoute-t-il. *Après tout les parités fixes limitaient les écarts et quel homme de marché ne rêve pas d'écart ? Et puis, c'était un peu un retour aux sources* » Il n'empêche : ce fut un beau bouleversement dans le petit monde fermé des cambistes.

Ces derniers ont toujours bénéficié d'une assez large autonomie dans les banques. Cela tient aussi bien à la nature de leurs activités très complexes — jugées quelque peu mystérieuses — qu'aux bénéfices qu'ils réalisent le plus souvent. Comment ? Eh bien d'abord en faisant le commerce des devises. Chaque jour une banque ou un établissement financier doit acheter ou vendre des dollars, des marks, des livres, des lires. Ces ordres sont centralisés et exécutés au comptant ou à terme par le service des changes Autre activité : l'arbitrage. Des devises sont cotées sur plusieurs places. Il est dès lors possible d'en acheter sur l'une pour les revendre sur l'autre.

Enfin, il n'est pas interdit — c'est un euphémisme — aux cambistes de prendre position, c'est-à-dire de jouer la tendance, en achetant une monnaie s'ils estiment qu'elle va monter, ou en vendant si, au contraire, ils pensent qu'elle va fléchir.

A Paris, les opérations « spéculatives » n'ont jamais été très importantes. « *Paris n'est pas une place financière internationale,* rappelle un spécialiste. *Trop de contrôles et de réglementations.* » Il n'en demeure pas moins que les Français ont « joué », aussi.

Un acteur raconte : « *Avant le flottement généralisé des monnaies, c'était le bon temps. On pouvait jouer pratiquement à coup sûr. Dans le système des parités fixes, les banques centrales étaient tenues d'acheter ou de vendre à des prix fixés et connus. Certes, en période normale, les écarts étaient réduits, mais, lorsqu'une crise se déclenchait, quel extraordinaire « filet » de protection ! Il suffisait finalement de prendre position sur la monnaie visée pour profiter de la dévaluation ou de la réévaluation qui suivait immanquablement chaque grand mouvement de fonds à l'achat ou à la vente.* »

La clientèle, à cette époque, n'apparaissait guère. Les industriels se contentaient de passer des ordres, qui, le plus souvent, étaient exécutés au « mieux » lors de la séance qui se déroule quotidiennement au sous-sol de la Bourse de Paris. Le flottement du dollar allait bouleverser toutes ces habitudes et, en premier lieu, celles des cambistes.

La langue d'Esope

Ce fut d'abord la divine surprise Les cours du dollar, qui auparavant fluctuaient à plus de 1 pour 1 000 dans la journée, variaient d'un coup de 1 pour 100 ! Mais il fallut quelque peu déchanter. On découvrit bien vite, en effet, que si les chances de gains étaient multipliées par 10... il en allait de même des pertes. Bref, le flottement était un peu la langue d'Esope : le meilleur, si l'on était dans le sens... le pire si l'on se trompait. Il y eut des « accidents » spectaculaires, que l'on mit trop *souvent sur le* compte de l'inconséquence des cambistes, oubliant ainsi que, dans certains cas, les directions des banques — plus attentives aux profits que conscientes des risques — avaient laissé faire... sinon encouragé.

De leur côté, les chefs d'entreprise découvrirent rapidement les *dangers que comportait* un flottement généralisé des changes. Comment un exportateur aurait-il pu ne pas réagir en constatant qu'en six mois le dollar par exemple pouvait baisser de 30 %, alors que les contrats à l'exportation, qui sont le plus souvent libellés dans la devise américaine, se négociaient quelquefois à 1 ou 2 % près ? *Il fallait se* protéger. Ces mécanismes de protection existaient. Encore fallait-il les découvrir et accepter de les utiliser Nécessité fait loi : ainsi la « couverture à terme » (1), longtemps rejetée par les industriels, soit qu'ils aient redouté de perdre quelques centimes sur le change, soit encore qu'ils aient *redouté d'être considérés comme* des spéculateurs, gagna ses lettres de noblesse. Ce n'est qu'un exemple. Il y en eut d'autres.

Des hommes nouveaux

Petit à petit, de nouveaux liens se tissèrent ainsi entre les cambistes et la « clientèle » Cela n'alla pas sans poser quelques problèmes. Il fallut d'abord renforcer les effectifs des services changes ne serait-ce que pour accueillir des visites imprévues, ou tout simplement répondre à des coups de téléphone parfois un peu angoissés. « *Pour notre part nous n'avons pas été surpris,* affirme le chef cambiste d'une importante banque privée, *voilà un moment que nous avions senti venir ce changement. Pour y faire face il nous a fallu trouver des hommes, qui soient non seulement capables d'intervenir sur le marché, mais qui se révèlent aussi aptes à « dialoguer » avec les chefs d'entreprise. L'industriel qui vient nous voir ou qui nous téléphone, est certes satisfait de savoir ce qui se passe immédiatement sur le marché — les cours évoluent si vite ! — mais il exige aussi et de plus en plus une analyse plus fouillée, plus globale, pour tout dire plus économique.* »

Cette évolution a encore été accélérée... par les pouvoirs publics. Pour aider au rétablissement de nos échanges, ces derniers ont autorisé les entreprises à emprunter en devises. Les sociétés françaises ont très largement utilisé cette possibilité, puisque ces emprunts échappent à l'encadrement du crédit. Cependant, contrairement à ce qui se passe en Grande-Bretagne ou en Italie, la puissance publique s'est refusée à donner sa garantie pour couvrir le risque des changes inhérent à de telles opérations. Sans doute y aurait-il beaucoup à dire sur cette attitude. Constatons simplement que ce risque est totalement assuré par les entreprises et que dans ces conditions, le choix de la devise empruntée se révèle fondamental.

Au fil des mois, le profil du cambiste s'est donc modifié. L'homme de marché qu'il était jusqu'alors se transforme peu à peu en spécialiste des changes internationaux, ce qui n'est pas tout à fait la même chose... Evolution irrémédiable ? « *Oui* », affirme un cambiste. « *D'abord parce que nul ne peut pour l'instant imaginer quel système remplacera celui des changes flottants Les parités fixes mais ajustables ? Autre chose ? Ensuite parce que la clientèle connaît maintenant le chemin de nos bureaux. Elle ne l'oubliera pas. Pour nous, pour nos maisons, c'est s'adapter ou disparaître..., mais depuis le Pont au Change nous avons l'habitude.* »

PHILIPPE LABARDE.

(1) Les contrats commerciaux prévoient le plus souvent que le paiement interviendra plusieurs mois après l'exécution du contrat. La couverture à terme permet aux industriels de se prémunir contre d'éventuelles fluctuations de change Elle permet, en effet, à l'exportateur de vendre à un cours et à une échéance fixés d'avance, les devises qu'il recevra plus tard, et à l'importateur — dans des limites de trois mois — de se procurer par avance les devises dont il aura besoin.

Les « étrangères » à l'assaut de la clientèle française

Si les banques françaises s'installent de plus en plus hors de nos frontières, les banques étrangères n'ont pas manqué d'avoir pignon sur rue dans la capitale et même en province. Au premier rang des quatre-vingt-deux établissements autorisés à exercer leurs activités sur le territoire français, figure la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, (Eurobank), propriété de l'Union soviétique, et qui, avec un bilan supérieur à 12 milliards de francs, occupe une place privilégiée dans le financement des opérations commerciales et financières avec les pays de l'Est. Puis viennent les banques américaines, de plus en plus nombreuses : la plus ancienne est certainement la Morgan Guaranty Trust, installée depuis la guerre de 1870, suivie par la First National City Bank, arrivée après la première guerre mondiale, puis, plus récemment, la Chase Manhattan, la Bank of America avec sa politique de succursales en province, la First National Bank of Chicago, Manufacturers Hanover, Bankers Trust, Chemical Bank etc., bref l'essentiel de ce qui compte dans la banque outre-Atlantique.

Un bouleversement dans la structure de la clientèle

Traditionnellement, pour les Français, les banques américaines étaient venues en Europe et en France pour suivre leur clientèle d'origine, et notamment les puissants groupes internationaux qui ont essaimé de par le monde. Quoi d'étonnant qu'elles tiennent les comptent des filiales françaises d'I.B.M., de Colgate-Palmolive, Esso, I.T.T. et compagnie ? Mais depuis quelques années, un véritable bouleversement s'est produit dans la structure de leurs portefeuilles : auparavant, ces banques consacraient 80 % à 90 % de leurs activités aux firmes américaines et le reste aux entreprises françaises. Aujourd'hui, la proportion est renversée, grâce au prodigieux essor des multinationales françaises. Ces dernières, s'ouvrant aux horizons lointains, ont dû rechercher d'importants financements, d'abord auprès des banques françaises, ensuite, et souvent en parallèle, auprès de banques étrangères, qui, au fil des ans, leur ont accordé de grosses « lignes » de crédit en raison de leur caractère spécifique et des atouts dont elles disposent, quintuplant leur chiffre d'affaires en cinq ans.

Les atouts des banques américaines

Pour ces fameuses « grosses lignes » consenties à ces géants que sont devenus les Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et autres, et dont le montant peut atteindre le milliard de dollars, deux problèmes se posent aux banques françaises, si grosses soient-elles. Tout d'abord, les limites du financement global (intérieur et extérieur) sur une entreprise donnée (risque général) : à partir d'un certain niveau, il devient opportun et même indispensable de répartir le fardeau, notamment pour la part étrangère, et le recours aux banques américaines devient habituel. Ensuite, le problème de l'approvisionnement en capitaux, essentiellement sur le marché des eurodollars, avec les risques de change qui en découlent. Il est certain que les banques américaines, dont les comptes sont établis en dollars, sont moins vulnérables que les banques françaises tout en disposant d'excellentes sources d'approvisionnement.

Toujours dans ce domaine du change, dont l'importance n'est plus à démontrer, les établissement d'outre-Atlantique sont très actifs dans le commerce des devises, se piquant d'assurer le financement de n'importe quel marché en n'importe quelle monnaie locale, même les plus rares.

L'un des deux atouts majeurs est certainement l'étendue et la qualité de leurs réseaux internationaux, dirigés, dans chaque contrée, par des hommes ayant une forte expérience des échanges internationaux, ce qui n'est pas toujours le cas pour le personnel spécialisé des banques françaises, venues plus tard sur la scène mondiale.

Disons enfin que le souci principal des banques américaines en France n'est pas de faire une concurrence directe à leurs homologues françaises en matière de découvert ou de services courants, mais plutôt d'exploiter des créneaux bien particuliers où elles se trouvent bien armées : montages financiers spéciaux, opérations sophistiquées telles que, par exemple, le crédit-bail international, ou financement d'investissements à l'étranger au moyen de ressources locales (Michelin, Pechiney, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, pour le développement de leur implantation à l'étranger, notamment aux Etats-Unis).

Paris, place financière internationale

Depuis le début de 1974, le rôle de Paris comme place financière internationale s'est nettement affirmé, aux dépens de Londres qui, tout en restant le grand centre mondial, a perdu quelques plumes : les mésaventures d'un certain nombre de banques secondaires à la City et l'alourdissement de la fiscalité britannique frappant les étrangers ont provoqué quelques « déplacements ». Mais la grande chance de Paris a été, ô paradoxe, la crise du pétrole. En « incitant » très vivement les entreprises nationales, publiques ou privées, à emprunter hardiment et massivement sur le marché des eurodollars, le gouvernement français a donné une impulsion décisive aux opérations financières à caractère international. D'un autre côté, les très bonnes relations nouées par la France avec les pays arabes conduisent ces derniers à diriger leurs capitaux sur notre place, lui permettant de devenir à son tour plaque tournante. N'est-il pas significatif que la plupart des opérations sur le Proche-Orient, depuis six mois, soient montées à partir de Paris ? Le crédit de 250 millions de dollars non « lié » accordé récemment à l'U.R.S.S., le plus important de son espèce, n'a-t-il pas comme chef de file Lazard Frères de Paris, assistés, outre l'indispensable Banque commerciale pour l'Europe du Nord, par la filiale française de Morgan, aux côtés de la toute-puissante Banque nationale de Paris ? Singulière conséquence d'une crise qui aurait dû, en d'autres temps, entraîner un repli sur des positions métropolitaines avec le renforcement traditionnel du contrôle des changes auquel un quart de siècle d'incurie monétaire nous ont habitués !

Faudra-t-il, un jour, tels les théologiens vis-à-vis de la faute originelle, qualifier de bienheureuse cette crise pétrolière qui a accéléré la « sortie » des banques et des entreprises françaises sur les marchés étrangers des capitaux et des produits ? — F. R.

Banques étrangères exerçant en France

Bilan en milliards de francs à fin 1973
Source : Entreprise.

1	Banque commerciale pour l'Europe du Nord	10,3
2	Morgan Guaranty Trust	5,6
3	First National City Bank	4,2
4	Bank of America	4,04
5	Banco do Brasil	3,92
6	International Westminster	3,73
7	Bank of Tokyo	2,89
8	Sudameris	2,80
9	F.N.C.B. of Chicago	2,38
10	Banco de Bilbao	2,37
11	Marine Midland N.Y.	2,25
12	Manufacturers Hanover	2,22
13	Bankers Trust	2,13
14	Banque Européenne de Tokyo	1,64
15	Royal Bank of Canada	1,58
16	Banco di Roma	1,56
17	Banque Jordaan	1,38
—	Lloyds Bank Int.	1,25
19	Continental Illinois	1,12
20	Discount Bank	0,9
21	Polska Kasa Opiecki	0,86

FACE AU MARCHÉ D'EXPORTATIONS

Les industriels appellent à leur secours

« Mobiliser les entreprises... Gagner la bataille de l'exportation... Conquérir de nouveaux marchés... » Le vocabulaire militaire fait recette. Il ne se passe pas de semaine, de jour, sans qu'un ministre, un industriel de renom, un banquier célèbre reprenne à son compte l'un de ces poncifs. Pour que l'industrie française prenne pied à l'étranger, que des centaines, voire des milliers, de firmes et non plus quelques dizaines s'aventurent hors de l'Hexagone, les incantations ne suffisent pas. Il faut de bons produits, mais aussi et surtout une mentalité exportatrice. Or le chef d'entreprise ne l'acquiert pas du jour au lendemain. Il faut lui faciliter la tâche, le guider. L'Etat, la Coface, la Banque française du commerce extérieur, ont un rôle important à jouer. Mais c'est des banquiers que l'industriel attend le soutien le plus actif.

« Nous nous battons seuls. » Pendant des années, cette plainte est revenue comme un leitmotiv dans les propos des quelques chefs d'entreprise qui prospectaient les marchés extérieurs. *« En 1958, avec la mise en place du Marché commun et l'ouverture des frontières, l'industrie française a subi la première le choc de la concurrence »*, nous confiait le responsable d'un syndicat professionnel. Pour les « services » (banques, assurances, sociétés de transport), *« les problèmes de l'exportation restaient marginaux »*. Les banques n'avaient que méfiance pour les sociétés nationales qui leur demandaient aide et appui. Même celles qui disposaient d'un réseau de succursales à l'étranger. En Australie, par exemple, la B.N.P., implantée de longue date, se considérait d'abord comme une banque australienne et consacrait l'essentiel de son activité au financement des opérations locales sur la laine. *« D'une façon plus générale, les banques se contentaient d'assurer les crédits à court terme à l'exportation, en prenant bien sûr une commission substantielle au passage »* constate, non sans ironie, un industriel.

« Notre retard, nos réticences vis-à-vis de l'exportation ne faisaient que refléter celles des Français en général », expliquent les banquiers. *« Mais notre mentalité a changé et nous incitons de plus en plus nos clients à exporter. »* Aujourd'hui, de l'avis de tous, la banque s'est mise de la partie. Elle fait depuis le début de la décennie un très gros effort pour aider les entreprises françaises sur les marchés extérieurs. Elle a développé toute une gamme de services.

L'une des toutes premières mesures fut la mise en place du crédit-acheteur en 1965. Attendu avec impatience, ce type de crédit permet à l'industriel de livrer sa marchandise et d'être payé immédiatement. Le crédit est accordé directement par la banque à l'acheteur. *« Au début, il a fallu forcer un peu la main des banques. Elles se sont rendu compte rapidement que ce type d'opération leur permettait d'augmenter considérablement le volume de leurs crédits »*, explique un industriel. La vive concurrence entre établissements privés et nationalisés a fait le reste. Chacun a copié le voisin et tout le monde s'est mis au crédit-acheteur

Dans le même temps, la technique du crédit-fournisseur se généralise. L'escompte auprès d'un établissement bancaire des créances de leurs acheteurs étrangers permet aux entreprises exportatrices de résoudre une partie de leurs problèmes de trésorerie.

Aujourd'hui, chaque établissement comporte un département spécialisé dans les crédits à moyen et à long terme à l'exportation, qui travaille en liaison étroite avec la Coface et la B.F.C.E. Celui de la B.N.P. ne compte pas moins de mille cinq cents personnes dont mille à Paris. *« Une certaine centralisation est en effet nécessaire »*, explique-t-on chez la première banque française. *« La technique de ces crédits requiert un personnel constamment recyclé, ce qui ne peut se faire que dans le cadre du siège social. »* Généralement, le personnel est spécialisé par branche industrielle et par zone géographique. Une fois l'affaire détectée — le plus souvent par les agences ou les bureaux de représentation implantés à l'étranger, — une équipe accompagne l'industriel tout au long de ses négociations.

Les exportations qui mettent en œuvre des crédits à moyen et à long terme ne représentent cependant que 25 % à 30 % du total des ventes à l'étranger. La grande masse est du court terme pour lequel les banques n'ont pas de département spécialisé, car la distribution de ces crédits est faite sous la responsabilité de chaque agence locale.

Une triple action

A côté de ce développement des crédits à l'exportation — ce qui relève somme toute de leur activité classique, — les banques mènent une triple action. Elles multiplient les implantations à l'étranger, créant ainsi autant de points d'appui pour l'industrie française. Elles essaient dans leurs bureaux de représentation de mettre en place « cet attelage idéal » dont nous parlait un banquier : un spécialiste capable de dresser rapidement le schéma de financement d'une opération travaillant en étroite liaison avec un ingénieur conseil apte à réaliser n'importe quelle étude industrielle.

Elles sensibilisent leur personnel aux questions de l'exportation. En France, les grands établissements installent dans leurs agences locales des employés formés aux techniques du commerce extérieur dont le but est non seulement de délivrer des crédits court terme, mais aussi et surtout, d'aider l'industriel local bien souvent tenté par une expérience à l'étranger mais qui est perdu dans le maquis des réglementations.

Elles élaborent une panoplie de services afin de proposer à l'exportateur un « menu à la carte ». Une grande banque nationalisée offre ainsi aux industriels de leur fournir très rapidement (grâce à ses ordinateurs) le devis du coût de financement pour une opération donnée.

Prendre des risques

Tous ces efforts, pour importants qu'ils soient, restent encore insuffisants aux yeux de nombreux industriels. *« Trop souvent, les banques ne s'intéressent qu'aux grands contrats qui se chiffrent en dizaines de millions de francs et qui leur apportent prestige et bénéfices »*, constate-t-on au siège d'une importante fédération industrielle. *« Pour les petites affaires courantes, ce que nous appelons le catalogable, elles restent peu actives. »*

On souhaiterait, bien sûr, parmi les chefs d'entreprise, que le réseau des banques à l'étranger soit étendu, bénéficie d'une plus grande indépendance à l'égard du siège, fournisse encore plus de renseignements (sur la solvabilité des acheteurs, par exemple), apporte des financements locaux, prenne des participations sur place, etc.

Tout ceci reste, cependant, au stade du détail. La critique de fond que portent les industriels sur l'activité des banques, c'est qu'elles manquent d'audace, qu'elles n'osent pas prendre beaucoup de risques financiers. Dans leur distribution de crédits à l'exportation, elles sont en grandes partie préservées des mauvaises surprises grâce à la Coface et à la B.F.C.E. qui garantissent au minimum à 80 % (ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays). Cette prudence, peut-être excessive, les empêche de se montrer hardis. Dans certaines régions du monde, l'Asie du Sud-Est notamment, les entreprises françaises — nouvelles venues — doivent monter de toutes pièces leurs réseaux commerciaux. Or, *« les bons agents ont déjà été recrutés par la concurrence. Il nous faut donc chercher des jeunes avec les avantages* (leur dynamisme) *et les inconvénients* (l'absence de surface financière et de crédibilité) *que cela comporte. La Coface est réticente à accorder sa garantie à de telles opérations, et, du même coup, la banque se refuse à financer l'installation de ces jeunes agents. »*

Les Trading Companies

Ces risques financiers, les banques pourraient également les assumer en prenant un certain nombre d'initiatives qui ont fait leurs preuves dans des pays comme le Japon et l'Allemagne fédérale. *« Pourquoi ne président-elles pas à la création, sur une grande échelle de trading companies »*, ces sociétés commerciales qui agissent comme intermédiaire spécialisé dans le négoce en gros de produits bien définis, demandent les industriels. Financées par les banques et les entreprises du secteur concerné, elles ont joué un rôle fondamental dans le développement du commerce extérieur japonais. Dans son rapport présenté aux assises nationales du C.N.P.F qui se sont tenues à Lille en octobre 1974, M. Alain Chevalier, directeur général de Moët-Hennessy, rappelle que *« les dix premières trading companies de ce pays assurent environ 50 % des exportations et 60 % des importations japonaises. Elles ont d'ailleurs dépassé le stade du simple commerce de gros et sont devenues des organisateurs de l'industrie, des institutions de crédit, des réseaux d'information, des agents pour la prospection des marchés internationaux, enfin des investisseurs à l'étranger. Elles organisent des groupes industriels qui soumissionnent conjointement à des appels d'offres internationaux. Ainsi les industriels japonais évitent de se concurrencer trop sévèrement.*

» L'industrie allemande également bénéficie de l'activité d'un réseau très dense de maisons de commerce. Certaines sont spécialisées par marché, d'autres par produit. » En France, il existe quelques sociétés de commerce basées sur le même principe. Mais leurs activités restent limitées, et ne s'exercent généralement qu'en Afrique noire.

Autre domaine où les chefs d'entreprise jugent que la France connaît un sérieux retard : celui des sociétés de confirmation de commandes (factoring companies), qui reprennent les créances sur les clients étrangers des entreprises. A charge pour elles, moyennant une commission, de les recouvrer directement. De telles sociétés permettent d'alléger les services comptables, d'éviter *« que l'industriel ne se transforme en banquier »*.

Toutes ces insuffisances ou ces lacunes montrent amplement que l'effort industriel ne suffit pas pour conquérir des marchés à l'exportation : s'y ajoutent toute une série de services dont la mise en œuvre nécessite des moyens, des structures et des hommes dans des disciplines jusqu'à présent peu familières aux hexagonaux que nous sommes. Tout un apprentissage à faire, sur les traces des Allemands, des Japonais, même des Anglais...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Les formes d'associations

LES CLUBS

Banque Nationale de Paris	ASSOCIATED BANKS OF EUROPE CORPORATION (ABECOR)	Algemene Bank Nederland Banca nazionale del Lavoro *Banque de Bruxelles* Barclays Bank Bayerische Hypotheken und Wechsel-Bank Dresdner Bank
Société Générale	EUROPEAN BANKS INTERNATIONAL COMPANY (EBIC)	Amsterdamsche-Rotterdamsche Bank Banca Commerciale Italiana Creditanstal Bankverein Deutche Bank Midland Bank Société générale de Banque
Banque Rothschild	FIVE ARROWS GROUP	Banque Lambert Banque privée N.M. Rothschild and Sons Pierson Heldring and Pierson
Crédit Commercial de France	INTER-ALPHA BANKS GROUP	Banque Ambrosiano Berliner Handelsgesellschaft - Frankfurter Bank Kredietbank Nederlamusche Middentandsbank Privatbanken A/S William and Glyn's
Banque de l'Union Européenne	INTERUNION	Tokai Bank Royal Bank of Canada Banque Belge pour l'Industrie *Banque de Bruxelles* Bayerische Vereins Bank Hambro Occidental

LES FILIALES COMMUNES

Banque Nationale de Paris	SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE (S.F.E.)	Algemene Bank Nederland Banque de Bruxelles Dresdner Bank Banca Nazionale del Lavoro Barclays Bank Bank of America Sumitomo Bank
S.G. Warburg et Paribas	WARBURG-PARIBAS	

FORMULES SPÉCIALES D'ASSOCIATION

Crédit Lyonnais	EUROPARTNERS	Banco di Roma Commerzbank Banco Hispano-Americano

PRISES DE PARTICIPATION

National Wesminster Bank	NATIONAL WESTMINSTER BANK	Part de 20 % dans l'Union Bancaire, filiale bancaire du groupe PARIBAS.

ACCORDS DE COOPÉRATION

GROUPE PARIBAS ET GROUPE DE LA BAYERISCHE VEREINS BANK
Financière de Suez et Banques d'Affaires Britannique Morgan Grenfell

Les « françaises » à l'étranger

Commerce international et banques sont si intimement associés qu'au Moyen Age les marchands étaient presque toujours banquiers, et que l'apparition d'un véritable négoce européen coïncida avec *la circulation* de billets tirés sur des gens de confiance avec des signatures honorables. Puis, au-delà des frontières et des mers, commerçants et banquiers génois, vénitiens, lombards ou florentins eurent des correspondants, et, du seizième siècle à nos jours, l'on n'a fait que les imiter.

Les banques disposent donc, dans la plupart des autres pays, d'un *« correspondant » avec lequel elles* sont en relation d'affaires. Le correspondant paie les chèques, ouvre les crédits documentaires à l'exportation ou à l'importation et surtout donne, ou est censé donner, des renseignements financiers et commerciaux *sur toute entreprise susceptible* de devenir cliente. Mais l'activité et le bon vouloir des correspondants ont leurs limites, surtout quand la concurrence devient âpre, et, le plus naturellement du monde, quand les banques ouvrent à l'étranger des succursales, y implantent des filiales ou des bureaux de représentation, prennent des prises de participation dans d'autres établissements et, le cas échéant, participent à des « clubs » *internationaux pour* y *monter des* opérations communes.

Le démarrage

Les banques françaises, qui avant 1914 s'étaient passablement intéressées à l'étranger — le Crédit Lyonnais n'avait-il pas le plus beau réseau de l'époque ?, — se montrèrent beaucoup plus réservées entre les deux guerres, à l'image du pays. Il fallut attendre la signature du traité de Rome et l'ouverture des frontières pour les voir reprendre leur essor au-delà de l'Hexagone, trois périodes pouvant être distinguées. Au départ l'expansion était relativement facile dans les pays limitrophes de la France, où, la proximité aidant, les succursales étaient déjà nombreuses, et même les filiales, comme celles du groupe Paribas en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et aux Pays-Bas (noblesse oblige !).

Outre-mer, c'était plus délicat, mais certains établissements comme la Banque de l'Indochine étaient déjà solidement implantés dans le Sud-Est asiatique ; le Crédit lyonnais maintenait de fortes positions en Amérique du Sud ; la B.N.C.I. était représentée en Afrique Noire, en Amérique centrale, à Hongkong, au Canada ; le C.N.E.P. bien installé en Inde, en Australie, et la Société Générale très active à New-York.

A l'automne 1970, l'annonce du rapprochement *relativement intime entre* le Crédit Lyonnais et la Commerz Bank fut à l'origine d'une véritable frénésie de coopération dans le système bancaire du Vieux Continent. C'est indiscutablement l'arrivée des banques étrangères en Europe autant que leur volonté propre d'expansion qui incitèrent les établissements, y compris les nôtres, à sortir de leur isolement nationaliste. Les banques d'outre-Atlantique se montrèrent les plus audacieuses : ayant d'abord suivi leurs clients américains au-delà des mers pour éviter non seulement de perdre leurs comptes étrangers, mais aussi qu'ils changent de banque dans leur pays d'origine, elles devinrent très actives auprès des entreprises européennes, au point qu'à Paris leurs clients français représentent actuellement près de 80 % de leur chiffre d'affaires, alors que la proportion était inverse cinq années auparavant. Se présentant comme les seules banques vraiment européennes grâce à leur réseau international très puissant — et, en un sens, c'était vrai, — elles déclenchèrent toute une série de réactions, revêtant les formes les plus diverses d'association.

Les formes d'association en France

Il était fatal que, suivant le caractère juridique des établissements et les idées de leurs dirigeants, ces formes varient.

Le cas d'Europartners :

Depuis l'automne 1970, le Crédit Lyonnais, deuxième établissement français, la Commerz Bank, quatrième allemand, auxquels sont venus se joindre le Banco di Roma, quatrième italien, puis, en octobre 1973, la Banco Hispano Americano, premier groupe espagnol, ont décidé de s'associer le plus étroitement possible, sans pouvoir cependant aller jusqu'à la fusion, puisque le Crédit Lyonnais est nationalisé et que ses *partenaires ne le sont pas.* Avec plus de 150 milliards de francs de dépôts et environ trois mille six cents guichets, ils se doivent un appui réciproque sur les plans de financement au profit des clientèles respectives ; ils prévoient une coordination de l'action des agences et des filiales tant dans les pays des partenaires que dans les pays tiers et une *aide mutuelle sur le plan de l'organisation* administrative et des techniques de gestion. Après avoir, pendant deux ans, donné la priorité aux questions d'organisation, ils entendent désormais intensifier leurs services à la clientèle dans le cadre du groupe, avec la mise au point du Transcrédit, destiné à permettre aux entreprises moyennes d'obtenir, pour leurs succursales et filiales, des crédits d'exploitation par l'intermé*diaire de la banque partenaire* la plus proche sans formalités autres que celles qui subsistent en matière de change.

Des conceptions divergentes

Cette formule très spéciale mise à part, deux conceptions s'affrontent actuellement au sein de la banque française : celle des associations non contraignantes du type « clubs », *et celle des alliances plus intimes* avec prises de participation réciproques ou non, et constitution, éventuellement, de filiales communes.

Les clubs :

Spectaculaires dans leur apparence et leur étendue, les clubs ont fleuri depuis sept ou huit ans. Comme le fait apparaître le tableau ci-contre, à l'exception peut-être du groupe du Crédit industriel et commercial, tou*tes les grandes banques françaises* ont une part dans ces clubs : la B.N.P. au sein de l'ABECOR, la Société générale dans l'EBIC, le Crédit commercial de France dans Inter-Alpha, la Banque de l'union euro*péenne dans Interunion, la Banque* Rothschild dans Five Arrows.

Certains de ces clubs sont flanqués de filiales communes plus spécialisées ou font preuve d'une activité particulière dans certains domaines bien définis.

— Très parente de l'ABECOR, la Société financière européenne (S.F.E.) créée en 1967 par la B.N.P., constitue théoriquement le plus important groupement financier du monde, le *total de bilan de ses actionnaires dé*passant 210 milliards de dollars avec plus de onze mille succursales réparties dans le monde. Devenue banque d'affaires internationale, elle a en trois ans, depuis 1971, triplé son bilan et quadruplé ses bénéfices, tout en participant à la constitution d'une grande banque londonienne, l'International Energy Bank, avec un certain nombre de partenaires dont la Bank of Scotland et la Banque Worms.

— Plus ambitieuse peut-être, et plus avancée dans le processus d'intégration, avec des opérations ponctuelles, mais souvent de grande envergure apparaît l'EBIC (European Banks International Corporation). Soucieuse d'expansion vers les marchés extérieurs, c'est hors d'Europe qu'elle a obtenu jusqu'à présent ses plus grands succès : à New-York, elle est devenue le plus grand groupe bancaire non américain, grâce à ses filiales Euro-American Banking Corp. et Euro-American Bank and Trust et surtout à sa plus récente acquisition, la Franklin National Bank, vingtième établissement des Etats-Unis, mise en faillite à l'automne 1974 pour avoir voulu se hisser un peu trop rapidement et imprudemment au niveau des « grands ». L'EBIC s'est également manifestée en Asie, avec la création *de l'European Asiatic Bank (Euras*bank), destinée à opérer sur les marchés d'Extrême-Orient, et au Proche-Orient, avec, en juillet 1973, l'European Arab boloing, regroupant un certain nombre de partenaires arabes. Puis, à l'automne 1973, ce fut la création à Londres d'une « merchant bank », l'European Banking Cy, et aux antipodes, une association avec un établissement australien et la Fuji Bank dans l'Euro-Pacific Finance.

Si éloquents que soient leurs palmarès, la nature même et l'activité de ces clubs soulèvent les plus grandes réserves de la part de banquiers comme M. de Fouchier, président du groupe Paribas, qui les trouve un peu « snobs », un peu relâchés, et estime que derrière eux il n'y a pas de réalités structurelles bien profondes, leur préférant de bonnes et solides alliances bilatérales. C'est ainsi qu'au printemps 1973 il provoquait une sensation sur les places financières avec la première entente entre banques d'affaires, à savoir des prises de participation croisées et la constitution d'une *filiale* commune entre Paribas et S.G. Warburg. L'événement était de taille : c'était la première fois qu'un établissement anglais tel que Warburg, l'une des toutes-premières « merchant banks » britanniques et l'une des plus actives sur la place de Londres sur le *plan* des opérations financières internationales, se liait avec une banque du continent. Dix-huit mois plus tard, la Financière de Suez, grande rivale du groupe Paribas, signait avec le groupe Morgan Grenfell, une autre grande « merchant bank » britannique, un accord de coopération avec possibilité de prise de participation ultérieure.

Pour revenir au groupe Paribas, à l'automne 1973, ce dernier accordait à la National Westminster Bank (NATWEST), premier établissement de dépôts britannique, un intérêt de 20 % dans l'Union bancaire, holding du groupe qui coiffe ses deux filiales désormais fusionnées : la Banque de l'union parisienne et le Crédit du Nord. Il signait, en outre, un accord de coopération mutuelle avec le groupe allemand de la Bayerische Vereinsbank.

Crise du pétrole et « boom bancaire »

Au début de 1974, le quadruplement du prix du pétrole fit briller au firmament financier les étoiles de première grandeur que devenaient les pays producteurs de pétrole, énormes réservoirs de capitaux. Pour financer les déficits des pays consommateurs et utiliser l'argent là où il était désormais, l'ensemble des banques mondiales se ruèrent au Proche-Orient, les banques françaises n'étant pas les dernières. B.N.P., Crédit Lyonnais, Société Générale, disposant déjà de filiales communes avec les Arabes (C.A.I.I., UBAF et FRAB), se préoccupent actuellement d'élargir leur tête de pont, Paribas, traditionnellement actif au *Moyen-Orient, vient d'y* créer de nouvelles succursales et a participé à la création de filiales communes dans les émirats arabes. Pour faire bonne mesure, ajoutons l'Iran, où chacun veut avoir pignon sur rue, et le Sud-Est asiatique, où la B.N.P. fait un effort particulier sur des marchés jusqu'alors mal et peu prospectés par les industriels français.

Autre effet de la crise pétrolière : le recours massif aux emprunts en euro-dollars pour le compte des gouvernements et des entreprises, favorisé par le gouvernement français pour éviter l'épuisement de nos réserves de change. Depuis le début de 1974, le rôle de Paris comme place financière s'est fortement développé, et les banques françaises ont pris une part très active dans le placement de ces emprunts, bénéficiant du concours des capitaux arabes.

Disons un mot, enfin, des difficultés rencontrées dans certains pays, où l'implantation bancaire est difficile, comme le Venezuela et l'Australie, ou impossible, comme les pays de l'Est, qui admettent seulement l'établissement de bureaux de représentation, et l'on aura fait un ample tour d'horizon sur les efforts des banques françaises à l'extérieur de nos frontières. Ces efforts, on l'a vu, sont réellement importants. Dans bien des cas, les banquiers ont précédé les exportateurs, s'efforçant de combler le retard que le pays tout entier avait pris depuis cinquante ans dans la grande course aux marchés extérieurs. — *F. R.*

Classement

Les banques françaises...

(Total du bilan en milliards de francs à la fin de 1973)

Crédit agricole	164,6
B.N.P.	136
Crédit Lyonnais	116,4
Société Générale	101,03
Groupe du C.I.C.	43,82
Crédit Mutuel*	32,2
Banques populaires*	29,84
Crédit Commercial de France	20,29
Crédit du Nord B.U.P.	18
Banque de Paris et des Pays-Bas	13,6

(*) Chaînes de banques ou de caisses fédérées entre elles.

...et étrangères

(Bilan en milliards de dollars selon The Banker*)*

Bank of America (Etats-Unis)	48,77
Citicorp (Etats-Unis)	44
Chase Manhattan (Etats-Unis)	36,79
B.N.P.	30,14
Dai-Ichi Kangyo (Japon)	28,47
Barclays Bank (G.-B.)	28,3
National Westminster (G.-B.)	27,55
Fuji Bank (Japon)	24,42
Deutsche Bank (R.F.A.)	24,39
Sumitomo Bank (Japon)	23,9
Crédit Lyonnais	23,45
Mitsubishi Bank (Japon)	24,43
Société Générale	22,82
Banca Nazionale de Lavore	22,65
Sanwa Bank (Japon)	22,37
Dresdner Bank (R.F.A.)	20,67
J.P. Morgan (Etats-Unis)	19,9
Manufacturers Hanover (Etats-Unis)	19,54
Banco di Roma	19,39
Westdeutsche Landesbank	19,36
Midland Bank (G.-B.)	19,1
Industrial Bank of Japan	18,5
Chemical N.Y. Corp. (Etats-Unis)	18,36
Bankers Trust (Etats-Unis)	18,27
Tokai Bank (Japon)	18,21
Banca Commerciale Italiana	18,1
Western Bancorp. (Etats-Unis)	17,75
Royal Bank of Canada	17,37
Lloyds Bank (G.-B.)	17,6
Mitsui Bank (Japon)	16,84
Continental Illinois (Etats-Unis)	16,78
Banco do Brasil	16,52

Les dix premières banques de la Communauté économique européenne (« The Banker »)

(Bilan en milliards de dollars)

1	Banque Nationale de Paris	30,142
2	Barclays Bank	28,304
3	National Westminster Bank	27,555
4	Deutsche Bank	24,389
5	Crédit Lyonnais	23,450
6	Société Générale	22,821
7	Banca Nazionale del Lavoro	22,651
8	Dresdner Bank	20,667
9	Banco di Roma	19,395
10	Westdeutsche Landesbank Girozentrale	19,366

Les dix premières banques américaines (« The Banker »)

(Bilan en milliards de dollars)

1	Bank America Corp.	48,772
2	First National City Corp	44,018
3	The Chase Manhattan Corp	36,790
4	J. P. Morgan et Co Inc	19,905
5	Manufacturers Hanover Corp.	19,540
6	Chemical New York Corp	18,364
7	Bankers Trust New York Corp.	18,272
8	Western Bancorporation	17,751
9	Continental Illinois Corp	16,784
10	First Chicago Corp.	15,292

EBIC - LA COMMUNAUTE BANCAIRE EUROPEENNE POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES

L'Ebic (European Banks International) ce sont sept grandes banques européennes indépendantes avec 9000 agences : Amsterdam-Rotterdam Bank, Banca Commerciale Italiana, Creditanstalt-Bankverein, Deutsche Bank, Midland Bank, Société Générale de Banque (Belgique) et Société Générale (France).

Chacune a sa propre individualité juridique et nationale mais toutes ensemble peuvent vous faire bénéficier de leur puissance financière sur quelques-uns des marchés les plus concurrentiels.

Voici comment :

En Europe, la **Banque Européenne de Crédit (BEC)** à Bruxelles et l'**European Banking Company (EBC)** à Londres sont à même d'intervenir dans les financements internationaux des projets de grande envergure. (L'European Banking Company a également une agence à Chicago).

Aux États-Unis, vous trouverez les **European-American Banks.** L'European-American Banking Corporation a des bureaux à New York, Los Angeles et San Francisco.

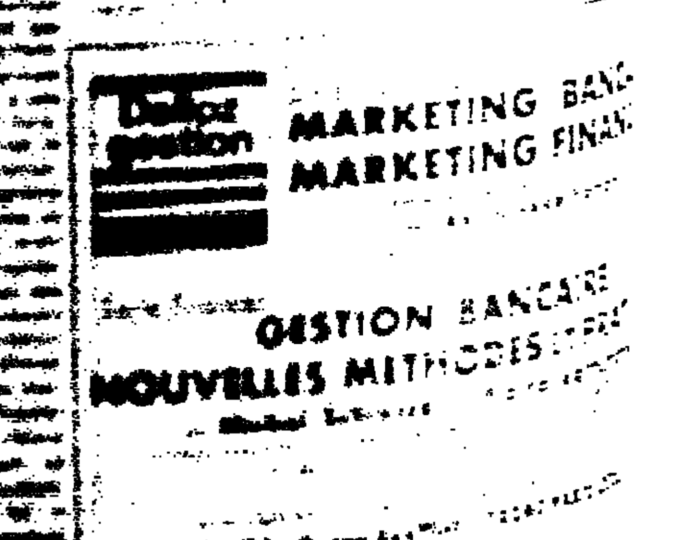
L'European-American Bank and Trust Company a plus de 100 agences dans le périmètre de New York.

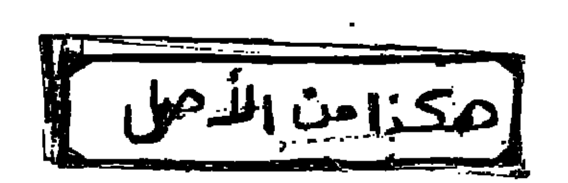
Dans le Sud-Est Asiatique, l'European Asian Bank est présente sur les principales places commerciales et financières (Singapour, Hong-Kong, Djakarta, Karachi et Kuala Lumpur).

En Australie, l'Euro-Pacific Finance Corporation est installée à Melbourne et Sydney.

Pour entrer en relation avec ces organismes, il vous suffit de prendre contact avec l'une des 9000 agences des sept banques de l'EBIC.







La COFACE : des garanties pour les opérations sur l'étranger

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) tient de la loi du 2 décembre 1945 un véritable monopole de l'assurance-crédit en matière d'opérations sur l'étranger. Elle est contrôlée *par l'Etat, et exerce sur ses opérations* un contrôle strict par l'intermédiaire de la Commission des garanties et du crédit au commerce extérieur. Elle assure les importateurs et surtout les exportateurs contre les sinistres qui naissent des relations avec l'étranger.

La COFACE délivre un certain nombre de garanties dont :

— *L'assurance-crédit* contre les différents risques qui pèsent sur les opérations à crédit. Le risque peut résulter soit d'un fait d'origine « politique » (guerre, révolution ou émeute, acte ou décision de gouvernement faisant obstacle à l'exécution du contrat), soit d'un fait catastrophique (cyclone, inondation, tremblement de terre, etc.), soit enfin d'un événement survenu hors de France ou d'une décision des autorités étrangères empêchant ou retardant le transfert des fonds versés *par le débiteur (moratoire, embargo* ou contrôle des changes).

Le risque peut être « commercial » s'il résulte de la détérioration de la situation financière de l'acheteur. Cette distinction perd son sens s'il s'agit d'opérations conclues avec un « acheteur public » (administrations, collectivité, etc.) dont les engage*ments sont garantis par un organisme* public.

— *La garantie du risque économique* couvrant partiellement l'exportateur contre la hausse anormale des éléments de son prix de revient pendant la durée d'exécution de son contrat ;

— *La garantie de change*, en cas de baisse du cours de la devise dans laquelle est libellé le contrat d'exportation ;

— *La garantie des investissements* connexes à des opérations d'exportation ;

— *L'assurance prospection et l'assurance foire* garantissant les exportateurs contre les pertes résultant d'un amortissement insuffisant des dépenses d'implantation et de propagande commerciale qu'ils ont engagées.

Le taux des primes *dépend* de bien des facteurs : montant des marchés, nature des pays importateurs et des *risques* couverts (il existe de bons et de mauvais payeurs...).

Rappelons que l'octroi de la garantie de la COFACE est obligatoire pour l'obtention de crédits à moyen et long terme à l'exportation.

La B.F.C.E. : un instrument essentiel pour les échanges internationaux

La Banque française pour le commerce extérieur (B.F.C.E.) constitue l'un des instruments essentiels pour le financement du commerce extérieur. Créée en 1944, son capital est détenu par la puissance publique (Banque de France, Caisse des dépôts, Crédit national, banques nationalisées), qui la contrôle intégralement. En revanche, elle est soumise aux dispositions du code du commerce, ce qui lui conserve le caractère d'une société de droit privé.

La B.F.C.E. effectue l'ensemble des financements et opérations traditionnels de banques, avec une spécialisation particulière dans le commerce international. A ce titre, elle pratique toutes les opérations de crédit à court, moyen et long terme sur l'étranger, effectue toutes opérations de change et de transfert, délivre des cautions garantissant les engagements des exportateurs et des importateurs.

En outre, elle donne sa garantie aux banques étrangères qui accordent des prêts en devises aux entreprises françaises, et apporte son concours aux entreprises situées à l'étranger et intervient dans le financement des dépenses locales liées à des exportations ou à des investissements français.

La B.F.C.E., enfin, intervient activement sur le marché financier français, où elle se procure, par émission d'obligations, une partie des capitaux qui lui sont nécessaires, de même que sur le marché international des crédits en euro-dollars.

Toutes ces activités, néanmoins, ne sont guère différentes de celles d'une banque classique.

Financement spécialisé des exportations

En revanche, la B.F.C.E. revêt un caractère original dans la mesure où elle met en œuvre, avec le concours du Trésor et de la Banque de France, en liaison avec les autres banques françaises et la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE), des procédures spécifiques destinées à faciliter le financement à moyen et à long terme des exportations, et pour lesquelles elle détient un monopole, analogue à celui de l'Exim Bank aux Etats-Unis.

Elle intervient donc :

— A court terme, dans les financements de matériels ou travaux avant livraison, ainsi que dans les paiements progressifs sur crédits acheteurs ;

— A moyen et à long terme, dans les crédits consentis avec les autres banques françaises aux exportateurs français et aux acheteurs étrangers de biens d'équipement.

La B.F.C.E. joue auprès des exportateurs un rôle d'informateur et de conseiller technique, grâce à ses services spécialisés, et les assiste dans l'étude et la mise en place des financements d'ensembles industriels et de travaux réalisés à l'étranger, ainsi que dans la constitution des garanties dont ces financements peuvent être assortis. Enfin, la B.F.C.E. entretient un réseau étendu de correspondants étrangers.

En 1974, son activité au titre des financements spécialisés — crédits à moyen et long terme — a été très vive, les crédits « acheteur » long terme accordés dans l'année s'élèvent à 10,3 milliards (+ 162 %).

C'est dire que la place de la B.F.C.E. au sein du système bancaire financier n'est nullement négligeable. Avec un bilan total de 47 milliards de francs, et après avoir déduit environ 22 milliards de francs correspondant aux financements privilégiés, la B.F.C.E. s'inscrit tranquillement au septième ou au huitième rang des banques françaises.

DEUX MOYENS DE FINANCEMENT

Les avances de trésorerie en devises

Depuis le début de 1974, des avances de trésorerie en devises peuvent être accordées aux entreprises françaises par leurs banquiers sur des capitaux empruntés à l'étranger. Ces avances, totalement différentes de l'avance commerciale en devises qui s'appuie sur une opération de commerce extérieur, ont, comme l'an dernier, un très grand développement, puisqu'elles correspondaient à un découvert échappant à l'encadrement du crédit.

Le seul ennui est que l'emprunteur français engagé pour un an *n'a pas le droit de se couvrir contre le risque* de change, comme il pouvait le faire pour une opération commerciale. Il *lui faut* donc *choisir* avec attention sa devise, et deux possibilités s'offrent à son choix.

Emprunter dans une devise faible, livre sterling ou même dollar, en payant de gros intérêts (jusqu'à 15 % sur la livre sterling). Le coût de l'opération est assez élevé, mais le risque de change n'est pas considérable, l'opération pouvant même se traduire par un gain. Exemple : du dollar emprunté au début de 1974 au-dessus de 5 F à pu être remboursé en le rachetant sur le marché à 4,20 F, soit un gain en capital supérieur à 15 %.

Emprunter dans une devise forte, avec un taux d'intérêt moins élevé, mais un risque de change à ne pas négliger. Curieusement, les entreprises françaises, sensibles au prestige du deutschemark par exemple, ont choisi la deuxième solution.

Que faire maintenant diront-elles ? Emprunter des dollars devient hasardeux si la monnaie américaine, dont la chute paraît stoppée, se met à remonter d'ici à la fin de l'année. Et l'on revient au deutschemarck ou au florin qui semblent stabilisés. Quel casse-tête ! Heureusement l'Office des changes, qui interdirait de « sortir » d'un emprunt avant un an, entoure désormais à contracter sur la base d'un « panier » de monnaies, modifiable en cours de route. Ajoutons, enfin, que le déplafonnement partiel des crédits de mobilisation sur créances nées à court terme (20 %) a entraîné un certain dégonflement des avances de trésorerie en devises, jugées parfois trop aléatoires.

Des crédits à l'exportation

Les crédits à l'exportation et leur mobilisation (expression qui a remplacé l'escompte) sont assujettis à *des procédures particulières* et bénéficient d'un traitement de faveur.

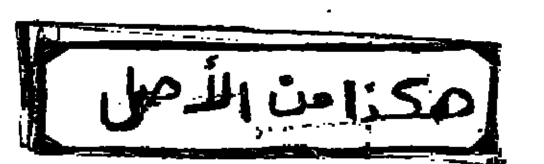
— *A court terme :* les créances mobilisables à court terme sur l'étranger (M.C.E.), dont l'échéance est inférieure à deux ans, sont escomptables très normalement par les banques, qui en ont fait leur cheval de bataille. C'est un produit parfaitement banalisé et connu dans tous les guichets du territoire. Leur plafond annuel de progression dans les encours bancaires a été fixé à 20 % contre une norme de 12 % pour les autres crédits.

En ce qui concerne le risque du banquier, la COFACE n'intervient pas et l'on retombe, comme pour l'escompte commercial métropolitain, dans l'appréciation de la personnalité et des capacités des débiteurs. A ce sujet, il est piquant de relever que les contentieux bancaires les plus préoccupants proviennent actuellement d'opérations d'escompte : traditionnellement, l'escompte des effets commerciaux est considéré comme « sécurisant », présentant de meilleures *garanties* pour les banques et permettant de transférer le risque sur un débiteur de meilleure qualité lorsque la traite est tirée sur lui. *Mais l'expérience de ces derniers* mois montre qu'une entreprise qui marche mal a tendance à abuser de l'escompte, moins surveillé que le découvert, ce dernier étant réputé plus aléatoire, est toujours mieux contrôlé.

—*A moyen terme : les crédits de préfinancement* sont des découverts mobilisables auprès de la Banque de France, consentis à l'exportation par le banquier pour l'aider à financer la mise en route d'une commande pour l'étranger.

Les crédits de mobilisation de créances nées à moyen ou long terme (crédits fournisseurs) sont consentis à l'exportateur qui passe contrat avec son acheteur étranger. Accordés par les banques par escompte des créances sur les acheteurs étrangers, garanties par la COFACE. Ils sont mobilisables à la B.F.C.E.

Les crédits *acheteurs* sont consentis directement par les banques jusqu'à sept ans, avec mobilisation automatique à la Banque de France au taux privilégié de 4,50 % hors C.E.E. Au-delà de sept ans, c'est la B.F.C.E. qui consent le crédit sur des ressources provenant du Trésor, ou d'emprunts sur le marché financier, le Trésor accordant une bonification.


مكتبة الأهل

La région parisienne

CETTE CAPITALE QUI SE DÉPEUPLE

UNE VILLE PLUS JEUNE

par GILBERT GANTIER (*)

L'AVENIR de Paris se joue, en ce moment même, à travers un certain nombre de grands projets : réforme du statut de Paris, bien entendu, mais aussi *réforme foncière*, choix à opérer par le gouvernement en matière non seulement de politique du logement mais aussi de politique d'aide à la famille, décisions particulières, enfin, concernant l'occupation du sol parisien, et notamment la destination future des trop rares espaces qui y sont encore disponibles.

Pour le comprendre, le fait essentiel dont il faut partir est l'évolution démographique actuelle. Dans quelques mois, les résultats du recensement 1975 seront connus et pourront être exploités. Ils fourniront des indications précieuses sur la population française en général, parisienne en particulier. Mais, dès maintenant, on sait — et les pouvoirs publics à leur plus haut échelon commencent à s'en préoccuper — que la situation démographique de la France, comme d'ailleurs celle des pays voisins, n'est pas satisfaisante : le taux net de reproduction, qui était encore de 132,3 en 1966, ne cesse de baisser depuis. Le moment approche, si l'on ne fait rien pour remédier à cet état de choses, où la population française ne se renouvellera plus.

Mais la situation démographique de Paris est encore plus préoccupante. Les services officiels ne calculent pas de taux de reproduction particulier pour Paris, et c'est dommage. *Mais la convergence de beaucoup* d'autres chiffres est troublante. La population totale de Paris intra-muros, qui a culminé au recensement de 1921 avec près de 3 millions d'habitants, se situait encore tout près de ce niveau trente ans plus tard, au recensement de 1954. Elle n'a cessé depuis de diminuer, année après année, et n'est plus aujourd'hui que de 2,4 millions d'habitants. Le nombre des naissances enregistré annuellement à Paris, qui dépassait cinquante mille après la dernière guerre, *diminue fortement* depuis quelques années et n'est guère supérieur aujourd'hui à trente mille.

Comment s'en étonnerait-on ! Le vieillissement de la population parisienne s'accélère. en effet : le nombre d'habitants de plus de soixante-cinq ans est passé à Paris de 11 % en 1954 à 16 % en 1968, alors qu'il n'était que de 12 % pour l'ensemble de la région parisienne. Encore tous ces chiffres font-ils largement illusion car, à Paris, un habitant sur cinq est un étranger et la population française de Paris, inférieure en nombre à 2 millions d'âmes, est assurément plus âgée que la moyenne parisienne ne le laisserait croire. Elle sera par conséquent en voie de régression rapide si l'on ne fait rien pour inverser l'évolution actuelle.

Une analyse plus fine, par arrondissement et par quertier, que les résultats du recensement permettront d'effectuer, révélera des disparités qu'il sera fort intéressant d'étudier. Il est probable que la ségrégation sociale et le vieillissement apparaîtront plus accentués là où le coût du terrain est le plus élevé, là où les services de la Ville baissent les bras devant l'impossibilité financière de réaliser les équipements indispensables aux familles pour assurer leur survie économique, là où l'on punit les catégories modestes parce qu'il y a des riches dans le voisinage.

De cette étude devrait sortir une politique nouvelle pour Paris. Elle est à peine amorcée, malgré certains signes annonciateurs. Il importe de fixer au plus vite la population actuelle de Paris, et si possible d'entamer un certain mouvement de reflux.

50 F par jour et par berceau

Il y a bien des années que la construction de logements « sociaux » est devenue impossible à Paris, tout au moins dans de nombreux quartiers. L'effort timide entrepris en faveur du logement des jeunes ménages se heurte aux mêmes obstacles. Mais la construction de logements adaptés aux besoins des familles de fonctionnaires ou de cadres moyens y est encore plus difficile, car elle ne bénéficie pratiquement d'aucune aide. A lui seul, Paris compte 80 % des logements réglementés de catégorie 2 A existant en France, 50 % des logements de catégorie 2 B. C'est dire toute l'importance pour Paris des mesures qui seront prises en ce domaine, par le gouvernement, à l'échelon national. Car combien de familles parisiennes sont en mesure de payer un loyer libre ou d'acheter leur appartement ? De telles difficultés sont-elles normales, et pourront-elles longtemps subsister alors que Paris regorge de centaines de milliers de mètres carrés de bureaux vides, neufs ou rénovés, à louer ou à vendre ?

Le problème des équipements sociaux appelle, lui aussi, des solutions originales, tout au moins dans certains quartiers, si l'on veut y fixer une population rapidement déclinante. Selon des chiffres récents, le coût d'exploitation d'une crèche est de 50 francs par jour et par berceau. C'est dire l'importance des moyens financiers à mobiliser d'urgence, et c'est aussi souligner l'intérêt d'une révision fondamentale des aides accordées en matière d'allocations familiales, de celles qui pourraient l'être demain sous forme de salaire familial.

Il convient enfin d'étudier de plus près qu'on ne l'a fait jusqu'à présent l'équilibre relatif qu'il est souhaitable d'instaurer entre la population active résidant à Paris et le nombre des emplois disponibles dans les divers secteurs d'activité.

De grandes réformes ont été entreprises en bien peu de mois, depuis la dernière élection présidentielle. Mais l'avenir de Paris se *joue aujourd'hui. Il appelle une* prise de conscience particulière et des solutions audacieuses. Il n'était que temps de préserver l'essentiel de notre site urbain et de donner vie à des institutions municipales et départementales plus modernes. Mais la bataille serait-elle gagnée si elle assurait la libération d'une ville sans enfants ? La mise en scène promet d'être bonne, il ne faudrait pas jouer la pièce devant des banquettes vides !

Le souci prioritaire des responsables de la politique parisienne doit être désormais de rendre notre ville plus hospitalière qu'elle ne l'est aux familles qui y résident encore afin d'endiguer au plus vite l'exode en cours de la population permanente. Une seconde étape consistera à encourager la venue à Paris de nouveaux habitants, jusqu'à un niveau optimum de population qui devra être déterminé avec soin mais qui ne saurait être inférieur à trois millions d'habitants, compte tenu des efforts de rénovation qui ont accru la capacité d'accueil de certains quartiers anciens.

(*) Conseiller de Paris (Paris-Avenir).

Dans le deuxième arrondissement

Les livres chassent les hommes

LE deuxième arrondissement, dont le territoire n'atteint pas tout à fait 100 hectares, a été longtemps un des plus peuplés du centre de Paris jusqu'en 1896 ; le nombre de ses habitants s'élevait à 77 500. Il est maintenant un des moins habités, le chiffre de sa population étant tombé à 43 857 en 1954 et à 35 300 en 1968, et on prévoit qu'il n'atteindra pas 30 000 habitants au recensement qui vient d'être entrepris.

Dans ce qui fut jadis un des lieux les plus vivants de la capitale, les administrations et les bureaux se sont taillé la part du lion aux dépens de commerçants, d'artisans et... des habitants. Beaucoup d'appartements, beaucoup d'immeubles, ont dû céder la place à des bureaux. C'est ce qui se passe aujourd'hui aux environs de la Bibliothèque nationale, où le pâté de maisons formant le coin de la rue Vivienne et de la rue des Petits-Champs vient d'être exproprié.

Le 2 et le 4 de la rue Vivienne, qui, dans sa première partie, est bordée par l'hôtel Tubeuf, devenu le palais Mazarin, puis la Bibliothèque nationale, ont été construits, ainsi que les galeries Colbert et Vivienne, en 1823, sur les terrains de l'hôtel Colbert. Ce sont deux belles maisons à façades élégantes et régulières, avec des entrées secondaires sur la galerie Colbert et aux 4 et 6 de la rue des Petits-Champs. Elles étaient jusqu'à ces dernières années la propriété de la maison Dormeuil, qui les vendit à la société immobilière d'Hauteville.

Au rez-de-chaussée de ces deux immeubles se trouvait, depuis la Restauration, et probablement à cause de la proximité de l'Opéra, jadis situé à l'emplacement du square Louvois, la célèbre maison d'éditions musicales Heugel, dont la boutique, très joliment décorée de colonnades et de boiseries datant de la fondation, possédait une entrée sur la galerie Colbert, aujourd'hui bien délabrée. C'est à côté de la maison Heugel que s'ouvrait l'entrée du Grand Colbert, un des derniers restaurants du quartier conçu dans le style Belle Epoque, qu'on s'évertue maintenant à plagier.

Tristes « béquilles »

Tout cela a disparu, comme ont disparu aussi, au 4 et au 6 de la rue des Petits-Champs, trois hôtels meublés, deux cafés, un marchand de cycles, un boucher et une fruiterie, représentant au total une cinquantaine de personnes expropriées par la société d'Hauteville, qui s'apprêtait sans doute à construire aux lieu et place de ces immeubles un ensemble à usage de bureaux. Mais, depuis le 7 février 1974, le secrétariat à la culture a fait inscrire à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques les façades de ces maisons, ainsi que la galerie Colbert. Cette décision a découragé le promoteur, qui a décidé de céder ses droits aux Domaines. C'est, selon toute probabilité, la Bibliothèque nationale qui s'installera rue Vivienne et rue des Petits-Champs, où seront transférés le bureau de vente, le service photographique et le dépôt légal qui se trouvent à l'étroit rue de Richelieu. La galerie Colbert sera remise en état par les soins de la Bibliothèque, ce qui paraît le seul avantage de cette opération.

A quelques mètres de distance se dresse, à l'angle de la rue de la Banque et de la rue des Petits-Champs, entre les deux entrées de la galerie Vivienne, une fort belle maison à pan coupé, construite en 1780, dont l'élégante façade, qui n'a d'ailleurs jamais été nettoyée, les hautes fenêtres et les ferronneries sont en partie dissimulées par un échafaudage posé pour l'étayer il y a plus de deux ans. Elle appartient aux Domaines, qui la mirent sous séquestre à la Libération, après qu'elle eut abrité durant l'occupation une partie des services du commissariat aux questions juives, de triste mémoire. Mise en adjudication il y a quelques mois, elle n'a pu trouver preneur.

On peut donc espérer qu'elle ne sera pas rasée, malgré les « béquilles » qui la soutiennent et dont on peut craindre qu'elles n'incitent un éventuel acquéreur à la faire déclarer « en péril » *pour obtenir sa démolition.*

Avec elle disparaîtrait, côté rue de la Banque, une amusante épicerie de style « fin du siècle », qui appartient au maître sommelier Legrand, dont les belles caves voûtées s'étendent jusqu'au Palais-Royal.

Côté rue des Petits-Champs, c'est le patron du restaurant du Vieux Saumur, lieu de rencontre des fonctionnaires de la Banque de France et des journalistes des environs, qui devrait mettre la clef sous la porte, comme son voisin, le propriétaire de la charcuterie A l'homme de la Roche de Lyon, dont la très belle enseigne, fidèle réplique de la statue de Jean Fléberg, bienfaiteur lyonnais, qui s'élève sur les quais de la Saône, a disparu lorsqu'on a étayé l'immeuble.

Avec l'éventuelle disparition de cet immeuble et l'installation des services de la Bibliothèque nationale dans l'îlot Vivienne-Petits-Champs, c'est tout un petit territoire privilégié et animé qui va être rayé du centre de la cité.

ANDRÉE JACOB.

LA VIE QUOTIDIENNE

TILSIT ou Tilsitt ? Le décret du 2 mars 1864 qui a dénommé cette rue proche de l'Arc de triomphe de l'Etoile prévoit deux t, ortographe portée sur les plaques indicatrices et confirmée par les ambassades d'U.R.S.S. et de la République fédérale d'Allemagne. Nos dictionnaires français optent pour un seul t. Qui a raison ? Un conseiller de Paris, en tout cas, s'est ému de « cette erreur *en tout point fâcheuse* » et s'en est ouvert au préfet. Qui dira que les Parisiens ne portent pas attention à leur ville ?

La capitale vit des jours tumultueux. Les voix les plus autorisées promettent qu'on cessera de la passer par quartiers entiers au bouteur ; que — c'est juré — c'en est fini des tours et des murailles de béton. En attendant le mal est fait et... souvent continue. Témoins : cette quarantaine de familles du quatorzième arrondissement. Dans la soirée du 5 avril, elles ont dû quitter en catastrophe les immeubles qu'elles habitaient et qui étaient menacés par un effondrement du sous-sol. Une semaine plus tard elles campaient encore dans les hôtels ou chez des *amis, victimes de la rénovation qui* transforme, depuis plusieurs années, leur quartier en un immense chantier.

* * *

A côté de ces drames — psychologiquement ils ne sont jamais sans gravité — la vie continue. Avec ses préoccupations quotidiennes auxquelles nos lecteurs ou leurs représentants font écho. Ils ont raison. La qualité de la vie se joue (aussi) à ras de terre. Au niveau, par exemple, des trottoirs. Les chiens les ont transformés en « crottoirs », nous dit un de nos correspondants. Qu'attend-on pour lancer une « campagne propreté » comparable à celle qui a été organisée par la sécurité routière ? Beaucoup de trottoirs *parisiens tracés pour la promenade* sont transformés en parkings à voitures ou en garages à motocyclettes. Les automobiles, il faut les chasser : des parcs souterrains existent dont certains sont à moitié vides. Les motocyclettes ou les bicyclettes, c'est une autre question. Rien n'est prévu pour elles. Que nos édiles aillent visiter Amsterdam. Ils verront que nos voisins ont su organiser sans forcément les opposer les droits des automobilistes, des cyclistes... et des piétons, ces éternels oubliés.

* * *

C'EST le stationnement sauvage qui interdit souvent aux équipes de nettoyage de balayer les rues. Au moins pourraient-elles un peu plus souvent passer un coup de chiffon sur les plaques indicatrices qui, en certains endroits, deviennent illisibles. Et reste que, comme le faisait remarquer avec humour un conseiller de Paris, « la plus grande rue de Paris n'a jamais été balayée ». Il s'agit de la Seine, sur laquelle surnagent détritus et déchets qui viennent s'agglutiner sous les piles des ponts prestigieux. Venise et Nice, dit-on, ont su inventer des barques-balayeuses. Pourquoi pas Paris ?

Et pourquoi ne pas encourager mieux qu'on ne le fait les Parisiens à utiliser mieux qu'ils ne le font certains de leurs déchets ? Un de nos lecteurs, M. J.-P. Frouard, nous raconte ses (petites) mésaventures :

« Cessons de gaspiller, nous a-t-on dit. Voyez quels trésors contiennent vos poubelles ! Maintenant, il faut récupérer. Le papier, par exemple : il se fait rare et cher.

» Tout ceci me paraissait de bon sens, ma foi, et j'ai commencé à stocker les vieux journaux, au lieu de les jeter bêtement comme avant la crise. Au bout de deux mois, j'en avais presque 20 kilos. A 35 ou 40 centimes le kilo, ce n'était certes pas le Pérou, mais du moins, en se groupant entre amis, cela payait l'essence pour aller les porter.

» Restait à trouver un récupérateur. J'en trouve un sur l'annuaire du téléphone. Réponse : « Nous ne prenons que par tonne ! » Un autre, c'était bien pour m'être agréable, aurait accepté des livraisons de 100 kilos. Il ne pouvait, hélas ! rien me donner en échange. Un troisième, plus généreux, offrait 5 centimes, mais pas à moins d'une tonne.

» Un peu déçu, j'ai alors appelé la Chambre syndicale de la papeterie. La dame a été charmante — ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'on lui posait la question — et elle m'a renvoyé sur un autre numéro où j'avais, paraît-il, une petite chance. A défaut d'un acheteur, j'ai trouvé la fin de l'histoire : « Vous comprenez, avec la hausse du prix du papier consécutive à la pénurie, les ventes baissent, les stocks augmentent et nous sommes obligés de refuser les vieux papiers. Nous n'avons même plus de place pour les entreposer ! » Désormais, *je jetterai mes vieux journaux.* »

Qui dira que les Parisiens ne font jamais preuve de bonne volonté et d'humour ?

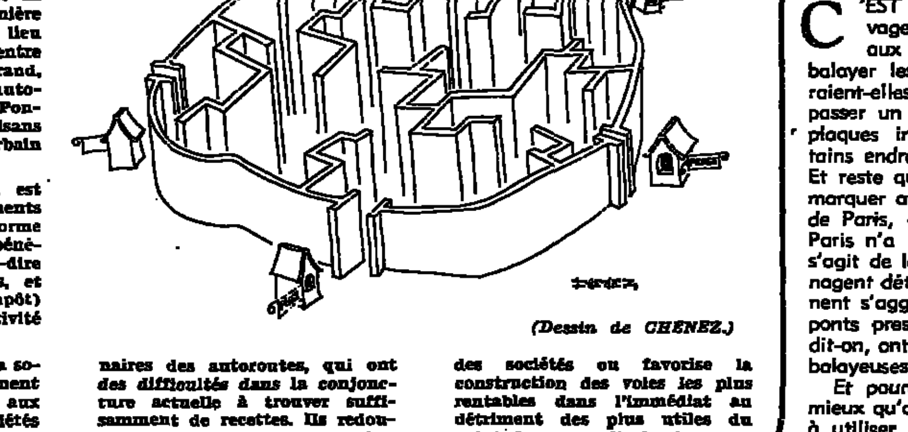
J.-F. S.

Payer pour rouler

IL faudra donc payer pour circuler sur les autoroutes urbaines. Le conseil interministériel réuni à l'Elysée, le jeudi 17 avril, a confirmé un principe qui avait déjà été adopté par le gouvernement en décembre 1973. Une première application pourrait avoir lieu sur l'autoroute de l'Est entre la capitale et Noisy-le-Grand, et ultérieurement sur l'autoroute A-15 entre Paris et Pontoise. Le débat entre partisans et adversaires du péage urbain n'est toutefois pas clos.

Les uns soulignent qu'il est normal que les équipements routiers soient payés (sous forme de péage) par ceux qui en bénéficient directement, c'est-à-dire les automobilistes parisiens, et non pas (sous forme d'impôt) par l'ensemble de la collectivité nationale.

Les autres craignent que la solution du péage ne soit seulement destinée à venir en aide aux sociétés privées et aux sociétés d'économie mixte concessionnaires des autoroutes, qui ont *des difficultés dans* la conjoncture actuelle à trouver suffisamment de recettes. Ils redoutent aussi que sous la pression des sociétés on favorise la construction des voies les plus rentables dans l'immédiat au détriment des plus utiles du point de vue de l'urbanisme.



(Dessin de CHENEZ.)

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

P.T.T.

UN MILLION DEUX CENT MILLE PERSONNES ATTENDENT LE TÉLÉPHONE

Un conseil interministériel examine un plan de relance des télécommunications

Au mois de juillet 1974, M. Jacques Chirac disait à M. Pierre Lelong, alors secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications : « Tu verras, les P.T.T. sont une grande maison qui marche toute seule. » On connaît la suite, la grande grève de novembre dernier et le départ de M. Lelong. Non, les P.T.T. ne marchent pas toutes seules, et en un an quatre ministres successifs ne les ont pas fait bouger. Un conseil interministériel, qui se réunira le 22 avril autour du chef de l'Etat, mettra peut-être fin aux incertitudes dont souffre l'administration de l'avenue de Ségur.

Tout le monde attend des décisions en matière de téléphone et d'abord les usagers qui sont un million deux cent trois mille neuf cent quatre-vingt-dix à ne pas pouvoir obtenir de poste. Le gouvernement Messmer avait promis, en 1973, qu'il y aurait douze millions de lignes principales le 31 décembre 1978 au lieu d'un peu plus de six millions aujourd'hui. Le retard pris par rapport à ces engagements est tel qu'il semble même difficile d'atteindre le chiffre de onze millions. En matière de téléphone, la France se traîne à la quatorzième place des pays industriels derrière l'Italie et l'Espagne.

Et que dire des vingt mille malheureuses cabines téléphoniques installées sur la voie publique ; des attentes insupportables pour obtenir la tonalité ; des notes de téléphone aberrantes, comme que reçut un abonné parisien auquel l'administration a réclamé 103,60 francs, alors qu'il avait fait bloquer deux mois auparavant son téléphone par un huissier ?

Les fabricants des matériels de télécommunication ne sont pas moins désorientés. L'exécution du budget 1975 se traduit par une stagnation de leur production, alors qu'ils étaient habitués à des taux de croissance de 20 % à 30 % par an. Nombre d'entre eux avaient parié sur l'avenir en investissant dans l'ouest de la France sur les conseils des P.T.T. et de la DATAR. Ils déclarent maintenant par la voix du président du Syndicat des industries téléphoniques et télégraphiques que leurs usines ne tournent qu'à 70 % de leur capacité. Le C.N.P.F. vient d'ailleurs de placer les télécommunications sur la liste des secteurs où il conseille une relance.

Côté administration, c'est la même incertitude. Faut-il équiper les campagnes avec le central électronique temporel E 10 plus petit mais plus original et de conception entièrement française ? Faut-il installer, dans les villes, des centraux électroniques spatiaux E 11 ou doit-on continuer à les équiper des matériels électromécaniques ? Faut-il ouvrir les portes au matériel étranger, en particulier au central SP 1 de la société canadienne Northern Electric ? Peut-on développer la télédistribution, la télé-informatique et créer des salles de téléconférences à Paris, Lyon et Marseille ? Mais avec quel personnel construire et entretenir ces lignes et ces centraux, puisque le budget 1975 ne prévoit que mille cinq cents nouveaux postes (+ 1,3 %) au moment où le trafic, lui, croît de 14 % ?

Pour sa part, M. Aymar Achille-Fould, nouveau secrétaire d'Etat aux P.T.T., attend du conseil interministériel du 22 avril un feu vert pour ses projets. Depuis trois mois qu'il dirige l'administration de l'avenue de Ségur, il s'est d'abord préoccupé de rendre le calme à une maison secouée par la grève de l'automne dernier. Il a accru de 40 % le budget social des P.T.T. et il s'est battu avec acharnement contre le ministère des finances pour que soient financées les promesses faites le 5 novembre 1974 aux grévistes.

Voilà venu pour lui le moment de mettre en œuvre une politique originale. Il doit avant tout tenir compte de la mission que lui a explicitement confiée le président de la République : exporter. « *Nous avons*, lui a dit M. Giscard d'Estaing, *une technologie qui n'exporte pas au niveau de ce qu'elle devrait exporter.* »

La commutation électronique

Son deuxième objectif ? « *Le nombre des abonnés au téléphone devra plus que doubler au cours des cinq prochaines années.* » Ce qui signifie plus de 12 millions de lignes en 1980. M. Achille-Fould semble ainsi accepter le retard pris par rapport aux promesses de 1973.

Troisième objectif : accélérer la mise en œuvre de la commutation électronique. « *Il est facile de faire du* crossbar (électromécanique), *on connaît. Faire de la commutation électronique spatiale ou temporelle, c'est un peu plus compliqué. Et pourtant c'est dans cette direction qu'il faut que nous allions* », a déclaré, le 17 avril, le secrétaire d'Etat devant l'Association des ingénieurs des télécommunications.

M. Achille-Fould veut donc promouvoir une « *politique de communication* » qui suppose des moyens financiers, une politique industrielle et, surtout, des engagements pluri-annuels garantissant aux industriels leur plan de charge. Le secrétaire d'Etat a soumis ces propositions à un comité interministériel réuni, le 20 avril, à l'hôtel Matignon. Il recommencera le 22 en conseil restreint et le 30 en conseil des ministres.

Il a bon espoir d'être entendu, en se référant notamment aux déclarations du président de la République. En 1967, celui-ci avait proposé de créer « *un établissement public, de caractère industriel et commercial, nommé Compagnie nationale du téléphone* ». L'an dernier, au moment de la campagne électorale présidentielle, il répondait à l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications : « *Il importe que l'effort consenti depuis 1970 soit poursuivi et que des sources de financement soient individualisées et garanties par l'Etat pour permettre le très haut niveau d'investissements indispensables* », et il proposait « *la création d'un budget propre des télécommunications et la reconnaissance de la mission propre de leurs personnels* ».

Aujourd'hui, le gouvernement devrait être sensible à un autre aspect de cette industrie. Avec 700 millions de ventes à l'étranger en 1974 et 1 600 millions de francs d'excédent en 1972, le téléphone est aussi rentable pour la balance commerciale de la France que pour l'équilibre budgétaire des P.T.T. Ses investissements ne sont pas inflationnistes. Il économise des déplacements, et donc de l'énergie. Il permet la décentralisation en province d'entreprises qui ne partiront de la capitale qu'avec l'assurance de pouvoir joindre leurs clients au téléphone. Il participe à la mise en valeur de l'ouest de la France, qui héberge la majorité des usines de matériel de télécommunications.

Il n'est donc pas impossible que le gouvernement se décide à donner aux P.T.T. les moyens de réaliser le programme de Provins, bien compromis à l'heure actuelle, et qui prévoyait douze millions d'abonnés en 1978.

ALAIN FAUJAS.

A PROPOS DE...

LA SEMAINE INTERNATIONALE DU CAR

Rouler à plusieurs

Les constructeurs d'une dizaine de pays européens viennent de participer, du 15 au 19 avril, à Monaco, à la Vingt-deuxième Semaine internationale du car. Pour la première fois depuis la création de cette manifestation, qui comporte notamment un rallye touristique, un concours de carrosserie et des épreuves techniques, la France était quasiment absente. Saviem et Berliet, qui contrôlent environ 80 % du marché national, avaient en effet décidé de bouder cette rencontre, faute d'avoir obtenu que celle-ci ait lieu à l'étranger.

Pour ne pas disparaître, un beau jour, de la circulation, l'autocar doit se surveiller de très près. La concurrence est si vive que de fausses manœuvres peuvent gravement entamer sa crédibilité. Il lui faut à la fois satisfaire les besoins des voyageurs, les exigences des exploitants et les revendications des riverains. Rude épreuve.

Au lendemain de la dernière guerre, l'autocar portait beau. A l'occasion d'une exposition de matériel routier on lui fit, en 1948, remonter les Champs-Elysées. Lors de « concours d'élégance », *on le vit alors se pavaner à San-Remo, sur la Riviera italienne. Tout pour la façade. Une formule vite vieillie.*

Le coup d'œil ne suffit plus pour apprécier les vertus d'un autocar. Les organisateurs de la Semaine internationale du car ont, aujourd'hui, recours aux experts de l'Union technique de l'automobile et du cycle (UTAC), qui, depuis la première manifestation de ce genre, organisée à Nice en 1951, ont affiné leur système de mesures. Ainsi, les bruits des véhicules en concours sont enregistrés sur des bandes magnétiques, traitées sur ordinateur dans les laboratoires que l'UTAC possède à Linas-Montlhéry, près de Paris. Ainsi le confort de la suspension est apprécié à l'aide d'un accéléromètre, placé sur l'abdomen d'un voyageur fictif.

Plus d'épreuve d'accélération en côte : la puissance des moteurs d'aujourd'hui évite toute déconvenue ; plus de tests de freinage à la descente : l'emploi du ralentisseur électrique est devenu obligatoire. Autres temps, autres préoccupations : le confort, le bruit, la pollution. Priorité absolue à la qualité de la vie.

Il y a quinze ans, le bruit extérieur des autocars atteignait 90 à 100 décibels ; aujourd'hui, le bruit de certains véhicules tombe à 78 décibels. « La Semaine internationale du car stimule la recherche, *estiment ses organisateurs,* et fait évoluer dans le bon sens la réglementation européenne sur la construction des autocars. »

Pour s'imposer, « l'autocar doit offrir une qualité de service comparable à celle de la voiture particulière et du train, *admet un transporteur routier.* Le seul moyen de faire de la recette, c'est de faire du service ».

« Il y a de beaux coups à monter en Afrique et au Proche-Orient, *précisent les constructeurs.* Mais, au-delà du court terme, c'est sur l'Europe qu'il faut miser. » *La Semaine internationale du car met l'accent sur les petits détails — la position de la roue de secours, le graissage automatique des véhicules, par exemple — qui font les grands autocars. Le savoir-faire avant le savoir-vendre.*

J. J. B.

URBANISME

DES LOCAUX COLLECTIFS POUR LES ASSOCIATIONS

La qualité des ensembles immobiliers ne dépend pas seulement de leur construction mais également de la vie sociale qui peut s'y développer. La bonne volonté des habitants ne suffit pas. Encore faut-il leur donner les moyens de se réunir et de défendre leurs intérêts communs.ss dre leurs intérêts communs. Depuis le 15 décembre 1971, une circulaire du ministère de l'équipement recommande ainsi que des locaux collectifs résidentiels soient mis à la disposition des habitants et des associations.

Réunis le 19 avril, sur l'initiative du club Habitat et vie sociale, des architectes fonctionnaires, représentants des habitants, constructeurs, ont confronté les difficultés que soulève l'application de cette circulaire. Une enquête récente a démontré qu'un tiers seulement des programmes de plus de cinquante logements comportent des locaux collectifs résidentiels. Souvent lorsque ces locaux sont mis à la disposition des habitants, ils le sont sans aucun aménagement intérieur.

Les participants ont notamment demandé que la circulaire de 1971 soit réellement appliquée et étendue à toute construction, même pavillonnaire. Ils ont, d'autre part, proposé que leur financement soit assuré par un fonds de financement régional ou départemental qu'alimenteraient le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, la Caisse d'allocations familiales et les collectivités locales. M. Robert Lion, délégué général de l'Union des organismes H.L.M., qui intervenait à l'issue du colloque, a déclaré dans cet esprit que « *le moment* (était) *venu pour le gouvernement de franchir une nouvelle étape après la circulaire de 1971* ».

★ 21, rue Miollis, 75015 Paris, tél. 257-50-00.

CIRCULATION

● **PLASTIC CONTRE L'AUTOROUTE DE TOULOUSE.** — Pour protester contre la construction de l'autoroute-sud, à Toulouse, un groupe, qui se nomme Action résistance contre la rocade, a détruit une grue sur le chantier de l'autoroute avec une charge de platic, le samedi 19 avril. L'autoroute contestée doit relier la rive gauche de la Garonne à la R.N. 113 Toulouse-Narbonne, et permettre aux automobilistes venant du nord ou du sud de contourner Toulouse par l'ouest. Un premier tronçon construit comprend déjà deux ponts sur la Garonne. Un troisième pont en projet traversera le quartier de Rangueil et entraînera de nombreuses expropriations. — *(Corresp.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

M. Vedel propose plusieurs moyens d'accroître la sincérité des déclarations des revenus non salariaux

Le Conseil économique et social examine, mardi 22 et mercredi 23 avril, le rapport de M. Georges Vedel sur la fiscalité du commerce et de l'artisanat. Ce document est en fait un rapport sur le rapport du conseil des impôts qui avait étudié en décembre 1974 la partie fiscale de la loi Royer. Déjà le rapport du conseil des impôts s'était montré plus que réservé vis-à-vis de la politique de rapprochement des conditions d'imposition salariés - non-salariés menée par M. Giscard d'Estaing. Avec des différences d'interprétation, le rapport Vedel est, lui aussi, très critiqué, à l'encontre de la formule de M. Giscard d'Estaing « A revenu connu égal, impôt égal ».

« *A revenu connu égal, impôt égal.* » La formule est de M. Giscard d'Estaing. Elle date des années 1969-1970. Le ministre de l'économie et des finances de l'époque, soucieux de faire accepter le paiement de l'impôt par tous — condition qu'il jugeait indispensable à la modernisation de l'économie française — s'était alors engagé à uniformiser les taux d'imposition entre salariés et non-salariés, c'est-à-dire en clair à supprimer les impôts spécifiques des artisans et des commerçants, puis à leur accorder les mêmes avantages fiscaux qu'aux salariés, notamment le 20 % d'abattement sur le revenu brut.

Mais M. Giscard d'Estaing avait assorti cette promesse d'une condition : la connaissance des revenus non salariaux devait progresser au même rythme que l'uniformisation des régimes. Or à la fin décembre 1973, était votée la loi Royer « *d'orientation du commerce et de l'artisanat* ». Ce texte, qui avait pour but évident de calmer le courroux suscité chez les commerçants par la concurrence des supermarchés, comportait, entre autres, un article fiscal. Celui-ci confirmait les promesses de M. Giscard d'Estaing, prenait date — l'égalité fiscale serait réalisée le 1er janvier 1978, — mais ne précisait plus si l'amélioration de la connaissance du revenu était une condition nécessaire de l'uniformisation des régimes.

Le terrain étant miné, le gouvernement demanda au Conseil des impôts de lui remettre un rapport sur la façon dont pourraient être appliquées les dispositions fiscales de la loi Royer. Ce faisant, les pouvoirs publics cherchaient le soutien de personnalités indépendantes dont l'avis ne serait pas suspect. En cent quatre-vingts pages et trente-sept tableaux statistiques, le Conseil des impôts donnait, en décembre 1974, au gouvernement, sa réponse, qui n'était pas favorable à la politique menée par M. Giscard d'Estaing et reprise dans la loi Royer. Pour deux raisons essentielles. Les progrès souhaités dans la connaissance des revenus non salariaux n'avaient pas été réalisés, et les progrès éventuels ne pourront qu'être lents.

Or la politique de rapprochement des régimes fiscaux est déjà très engagée : suppression de la taxe complémentaire en 1970, réduction des taux du barème d'impôt sur le revenu, limite d'exonération uniformisée... Faut-il aller plus loin, alors que les gestes de bonne volonté de la part du gouvernement n'ont pas eu de contrepartie ? Le Conseil des impôts, d'autre part, notait que ramener le problème de la justice fiscale à un problème de taux était une mauvaise démarche dans la mesure où se posent aussi des problèmes complexes d'assiette.

Peu conforté par ce document, le gouvernement a demandé un second rapport, au Conseil économique et social cette fois. L'étude, confiée à M. Georges Vedel, est en fait un rapport sur le texte du Conseil des impôts.

Les revenus du travail ne doivent-ils pas être avantagés ?

Le capital n'est pas taxé en France en tant que tel : pourquoi alors frapper « *ce capital, entre tous respectable, qu'est la force de travail* » des hommes ? Pour appliquer dans la justice la formule giscardienne, il faut taxer le capital : « *L'impôt du salarié est nécessairement pour partie un impôt sur la source du revenu, c'est-à-dire sur le capital force de travail.* »

« *L'égalité de taux aboutit à une injustifiable inégalité fiscale*, ajoute M. Vedel. (...) *Le système de l'abattement de 20 % appliqué aux revenus salariaux ne traduirait qu'une sorte d'amortissement forfaitaire de la force de travail, qui serait le pendant des systèmes d'amortissement. (...) Ce qui est sûr, c'est que voir une réalisation automatique de la justice fiscale dans l'extension aux commerçants et aux artisans de l'abattement de 20 % accordé sur le calcul des salaires soumis à l'impôt ne tient compte ni de la cohérence, ni de la justice fiscale, ni même des intentions du législateur de 1973 et de la conception de l'équité fiscale.* »

Pour améliorer la connaissance des revenus, M. Vedel fait deux propositions :

1) AU NIVEAU DES GROUPES PROFESSIONNELS, PROCEDER A DES ENQUETES ALEATOIRES. Cette formule a le grand avantage de faire porter les investigations sur des échantillons de contribuables suffisamment larges pour être statistiquement fiables. De même, ces échantillons sont composés de personnes tirées au sort. Ces deux qualités permettent de généraliser avec des risques d'erreur minimes les résultats observés.

2) M. Vedel propose d'établir des REGIMES CONVENTIONNELS pour remplacer le régime forfaitaire. Ces conventions seraient établies entre les professions et l'administration. Elles prévoiraient la tenue de documents tels que livre-journal de recettes, registre récapitulatif des achats, livre d'inventaire annuel. La tenue de l'ensemble de ces documents pourrait permettre la remise annuelle d'un compte d'exploitation simplifié qui se substituerait à l'actuelle déclaration 951. L'amélioration de la connaissance des revenus serait très grande.

En revanche, le rapport Vedel est très réservé sur la proposition, faite par le conseil des impôts, d'abaisser les limites des forfaits, sauf dans certains cas.

AL. V.

M. FRANÇOIS CEYRAC REDOUTE QUE LA CRISE DE L'EMPLOI DÉCLENCHE DES RÉACTIONS « RÉVOLUTIONNAIRES ».

Evoquant dans une interview publiée, ce lundi 21 avril, par l'hebdomadaire *le Point* les difficultés économiques et la situation sociale, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, estime qu' « *il faut être très attentif aux tensions qui s'accumulent dans l'ombre comme des nappes de grisou dans les galeries profondes* ». Selon M. Ceyrac, « *le grisou explose quand on le met en contact avec une étincelle* » et la question est de savoir « *si dans notre société, où il y a beaucoup de gens qui se promènent avec des allumettes, la crise a provoqué la formation de poches de grisou importantes* ».

Le leader du C.N.P.F. ajoute que le chômage des jeunes est grave, d'abord en lui-même, mais plus encore par ses répercussions sur les parents : « *Un homme de 45 ans peut accepter certaines épreuves, mais il lui est très difficile de voir son fils sans emploi et, comme l'a dit un de ces pères, « pourrir » sous ses yeux.* »

M. Ceyrac ne croit pas « *à de grands bouleversements* ». En revanche, une société « *peut être perturbée par des réactions révolutionnaires* ». Il précise : « *En général, cela vient du fait que l'on a attendu trop longtemps pour comprendre certaines évolutions et trouver les moyens d'y répondre. Au fond, une révolution est parfois simplement l'expression d'un retard.* »

LE RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE DE FRANCE

« Stimuler les investissements pour approfondir la reprise »

« *Il n'est pas certain que le développement des programmes destinés à économiser l'énergie ou à stimuler les exportations suffise à résoudre les difficultés de l'emploi* », écrit le gouverneur de la Banque de France dans son rapport annuel au président de la République.

« *Un approfondissement de la relance devrait être recherché d'abord par une stimulation des investissements dans les secteurs qui, comme celui de la fabrication des biens d'équipement, accusent une insuffisance chronique de capacités de production. En outre, comme le sous-emploi n'a pas fait disparaître l'inadaptation de la main-d'œuvre aux tâches nouvelles, l'effort de formation qui a été entrepris doit être amélioré et sensiblement développé.* »

Le rapport ajoute : « *Les nécessités qui se dégagent ainsi doivent conduire au maintien d'une politique économique et monétaire prudente afin d'éviter que la relance de l'économie ne soit, en fin de compte, qu'un regain de la hausse des prix, sans incidence sur la croissance et sur l'emploi. Les comportements inflationnistes, tempérés actuellement par le ralentissement de l'activité, se manifesteraient sans contrainte si les stimulants de l'expansion dépassaient certains seuils critiques. (...)* »

● LES SYNDICATS DE MEDECINS, PHARMACIENS ET DENTISTES envisagent une journée de protestation à propos des conventions avec les caisses d'assurance-maladie. Réunies au sein du Centre national des professions de santé, la Confédération des syndicats médicaux français, la Confédération nationale des syndicats dentaires, la Fédération des syndicats pharmaceutiques notamment, ont décidé de préparer des démarches communes auprès des parlementaires et d'organiser une journée nationale d'information pour protester contre les projets des caisses d'assurance-maladie de faciliter l'implantation de centres médicaux et de revenir à un système conventionnel qui prévoirait à nouveau les adhésions individuelles.

SYNDICATS

La C.F.D.T. et les cadres : lever les ambiguïtés

« Ni ouvriérisme ni intellectualisme. Il faut mettre à l'action les cadres sur leurs propres revendications et développer ainsi la conscience de la nécessité de la lutte anticapitaliste. » Cette déclaration, que M. Pierre Hureau, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., a faite au cours du troisième congrès de l'Union des ingénieurs et cadres cédétistes (U.C.C.), traduit assez bien l'évolution de la confédération à l'égard des cadres.

N'étant pas le syndicat des cadres de la C.F.D.T. mais un organisme d'échanges, de réflexion et de propositions réunissant des cadres qui militent par ailleurs aux côtés d'ouvriers et d'employés dans des fédérations professionnelles, l'U.C.C. veut jouer un double rôle : exprimer le projet de la C.F.D.T. dans un langage capable d'être compris par les cadres, faire prendre en charge par les organisations cédétistes les aspirations d'une catégorie de salariés souvent isolés et « coincés » entre les ouvriers et le patronat.

Le premier objectif est d'autant moins hors de portée que l'influence de la C.F.D.T. parmi le personnel d'encadrement n'est pas négligeable. Si les ingénieurs et cadres adhérant à la C.F.D.T. ne sont que trente mille d'après les dirigeants de l'U.C.C. (dont vingt mille travaillant dans les secteurs public et nationalisé) sur un effectif de l'ordre de un million deux cent mille personnes aux élections de délégués dans les comité d'entreprise en 1973, les candidats C.F.D.T. ont recueilli 11,2 % des voix des cadres. Ce résultat place la C.F.D.T. loin derrière la C.G.C. (32,5 %), mais avant la C.G.T. (9,8 %), Force ouvrière (7,3 %), et la C.F.T.C. (3,7 %) dans le seul secteur des ingénieurs et cadres.

Le deuxième objectif est peut-être plus difficile à atteindre. Les dirigeants confédéraux admettent de plus en plus la nécessité de tenir un langage qui ne heurte pas de front les cadres ; mais les fédérations professionnelles commencent seulement à intégrer les aspirations des personnels d'encadrement dans leur politique. Celles qui n'avaient pas envoyé de délégués cadres au congrès de l'U.C.C. étaient peu nombreuses (santé, services, secteur public...), et aucun des délégués présents n'a dénoncé la modération et le réalisme prônés dans leurs rapports tant par M. Roger Faist, secrétaire général sortant, que par M. Pierre Vanlerenberghe qui lui succède (*le Monde* des 20-21 avril).

La résolution votée par le congrès reprend d'ailleurs des positions déjà exprimées par l'U.C.C. lors de ses assises de 1972 selon lesquelles la réduction nécessaire de l'éventail hiérarchique des salaires ne doit pas empêcher de garantir le pouvoir d'achat des cadres. En outre, si l'U.C.C. reconnait que le rapport Méraud sur la réduction des inégalités « *pose de vraies questions* », elle estime cependant qu'il joue « *un rôle d'alibi pour le pouvoir* » et déclare combattre toute solution qui limiterait le débat sur les inégalités aux seuls salariés.

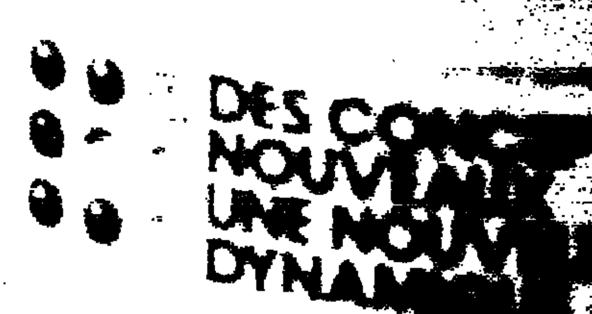
Mais l'insistance dont fait preuve l'U.C.C. pour expliquer que les cadres ont leur place tels qu'ils sont dans la stratégie de la C.F.D.T. ne signifie-t-elle pas que toutes les ambiguïtés sont loin d'être levées ? Si les analyses de l'U.C.C. sont plus claires et largement admises au sein de la confédération, l'insertion concrète des cadres dans l'action quotidienne de diverses organisations de la C.F.D.T. reste difficile. — *J.-M. D.*

● LA SUCCESSION DE M. MALTERRE A LA PRESIDENCE DE LA C.G.C. — « *On peut dire qu'il y a deux tendances actuellement parmi les candidats à la présidence et, d'ailleurs, bien que pour le moment trois noms soient prononcés, il n'y a en fait que deux candidats : M. Ivan Charpentié, président de la Fédération de la chimie, et le tandem constitué par notre délégué général, M. Corentin Calvez, et moi-même* », a déclaré M. Jean Menu, secrétaire général de la C.G.C., le 19 avril à Clermont-Ferrand. « *Je crois que la candidature Charpentié représente plutôt, en ce qui concerne la doctrine, un courant conservateur.* » — *(Corresp.)*

● LE SYNDICAT DES CADRES C.G.C. DE LA BANQUE POUR LA COGESTION. — « *Nous refusons le droit aux représentants du capital de diriger seuls l'entreprise* », a déclaré, à la fin du congrès de cette organisation, le 20 avril à Bordeaux, M. Claude Beaujean, réélu président. Le syndicat s'est prononcé « *pour une action permettant aux représentants du personnel d'obtenir les moyens d'un contrôle accru de la gestion de l'entreprise* ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 7/8	5 7/8	5	6	1/2	1 1/2
1 mois	6 1/8	6 5/8	4 3/8	4 7/8	3	3 1/2
3 mois	6 1/2	7	4 1/2	5	5 1/4	5 3/4
6 mois	7 1/2	8	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4



SOCIALE

La C.F.D.T. et les cadr...

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

IMPLIQUANT UN ALIGNEMENT PROGRESSIF SUR LA TECHNOLOGIE AMÉRICAINE

Le projet de fusion C.I.I.-Honeywell-Bull divise profondément le gouvernement

M. Giscard d'Estaing et le gouvernement se trouvent à la croisée des chemins. Repoussée de mois en mois, la décision quant à l'avenir de la Compagnie internationale pour l'informatique — alliance avec Honeywell, comme y pousse la C.G.E., ou intégration plus poussée avec Philips et Siemens au sein du groupe européen d'Unidata — doit être prise dans les prochains jours, voire les prochaines heures. Faute de quoi, chacun en est aujourd'hui conscient, la cause du dilemme disparaîtra d'elle-même : le seul fabricant purement français de gros ordinateurs, né en 1967 de la volonté politique du général de Gaulle, sombrera dans la faillite pure et simple. M. Michel Barré, président de la C.I.I., aurait annoncé son intention de démissionner si le gouvernement différait — une fois encore — sa décision ou s'il approuvait le projet actuel de fusion de la C.I.I. avec Honeywell-Bull.

Les commandes de « systèmes » de la C.I.I. pour le premier trimestre n'atteignent que 75 millions de francs, alors que l'objet annuel est de 745 millions. Les commandes de l'administration ne dépassent pas 15 millions de francs, chiffre ridicule par rapport aux exercices précédents. Déjà tous les centres de production ont vu leurs horaires réduits à quarante heures. Quelques semaines d'incertitudes supplémentaires conduiraient aux licenciements collectifs.

Les raisons d'une telle détérioration ? M. Hugues de l'Estoile, directeur général de l'industrie, les explique dans une note interne au ministère en date du 14 avril : *« L'ignorance et l'inquiétude sur l'avenir de la C.I.I. et de sa ligne de produits crée un élément désastreux dans toute l'administration. »* Ses collaborateurs chargés de la promotion de l'informatique, c'est-à-dire des matériels C.I.I., dans les services publics voient *« leur crédibilité fortement affaiblie au moment où les commerçants d'Honewell-Bull se répandent partout en disant que ce sont eux qui demain seront soutenus par les pouvoirs publics... »*.

Depuis le 28 mars, il existe, en effet, une « déclaration d'intention » signée entre la Compagnie générale d'électricité (l'un des principaux actionnaires avec Thomson de la C.I.I.) et le groupe américain Honeywell, prévoyant la fusion entre Honeywell-Bull et la C.I.I. (voir l'encadré ci-dessous).

Approuvé par le ministre de l'industrie et de la recherche, ce projet est présenté par ses partisans (notamment dans l'entourage du président de la République) comme *« la seule issue pour maintenir une informatique de gestion française. La solution hypocrite qui permet un bradage en douceur consiste à signer des deux mains l'accord Unidata. Siemens est trop puissant dans ce groupe européen et grignotera la C.I.I. »*. De plus, un accord avec Honeywell *« constitue la seule possibilité d'associer les industriels français — la C.G.E. en l'occurrence — qui refusent de s'engager dans la voie européenne »*.

Tel n'est pas l'avis des adversaires du projet. *« La stratégie du nouvel ensemble C.I.I.-Honeywell sera en réalité définie aux Etats-Unis*, expliquent-ils. *Le siège de la société regroupant les activités internationales du groupe sera situé à l'étranger. La note à payer par l'Etat sera plus élevée que prévu. Aux 1 200 millions de subventions, il faudra ajouter les augmentations de capital futures : les aides pour l'usine de Toulouse et la péri-informatique, la conversion des matériels C.I.I., sans parler des dommages et intérêts que nous serons sans doute obligés de verser à Siemens et à Philips, une telle opération consituant une rupture des accords Unidata. Au bas mot, c'est une affaire qui tourne autour de 2 milliards et demi de francs sur quatre ans. C'est plus, beaucoup plus, que si l'on s'était vraiment attelé à la construction d'une informatique européenne. »*

Cette affaire divise profondément le gouvernement. Les dissensions sont apparues lors d'un conseil interministériel restreint, réuni dans le plus grand secret, le mercredi 2 avril, à l'Elysée. Le projet Honeywell y aurait été qualifié d'exemple de « colonisation américaine ». M. Chirac, qui s'était engagé à plusieurs reprises devant les militants U.D.R. à ne pas avaliser un rapprochement avec la société américaine, maintient son opposition. M. Fourcade trouve que la note est par trop élevée. M. Sauvagnargues s'inquiète des réactions de nos partenaires européens. Embarrassé, le président de la République décide... d'attendre encore un peu et de faire une ultime démarche pour tenter d'obtenir l'aval des Allemands et des Néerlandais à l'opération avec Honeywell.

Excédés par cette valse-hésitation des pouvoirs publics français, nos alliés européens auraient réservé un accueil plutôt froid aux émissaires français. Ils auraient même répondu en substance : *« La France peut bien faire ce qu'elle veut... »* A moins d'un coup de théâtre, il paraît assurément difficile de concilier le projet Honeywell avec la poursuite d'Unidata.

Etats-Unis ou Europe ? Le gouvernement a trop tardé... Il n'y a plus aujourd'hui de bonne solution. L'accord avec Honeywell fait la part trop belle au groupe américain ainsi qu'à quelques sociétés privées. Quant à Unidata, tant de temps a été perdu, tant de méfiance accumulée de part et d'autre, tant de questions laissées en suspens que le succès de l'entreprise européenne paraît bien compromis.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

LES PROPOSITIONS AMÉRICAINES SOUTENUES PAR LA C.G.E.

Voici les grandes lignes du projet de fusion entre Honeywell-Bull et la C.I.I. :

● *La Compagnie des Machines Bull procède à une augmentation de capital de 210 millions de francs réservée à l'Etat et au groupe C.G.E. Ceux-ci détiendront alors respectivement 20 % et 21 % de la Compagnie, les anciens actionnaires se partagent les 59 % restants. Les Machines Bull rachètent à Honeywell Informations Systems (1) pour 50 millions de dollars, 17 % de Honeywell-Bull dont elles possèdent déjà 34 %.*

● *Deux nouvelles sociétés sont créées : l'une reroupe les activités de H.-B. et de la C.I.I. en France (y compris la commutation téléphonique), l'autre leurs actifs à l'étranger. Les Machines Bull te HIS détiendront respectivement 51 % et 49 % de leur capital.*

● « Le personnel transféré par C.I.I. à la nouvelle société est limité à cinq mille personnes » *et sera ramené à quatre mille au maimum d'ici à 1978. L'usine de Toulouse, les activités militaires et spatiales et les mini-ordinateurs de la C.I.I. seront repris dans une autre société, en attendant un regroupement ultérieur avec d'autres fabricants français dans le cadre du plan sectoriel de la péri-informatique.*

● *Elément essentiel :* « La coordination de la politique des produits du groupe sera assurée au niveau mondial par un comité de liaison incluant des représentants de la nouvelles société et d'HIS en nombre égal. » *Son président, désigné par HIS, aura une voix prépondérante.*

● « Le groupe offrira dans le monde entier la même ligne de produits », *et les chiffres d'affaires consacrés à la recherche par HIS et la nouvelle société seront* « comparables ».

● *D'ici à la fin de 1978, l'Etat versera 1 200 millions de francs de subventions à la nouvelle société et lui garantira un montant minimum de commandes de l'administration de 3 730 millions de francs.*

● *Si Honeywell cède sa participation dans HIS ou se rapproche d'un atre groupe, la partie française pourrait soit racheter à HIS ses intérêts dans les deux sociétés, soit lui vendre sa propre participation de 51 %. En outre,* « si l'Etat devient directement ou indirectement majoritaire dans la partie française, HIS aurait le droit de faire acheter par la partie française sa participation de 49 % ». *Cette clause a été inscrite à la demande d'Honneywell.*

(1) HIS est la filiale informatique de Honeywell qui détient 83 % de son capital, General Electric possédant le reste : 17 %. HIS contrôle plusieurs sociétés couvrant notamment le marché américain.

PRIX

LES FABRICANTS DE JUS DE FRUITS SONT AUTORISÉS A RELEVER LEURS TARIFS DE 3 CENTIMES PAR LITRE

Les fabricants d'une vingtaine de produits industriels retrouvent la liberté de fixer librement leurs prix à condition de déposer leurs tarifs à la direction générale des prix, annonce le *Bulletin officiel des services des prix* du samedi 13 avril. Il s'agit notamment des minerais non ferreux, des craies, du matériel de soudage, des matériels d'équipement électrique, de l'outillage spécialisé de garage, du matériel médico-chirurgical, des moteurs industriels.

D'autre part, les fabricants d'engrais phosphatés devront, à compter du 1er mai, baisser leurs prix de 5,5 % à 8,7 %. En revanche sont autorisées les hausses de plusieurs produits : les pièces automobiles (3 %), les sacs en papier (de 1,8 % à 2 %), les articles en caoutchouc (3 % pour les gants et 4,5 % pour les tuyaux d'arrosage), les appareils de chauffage d'eau à gaz (de 1,5 % à 4 %), les tissus en lin (de 1 % à 5 %), les boutons et boucles (de 5 % à 8 %, mais ceux en métal cuivreux baisseront de 1 %).

Enfin, les fabricants de limonade, jus de fruits, sodas, tonics, sont autorisés à relever leurs prix, à partir du 1er mai, de 3 centimes en moyenne par litre, la hausse pouvant aller jusqu'à 8 centimes pour les boissons contenant plus de 30 % de jus. Les cafetiers-limonadiers et hôteliers avaient, le 18 avril, repoussé la hausse des prix de vente au détail des boissons pilotes proposée par la direction des prix, la jugeant *« dérisoire »*.

● UNION CARBIDE EN EGYPTE ? — Des conversations ont été engagées entre le gouvernement égyptien et la firme chimique américaine Union Carbide (deuxième dans son secteur d'activité aux Etats-Unis, septième au classement mondial) en vue de la construction d'un complexe pétrochimique à Alexandrie, près du terminal de l'oléoduc mer Rouge-Méditerranée

LE BARÈME DES AUTOMOBILES POURRAIT AUGMENTER AVANT LES VACANCES

Les constructeurs d'automobiles pourraient augmenter à nouveau leurs tarifs avant les vacances. Bien que jusqu'à présent aucune décision n'ait été prise concernant la date ou l'ampleur d'une éventuelle majoration, le problème serait actuellement à l'étude, chez Peugeot et Citroën. Les deux autres firmes françaises, Renault et Simca-Chrysler, assurant qu'elles n'ont pas l'intention d'augmenter leurs prix dans l'immédiat, en précisant cependant qu'elles pourraient être amenées à le faire si leurs concurrents s'y décidaient.

Depuis le mois d'octobre 1974, date à laquelle la liberté des prix a été rendue aux firmes automobiles, le prix des voitures ont subi trois augmentations de, respectivement, 5 %, 3,8 % et 4 % en moyenne.

MONNAIES ET CHANGES

RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DES « NEUF » A LUXEMBOURG

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des finances des Neuf se réunissent, ce lundi 21 avril, à Luxembourg. Outre le traditionnel examen de la situation économique dans la C.E.E., ils s'entretiendront à nouveau des problèmes que pose un éventuel élargissement du « serpent » monétaire à de nouveaux membres : la France et la Suisse.

Dans les milieux communautaires, on pense que le retour du franc français dans le « serpent » n'est plus qu'une question de date. Il ne semble pas, en tout cas, que le gouvernement français juge le moment opportun, malgré le redressement du franc, dont le cours vis-à-vis du deutschemark a retrouvé son niveau d'avant le 19 janvier 1974 (jour à partir duquel le franc a flotté). Quant à la question de savoir si le franc suisse rejoindra le « serpent », on sait qu'elle est politiquement liée à celle qui concerne le franc français.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Groupe Paluel-Marmont

PIERRE - INVESTISSEMENT

SICAV

L'assemblée générale ordinaire réunie le jeudi 17 avril 1975 à 11 heures, sous la présidence de M. Henri-Lucien Bonnet, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et fixé le montant global du dividende à 8,69 F, dont : coupons, 7,80 F, et impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), 0,89 F.

Le dividende net de 7,80 F par action se décompose comme suit :

— Un coupon de 0,91 F exonéré de l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques, représentant la part du dividende provenant de primes de remboursement attachées aux obligations françaises, des intérêts de certains fonds d'Etat et du deuxième coupon des sociétés immobilières d'investissement ;

— Un coupon de 2,29 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 0,16 F, représentant la part du dividende provenant du revenu afférent aux obligations françaises non indexées ;

— Un coupon de 4,60 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 0,73 F, représentant la part du dividende provenant des autres revenus.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mercredi 21 mai 1975, aux guichets :

— De la Société bancaire de Paris, 26, rue Murillo, Paris (8e) ;

— Du Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, Paris (9e) ;

— De la Banque pour l'industrie française, 26, rue Laffitte, Paris (9e).

L'assemblée générale a réélu pour six ans le CETIG (Centre d'études pour l'investissement et la gestion) comme administrateur.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS - VIELJEUX

Le conseil d'administration, réuni le 18 avril 1975 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice 1974 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale convoquée pour le 17 juin 1975. Le chiffre d'affaires a progressé de 756 millions de francs à 1 056 millions de francs (+ 40 %). Le résultat avant impôt, amortissements et provisions s'est élevé à 242 508 100,48 F (contre 183 667 568 F), dont 9 602 000 F de profits exceptionnels (contre 94 565 000 F).

Compte tenu d'un montant de 923 000 francs dont la distribution avait été différée en 1974, conformément aux recommandations gouvernementales, le conseil proposera la distribution d'un dividende net de 7 F par action, égal à celui de l'exercice précédent mais s'appliquant à un nombre d'actions augmenté de 50 % par suite de l'attribution gratuite de 1 action nouvelle pour 2 anciennes décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 1974. Au dividende net de 7 F serait attaché un avoir fiscal de 3,50 F, soit un revenu global de 10,50 F par action.

Si ces propositions sont approuvées, les résultats de l'exercice se trouveront répartis comme suit :

Autofinancement ...	211 142 000 F
Provisions pour impôts ...	18 444 000 F
Dividende ...	9 692 000 F
Participation des salariés ...	3 230 000 F

DOCKS DE FRANCE

Pour le premier trimestre 1975, le chiffre d'affaires provisoire consolidé toutes taxes comprises s'est élevé à 611 millions de francs, en progression de 14,7 % sur celui du premier trimestre 1974.

Si l'on inclut les ventes réalisées par les trois magasins Record qui seront intégrées en fin d'année dans les résultats consolidés, le chiffre d'affaires atteint 668 millions de francs, soit une progression de 25,3 % sur le premier trimestre 1974.

FONCIER INVESTISSEMENT

L'assemblée ordinaire du jeudi 10 avril 1975 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Le dividende net, fixé à 14,87 F par action auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,75 F, est mis en paiement depuis le 18 avril 1975.

Au 31 décembre 1974, l'actif net (85,9 millions de francs contre 88,1 millions de francs au 31 décembre 1973) se décomposait en : Obligations françaises (33 %), Actions françaises (45,4 %), Obligations étrangères (2,1 %), Actions étrangères (4,9 %), un billet de mobilisation de créances hypothécaires (1,2 %), Liquidités (13,4 %).

Les souscriptions nettes enregistrées par la société au cours de l'exercice 1974 ont porté sur 39.101 actions. Au 31 décembre 1974, le nombre d'actions en circulation était de 347.438 contre 308.337 au début de l'année, et l'actif net s'élevait à 85,9 millions de francs. A la fin du premier trimestre 1975, le nombre d'actions en circulation ressortait à 348.008 et l'actif net à 93,1 millions de francs.

SOCIÉTÉ FRANCO - BELGE DE MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER

L'exercice 1974 se solde par un bénéfice d'exploitation de 379 630 F. Après 1 300 000 F de provision pour crédits à l'étranger, il apparait une perte nette comptable de 1 255 454 F.

Le chiffre d'activité de 1974 se totalise à 500 815 000 F, soit : ventes, 358 754 000 F, et augmentation des travaux en cours, 142 061 000 F, et non à 432 252 255 F comme annoncé précédemment. Les commandes enregistrées assurent la charge des ateliers pour 1975 et une grande partie de 1976. Montant des ventes prévu pour 1975 : 700 millions de francs. Les « travaux en cours » restant au même niveau, l'augmentation d'activité sera de 40 %. Les investissements réalisés ont permis cet accroissement, qui entraînera une amélioration des résultats.

LIER BUREAU

LA VIE ÉCONOMIQUE

TIERS-MONDE

Le directeur général de la F.A.O., M. Boerma prendra sa retraite à la fin de l'année

De nos envoyés spéciaux

Rome. — M. A. H. Boerma, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), prendra sa retraite à la fin de l'année. Il avait été élu à ce poste au début de 1968 et réélu pour un nouveau mandat, quatre ans plus tard.

Sept personnalités ont été officiellement présentées par leurs gouvernements respectifs pour succéder à M. Boerma, qui est de nationalité hollandaise : MM. Francisco Aquino, cinquante-cinq ans, directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (Salvador) ; David Hopper, quarante-huit ans, président du Centre international de recherche sur le développement à Ottawa (Canada) ; Eric M. Ojala, cinquante-huit ans, sous-directeur général de la F.A.O., pour le département des politiques économiques et sociales (Nouvelle-Zélande) ; Josef Okuniewski, cinquante-cinq ans, ambassadeur aux Pays-Bas (Pologne) ; Edouard Saouma, quarante-huit ans, directeur de la division de la mise en valeur des terres et des eaux de la F.A.O. (Liban) ; Samuel Sey, cinquante et un ans, premier gouverneur adjoint de la Banque du Ghana (Ghana) ; Bukar Shaib, quarante-sept ans, secrétaire permanent chargé du ministère fédéral de l'agriculture et des ressources nationales (Nigéria).

Le nouveau président de la F.A.O. sera élu au cours de la session ordinaire bisannuelle de la conférence en novembre prochain. Selon le nouveau règlement il ne peut être désigné que pour un mandat unique de six ans.

Un long combat

Un long combat pour l'agriculture et contre la faim. Tel pourrait être, d'un trait, le résumé de la carrière de M. Addeke Heindrich Boerma, ce Hollandais solide qui va quitter, à soixante-trois ans, la direction générale de la F.A.O.

Après des études à l'université agricole de Wagemingem, il entre en 1934 au ministère de l'agriculture pour devenir, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, directeur général de l'alimentation. En 1948, il est affecté à l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, où il exercera successivement les fonctions de directeur de la division de l'économie, de directeur du service du programme et du budget et responsable du programme intérieur de travail et de coordinateur de l'assistance technique.

En 1960, il est nommé directeur général adjoint de la F.A.O. Il a alors l'initiative de lancer le Programme alimentaire mondial (P.A.M.), dont l'objet est de coordonner les actions de l'O.N.U. et de la F.A.O. pour utiliser systématiquement les surplus alimentaires dans les zones où la famine frappe périodiquement. En 1967, la conférence de la F.A.O. décide que le directeur général sortant, l'Indien Sen, ne peut briguer le renouvellement de son mandat. Et M. Boerma est élu directeur général.

Après dix-neuf ans de service à la F.A.O., il en connaît bien les rouages. C'est pourquoi sa première tâche sera de les « dépoussiérer », car trop de projets sont « mort-nés ». Il s'agit alors d'orienter l'aide alimentaire vers des réalisations concrètes. Désormais la F.A.O. s'efforcera d'aider les pays en voie de développement à faire leur demande d'assistance et à élaborer leurs projets en fonction de leurs plans de développement nationaux mais aussi des possibilités mondiales de production et d'écoulement.

Dès lors, M. Boerma ne cessera d'alerter l'opinion publique sur la dégradation continue de la situation alimentaire mondiale : les besoins des populations les plus déshéritées croissent deux fois plus vite que la production. Dans cette lutte épuisante pour briser la coquille d'égoïsme des Etats développés, le directeur de la F.A.O. a à faire face à une cascade de tragédies. Les sécheresses, les inondations, les guerres,

Mais le problème alimentaire se pose désormais à l'échelle de la planète. Les mauvaises récoltes se sont en effet multipliées à partir de 1972 dans les pays développés, qui constituaient jusqu'alors le grenier du monde. Les réserves sont presque épuisées. Il fallait donc d'une part réorganiser l'« *assolement* » des productions à l'échelle internationale pour accroître les récoltes dans le tiers-monde, d'autre part trouver immédiatement quelque 10 millions de tonnes de grain pour enrayer le développement de la famine. C'est ce à quoi M. Boerma emploie toute son énergie au cours de la Conférence mondiale de l'alimentation en novembre dernier à Rome.

Des efforts trop souvent incompris par les grandes puissances, pour lesquelles l'aide alimentaire n'est pas seulement un objectif humanitaire. — A. G. et R. S.

SELON L'O.C.D.E.

L'aide officielle des pays de l'OPEP aux peuples pauvres a atteint 2,5 milliards de dollars en 1974

L'aide officielle des pays de l'OPEP aux peuples pauvres a atteint 2,5 milliards de dollars en 1974, a déclaré, le 18 avril, M. William, président du comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. au cours d'une réunion de presse.

Cette somme représenterait en moyenne 1,8 % du produit national brut des pays de l'OPEP. Calculée sur les mêmes bases, l'aide officielle des pays membres du comité d'aide au développement (c'est-à-dire, *grosso modo*, des pays de l'O.C.D.E. et principalement des pays riches) n'a atteint que 0,33 % de leur P.N.B., soit 11,3 milliards de dollars.

Selon les mêmes estimations, le total net des flux des pays de l'OPEP a atteint en 1974 4,75 milliards de dollars, contre 28,3 milliards de dollars pour les pays de l'O.C.D.E., soit en pourcentage du produit national brut, respectivement 3,4 % et 0,77 % (3,4 % pour le P.N.B. des pays de l'OPEP, 0,77 % pour le P.N.B. des pays de l'O.C.D.E.).

L'aide de l'OPEP aux pays pauvres a donc été importante en 1974, non seulement en valeur absolue mais aussi et surtout en valeur relative. Elle a considérablement augmenté d'une année sur l'autre. En 1973, elle n'avait atteint que 531 millions de dollars et le total des fonds, en provenance de ces pays, n'était que de 1,35 milliard de dollars.

Les chiffres de l'O.C.D.E. diffèrent quelque peu de ceux fournis par les pays de l'OPEP. Ainsi avait-on avancé parfois le chiffre de 14 milliards de dollars pour 1974. Ce chiffre, selon les commentaires de l'O.C.D.E., pourrait inclure, outre les aides officielles (calculées en termes de déboursement réel), des engagements, des souscriptions à des bons internationaux, des engagements auprès du Fonds monétaire international, des prêts et des investissements, etc. En retenant les critères présentés par le comité d'aide au développement, on retrouve, toujours selon l'O.C.D.E., un chiffre plus modeste, quoique important.

Comparée à celle des pays riches, l'aide des pays de l'OPEP est beaucoup plus concentrée. Quatre pays : l'Egypte, la Syrie, le Pakistan et l'Inde, entrent pour 78 % dans les déboursements bilatéraux des Etats de l'OPEP, en 1974. Au contraire, les quatre plus grands bénéficiaires de l'aide de l'O.C.D.E., en 1973 (l'Indonésie, l'Inde, la République du Vietnam et le Bangladesh) comptaient pour moins de 25 % de l'ensemble.

Ph. S.

Les responsables de l'ONUDI souhaitent devenir autonomes par rapport à New-York

De notre correspondante

Vienne. — Le conseil exécutif de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) se réunit, à partir du 21 avril, à Vienne sous la présidence de M. Aninoiu, ambassadeur de Roumanie. La transformation de l'ONUDI en agence spécialisée autonome (telle la F.A.O.) et la création parallèle d'un fonds industriel seront vraisemblablement évoquées lors de cette réunion.

Ces deux points, dont le principe a été acquis fin mars à Lima par les délégués de cent quatorze pays membres de l'ONUDI, devraient permettre à cette organisation de prendre un nouveau départ, a affirmé récemment, dans la capitale autrichienne, M. Khene, nommé il y a deux mois directeur exécutif de l'ONUDI, après avoir été ces dernières années secrétaire général de l'OPEP. Il reste encore à l'Assemblée générale des Nations unies à entériner ces deux recommandations lors de sa prochaine réunion, à New-York, en septembre.

Selon M. Khene, le statut d'agence spécialisée permettrait à l'ONUDI *d'accroître son efficacité : il ne s'agirait plus* pour cet organisme — comme on le lui reproche parfois — de se limiter à des actions ponctuelles, mais de s'intéresser aux grands problèmes qui peuvent concerner plusieurs Etats, de prendre l'initiative de certaines négociations ou de provoquer des dialogues entre pays afin d'aider ceux qui sont en voie de développement. L'autonomie de l'ONUDI entraînerait son indépendance budgétaire, ce qui la mettrait directement en rapport (pour recevoir ou verser) avec les Etats membres, alors qu'actuellement le budget de l'ONUDI dépend entièrement du siège de l'ONU.

A. Rd.

EUROPE

LES « NEUF » ADOPTENT UN « PROGRAMME PRÉLIMINAIRE » POUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

(De notre correspondant.)

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont approuvé un « *programme préliminaire pour une politique de protection et d'information des consommateurs* ». Ce programme identifie les différents types de production — denrées alimentaires, détergents, textiles, jouets, médicaments, voitures... — dont la mise sur le marché devrait être accompagnée de mesures destinées à assurer la protection et la sécurité des consommateurs. Il définit des actions prioritaires à engager au plan national ou communautaire. Parmi celles-ci, figure en bonne place l'obligation faite au fabricant d'informer de façon plus complète le consommateur sur la nature et la qualité du produit offert.

Ce programme n'a pour l'instant qu'un intérêt politique. S'il reflète une plus grande sensibilisation des gouvernements à la nécessité de mieux protéger les consommateurs, et si possible de conduire cette entreprise de façon coordonnée à l'échelle européenne, il n'a, dans l'immédiat, aucune portée pratique.

Les Neuf parviendront-ils à dépasser le stade des bonnes intentions en complétant la charte des consommateurs qu'ils viennent d'approuver par des dispositions concrètes ? L'expérience du passé, notamment les suites données à d'autres grands programmes-cadres (politique sociale, de recherche, d'environnement) adoptés par les Neuf ces dernières années, ne rassure qu'à moitié. — Ph. L.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

L'activité reste très forte

AGEFI. — Les emprunteurs continuent de se présenter en grand nombre sur le marché international des capitaux, qui continue d'absorber tant bien que mal toute ces émissions. Si les émissions en deutschemarks restent les plus volumineuses, l'éventail des emprunts libellés en dollars offerts aux investisseurs a été suffisant au cours des deux dernières semaines — bien que limité à 220 millions de dollars au total — pour qu'une certaine saturation apparaisse sur ce marché, de sorte que les taux de rendement de base de ces emprunts sont passés de 9,25 % à 9,75 %.

Cette forte majoration est attribuée par certains observateurs du marché à la nécessaire adaptation de ce dernier aux conditions prévalant outre-Atlantique où le marché des valeurs à revenu fixe a bénéficié d'une reprise soudaine en corrélation avec la baisse des taux d'intérêt sur le marché monétaire.

On s'aperçoit donc que les disparités constatées précédemment entre New-York et le marché des euro-obligations de Londres se sont très nettement atténuées : ainsi l'emprunt de 60 millions de dollars de notes à cinq ans lancé durant la semaine écoulée à New-York pour le compte de la S.N.C.F. a été émis au pair avec un coupon de 9,125 % payable tous les six mois, pour donner un rendement équivalant à 9,33 % sur une base annuelle. Ces conditions correspondent « grosso modo » au comportement sur le marché secondaire d'un autre emprunt de la S.N.C.F., à échéance de six ans qui, sur la base d'un cours de 101, faisait ressortir vendredi un rendement de 9,23 %, alors que le taux original du coupon est de 9,25 %.

Il est probable qu'en raison de la réduction progressive des émissions libellées en dollars sur la liste d'attente — le calendrier des nouvelles émissions se limite actuellement à 80 millions de dollars — les taux pourront se stabiliser aux alentours de 9,75 %, car, selon un courtier du marché des euro-obligations, « il faut freiner quelque peu le rythme des nouvelles émissions, puisque le marché le demande ».

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Financière Union européenne, c. 61	1 p. 5	1 60
Lyonnaise dépôts, c. 40.	1 p. 8	..
Schaeffer Cie, dr.	1 p. 4	0 95

LONDRES

Indécis

Après sa montée spectaculaire de la semaine passée, le marché vire à la baisse lundi à l'ouverture. Après une demi-heure de transactions, l'indice des industrielles accusait une perte de 4,3 points à 334,7. Recul des banques et des pétroles, mais nouvelle avance des immobilières. Tassement modéré des mines d'or et des fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 168 .. contre 178 25

VALEURS	CLOTURE 18-4	COURS 21-4
War Loan 3 ½ %	25 5/8	25 3/4
Beechamps	246 ...	245 1 2
British Petroleum	400 ...	387 1 2
Shell	260 ..	260 ..
Vickers	154 ..	154 ...
Imperial Chemical	242 ..	241
Courtaulds	121 ..	118 3-4
De Beers	280 ..	280 ...
* Western Holdings	38 1 4	38 1 8
Rio Tinto Zinc Corp.	176	174 ...
* West Driefontein	47 1/2	47 ...

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	8 1/8 %
Moyen terme	....	8 1/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

B. S. N. - GERVAIS - DANONE. — Bénéfice net de la société pour 1974 : 83,28 millions de francs, auquel s'ajoutent 16,76 millions de plus-values à long terme, contre respectivement 74,32 millions et 54,08 millions. Dividende global inchangé de 37,80 F.

SHELL FRANÇAISE. — L'exercice 1974 se solde par un résultat nul.

FORGES DE GUEUGNON. — Bénéfice net pour 1974 : 20,34 millions de francs, contre 23,8 millions. Dividende global de 12 F, c. 9,45 F.

LABAZ. — Dividende global pour 1974 : 13,50 F, contre 15 F.

RENTE FONCIERE. — La Compania Italiana dei Grandi Alberghi (CIGA) a cédé, le 18 avril en Bourse, la participation de 41 % qu'elle détenait, par l'intermédiaire de la Société du Grand Hôtel, dans le capital de la firme. Vingt-deux pour cent ont été acquis par la Société privée de gestion financière, et 19 % par des investisseurs étrangers.

NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX. — Dividende global inchangé de 10,50 F, mais s'appliquant à un capital augmenté de 50 % par attribution gratuite.

B. A. L. O.

Le numéro du 21 avril publie notamment les insertions suivantes :

Groupement pour le financement des ouvrages de bâtiment, travaux publics et activités annexes (G.O.B.T.P.). — Emission de 480 000 obligations de 1 000 F, 11,40 %, amortissables en dix ans au plus à partir du 3 mai 1985.

Cofiroute. — Emission de 180 000 obligations de 1 000 F, 10,50 %, amortissables en dix ans à partir du 12 avril 1985.

Poclain. — Emission au pair de 158 862 obligations de 510 F convertibles en actions à tout moment à raison d'une action de 100 F pour une obligation.

Les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel. Toutefois, la souscription leur est réservée par priorité pendant les deux premières semaines de l'émission, soit du 22 avril au 5 mai, à raison d'une obligation pour six actions de 100 F possédées.

Ferodo. — Emission de 100 000 obligations de 1 000 F, 11,4 %, amortissables en dix ans au maximum à partir du 3 mai 1980.

Générale Occidentale. — Emission à 160 F de 625 000 actions de 50 F, jouissance 1er juillet 1975 (1 pour 3). Le capital sera porté de 94 910 250 F à 126 160 250 F.

Groupement pour le financement des industries du papier, de la cellulose et des emballages dérivés (GIPACEM). — Emission au pair de 54 036 actions de 100 F, jouissance 1er avril 1975, réservée aux propriétaires des 5 000 actions représentant le capital actuel. Le fonds social sera porté ainsi de 500 000 F à 5 903 600 F.

Siemens A.G. — Emission à 100 DM de 3 millions d'actions de 50 DM — 68 659 actions privilégiées et 2 931 341 actions ordinaires (1 pour 10).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	17 avr.	18 avr.
Valeurs françaises	134	135,2
Valeurs étrangères	127,7	127,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,3	78,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18-4	21-4
1 dollar (en yens)	291 90	292 77

BOURSE DE PARIS — 18 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	40	1 644
5 %		1 055
5 % 1920-1980	140 50	1 055
3 % amort. 45-54	88 60	2 145
4 1/4 % 1963	89 10	3 889
4 1/4-4 3/4 % 63	86 30	3 809
Emp. N. Eq. 5 1/65	98	2 803
Emp. N. Eq.6%66	97	3 283
Emp. N. Eq.6%67	89 50	6 323
Emp. 7 % 1973	112 15	1 724
E.D.F. 6 1/2 1950	114	5 948
— 5 % 1980.	99 70	0 849

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	352
— parts 1959	...	364
Ch. France 3 %	118	125
Abeille-I.G.A.R.D.	437	451
Abeille (Vie)	218	214 80
A.G.P.	u375	380
Concorde	239 60	240
Epargne France	358	358
Fonc. T.I.A.R.D.	96	98
Foncière (Vie)	253	248
France (I.A.R.D.)	..	307

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	421	420
Préservatrice S.A.	325 10	326
Prévoyance	1052	1053
Protectrice A.I.R.	230	230
Alsacien. Banque	338	c340
(Li) Bque Dupont.	...	237
Banque Hervet	252	250
Banque Indochine	210	212
Sté B. et Particip.	425	430
Banque Worms	171 60	171 60
C.F.E.C.		557
C.G.I.B.	76 50	76
Cedetel	118	117
Cofica	u 60	d 61
C.A.M.E.	o 6 20	6 ..
Créd. gén. indust.	128	125
(M) Crédit Mod.	u 70	67 20
Financière Sofal.	153 50	156 20
Finextel	114 80	115
Fr. Cr. et B. (Cie)	79	78
France-Bail	.	210
Hydro-Energie	43	42 20
Immobanque	145	145
Immoffice	121 80	122 50
Interbail	143	141
Locafinancière	123	124
Lyon-Alemand	129	130
Soc. Mars. Crédit	266	268 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	218 50	218 50
SLIMINCO	147	148
Sté Cent. Banque	70	70
SOFICOMI	140	141 80
Sovabail	148	152 90
UCIP-Bail	115	116
Unibail	139	138 20
Un. Ind. Crédit	149	143
Fonc. Chât.-d'Eau	570	570
(M) S.O.F.I.P.	124	120
Fonc. Lyonnaise	880	680
Immob. Marseille	860	870
Louvre	255	256
Midi	490	495
Rente foncière	645	645
S.I.L.I.C.	270	270
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	236	240
Cogifi	109 50	110 20
Foncina	104	104
Cr. Fin. Constr.	107	107 10
Immindo	105 80	104 50
Imminvest.	80 80	81
Cie Lyon Imm.	94 10	95
Sagimo	105 10	104 60
UFIMEG	81 10	81
U.G.I.M.O.	106 20	106 10
Union Habit.	125 50	125 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	112	112
Acier Investiss.	110	109
Gestion Sélect.	195	189
Invest. et Gest.	120	117 50
Parisienne Plac.	149	150 50
Placem. Inter	85	87
Sofragi	20. 80	208 80
Abeille	217	217
Applic. Hydraul.	860	861
Artois	85	82
Centen. Blanzy	310	305
C. Roussel-Nobel	230	285 10
(Ny) Centrest	113	113
(Ny) Champex		o185
Charg. Réun. (p.)	2850	2850
Orléans	81	83
(Li) Dév. R. Nord	128	127 50
Electro-Financ.	269	270
Fin. Bretagne	40 30	41 10
Fin. Haussmann	56	56
Financière Iéna	70	70
Gaz et Eaux	310	310 10
La Mure	78	o75
Lebon et Cie	165	170
(Ny) Lordex	107	107
Cie Marocaine	28 40	28
O.V.A.I.M.	.. ..	48 90
OPB-Paribas	94	92 50

Fin des colonnes de droite (extrait lisible) :

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gaumont		
Pathé-Cinéma	110	113
Pathé-Marconi	87 20	84
Tour Eiffel	60	60
Air-Industrie	63	63
Applic. Mécan.	138	141 80
Arbel	178	174
Ateliers G.S.P.	73	71
Av. Dass.-Breguet	228	223
Bernard-Moteurs	71 90	69
B. S. L.	270	279 80
Cie des Compt.	160	160
C. M. P.	290	285
Cope All. Europe	199	198

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Omn. F. Pétr.	227 50	225
Oblig. Conv.		267
Shell Française	88	86
Astral	92 40	d 96
Carbone-Lor.	96	95 50
Cochery	d 38 30	d 38 30
Delalande S.A.	482	481 50
Finalens	41 50	42
FIPP	44 10	42 70
(Ly) Gerland	240	240
Gévelot		440
Grande-Paroisse	100	101
Huiles G. et dér.	..	175
Labaz	424	428

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
President Steyn	...	105
Stilfontein	23 60	24
Vaal Reefs	169	169 90
West Rand	21	21 50
Alcan Alum.		97
Cominco	126 50	127
Finoutremer	.	134
Minerals Resourc.	.. ..	12 95
Noranda	153	155
Vieille Montagne	...	509
Am. Petrofina	132	132 50
British Petroleum	49	40
Gulf Oil Canada	127	128
Petrofina Canada	..	90
Shell Tr. (part)	25 50	25 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Epargne-Unie	279 86	271 34
Euro-Croissance	125 19	119 52
Financière privée	295 11	281 73
Fructidor	128 78	C121 83
Gestion Mobilière	182 17	173 91
Mondiale Invest.	167 64	160 04
Obliseam	124 64	118 89
Optima	131 67	125 70
Sicavimmo	168 83	161 17
S. I. Est	327 47	312 62
Soginco	110 82	105 89
Soginter	357 07	340 88
Univalor	149 72	142 93
Valorem	141 20	0134 80

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
265 ..	Talcs-Luz.	281	255	255	250 10
296 ..	T.R.T.	358	356	359	354
949	Tél. Electr.	974	976	976	976
630	Tél. Ericss.	740	751	752	751
89	Terres Roug.	87 50	86 45	86 45	85 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
199	Gen. Electric	201	191	190 10	191
185	Gen. Motors.	184 50	177	176 60	173 60
28	Goldfields	24 10	24 40	24 55	24 ..
49	★ Harm. Go.	44 80	44 80	45 60	45 ..
245	Hoechst Akt.	253	2:6	256 90	257

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
385	C.F. Fr.-Can.	377 50	369	369	365 10
15	De Beers (S).	15 10	15 50	15 50	15 45
230	Dome Mines	198 80	202 90	203 10	206 50
425	[illegible]	518	511	511	510 ..
385	East. Kodak.	432	428	428 ..	428 ..
73	[illegible]	64 50	63 80	65 20	64 90
230	Ericsson	218 50	221	221 ..	219
310	Exxon Corp.	323 50	323	323	324 90
168	Ford Motor	158 50	158 50	156 50	156 50
172	Free State	168	169 80	169	169 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
42	Sony	43 20	43 50	42 90	43
13	Tanganyika	13 80	13 70	13 70	13 70
185	Unilever	192	192	191	190 20
28	Union Corp.	27 40	27 50	27 50	27 50
167	U. Min. 1/10	167 90	166 50	167 50	165 50
280	West Drief.	273 50	275 80	275 80	276 10
119	West Deep.	113 40	116	114 80	116 50
225	West Hold.	219 30	220	220	218
3 50	Zambia Cop.	3 60	3 65	3 65	3 60

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 287	4 198	4 18
Canada ($ can. 1)	4 145	4 130	4 12
Allemagne (100 DM)	176 300	176 400	176
Belgique (100 fr.)	11 907	11 942	11 91
Danemark (100 krd.)	75 810	75 970	75 73
Espagne (100 pes.)	7 462	7 452	7 43
Grande-Bretagne (£ 1)	9 946	9 880	9 95
Italie (100 lires)	0 662	0 662	0 66
Norvège (100 krs.)	84 220	84 ...	83 75
Pays-Bas (100 fl.)	173 050	173 425	173 02
Portugal (100 esc.)	17 056	17 070	17
Suède (100 krs.)	105 670	105 620	105 58
Suisse (100 fr.)	163 810	163 750	163 35

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/4
Or fin (kilo en barre)	23850	23375
Or fin (kilo en lingot)	23110	23448
Pièce française (20 fr.)	236 90	243 90
Pièce française (10 fr.)	181	178 50
Pièce suisse (20 fr.)	231 80	236 50
Union latine (20 fr.)	212 40	214
Souverain	215 50	222
Pièce de 20 dollars	1014	1038
Pièce de 10 dollars	509	522
Pièce de 5 dollars	355	360
Pièce de 50 pesos	926	937 50
Pièce de 10 florins	201 90	206

مكان الأصل

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G H

Semaine d'action C.G.T.-C.F.D.T.

DES MANIFESTATIONS ET DES DÉBRAYAGES SONT PRÉVUS MARDI A PARIS ET EN PROVINCE

Sur les thèmes de la retraite à soixante ans, de l'amélioration du pouvoir d'achat et du maintien du salaire pour les chômeurs, la C.G.T. et la C.F.D.T. organisent une semaine d'action du 21 au 25 avril. Celle-ci se traduira par des manifestations et des débrayages, d'au moins deux heures, à Paris et en province.

A Paris, la journée du 22 avril sera tout d'abord marquée par l'envoi, à 14 h. 30, d'une délégation, conduite par MM. Georges Séguy et Edmond Maire, à Matignon. Les deux leaders doivent rejoindre, à 16 heures, place d'Iéna, des délégations de salariés parisiens afin de se rendre ensuite au siège du C.N.P.F. pour obtenir l'ouverture de négociations. Ce même jour, des arrêts de travail sont annoncés notamment à l'E.G.F.-G.D.F. ainsi que dans les Bouches-du-Rhône, où les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. ont lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures.

D'autres manifestations et débrayages limités sont prévus : le 23 avril à Saint-Etienne ; le 25 dans le Nord-Pas-de-Calais, lors du voyage de M. Chirac, ainsi que dans l'Ardèche avec la participation de M. Georges Séguy à un rassemblement à Annonay et aussi dans l'Yonne et l'Ille-et-Vilaine, le 26 avril à Rennes.

RECEVANT LE PREMIER MINISTRE BELGE

Les dirigeants chinois invitent les Européens à être prêts à la guerre

De notre correspondant

Pékin. — Puisque les pays européens ne peuvent s'entendre pour organiser un système de défense intégré et indépendant de l'Amérique, il vaut mieux pour eux qu'ils continuent de s'appuyer sur l'OTAN face aux pressions politiques et militaires soviétiques. Tel est à peu près le sens de l'atlantisme dont font preuve les dirigeants chinois dans leurs entretiens de cette semaine avec le premier ministre belge, M. Tindemans. Tant pis si cela contribue à maintenir en Europe la présence de la superpuissance américaine.

M. Tindemans n'a pas droit aux foules frénétiques qui ont accueilli le président nord-coréen, Kim Il Sung, mais il a été reçu par M. Mao Tse-toung et sa visite retient toute l'attention des dirigeants chinois, pour qui — ils ne cessent de le répéter — le foyer des tensions internationales et des risques de guerre mondiale se trouve en Europe. MM. Mao Tse-toung et Chou En-lai, dans la journée du 20 avril, et le vice-premier ministre, M. Chi Teng-kui, lors du banquet offert dans la soirée, ont repris les thèmes habituels :

Il n'y a pas de détente ; l'accumulation des armements va provoquer la guerre ; il existe une fâcheuse tendance dans les pays capitalistes à sous-estimer le danger multiforme soviétique et à croire aux sermons du Kremlin sur la détente ; face à une menace commune, l'Europe doit s'unir et comprendre le jeu de l'adversaire.

M. Chi Teng-kui, membre du bureau politique devenu vice-premier ministre en janvier dernier, prenait pour la première fois la parole en cette qualité à l'Assemblée nationale.

Il n'a guère caché que, pour lui comme pour les autres dirigeants chinois, l'Europe occidentale n'est pas assez sur ses gardes. « *Nous avons la joie de constater que les peuples européens deviennent plus conscients des réalités auxquelles ils sont confrontés* », a-t-il dit sur le ton d'un examinateur indulgent. Mais peu après, il ajoutait : « *Il est naturel et entièrement compréhensible que les peuples européens qui ont connu deux guerres mondiales s'intéressent à la paix et à la sécurité en Europe. Mais la bonne volonté est une chose et la réalité objective de l'heure en est une autre... La dispute si acharnée entre les superpuissances aboutira un jour ou l'autre à la guerre, c'est indépendant de la volonté de l'homme, et les peuples du monde, y compris les peuples européens, doivent y être préparés. Mieux vaut être préparé que de ne pas l'être.* »

Notant en réponse qu'il était le premier chef de gouvernement belge à être reçu en Chine, M. Tindemans fit état d'une convergence de vues avec ses interlocuteurs « *sur de nombreux points* ». Le premier ministre belge est un peu considéré ici, pour l'occasion, comme le représentant de la Communauté européenne tout entière. Il n'a pas caché ses intentions unitaires. « *La Belgique*, a-t-il déclaré pour le plaisir de la partie chinoise, *peut se définir comme province d'une Europe à la recherche de son unité. Telle est la voie de notre véritable indépendance.* » Et il réaffirma la volonté de son pays de maintenir l'OTAN, « *cet instrument essentiel de l'équilibre mondial* », car il n'y a pas d'indépendance véritable sans sécurité.

ALAIN BOUC.



Deux disparitions

LE PROFESSEUR MAX GLUCKMAN spécialiste d'anthropologie sociale

Spécialiste d'anthropologie sociale, le professeur Max Gluckman vient de mourir à Jérusalem.

[Né à Johannesburg (République d'Afrique du Sud) le 26 janvier 1911, il avait fait à l'université de Witwatersrand des études de droit, puis d'anthropologie, avant de venir faire son doctorat à Oxford. Max Gluckman a étudié surtout des populations (Barotses et Zoulous notamment d'Afrique orientale et les Bédouins vivant en Israël. Depuis 1949, il était professeur d'anthropologie à l'université de Manchester, où une chaire avait été créée pour lui et où il développa une école importante d'anthropologie « fonctionnaliste ». Au moment de sa mort, il était à Jérusalem, comme professeur invité à l'université hébraïque.

Depuis 1969, il était membre de la British Academy, et, depuis 1970, membre étranger honoraire de l'American Academy of arts and science.]

LE ROMANCIER ROBERT GAILLARD

Le romancier Robert Gaillard est mort le dimanche 20 avril à l'hôpital Saint-Roch de Nice, où il avait été transporté le jeudi précédent. Il était âgé de soixante-six ans.

[Né le 8 avril 1909 à Saintes (Charente-Maritime), Robert Gaillard fut journaliste de 1927 à 1939 et attaché au cabinet de Georges Mandel de 1936 à 1939. Il se consacra ensuite au roman d'aventures. Ses œuvres ont atteint un large public, notamment *l'Homme de la Jamaïque* et *Marie des Isles*. Il a publié aussi des récits de voyage en Amazonie, ainsi que des essais : *la Pédagogie de Montaigne à Jean-Jacques Rousseau*.

Conseiller municipal de Vence, où il était depuis longtemps installé, Robert Gaillard obtint en 1972 le prix Alexandre-Dumas pour sa trilogie romanesque sur Saint-Domingue : *la Volupté et la Haine, la Luxure du matin, Désir et liberté* (Fleuve noir).]

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu lundi matin 21 avril M. Jean-Bernard Raimond, ambassadeur de France au Maroc, puis M. Edouard Kodjo, ministre de l'économie et des finances du Togo. En fin d'après-midi, le chef de l'Etat devait s'entretenir avec MM. Jacques Chirac, premier ministre, et Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

● *Le parti de M. Constantin Caramanlis* a subi, dimanche, un revers à des élections partielles en Grèce. A Corfou, le candidat de Démocratie nouvelle a été battu par le candidat du Mouvement socialiste panhellénique (PASOK) de M. Andréas Papandréou ; à Serres, patrie de M. Caramanlis, le candidat socialiste a été également élu. Enfin, à Janina, en Epire, le candidat de l'Union du centre-Forces nouvelles de M. Georges Mavros l'a emporté sur le représentant de la droite. En revanche, à Kojani, en Grèce du Nord, le candidat de M. Caramanlis a conservé son siège. La répartition des trois cents sièges à la Chambre des députés devient la suivante : Démocratie nouvelle 216, Union du centre-Forces nouvelles 61, Mouvement socialiste panhellénique 15, et communistes 8. — *(A.F.P.)*

● *Agrément fiscal accordé au Musée arménien en France.* — Ayant reçu un avis favorable du secrétaire d'Etat à la culture, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, vient d'accorder à la Fondation dite Musée arménien en France-Fondation Nourhan-Fringhian l'agrément qui lui permet de bénéficier de l'exonération des droits de mutation. Cet établissement pourra donc bénéficier pour les dons et legs qui lui seront consentis d'une exonération qui doit faciliter le développement de ses travaux, dont le but est de faire mieux connaître et perpétuer l'art arménien.

● *Une plaque a été apposée* lundi 21 avril sur la maison du 25, quai Voltaire, à Paris, où Henry de Montherlant s'est donné la mort en septembre 1973 après y avoir vécu depuis 1939. M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, a célébré brièvement la mémoire de l'auteur de *Service inutile*.

En Colombie

CINQ CENTS ARRESTATIONS A LA SUITE D'ÉMEUTES UNIVERSITAIRES

Bogota *(A.F.P.)*. — Plus de cinq cents personnes ont été arrêtées dans la nuit du 18 au 19 avril à Bogota, à la suite d'incidents qui avaient eu lieu près de l'université. Le vendredi 18 avril, des étudiants avaient incendié des automobiles — dont celle du nonce apostolique. Ils commémoraient ainsi la mort, survenue il y a un an, de deux d'entre eux, tués au cours de heurts avec la police. Ces incidents sont intervenus le jour même où le parti communiste soulignait la nécessité de « *dissiper les illusions des masses à l'égard du nouveau gouvernement, grâce à une action et à une lutte unitaire pour les droits et revendications populaires* ». La conférence épiscopale a condamné ces incidents et mis en garde contre le processus de violence qui se développe actuellement en Colombie.

En l'absence de conférence internationale

LES PRIX DU PÉTROLE POURRAIENT AUGMENTER déclare M. Yamani

Washington *(A.F.P.)*. — M. Yamani, ministre saoudien des pétroles, a déclaré dimanche que les prix du pétrole pourraient augmenter si aucune conférence sur l'énergie et les matières premières n'était convoquée.

Commentant l'échec de la réunion préparatoire de Paris la semaine dernière, M. Yamani a affirmé, au cours d'une interview télévisée, que « *sans réunion de Paris nous pourrions avoir quelque affrontement* » entre producteurs et consommateurs. Il a exprimé l'espoir qu'une nouvelle conférence pourrait avoir lieu.

● *Le cheikh Sabah Al Salem Al Sabah*, émir du Koweït, viendra le 26 mai en visite officielle en France.

Le numéro du « Monde » daté 20-21 avril 1975 a été tiré à 518 024 exemplaires.

